

EN ILE-DE-FRANCE

aden

Tout le cinéma et une sélection de sorties

RWANDA

Le Tribunal pénal international d'Arusha reprend ses audiences. Procès historique p. 6

UNION EUROPÉENNE

Vers une accélération de la réforme des régimes de retraites p. 7

ANTISÉMITISME

A Marseille, un attentat manqué contre une seconde synagogue p. 14 et le point de vue p. 18

RÉGIONS

Un quartier d'affaires se crée à la Plaine-Saint-Denis p. 15

VOYAGES

A Cuzco, la légende de l'ancienne capitale des Incas p. 30-31

EXPOSITION

Entre art et design, le « fragilisme » p. 33

International.....	2	Marchés.....	26
Union européenne.....	7	Aujourd'hui.....	28
France.....	8	Météorologie.....	32
Société.....	12	Jeux.....	32
Régions.....	15	Culture.....	33
Horizons.....	16	Radio-Télévision.....	37
Kiosque.....	17	Annonces-Immobilier.....	38
Entreprises.....	20	Carnet.....	39
Communication.....	25	Abonnements.....	39

Record du nombre de candidats à l'Elysée

LE RECORD de 1974 (douze prétendants) sera battu. Mardi 2 avril, 17 candidats ont fait savoir qu'ils avaient déposé, au minimum, les 500 signatures de parrainage requises par le Conseil constitutionnel. Celui-ci arrêtera la liste définitive le 4 avril, pour publication au *Journal officiel* le 5. Cette date marquera l'ouverture de la campagne officielle. Après un long suspense, Jean-Marie Le Pen devrait être présent pour la quatrième fois dans la course à l'Elysée. En revanche, Charles Pasqua, pourtant candidat depuis janvier 2000, n'a pas obtenu les signatures nécessaires. Le candidat du RPF devait annoncer qu'il laissera ses électeurs libres de leur choix au premier tour. Se disant « candidat des contribuables », Nicolas Miguët devrait être présent. Parmi les autres curiosités de cette élection, la présence de deux candidats écologistes et de trois candidats se réclamant du trotskisme.



► Mardi à minuit, 17 candidats ont déposé plus de 500 signatures d'élus

► Charles Pasqua n'a pas atteint le seuil

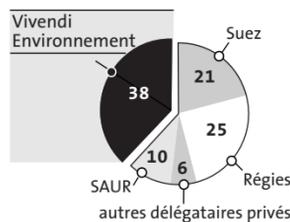
► Jeudi, le Conseil constitutionnel publie la liste officielle

► Insécurité : des professionnels de la justice critiquent une surenchère électorale

Nos informations pages 8 à 12, notre éditorial page 19 et la chronique page 40

LE MARCHÉ DE L'EAU

L'alimentation en eau potable des collectivités locales françaises*, en %



Source : SPDE *en part de la population

Deux géants du marché de l'eau sont à vendre

LE MARCHÉ de l'eau va connaître un immense bouleversement. Deux des trois groupes qui le dominent sont à vendre : Vivendi Universal veut se désengager de sa filiale Vivendi Environnement, et Bouygues de la Saur. Dans un entretien au *Monde*, Jean-Paul Delevoye, président de l'Association des maires de France, dit son inquiétude.

Lire pages 20 et 21

Yasser Arafat reste à Ramallah

ALORS QUE Tsahal s'appropriait, mercredi 3 avril, à entrer dans la plus grande ville de Cisjordanie, Naplouse, Yasser Arafat a fait savoir qu'il entendait refuser l'offre israélienne de départ à l'étranger. Le président de l'Autorité palestinienne ne veut pas accepter de sauf-conduit pour l'exil, comme l'avait suggéré le premier ministre Ariel Sharon, précisant qu'il s'agirait d'un « aller simple ». M. Arafat restera dans son QG de Ramallah, assiégé par les forces israéliennes. Le chef palestinien a reçu le soutien du secrétaire d'Etat américain, Colin Powell, qui a déclaré à la télévision que M. Arafat demeurerait un

interlocuteur à part entière. « Il a encore un rôle à jouer (...). Tant qu'il ne décide pas de partir de lui-même, il me semble que nous devons travailler avec lui là où il est. »

Les forces israéliennes contrôlent maintenant cinq des plus importantes villes de Cisjordanie. Mercredi matin, quelque 400 chars et blindés étaient déployés à l'entrée de Naplouse. Au même moment, des soldats israéliens ont fait sauter à la dynamite les portes de la mairie de Bethléem pour investir ce bâtiment.

Du Français Hubert Védrine au chef du gouvernement espagnol, José Maria Aznar, qui préside l'Union européenne, les Européens

ont multiplié, mardi, les critiques à l'adresse de l'opération israélienne. Tous appellent à un retrait de l'armée des territoires palestiniens. Javier Solana, le porte-parole de l'Union sur la scène internationale, a exhorté Ariel Sharon et Yasser Arafat à quitter le pouvoir : « Ils ont vécu trop longtemps ce conflit », a-t-il observé.

Les manifestations se multiplient en Egypte. Le Hezbollah libanais a tiré des roquettes mardi sur le secteur frontalier, provoquant une réplique de Tsahal.

Lire pages 2 à 4 et en Kiosque page 17

RENCONTRE

Edward Said, de Palestine et d'ailleurs, un portrait multiple



IL est l'intellectuel palestinien le plus connu au monde, mais il a su garder sa liberté de ton. La découverte d'un cancer l'a poussé à écrire ses Mémoires, *A contre-voie*, douloureuse illustration de la complexité d'un peuple aux identités multiples.

Lire page 16

A la Bourse de Londres, les gaz à effet de serre ont la cote

LONDRES de notre correspondant à la City

Les gaz à effet de serre ont la cote boursière. L'ouverture, mardi 2 avril à Londres, du premier marché des quotas de diminution des rejets de gaz réchauffant l'atmosphère reflète l'intérêt des milieux financiers pour la lutte contre les changements climatiques. Afin de permettre à la Grande-Bretagne de respecter la réduction des émissions en application du protocole de Kyoto, les pouvoirs publics ont décidé d'offrir aux industries polluantes un arsenal de déductions et abattements fiscaux, principalement sous la forme d'une diminution de l'écotaxe. En vertu d'un dispositif très complexe, les entreprises signataires sont contraintes de respecter les objectifs fixés au niveau de leur branche sous peine d'amendes. D'où l'idée de créer un marché boursier permettant à une compagnie en infraction de racheter à une autre moins polluante ses droits d'émettre des gaz à effet de serre. Le lancement

de cette corbeille électronique unique au monde coïncide avec la ratification attendue dans les prochains jours du protocole de Kyoto par le Parlement britannique.

Les trente-quatre groupes participant ont reçu 215 millions de livres du ministère de l'environnement pour éliminer 4 millions de tonnes de CO₂ dans les cinq ans. A ces pionniers devraient se joindre quelque six mille sociétés prêtes à s'engager dans le processus. A en croire ses promoteurs, ce marché dit « éthique » pourrait intéresser les ONG écologistes, les fonds de pension, voire les petits épargnants. « L'existence de ce marché devrait contraindre les compagnies cotées à se concentrer sur les économies d'énergie. Il s'agit d'une journée historique pour l'avenir de la planète », insiste Martin Collins, courtier de la maison Nat-source, spécialisée dans le négoce énergétique.

Cette initiative est la preuve que la City reste « une vieille dame permissive » qui s'accommode des inquiétudes du temps dans le domaine de la

protection de l'environnement. De l'amiante aux pluies acides en passant par les engrais chimiques : les flibustiers de la finance savent en profiter à bon escient. A l'intérêt des courtiers pour les valeurs « écologiques » correspond la volonté des investisseurs institutionnels, dans une optique à long terme, de prendre en compte le facteur réchauffement dans leurs décisions de placement. Manipuler l'effet de serre comme des actions ou des matières premières ? L'organisation écologiste Friends of the Earth voit d'un mauvais œil cette récupération par les seigneurs de l'argent du combat contre les hausses de températures terrestres : « Ne nous leurrons pas là-dessus, au bout du compte, via les baisses d'impôts, c'est le contribuable qui règle l'addition et non pas les compagnies polluantes. Les engagements volontaires des compagnies restent nettement insuffisants ».

Marc Roche

ÉGYPTOLOGIE

Un parfum mythique redécouvert



LES PARFUMS de l'ancienne Egypte étaient le fruit d'une chimie subtile. L'un d'eux, le kyphi, vient d'être recréé par des chercheurs. Lire page 28

ANALYSE

La fin du conflit droite-gauche ?

LA CAMPAGNE déçoit : les programmes des deux principaux candidats sont trop proches au goût des commentateurs. On sent poindre parfois la nostalgie du temps où, à gauche, François Mitterrand proposait de nationaliser l'industrie et les banques et, à droite, Jacques Chirac offrait de tout privatiser. Pour le déplorer ou l'applaudir, on entend dire que la France aurait finalement vidé ses querelles idéologiques. Ce serait la fin de la politique comme valeur et l'heure des communicants, qui mettent en scène le candidat plutôt que le programme.

Ce qui gêne dans cette explication est qu'on ne voit nulle part les signes tangibles d'une pacification des passions politiques. Le candidat du centre, censé incarner le nouvel horizon

politique médian des Français, n'a jamais été crédité d'un score aussi bas. Au sein des familles politiques traditionnelles, on sent bien davantage une frustration qu'un assentiment à Chirac de ne pas aller au bout de son raisonnement et le presse d'annoncer franchement une baisse du nombre de fonctionnaires ou d'abolir l'ISF ; et la gauche classique reproche symétriquement à Jospin d'avoir avalisé la baisse d'impôts ou de rejoindre l'agenda sécuritaire de la droite. Si l'on ajoute à ce climat tendu le score prévu des deux extrêmes, on voit mal ce qui fonde le diagnostic d'une fin des conflits politiques. Mieux vaut plutôt admettre que, malgré des passions politiques

qui restent tumultueuses, ce sont bien les deux principaux candidats qui ont choisi, par calcul politique, d'éviter un affrontement brutal au niveau des programmes.

L'idée que les candidats fassent des calculs qui leur permettent d'être élus ne saurait instituer en tant que tel un crime de lèse-démocratie. Pourquoi, ce faisant, génèrent-ils tant de frustrations ? Pour en saisir la logique paradoxale, il n'est pas inutile de revenir à l'analyse qui en a été faite il y a plusieurs années par Anthony Downs dans un ouvrage de référence intitulé *An Economic Theory of Democracy*.

Daniel Cohen pour *Le Monde*

Lire la suite page 19

Le Roi de la reprise, c'est Citroën Félix Faure !

3800€* pour l'achat d'une CITROËN récente XM, EVASION OU XANTIA

2280€* pour l'achat d'une CITROËN récente XSARA, XSARA PICASSO** OU SAXO

Reprise minimum de votre véhicule, quels que soient l'état, la marque et beaucoup plus si son état le justifie.

FAIBLE KILOMETRAGE • GARANTIE 1 AN PIÈCE ET MAIN D'ŒUVRE • PRIX ATTRACTIF • FINANCEMENT À LA CARTE

CITROËN FÉLIX FAURE moi j'aime

fournisseur officiel en bonnes affaires

Paris 15	10, place Étienne Perret	01 53 68 15 15
Paris 14	50, boulevard Jourdan	01 45 89 47 47
Paris 19	59, avenue Jean Jaurès	01 44 52 79 79
Colignières (78)	74, RN 10	01 30 66 37 27
Limay (78)	266, rte de la Nozé, Port Autonome	01 34 78 73 48
Bezons (95)	30, rue Émile Zola	01 39 61 05 42
Thiais (94)	273, av. de Fontainebleau, RN 7	01 46 86 41 23
Nantes (44)	7, bd des Martyrs Nantais, Ile Beaulieu	02 40 89 21 21
Corbas (69)	21 Corbas Mont-Martin, rue M. Miréaux	04 78 20 67 77
Vitrolles (13)	Av. Joseph Cignot, Zac des Caustans	04 42 78 77 37

INTERNATIONAL

PROCHE-ORIENT

Quatre cents **CHARS ET BLINDÉS** israéliens étaient massés, mercredi matin 3 avril, à une vingtaine de kilomètres de **NAPLOUSE**, en préparation d'une entrée de Tshal dans la première ville de Cisjordanie. Cinq villes

palestiniennes ont été déjà investies et la moitié des **ZONES AUTONOMES** ont été réoccupées. A Ramallah, **YASSER ARAFAT**, toujours bouclé dans son quartier général, a rejeté la suggestion faite par Ariel Sha-

ron d'un départ du leader palestinien sous forme d'un « **ALLER SIMPLE** ». Critiquée par des parlementaires américains, l'administration Bush tente de trouver une porte de sortie : « *Il est temps d'aller de l'avant* », a

déclaré **COLIN POWELL**, chef de la diplomatie américaine. Une réunion extraordinaire des **MINISTRES EUROPÉENS** des affaires étrangères devrait se tenir mercredi, à l'initiative de la présidence espagnole.

Les villes palestiniennes tombent une à une sous le contrôle d'Israël

Après Ramallah, Tulkarem, Bethléem, Jénine, l'armée israélienne se préparait à occuper, mercredi 3 avril, Naplouse, la plus grande cité de Cisjordanie. Yasser Arafat se dit prêt à mourir « en martyr » dans son quartier général après la proposition d'un « aller simple » faite par M. Sharon

JÉRUSALEM

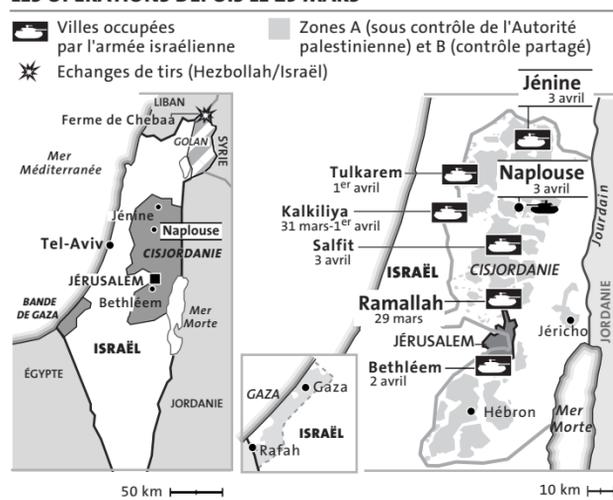
de notre correspondant

Cinq jours après le début de l'opération « Mur de protection », lancée par l'armée israélienne en Cisjordanie, la moitié des zones autonomes palestiniennes étaient entièrement réoccupées par Tshal, mercredi matin 3 avril. Après Ramallah, Tulkarem et Bethléem, des blindés israéliens, des chars d'assaut et des transports de troupes ont pris position à Jénine (70 000 habitants), à la fois dans la ville proprement dite et dans le camp de réfugiés attenants, où deux Palestiniens, dont une infirmière, ont été tués.

► **Jénine.** L'armée israélienne avait déjà réoccupé, le 28 février, le camp de réfugiés de Jénine, au cours de l'opération « Voyage pittoresque ». Les combats avaient alors fait plusieurs dizaines de morts chez les Palestiniens, et un mort côté israélien. L'armée avait procédé à des rafles massives parmi les hommes présents dans le camp, dont la majorité avait été relâchée après interrogatoires.

► **Naplouse.** Des blindés israéliens se massaient, mardi soir, à proximité de la ville autonome de Naplouse, au sud de Jénine, en prélude à une opération jugée imminente, mercredi matin. La réoccu-

LES OPÉRATIONS DEPUIS LE 29 MARS



pation de Naplouse, dont l'agglomération compte plus de 150 000 habitants, devrait nécessiter des moyens militaires supérieurs à ceux engagés jusqu'à présent.

► **Bethléem.** A Bethléem, envahie au cours de la nuit précédente, quelques dizaines d'activistes palestiniens auraient trouvé refuge à l'intérieur de l'église de la Nativité,

dont les issues étaient sous le contrôle de chars israéliens, selon des journalistes italiens présents. Mercredi matin, l'armée israélienne a pris position à l'intérieur de la mairie de Bethléem, place de la Mangéoire, à proximité de la basilique.

► **Résistance.** Depuis le début de l'opération « Mur de protection », les forces israéliennes n'ont

rencontré qu'une faible résistance de la part des Palestiniens. Les accrochages auraient ainsi été moins importants à Ramallah qu'au cours de la première réoccupation de la ville, il y a deux semaines. L'opération menée dans le faubourg de Beitunia, au quartier général de la Sécurité préventive du colonel Jibril Rajoub, responsable pour la Cisjordanie, a rapidement trouvé son terme. A la suite d'un intense pilonnage effectué dans la nuit du lundi 1^{er} au mardi 2 avril, un cessez-le-feu a été conclu qui a débouché sur une reddition en bonne et due forme des dizaines d'hommes qui avaient trouvé refuge dans le complexe.

► **Sécurité préventive.** Cette opération se serait donc soldée par le démantèlement du service palestinien chargé de la lutte contre le terrorisme. Selon des observateurs occidentaux, la Sécurité préventive pour la Cisjordanie avait réussi à maintenir intact son appareil après un an et demi d'Intifada, contrairement à celle de la bande de Gaza, qui était régulièrement accusée par les Israéliens de laisser ses hommes faire le coup de feu contre les militaires ou les colons israéliens. Interlocuteur privilégié des Israéliens et des Américains, et notamment des correspondants de la CIA, le colo-

nel Rajoub n'était pas dans le quartier général au moment de l'assaut. Il n'avait pas pu être localisé mercredi matin. Le Mouvement de la résistance islamique (Hamas) dont le responsable palestinien était la bête noire, l'a jugé responsable, mardi soir, de l'arrestation par les Israéliens de ses activistes détenus dans ce quartier général. Par

Téléphones et images interdits

Président en exercice de l'Union européenne, le chef du gouvernement espagnol, José Maria Aznar, a été empêché à quatre reprises par les autorités israéliennes, mardi 2 avril, d'avoir une conversation téléphonique avec Yasser Arafat, selon le quotidien madrilène *El Mundo*. M. Aznar aurait demandé des explications au premier ministre israélien, Ariel Sharon, qui aurait répondu : « *M. Aznar, vous tentez de vous mettre en contact avec le chef des terroristes.* »

Par ailleurs, les autorités israéliennes ont menacé de poursuivre les télévisions américaines CNN et NBC si elles continuaient à diffuser des reportages de Ramallah, déclarée « *zone militaire interdite* », en particulier aux journalistes.

G. P.

Combats à Bethléem : vive émotion dans le monde chrétien

DES COMBATS de rue ont eu lieu dans la ville sainte de Bethléem, mardi 2 avril, après l'arrivée de colonnes de blindés israéliens dans la zone autonome de Bethléem, qui compte plus de 160 000 habitants. La ville proprement dite en compte 30 000. Plus de 15 000 réfugiés vivent dans trois camps : Dheishé, Aida et Beit Jibrin. Bethléem est considérée comme un bastion du Fatah, principale composante de l'OLP que dirige Yasser Arafat. Depuis le début de l'Intifada, les activistes palestiniens multiplient les tirs depuis Beit Jala, dans les faubourgs de Bethléem, contre le quartier de colonisation de Gilo, rattaché à Jérusalem.

C'est à Beit Sahour, également près de Bethléem, que l'armée israélienne avait inauguré sa politique d'assassinat de responsables présumés d'opérations anti-israéliennes, en tuant un chef local du Fatah, Hussein Abayat, le 11 novembre 2000. Son véhicule avait été pulvérisé par des tirs de missiles. En octobre 2001, l'armée israélienne avait tué un autre responsable du Fatah, Atef Abayat, alors que l'Autorité palestinienne assurait que ce dernier avait été arrêté. Cette opération, qui intervenait à la suite de l'assassinat du ministre du tourisme, Rehavam Zeevi, par un commando du FPLP, le 17 octobre, avait été accompagnée de la réoccupation partielle et temporaire de Bethléem.

Mais en tirant, mardi 2 avril, sur des lieux de culte de la ville où s'étaient réfugiés des combattants palestiniens – y compris l'église de la Nativité et le couvent salésien –, en occupant le couvent grec-catholique, les églises syrienne et luthérienne, l'armée israélienne a créé une vive émotion au Vatican et dans les treize Eglises orthodoxes, catholiques, arméniennes, protestantes présentes en Terre sainte (300 000 chré-

tiens au total). La mort annoncée – démentie quelques heures plus tard par la nonciature – d'un prêtre salésien, d'origine italienne, en dit long sur la tension qui règne dans les Lieux saints chrétiens.

Bethléem est la première ville chrétienne du monde. Selon la tradition évangélique, c'est là que Jésus-Christ est né en l'an 6 ou 7 avant notre ère. C'est aussi la ville de Terre sainte où la présence chrétienne a été la plus laminée. Dans les années 1930, huit villes de Cisjordanie étaient encore à majorité chrétienne : Bethléem, Beit Jala, Beit Sahour, Ramallah, Bir Zeit, etc. La majorité a basculé avec l'afflux des réfugiés qui a suivi la guerre de 1948. En 1967, la communauté chrétienne représentait encore 40 % de la population de Bethléem. Elle ne compte plus que 8 000 membres, soit un habitant sur quatre.

UN LONG ÉTRANGLEMENT

Les chrétiens n'ont d'autre choix qu'accepter des emplois sous-qualifiés ou émigrer. Les pèlerins qui, en temps de paix, affluent à l'église de la Nativité sont toujours surpris par le spectacle de la place de la Mangéoire – réaménagée à grands frais pour le Jubilé chrétien et la visite du pape en mars 2000 – transformée en mosquée à ciel ouvert. Les congrégations religieuses restées sur place tiennent les hôpitaux, les centres sociaux, les écoles – d'où le niveau d'éducation réputé supérieur de la communauté chrétienne. Mais l'Université catholique de Bethléem, ouverte en 1973 et elle aussi touchée par les tirs israéliens, ainsi que les autres établissements chrétiens de Cisjordanie accueillent des élèves musulmans. 70 % des étudiants de la « Catho » de Bethléem sont musulmans, et les voiles islamiques fleurissent sur le campus.

La réoccupation militaire de Bethléem suit le long étranglement dont la population arabe, chrétienne et musulmane, est la victime. Depuis des années, le maire de la ville, Hanna Nasser, les évêques et patriarches chrétiens dénoncent les confiscations de terres arabes pour l'implantation de colonies juives et le harcèlement au quotidien d'une population soumise à l'humiliation des check-points de la sécurité israélienne qui, sur la route de Jérusalem, séparent les habitants palestiniens de Bethléem des touristes et pèlerins étrangers.

Gilles Paris et Henri Tincq

Le plan « Terrain d'épines » pour réoccuper les territoires autonomes

DÈS 2000, Tshal a conçu un plan secret (nom de code générique : « Terrain d'épines ») qui vise, comme c'est le cas présent, à se mettre en état de réoccuper, temporairement, tout ou partie des territoires palestiniens. Ce plan, qui peut aller jusqu'à alléger la protection des colonies israéliennes en vue de réunir un maximum de troupes, mobilise l'armée régulière, mais aussi la réserve, la police nationale et, surtout, plusieurs unités des forces spéciales de Tshal, davantage vouées aux interventions antiterroristes.

Au service de ce plan, l'état-major israélien pourrait compter sur ses trois corps d'armée, mêlant active et réserve, qui alignent – sans que la composition détaillée soit connue avec précision, pour raison de sécurité nationale – seize divisions blindées et mécanisées aux côtés de treize brigades indépendantes, dont huit relèvent de la défense territoriale. Soit, au total, 120 000 hommes et femmes, conscrits pour la plupart, qui peuvent recevoir le soutien éventuel de quelque 530 000 mobilisables.

Et c'est là que réside ce qu'il est convenu d'appeler les forces et les faiblesses de Tshal. C'est une armée de terre préparée pour la conquête, qui dispose d'un parc de véhicules impressionnant (près de 4 000 chars de construction américaine, britannique, russe ou locale

(comme le Merkava) ; 9 500 transports de troupes armés, dont la plupart doivent être déstockés pour les besoins opérationnels ; et quelque 1 300 pièces d'artillerie). Sans compter les hélicoptères et les avions d'attaque d'origine américaine qui dépendent de l'armée de l'air, à la différence des armées d'autres pays.

Tshal a aussi une connaissance

mandement de région, pour ce qui est des matériels les plus lourds, et du commandant de brigade, sur place, pour les armes légères.

On l'a bien vu lors de l'opération « Paix en Galilée », en 1982, à Beyrouth (Liban), à la tête de laquelle était placé le général Ariel Sharon, devenu depuis premier ministre. Ces procédures tactiques prévoient des délégations, mais

Tension à la frontière israélo-libanaise

La milice chiite libanaise du Hezbollah a tiré, mardi 2 avril, une trentaine d'obus et de fusées de type Katioucha sur le secteur controversé des « Fermes de Chebaa », occupé par Israël depuis 1967 et revendiqué par le Liban, provoquant une riposte de l'aviation et de l'artillerie israéliennes. Ces tirs ont duré une heure et quart et l'artillerie israélienne a répliqué en tirant une centaine d'obus de gros calibres sur les abords des bourgades de Kfar Chouba et Kfar Hammam. Des avions israéliens ont ensuite survolé le territoire libanais et ont tiré quatre missiles. Des tirs d'artillerie israélienne ont également eu lieu dans la nuit de mardi à mercredi.

Depuis samedi, les incidents armés se sont multipliés à la frontière libano-israélienne. Israël a fait savoir à plusieurs pays européens, dont l'Italie, que le Hezbollah libanais massait des combattants dans le sud du Liban et a mis en garde la Syrie et le Liban contre les très graves conséquences de ce nouveau développement dans la crise proche-orientale. – (AFP, Reuters.)

du terrain éprouvée. Ses services de renseignement tiennent à jour la situation. Sur le terrain, la troupe a obtenu de sa haute hiérarchie une relative liberté de manœuvre qui lui procure une grande rapidité d'exécution, y compris dans l'application des règles de tir qui proviennent en théorie du com-

aussi des dérogations pour les raids hélicoptères ou aériens contrôlés par le chef d'état-major de Tshal.

Les faiblesses du dispositif militaire israélien sont l'envers de ce tableau, dans lequel la puissance de feu et le déploiement de blindés jouent un grand rôle. Tshal,

dans ces conditions, est contrainte de tenir en permanence un nombre élevé de points stratégiques et de les protéger, au risque d'y être confrontée à des assaillants ou à des auteurs d'attentats qui peuvent lui valoir des pertes dont le coût est élevé par rapport aux effectifs engagés.

C'est cette double fragilité qui explique que le déploiement de Tshal est assez statique, pour des missions qui incluent aussi bien l'isolement des autorités palestiniennes que la recherche de responsables terroristes, le repérage, la fouille, puis la neutralisation de stocks d'armes dans les secteurs désormais quadrillés par l'armée israélienne.

Comme dans les affrontements de l'Intifada, Tshal éprouve les mêmes difficultés que de nombreuses armées occidentales déployées sur un théâtre d'opérations de guérilla urbaine. Chaque unité israélienne a reçu une formation spéciale dite de base. Mais tous les soldats ne sont pas pour autant à même d'effectuer des missions de sécurité publique, des opérations dites de « *contrôle des foules* » ou de maintien de l'ordre dans les villes. On en a la preuve indirecte avec le nombre important de tués ou de blessés enregistré au sein de la population palestinienne.

Jacques Isnard

Les « refuzniks » contre l'occupation, « infrastructure du terrorisme »

ATLIT

de notre envoyé spécial

En file indienne, 500 personnes ont gravi, mardi matin 2 avril, la colline qui surplombe la prison militaire numéro 6, à Atlit, près de Haïfa. Là sont incarcérés 9 des 21 « *refuzniks* » israéliens condamnés à un mois de prison ferme pour refus d'effectuer leur période annuelle de réserve militaire dans les territoires palestiniens. A l'extérieur, tous sont venus leur crier qu'ils ne sont pas seuls, et qu'ils sont la fierté d'Israël. Depuis le début de l'Intifada, fin septembre 2000, 67 jeunes Israéliens ont été emprisonnés, dont 30 dans les seuls trois premiers mois de 2002.

Ron Giritz, capitaine de corvette, marche en tête de la petite troupe : « *Au début, j'ai refusé de servir dans les territoires pour des raisons morales ; aujourd'hui, mon refus est devenu politique : la lutte des Palestiniens est juste.* » Mike, adjudant dans les transmissions : « *Je ne veux pas associer mon nom aux horreurs insupportables commises contre les civils.* » Il a terminé son service d'active récemment : « *Les menottes et les silences de l'armée sur nos agissements dans les territoires sont constants* », affir-

me-t-il. De nombreux manifestants évoquent les rumeurs d'exactions commises ces derniers jours à Ramallah, Tulkarem et ailleurs.

A 75 ans, Benny Gefen est venu par solidarité. « *J'ai fait la guerre d'indépendance, et j'ai été pendant vingt-sept ans réserviste dans les paras. J'ai perdu un fils au combat. Sharon est un criminel de guerre. Cette armée n'est plus mon armée.* »

« ON DÉSHUMANISE LES PALESTINIENS »

Un homme, la trentaine, veut rester anonyme : les « *refuzniks* » ont décidé, « *par patriotisme* », de ne pas parler devant la presse étrangère. Selon lui, dans certaines unités, les *sayarot* (escouades), « *les officiers habituent leurs soldats à considérer les Arabes comme des sous-hommes. On déshumanise les Palestiniens : sinon, on ne pourrait pas se comporter nous-mêmes avec une telle inhumanité.* »

Devant la foule, Itai Haviv, récemment sorti de prison, lit une déclaration : « *Mon refus est l'acte le plus important que j'aie fait pour la sécurité d'Israël ; l'infrastructure du terrorisme, c'est l'occupation.* » Un rabbin psalmodie une prière. Shamaï Leibowitz, un avocat portant

kippa, distribue des « *conseils juridiques* » aux candidats-objecteurs en cas de procès. Une femme dit que les Palestiniens devraient chanter, lorsque les soldats israéliens envahissent leurs maisons, cette phrase de la *Hatikva*, l'hymne israélien : « *Lihivot Am Hofchi BeArtseinou* », « *Etre un peuple libre sur notre terre* ». Plusieurs jeunes s'époumonent : « *Ne pas tirer, ne pas pleurer, simplement refuser d'être des assassins !* » A dix mètres, quelques contre-manifestants d'extrême droite scandent : « *Pas de place en Israël pour les traîtres !* »

Le nombre d'Israéliens récusant la « *sale guerre* » augmente. Ils sont partis à 52 officiers et soldats, le 25 janvier 2002, pour rejeter des actes visant « *à dominer, expulser, affamer et humilier tout un peuple* ». Désormais, ils sont 387. Le mouvement Yech Gvoul (Il y a une frontière) rassemble 250 autres « *refuzniks* » sur une déclaration plus politique contre l'occupation. Cent cinquante élèves de terminale, mobilisables en août, ont aussi signé une lettre indiquant par avance leur refus de servir dans les territoires palestiniens.

Sylvain Cypel

Le véritable fauteuil CLUB de paringer

Superbe modèle fabrication à l'ancienne, copie fidèle du fauteuil CLUB 1930. Structure bois massif, cuir pleine fleur patiné à la main, sur ressorts et crin véritable - tons coloris - Son prix : 15 000 F.

121, rue du Cherche-Midi / 21, Bd Montparnasse 6e
Tél. : 01.42.22.22.08 - Tél. : 01.45.44.10.44



THOMAS COEX/AFP

Tsahal dans la ville sainte de Bethléem

L'ARMÉE ISRAËLIENNE occupait, mercredi 3 avril, le siège de la municipalité de Bethléem, en face de l'église de la Nativité, après avoir fait sauter à l'explosif la porte de l'édifice. Ce bâtiment abrite également le siège d'une télévision locale.

La ville de Bethléem, considérée comme un bastion du Fatah, le parti de Yasser Arafat, avait été réoccupée la veille par Tsahal après de violents combats. Les soldats israéliens ont tiré sur plusieurs églises et cou-

vents où s'étaient réfugiés des combattants palestiniens. Vingt-cinq Palestiniens armés auraient été arrêtés.

Le maire de Bethléem, Hanna Nasser, a déclaré à l'AFP que « cette attaque est un acte barbare : l'armée ne respecte rien, ni les églises ni les municipalités ». Selon des témoins palestiniens, cent cinquante personnes, dont des blessés, se trouvaient, mercredi matin, bloquées dans l'église de la Nativité.

Dirigeant du Fatah, M. Barghouti plonge dans la clandestinité

Il est mis en cause pour ses liens avec les Brigades des martyrs d'Al-Aqsa

JÉRUSALEM

de notre correspondant

Marouane Barghouti, chef du Fatah pour la Cisjordanie, est entré le 29 mars dans la clandestinité. Contrairement aux rumeurs qui ont couru dans les premiers jours de l'opération massive lancée en Cisjordanie par l'armée israélienne, M. Barghouti ne se trouvait pas plus aux côtés du chef de l'Autorité palestinienne, Yasser Arafat, que du responsable de la sécurité préventive pour la Cisjordanie, Jibril Rajoub. Le membre du Conseil législatif palestinien, présenté par la presse israélienne comme l'animateur de l'Intifada, est désormais une personne recherchée par l'armée israélienne.

En octobre 2001 déjà, les autorités israéliennes, qui le suspectaient d'être en contact étroit avec les Brigades des martyrs d'Al-Aqsa – un groupuscule militaire se réclamant du Fatah, le parti de Yasser Arafat –, avaient lancé un mandat d'arrêt contre lui. Ces Brigades menaient, depuis le début de l'Intifada, des opérations contre les colons et contre l'armée israélienne dans les territoires occupés. La doctrine – toujours officiellement en vigueur –

du Fatah considère ces opérations comme légitimes, contrairement aux attentats perpétrés en Israël contre les civils.

Une évolution s'est produite chez les Brigades des martyrs d'Al-Aqsa à partir de l'assassinat, par l'armée israélienne, de Raed Karmi, leur responsable pour Tulkarem, le 14 janvier. Cet assassinat a entraîné une vague d'attentats, y compris en Israël. A Hadera, un activiste a fait irruption au milieu d'une fête familiale, mitraillant six personnes avant d'être abattu. Plus tard, d'autres attentats de ce type ont été perpétrés, notamment rue Jaffa, à Jérusalem-Ouest, très similaires aux attentats-suicides commis quasi exclusivement, jusqu'alors, par les ailes militaires des mouvements islamiques.

RADICALISATION ACCRUE

Interrogé en février, après l'attentat qui avait causé la mort, toujours rue Jaffa, d'un Israélien et d'une porteuse de bombe, Marouane Barghouti nous avait assuré que les Brigades restaient opposées, par principe, aux attentats contre des civils en Israël. Tout en mettant en avant le cloisonnement des Bri-

gades, il ajoutait cependant que l'aile militaire conservait une marge de manœuvre et d'appréciation, comme certaines cellules de base. M. Barghouti expliquait alors que l'Intifada avait pour objectif de rappeler la réalité de l'occupation et d'établir un lien direct entre la fin de celle-ci et la sécurité des Israéliens. Cette sécurité ne pouvait être garantie, selon le responsable du Fatah, que par les Palestiniens, après l'évacuation des territoires occupés.

Les opérations massives lancées par l'armée israélienne à partir du 28 février se sont accompagnées d'une radicalisation encore plus nette des Brigades des martyrs d'Al-Aqsa. Ces dernières ont alors multiplié les attentats-suicides en Israël et dans les territoires. Le 3 mars, M. Barghouti a célébré les « opérations héroïques contre les soldats et les colons ». Un communiqué – impossible à authentifier pour l'instant – a présenté, lundi 1^{er} avril, M. Barghouti comme le chef direct des Brigades. Nul doute qu'il n'aura pas échappé aux services de sécurité israéliens.

G. P.

Dans le QG d'Arafat : « Nous nous contentons de pain et de fromage »

L'ARMÉE israélienne a levé pendant quelques heures, mardi 2 avril, le couvre-feu absolu qu'elle imposait à la ville palestinienne de Ramallah et à ses environs depuis le 29 mars. D'après un responsable palestinien, cité par l'AFP, à l'intérieur du quartier général du président palestinien, Yasser Arafat, l'armée israélienne a par ailleurs autorisé le ravitaillement du bâtiment en eau par une conduite, « mais nous ne savons pas si cette eau est potable », a indiqué ce responsable. « La situation est dramatique. Il n'y a ni eau, ni nourriture, ni médicaments. La situation ne fait qu'empirer », a ajouté ce responsable.

L'armée israélienne a par ailleurs annoncé, dans un communiqué, avoir livré à ce QG une certaine quantité de vivres : 66 fromages,

effet allée se raréfiant au fil des jours : « Nous nous contentons de deux petits repas faits d'un bout de pain et de fromage par jour. Je pense que le président Arafat et sa garde rapprochée sont au même régime », a déclaré au Monde M^{me} Jamjama qui, avec une quarantaine d'autres civils, « dont une Israélienne » insiste-t-elle, sont entrés dans le QG, dimanche 31 mars.

« Il n'y a pas d'eau, notamment pas d'eau potable, pas d'eau dans les sanitaires et vous pouvez imaginer l'état des lieux », a ajouté M^{me} Jamjama. Selon elle, le bâtiment est totalement encerclé par les chars qui, tout au long de la nuit de lundi à mardi, n'ont cessé de se mouvoir, « sans doute dans une manœuvre d'intimidation ». « On a également entendu des tirs durant la nuit mais, à l'heure où je vous parle, c'est plutôt calme », a encore déclaré M^{me} Jamjama. Dans la partie du bâtiment où elle se trouve, il n'y a pas de blessés, a-t-elle assuré. Avec ses collègues, elle a rencontré « à plusieurs reprises » M. Arafat, qui ne se trouve toutefois pas dans les mêmes locaux qu'eux.

TABLEAU ALARMANT

La situation sanitaire est encore plus préoccupante au cœur de la ville. Le directeur de l'hôpital municipal, Moussa Abou Hmed, a annoncé avoir pris la décision d'enterrer dans le jardin de l'établissement les corps de 28 Palestiniens tués depuis vendredi, l'armée israélienne interdisant aux ambulances de les évacuer pour les remettre aux familles. Moustapha Barghouti, qui dirige la principale fédération d'organisations non gouvernementales médicales palestiniennes, a indiqué à l'AFP que Ramallah et la localité voisine d'Al-Bireh ont été déclarées « zones sinistrées, et nous craignons que cela ne s'étende aux villages », a-t-il ajouté. « Les citoyens sont bloqués chez eux ; il leur manque des aliments, de l'eau et des médicaments. Le nombre de morts et de blessés ne fait qu'augmenter et nous n'arrivons pas à les secourir. »

S'exprimant devant la réunion annuelle du Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés, le haut commissaire, Mary Robinson, a présenté, mardi, un tableau alarmant de la situation. « Bouger dans les zones d'opérations militaires [Ramallah, Beit Jala, Kalkilya, Tulkarem et Bethléem] est extrêmement dangereux. Les résidents ne peuvent circuler dans la rue, le Comité international de la Croix-Rouge, le Croissant-Rouge palestinien et d'autres personnels médicaux, défenseurs des droits de l'homme et journalistes ont été empêchés de faire leur devoir. Certains de ces personnels ont essayé des tirs et d'autres ont été arrêtés. »

13 boîtes de purée de pois chiches, 600 pains, 23 boîtes de thon, 55 boîtes de sardines, de l'eau et des médicaments, précise un communiqué. Cet inventaire a quelque chose de dérisoire – sinon de cynique –, dans la mesure où le siège dure depuis le 29 mars et que, à en croire un témoignage recueilli, mardi 2 avril en fin d'après-midi, auprès de l'une des membres de la « Mission internationale civile de protection du peuple palestinien », il y aurait environ 500 personnes à l'intérieur, Palestiniens membres des forces de sécurité dans leur écrasante majorité.

D'après la Française Fatima Jamjama, jointe par téléphone à partir de Paris, la nourriture est en

Mouna Naïm

ALESSANDRO BARICCO

NEXT

Petit livre sur la globalisation et le monde à venir

ALBIN MICHEL

Le monde selon Baricco

ALBIN MICHEL

Tom Segev, historien israélien

« Sans Etat, les Palestiniens ne sortiront pas du stade du terrorisme »

JÉRUSALEM

de notre envoyé spécial

Historien et chroniqueur au quotidien *Haaretz*, Tom Segev est l'un des intellectuels israéliens les plus en vue. Très connu dans les pays anglo-saxons et en Allemagne, il est l'auteur du *Septième million* (Le Seuil), une étude de la manière dont Israël a accueilli les rescapés de la Shoah. Il a publié, en 2000, *C'était en Palestine au temps des coquelicots* (éd. Liana Lévy).

Votre dernier livre en hébreu, *Les Nouveaux Sionistes*, publié il y a un an et demi, développe l'idée qu'Israël est entré dans une phase « post-sioniste ». Au vu des événements, maintenez-vous ce diagnostic ?

Je crois que ma thèse reste vraie malgré les terribles évolutions actuelles. Notre société est de moins en moins israélienne et de plus en plus « juive ». L'idée initiale du sionisme – créer un « nouveau juif » – s'estompe au profit du juif historique, diasporique. D'autre part, la société devient moins idéologique, moins collective, donc plus disposée au pluralisme. Evidemment, face aux attentats, les Israéliens retrouvent des réflexes unitaires. Cependant, il y a un an et demi, un accord était en vue. On parvenait au terme de la mission du sionisme : vivre en sécurité dans un Etat juif accepté par ses voisins. Cela n'a pas abouti. Mais l'OLP avait fait une longue route, du rejet du sionisme à l'acceptation d'Israël. Et nous-mêmes étions passés de l'idée que les Palestiniens « n'existent pas » à la reconnaissance de l'OLP, puis au partage de Jérusalem. Le jour où cette guerre s'arrêtera, les tentatives lourdes reprendront le dessus. La majorité des Israéliens sont disposés à démembrer les gros des colonies et à accepter un Etat palestinien. Ce sillon sera plus fort que les attentats.

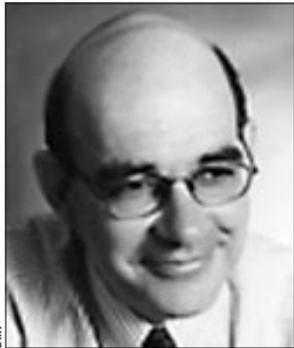
« L'occupation engendre le terrorisme, qui suscite la répression, qui fabrique encore plus de candidats aux attentats-suicides ! »

Ariel Sharon poursuit-il un « plan » : user les Palestiniens jusqu'à la capitulation ?

Il n'a aucun projet politique. Son programme, c'est laisser libre cours aux impulsions répressives. Vouloir expulser Arafat sans savoir comment ni quand, vous appelez cela un programme ? Non, aujourd'hui, politiquement, personne ne contrôle la situation. En pareil cas, les fous remplissent l'espace vacant. Les terroristes suicidaires côté palestinien, et chez nous des gens comme le ministre de la sécurité intérieure, Uzi Landau, ou comme Benny Elon, qui prône ouvertement le « transfert » des Palestiniens. L'idée que cela puisse finir par une nouvelle expulsion des Palestiniens me terrifie. En tant qu'Israélien, ce serait ma ligne rouge, le moment où je cesserais de m'identifier à cet Etat.

Une expulsion, comme en 1948 ou en 1967, vous semble possible ?

On ne peut malheureusement l'exclure. La terreur palestinienne rappelle les années 1930, lorsque le mouvement sioniste a commencé à réfléchir au « transfert » des Palestiniens. Cette fois, il faudrait une



conjoncture exceptionnelle, mais avec un Sharon, qui croit que la guerre de 1948 n'est « pas finie », rien n'est exclu. On peut imaginer divers scénarios-catastrophes de guerre régionale où nos dirigeants seraient tentés par cette idée folle.

Pourquoi ?

Parce qu'il n'y a quasiment pas de cas, à l'ère contemporaine, où une armée l'a emporté sur un mouvement de libération nationale. Les Palestiniens sont dans une lutte nationale. Les terroristes ne nous briseront pas, mais nous ne briserons pas non plus le mouvement national palestinien. A la fin, il y a toujours une négociation. Ce sera le cas ici aussi.

Entre Ariel Sharon et Yasser Arafat ?

Non, ces deux-là ne feront pas la paix. Chacun est figé dans son passé héroïque. Ils sont des symboles du conflit, pas de la paix.

Prônez-vous, comme le général Ami Ayalon, un retrait unilatéral des territoires palestiniens ?

Oui. Rapatrier la population d'un bourg comme Ariel demanderait du temps. Mais Israël devrait déjà évacuer toutes les colonies isolées. Si on ne peut plus désormais « résoudre » le conflit, on peut et on doit absolument le « gérer ». Les deux parties ne se mettront pas d'accord sur Jérusalem et les réfugiés. Mais il faut impérativement rendre un espoir aux Palestiniens, donc évacuer les territoires, quitte à instaurer une frontière étanche. Il faut que cessent ces horribles humiliations aux check-points, les exactions de nos soldats. Maintenant certains se livrent à des pillages, emportent chez les gens de l'argent, des bijoux. Notre armée perd sa moralité.

Beaucoup, en Israël, craignent qu'un retrait unilatéral ne soit perçu par les Palestiniens comme une victoire politique, un encouragement au terrorisme...

Peut-être, mais sans retrait on se mord la queue. L'occupation engendre le terrorisme, qui suscite la répression, qui fabrique encore plus de candidats aux attentats-suicides ! C'est un processus régressif pur. Je ne suis absolument pas pacifiste. Mais nous sommes en train de reconquérir militairement les territoires palestiniens, sans assumer cet état de fait. Tout cela est dépourvu de vision.

Justement, comment comprenez-vous le fait que tant de jeunes soient prêts à se suicider ?

Leur désespoir est incommensurable. Les jeunes qui ne connaissent d'Israël que ses barrages, ses soldats et ses colons se disent que cette vie ne vaut pas la peine d'être vécue. Se greffent là-dessus l'aspect religieux, déterminant.

Mais récemment des attentats-suicides ont été perpétrés par des membres d'organisations laïques, le Fatah et le FPLP...

C'est ahurissant. Nous assistons peut-être à un nouveau chapitre dans l'histoire des luttes de libération. D'où cela vient-il ? Et quelle est notre part de responsabilité ? Cette jeune fille de 17 ans, qui s'est fait exploser, avait 2 ans quand la première Intifada a éclaté (en 1987). Elle est d'une génération perdue. Maintenant, il faudra au moins une génération pour qu'une paix véritable s'instaure. Mais la condition, c'est que les Palestiniens aient leur Etat. Sans Etat, ils ne sortiront pas du stade du terrorisme. Plus tard, ensemble, Israéliens et Palestiniens pourront entreprendre une démarche de vérité et de réconciliation, comme en Afrique du Sud.

Propos recueillis par
Sylvain Cypel

Elus démocrates et républicains se divisent sur la politique de l'administration Bush

« Il est temps d'aller de l'avant », estime le chef de la diplomatie américaine, Colin Powell, pour qui Yasser Arafat reste un interlocuteur à part entière

estiment que M. Arafat, après avoir feint de se ranger du côté des Etats-Unis au lendemain du 11 septembre, s'est révélé pour ce qu'il est, allié ou prisonnier du terrorisme islamiste.

Participant successivement aux journaux du matin de cinq chaînes de télévision, mardi 2 avril, le secrétaire d'Etat, Colin Powell, a répondu que les attentats-suicides « sont condamnés par les dirigeants palestiniens à tous les niveaux ». En outre, a ajouté M. Powell, « le président Arafat est à la tête de l'Autorité palestinienne, organisation que nous [les Etats-Unis] avons aidé à créer », et « il est perçu comme le chef du peuple palestinien ». Dernier argument : M. Arafat a participé aux discussions ayant abouti à mettre au point les propositions Tenet et Mitchell. La situation du dirigeant palestinien n'est donc pas comparable à celle des talibans, qui avaient fait de l'Afghanistan un sanctuaire et une base d'opérations pour l'organisation terroriste Al-Qaïda, dont ils partageaient les conceptions et les objectifs.

Mais alors, pourquoi permettre à M. Sharon d'agir comme il le fait contre M. Arafat et contre l'Autorité palestinienne ? Le secrétaire d'Etat a nié que les dirigeants améri-

cains aient donné leur accord, le 28 mars, au retour des forces israéliennes en Cisjordanie. « Les deux côtés sont perdants, aujourd'hui, et il est temps de trouver un moyen d'aller de l'avant. Nous y travaillons dur », a affirmé M. Powell. Interrogé sur les propos de M. Sharon, invitant qui le voudrait à venir chercher M. Arafat, mais sans espoir de retour, le secrétaire d'Etat a répondu que tant qu'il ne décide pas lui-même de partir, « nous devons travailler



avec [le dirigeant palestinien] là où il est, c'est-à-dire à Ramallah ». Il a précisé que M. Arafat n'est pas confiné « dans une pièce » et qu'il a « la possibilité de communiquer ». Il a répété, aussi, que les Israéliens « essaient de détruire l'infrastructure du terrorisme » et qu'ils ne devraient pas rester plus de « deux semaines » en Cisjordanie.

Tout en assurant qu'il est engagé dans « le processus », M. Powell a écarté l'idée de se rendre dans la

région, deux semaines après le vice-président, Richard Cheney. Les « clintoniens », dont l'ancienne secrétaire d'Etat, Madeleine Albright, estiment que l'administration Bush a sa part de responsabilité dans la situation actuelle pour ne pas s'être impliquée autant que l'équipe précédente. Cette critique est partagée par les sénateurs démocrates Joseph Biden et Joseph Lieberman, mais aussi par le républicain Arlin Specter, alors qu'un démocrate comme Russell Feingold estime, au contraire, que M. Bush fait exactement ce qu'il doit faire.

Autant que sur le conflit israélo-palestinien, le débat porte sur le risque d'une vague de terrorisme, dont l'arme principale serait les attentats-suicides et le principal soutien l'Iran, et qui déborderait de la région. Le secrétaire à la défense, Donald Rumsfeld, a réaffirmé mardi que, chassé d'Afghanistan, Al-Qaïda avait trouvé « un sanctuaire » en Iran. Il y a deux semaines, le directeur de la CIA, George Tenet, avait évoqué, devant une commission du Sénat, la possibilité que le terrorisme proche-oriental prenne pour cible les Etats-Unis et les citoyens américains.

Patrick Jarreau

Hubert Védrine demande aux Américains de « s'impliquer davantage »

LA RÉPRESSION israélienne « crée chaque jour des milliers de nouveaux candidats pour des attentats-suicides » dans les territoires palestiniens, a déclaré Hubert Védrine, ministre des affaires étrangères dans un entretien diffusé, mardi, par la BBC (télévision). « Naturellement, je pense que le gouvernement israélien a le devoir de combattre le terrorisme, mais je pense que combattre le terrorisme par la seule répression ne fera pas disparaître », a souligné le chef de la diplomatie française. « Cela revient à essayer de vider l'océan à l'aide d'une bouteille : ils n'y arriveront pas », a-t-il précisé souhaitant par ailleurs voir « les Américains s'impliquer davantage au Proche-Orient non seulement en essayant de chercher une impossible sécurité préalable aux négociations, mais (en cherchant) les deux » en même temps.

Les ministres des affaires étrangères de l'Union européenne (UE) s'efforcent de convoquer, mercredi 3 avril à Bruxelles, une réunion d'urgence consacrée au conflit israélo-palestinien. Les ministres devraient discuter des moyens d'appliquer la résolution 1402 du Conseil de sécurité des Nations unies qui appelle à un cessez-le-feu immédiat et à un retrait d'Israël des territoires occupés. La dernière réunion d'urgence de l'UE remonte aux attentats du 11 septembre 2001 contre les Etats-Unis.

Les ministres des affaires étrangères de la Ligue arabe devaient, eux aussi, se réunir mercredi ou jeudi au Caire pour examiner « les mesures à prendre face à l'agression israélienne ». Dix-sept personnes, dont huit policiers, ont été blessées, mardi, dans de violents affrontements entre des manifestants et des policiers

au Caire, tandis que des milliers d'Egyptiens ont à nouveau manifesté contre Israël. D'autres manifestations se sont déroulées dans de nombreux pays arabes et au Maroc.

Javier Solana, haut représentant pour la politique étrangère et de sécurité commune de l'Union européenne, a estimé, mardi, qu'il était probablement temps qu'Ariel Sharon et Yasser Arafat laissent la place à une nouvelle génération de dirigeants. Tous deux « ont vécu trop longtemps ce conflit », a déclaré l'ancien diplomate espagnol, ajoutant : « Je ne leur veux pas de mal, mais il ne me semblerait pas mauvais qu'ils permettent à d'autres de s'attaquer à ce conflit. »

Les Etats-Unis ont donné leur accord pour que les familles des diplomates qui souhaiteraient quitter Israël pour des raisons de sécurité soient autorisées à le faire. – (AFP, Reuters.)

Les « pacifistes » de Ramallah, une galaxie internationale

Issus de la mouvance de Gênes et autres ONG, ils sont partis en missions civiles de protection

ILS MANIFESTENT à Bethléem ou Ramallah devant les hôpitaux ou les check-points, alertent la presse, jouent le rôle de bouclier humain auprès de Yasser Arafat dans son quartier général cerné par l'armée israélienne. Ces « pacifistes », comme on les nomme là-bas, sont loin d'être des innocents. Et pour cause : une partie de la mouvance de Gênes s'est déplacée à Ramallah. « C'est fou. Quand je regarde les images télé, je reconnais tout le monde », remarque Christophe Aguiton, à l'instar de la plupart des observateurs de cette mouvance.

Si José Bové est de retour en France, Luca Casarini, figure des manifestations de Gênes en juin, ou Raffaella Bolini, l'une des animatrices du mouvement Arci en Italie, également très active à Gênes, sont toujours en Cisjordanie. Et, parmi les trente-deux « internationaux » retranchés au quartier général du président de l'Autorité palestinienne, Yasser Arafat, on trouve Mario Lill, l'un des principaux animateurs du Mouvement des paysans sans terre brésilien et l'une des vedettes de Porto Alegre, ou Paul Nicholson, un Britannique, installé depuis l'enfance en Espagne, qui anime une partie du mouvement antimondialisation paysan basque.

En France, les comités Palestine poussent comme champignons. Des listes d'attente sans fin font désormais patienter les candidats aux missions civiles de protection. L'affaire démarre en juin. A l'époque, une délégation composée de José Bové pour la Confédération paysanne, de Jean-Baptiste Eyraud (Droit au logement), de Jean-Claude Amara (Droits devant !), de Malika Zediri (association de chômeurs Apeis), d'Evelyne Sire-Marini, présidente du Syndicat de la magistrature, de Marcel Francis



Un groupe de « pacifistes », membres d'organisations non gouvernementales, à Ramallah, mardi 2 avril, ville contrôlée par l'armée israélienne. Appartenant, entre autres, à la mouvance de Gênes, ils ont constaté que « les Etats ne faisaient rien (et) que c'était à la société d'intervenir ».

Kahn, médecin engagé de longue date dans le soutien aux Palestiniens, est invitée par le Comité contre la torture à visiter les territoires. « Une fois là-bas, on s'est dit que les Etats ne faisaient rien, que c'était donc à la société d'intervenir pour exiger de l'ONU une force d'intervention », explique Annie Pourre, membre de la Campagne civile internationale pour la protection du peuple palestinien (CCIPP).

Le programme est lancé avec le soutien de l'association France-Palestine : tous les huit jours, une trentaine de personnes gagnent – moyennant 570 euros – la Cisjorda-

nie et Gaza, après avoir signé une charte d'engagements ; le postulant doit « rester en permanence solidaire de son groupe », « garder en toute circonstance son self-control », « ne commettre aucune action qui pourrait mettre la population locale en danger ».

Parallèlement, des initiatives similaires se montent en Suisse, en Belgique, en Grèce, en Espagne et en Italie, où le mouvement s'emballe littéralement sous la poussée des jeunes des centres sociaux. Aux Etats-Unis, le réseau des « Rabins pour la Paix » envoie de jeunes Américains sur des projets

identiques. A Noël, les missions de plusieurs pays convergent pour protéger les agriculteurs palestiniens durant la cueillette des olives. Pas moins de huit cents « internationaux » se retrouvent sur place à cette occasion. « Aujourd'hui, c'est la onzième mission qui est là-bas », explique-t-on au CCIPP, qui, en huit mois, a déjà envoyé 400 Français dans les territoires. Depuis Noël, tous les réseaux, organisations, collectifs, syndicats engagés dans le mouvement antimondialisation et expédient des militants, aux profils les plus variés.

Attac, jusqu'à présent un peu en retrait, a décidé, mardi 2 avril, au vu des événements, de se joindre au mouvement. C'est ainsi que, parmi les 26 Français recensés le 2 avril au QG d'Arafat, on trouve aujourd'hui une consultante en marketing, un professeur d'histoire du Pas-de-Calais, un couple d'instituteurs d'Aubagne, un libraire anar lyonnais.

Caroline Monnot



Le colonel Théoneste Bagosora est jugé devant le Tribunal pénal pour le Rwanda

Avec trois autres officiers, l'ancien chef de l'armée est accusé d'avoir organisé le génocide



LE PROCÈS
DU PRÉSUMÉ
« HOMME
DE L'APOCALYPSE »

ARUSHA (Tanzanie)
de notre envoyé spécial

Dans le box des accusés de la troisième chambre du Tribunal pénal international pour le Rwanda (TPIR) à Arusha, en Tanzanie, ils auraient dû être quatre, mardi 2 avril, pour l'ouverture d'un procès historique. Mais, à 9 h 30, quand les juges entrent dans la salle d'audience, aucun des prévenus du « procès des militaires » ne répond à l'appel. Le colonel Théoneste Bagosora, le brigadier général Gratien Kabiligi, le major Aloys Ntabakuze et le lieutenant-colonel Anatole Nsengiyumva, anciens hauts responsables de l'armée rwandaise sur lesquels pèsent dix à douze chefs d'accusation dont « l'entente en vue de commettre le génocide », ont préféré rester dans leur cellule, au centre de détention des Nations unies, à moins de 5 kilomètres du Tribunal, et « donner mandat » à leurs avocats pour les représenter.

« Pour mon client, ce n'est pas un boycott », précise M^r Raphaël Constant, l'avocat français de Théoneste Bagosora, mais une façon de protester, par son absence, contre les conditions dans lesquelles son procès s'ouvre. S'agit-il, comme

l'avancent chacun à leur tour les avocats de la défense, de contester les règles de procédure spéciales du procès, qui limitent l'accès des avocats au dossier de l'accusation ? Est-ce une façon de sanctionner des retards difficilement explicables du tribunal dans la transmission et la traduction de certaines pièces ? Ou, inversement, cette absence est-elle une manœuvre dilatoire des accusés ?

« UNE ATTITUDE MÉPRISANTE »

Sous l'éclairage cru de la salle d'audience, dont les murs ne sont percés que de minuscules lucarnes, commence en vase clos une matinée « de ping-pong », selon M^r Constant, entre l'accusation et la défense. Elle ne suffira pas à donner la réponse.

Dans la galerie du public, derrière les vitres à l'épreuve des balles, chaque siège, fait exceptionnel au TPIR, est occupé. Des curieux, des journalistes, des observateurs, une poignée de Rwandais, venus pour un procès phare dont les prémices tournent à la bataille de prétoire. « Rien ne les autorise à ne pas se présenter devant la Cour, tonne le procureur Chile Eboe-Osuiji. C'est une attitude méprisante. Ils devraient être amenés devant la Cour par tous les moyens. » Le président de la chambre, le juge George Lloyd Williams, écarte l'hypothèse de la contrainte : « Il est dans l'intérêt de

la justice qu'ils soient présents, mais s'ils ont choisi de ne pas se présenter, nous n'avons pas le sentiment qu'il serait approprié de les faire venir par la force. »

Comme ses trois coaccusés, le colonel Théoneste Bagosora poura donc rester dans sa cellule tant qu'il le jugera nécessaire, même si, selon son avocat, il attend depuis son arrestation, il y a « six ans et un mois », l'occasion de « se défendre d'accusations fondées sur des on-dit ». L'ancien chef de cabinet du ministère, 61 ans, est accusé d'avoir dirigé en sous-main l'accomplissement du génocide, avec l'appui de ses trois coaccusés.

Le brigadier général Gratien Kabiligi, 51 ans, chef des opérations militaires, commandait l'armée rwandaise sur le terrain, pendant le génocide. Selon l'acte d'accusation, le major Aloys Ntabakuze, 48 ans, chef du bataillon des paras-commandos, aurait ordonné à ses hommes de « venger la mort du président Habyarimana en tuant des Tutsis ». Enfin, le lieutenant-colonel Anatole Nsengiyumva, 52 ans, ancien responsable du renseignement militaire, commandait, dans le nord du pays, l'armée et les miliciens Interahamwe, principaux exécutants des massacres. Il est accusé d'avoir, notamment, ordonné que soient dressés des « listes de Tutsis à exterminer ».

Le procès, même en leur absen-

ce, va-t-il commencer ? En début d'après-midi, la Cour rejette la demande de report formulée par la défense. Carla Del Ponte, la procureure générale, habituellement accaparée par la juridiction jumelle de La Haye, est arrivée à l'aube à Arusha. Dans la petite ville du nord de la Tanzanie, simple carrefour poussiéreux où le TPIR s'est posé comme un ovni, chacune de ses apparitions au compte-gouttes fait l'événement.

L'« ÉCHEVEAU DE L'ENTENTE »

Carla Del Ponte entame la présentation d'une déclaration liminaire ouvrant formellement le procès, puis cède la parole au procureur Chile Eboe-Osuiji. Dans un style flamboyant, où se mêlent références historiques et citations de Shakespeare, celui-ci développe les grandes lignes de l'accusation, dont l'objet sera de démontrer l'existence d'un « écheveau de l'entente », tissé entre la hiérarchie militaire, dont Théoneste Bagosora est l'une des figures éminentes, des groupes de miliciens Interahamwe, et des milieux extrémistes hutus.

Le procureur ose un parallèle glissant : « Bagosora n'était pas Hitler. Il n'avait pas besoin d'être Hitler pour être la figure de proue du génocide rwandais. » La première session du procès prendra fin le 9 avril.

Jean-Philippe Rémy

En jugeant le « diable », le tribunal d'Arusha joue sa crédibilité

« JE SAIS que Dieu existe parce que j'ai rencontré le diable ». C'est en ces termes que le général canadien Roméo Dallaire, commandant des casques bleus au Rwanda pendant le génocide, avait évoqué, le 16 décembre 1998, dans son témoignage devant le tribunal d'Arusha, le colonel Théoneste Bagosora. Quatre ans plus tard, l'ancien chef de l'armée rwandaise est au Tribunal pénal pour le Rwanda (TPIR) ce que Slobodan Milosevic est à l'autre instance *ad hoc* de la justice internationale, le tribunal de La Haye, chargé de poursuivre les criminels de guerre dans l'ex-Yougoslavie : l'épreuve de sa crédibilité. Entouré de scandales depuis le début de son fonctionnement, accusé d'impéritie, voire de partialité, le tribunal d'Arusha doit juger le « diable » en toute équité, conformément à son mandat.

Au regard du passé, on mesure l'ampleur de la tâche. Créé par une résolution de l'ONU en novembre 1994, l'année du génocide au Rwanda qui fit près d'un million de victimes, le tribunal d'Arusha n'a entamé son premier procès qu'en septembre 1996. A ce jour, en cinq ans et demi, seulement neuf procès y ont été menés à terme, dix-sept procédures restant pendantes. Dans la prison de l'ONU à Arusha, 57 prévenus attendent d'être jugés. Et 136 mandats d'arrêt internationaux ont déjà été lancés contre d'autres présumés acteurs ou commanditaires du génocide par la procureure générale du TPIR, Carla Del Ponte.

Dès février 1997, le TPIR a été sévèrement critiqué par le chef des services de surveillance interne

de l'ONU. L'Allemand Karl Paschke constate alors un « grand nombre d'anomalies et de carences ». Depuis, le contrat de l'ancien procureur général adjoint n'a pas été renouvelé et de nombreux autres employés ont été démis de leurs fonctions, dont deux enquêteurs ayant travaillé pour le TPIR sous de fausses identités pour effacer les traces du « crime des crimes » dans lequel ils sont soupçonnés d'avoir eux-mêmes trempés... Des avocats de la défense ont été accusés de partager leurs honoraires avec leurs clients, présumés « génocidaires ». Le parquet a versé 30 000 dollars à un « repent », qui a livré un témoignage accablant.

« INACCEPTABLES » PRESSIONS

Qui plus est, depuis le début, les relations entre le tribunal d'Arusha et le régime post-génocidaire au Rwanda sont empreintes d'ambivalence. Considéré comme *amicus curiae*, « ami de la cour », le nouveau pouvoir à Kigali fait en même temps figure d'accusé pour des « crimes de guerre » qu'il aurait commis dans les mois ayant suivi le génocide des Tutsis. Actuellement, la principale association des rescapés des massacres organisés, Ibuka (« Souviens-toi »), ne collabore plus avec le TPIR, à qui elle reproche de « se moquer des témoins et de ne pas s'occuper de leur protection ». De leur côté, des avocats de la défense et plusieurs ONG accusent les autorités rwandaises d'intimider, voire d'éliminer, des témoins à décharge. Or Carla Del Ponte vient d'affirmer, à la fois, qu'elle compte ouvrir

la première poursuite contre des soldats du nouveau régime avant la fin de l'année et qu'elle veut transférer « avant l'automne » certains cas, instruits par le TPIR, au Rwanda, où près de 120 000 présumés « génocidaires » croupissent dans des prisons, en attendant un jugement dont rien ne garantit qu'il sera serein.

Ce mercredi 3 avril, Carla Del Ponte doit s'entretenir avec l'ambassadeur itinérant des Etats-Unis pour les questions relatives aux crimes de guerre, Pierre-Richard Prosper. Le 29 avril devant une commission du Congrès américain, celui-ci a pourfendu la « mauvaise gestion » et les « graves dysfonctionnements » des deux tribunaux internationaux existants. Hostile à la justice internationale naissante, Washington veut que La Haye et Arusha clôturent leurs activités, au plus tard, en 2008. Le Conseil de l'Europe a qualifié d'« inacceptables » ces pressions.

Dans ce contexte, le colonel Bagosora sera-t-il un « diable » utile, capable d'asseoir la légitimité du TPIR ? Ce n'est pas sûr. Détenue depuis janvier 1997 à Arusha, il devait comparaître, dès mars 1998, comme protagoniste d'une « conspiration nationale » que le parquet n'a pas été en mesure d'étayer, preuves à l'appui. Or, si le « procès des militaires » devait s'achever par la condamnation de nouveaux exécutants, fussent-ils de premier ordre, le génocide africain resterait toujours sans « cerveau », huit ans après avoir été commis.

Stephen Smith

Les Américains confirment détenir Abou Zoubeïda, d'Al-Qaïda

Financier du réseau de Ben Laden, il était aussi chargé du recrutement des combattants

ISLAMABAD

de notre envoyée spéciale

L'arrestation d'Abou Zoubeïda, confirmée mardi 2 avril par Washington, est la plus importante opérée depuis le début de la guerre en Afghanistan parmi les responsables d'Al-Qaïda. Policiers américains et pakistanais en sont sûrs : l'intéressé, qui est le financier palestinien d'Al-Qaïda, figure parmi la vingtaine de ressortissants arabes arrêtés lors de plusieurs opérations, la semaine dernière, dans les villes de Faisalabad et de Lahore (Pendjab pakistanais). Visiblement satisfait, le secrétaire américain à la défense, Donald Rumsfeld, a refusé de préci-

ser, « pour des raisons de sécurité », le lieu de détention de ce « très haut responsable d'Al-Qaïda ».

Le captif a été blessé lors de son arrestation au Pendjab pakistanais, où il était arrivé récemment après être resté assez longtemps à Peshawar (province du Nord-Ouest), près de la frontière afghane. Ses aveux seraient de haute importance, car Abou Zoubeïda organisait les filières d'entrée et de sortie d'Afghanistan. « Sur les cinq dernières années, il sait tout des allées et venues des militants d'Al-Qaïda », affirme un expert. Il était en charge du « bureau des services », c'est-à-dire du recrutement des combattants du réseau d'Oussama Ben Laden.

LIENS CACHEMIRIS

Agé d'environ 36 ans, né en Arabie saoudite, bien que sa famille soit originaire de Gaza, Abou Zoubeïda était membre d'Al-Gamaa Al-Islamiya (mouvement islamiste égyptien). Sous son vrai nom, Zain Al-Abidin Mohammad Husain, il avait obtenu une carte de réfugié du Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR), il y a quatre ou cinq ans. Au Pakistan, Abou Zoubeïda est recherché pour son éventuelle

implication dans l'attentat contre l'ambassade d'Egypte, en 1995, à Islamabad.

Les autorités pakistanaises ont remis les étrangers interpellés la semaine précédente aux policiers américains, qui les auraient déjà transférés sur une base américaine. Opérés à la fois par les agents du FBI, à l'origine du coup de filet, et la police pakistanaise, les arrestations de Lahore et de Faisalabad illustrent les liens des groupes islamistes extrémistes pakistanais (dont certains combattent au Cachemire) avec les talibans et militants d'Al-Qaïda. Ces liens ne sont pas nouveaux puisque les groupes cachemiris (Harakat Al-Moudjahidin, Jaish-e-Mohammad ou Lashkar-e-Taiba, tous trois interdits par le président pakistanais, Pervez Moucharraf, le 12 janvier) ont entraîné leurs militants en Afghanistan.

Selon des sources proches de ces milieux islamistes, les militants cachemiris continuent de bénéficier de la complicité d'agents des services de renseignement pakistanais (ISI). Ils viennent à la frontière afghane, dans les zones tribales, pour prendre en charge les militants échappés d'Afghanistan et leur trouver des refuges au Pakis-

tan, notamment au Cachemire. « La plupart ne resteront pas au Pakistan, ni ne combattront au Cachemire indien, affirme ces sources. C'est juste une étape avant de gagner l'Europe ou les Etats-Unis. »

Les extrémistes pakistanais et les militants d'Al-Qaïda sont aujourd'hui liés « par leur haine de l'Amérique », affirme, à Peshawar, le général (en retraite) Anouar Sher, qui a travaillé avec les combattants islamistes au temps du Djihad contre l'Union soviétique. « Ils ont le même ennemi et les mêmes objectifs », dit-il, en précisant que « le général Moucharraf est aussi une cible, car il a soutenu la campagne américaine et il lutte contre l'extrémisme islamiste ». Ces groupes pourraient être impliqués dans l'assassinat du journaliste américain du *Wall Street Journal*, Daniel Pearl, comme dans l'attentat contre le temple protestant du quartier diplomatique d'Islamabad (5 morts, le 17 mars). « Pour venger leurs amis tués en Afghanistan, ils ont recruté des bombes humaines », ajoute une autre source, notant que « les civils sont des cibles faciles ».

Françoise Chipaux

Algérie : vingt et un militaires assassinés

ALGER. Vingt et un militaires ont été assassinés, mardi 2 avril, par un groupe armé dans la région de Saïda, à 430 km au sud-ouest d'Alger. Les victimes ont été abattues lors d'une embuscade, alors qu'elles effectuaient un ratissage dans une zone montagneuse où opère le Groupe islamique armé (GIA) qui rejette la politique de réconciliation nationale du président Abdelaziz Bouteflika.

Cet attentat intervient alors qu'a été connu le 31 mars le nom du successeur d'Antar Zouabri, le chef du GIA abattu le 8 février par les forces de sécurité à Boufarik (35 km au sud d'Alger). Rachid Abou Tourab, désigné « émir » (chef) national du GIA, avait affirmé dans un communiqué publié par le quotidien *Al-Fadjr* qu'il s'engageait à poursuivre la ligne violente d'Antar Zouabri et des autres chefs du GIA, jusqu'à l'établissement d'un Etat islamique en Algérie. - (AFP.)

Première visite du président pakistanais en Afghanistan

KABOUL. Le général Pervez Moucharraf (à droite sur la photo) a assuré de son plein soutien l'administration intérimaire afghane dirigée par Hamid Karzaï, mardi 2 avril, lors de son premier déplacement en Afghanistan. « Notre projet, c'est son projet », a déclaré le président pakistanais, assis à côté de M. Karzaï, qu'il a qualifié plusieurs fois de « frère » lors d'une conférence de presse commune. « Le Pakistan n'a qu'un objectif, aider l'Afghanistan », a ajouté



SUZANNE PLUNKETT / AP

M. Moucharraf, dont le pays avait été l'un des plus fidèles soutiens du régime taliban, avant les attentats du 11 septembre 2001 et la volte-face imposée à la diplomatie pakistanaise par le général-président.

M. Moucharraf, désormais engagé aux côtés des Etats-Unis, et M. Karzaï ont affiché leur volonté de coopérer pour éradiquer « les sanctuaires terroristes » de part et d'autre de leur frontière. Le président afghan a assuré que la visite de M. Moucharraf allait « encore renforcer les liens fraternels entre les deux pays ». Son homologue pakistanais a remis un chèque de 10 millions de dollars (près de 11 millions d'euros) aux autorités intérimaires de Kaboul. - (AFP, Reuters.)

DÉPÊCHES

■ **PORTUGAL : vainqueur des élections législatives du 17 mars**, Jose Manuel Durão Barroso, chef du Parti social-démocrate, a présenté, mardi 2 avril, au président portugais, Jorge Sampaio, un gouvernement de coalition avec le petit Parti populaire, représentant la droite conservatrice et nationale. Manuela Ferreira Leite, ancienne secrétaire au Budget et surnommée la « dame de fer », a été nommée ministre des finances et devient le numéro deux de ce gouvernement. Paulo Portas, le jeune dirigeant du Parti populaire, a obtenu le poste de ministre d'Etat chargé de la défense. Durão Barroso a annoncé que son prochain gouvernement entrerait en fonctions samedi. - (AFP, Reuters.)

■ **PAYS-BAS : le procès de la catastrophe d'Enschede** (22 morts et 900 blessés) dans l'est du pays, en mai 2000, s'est soldé par un verdict clémente. Les deux directeurs de la fabrique de feux d'artifice Fireworks, qui avait explosé, sont sortis libres du tribunal qui n'a pas retenu contre eux la charge d'homicide. Ils ont toutefois été condamnés à de lourdes amendes. Refusant de suivre le ministère public, qui avait réclamé des peines de prison ferme, le juge a préféré incriminer l'administration et les pompiers, dont les contrôles furent défaillants. Un suspect doit encore être jugé. C'est lui qui aurait allumé le brasier qui devait aussi détruire quatre cents habitations. - (Corresp.)

■ **VATICAN : une opération du pape au genou droit**, atteint par une arthrose qui l'a handicapé pendant les célébrations de Pâques, est exclue (Le Monde du mardi 2 avril). « Cette éventualité n'a jamais été prise en considération », a déclaré Joaquim Navarro-Valls, porte-parole, mardi. Ajoutant : « Les informations concernant une hospitalisation dans une clinique de Rome pour subir un examen par résonance magnétique sont dénuées de tout fondement ». Le *Messagero* avait annoncé, dimanche 31 mars, que Jean Paul II devait subir une intervention dans un délai assez court à la polyclinique Saint-Charles, proche du Vatican. - (AFP, Reuters.)

■ **TUNISIE : le Parlement a adopté**, mardi 2 avril, le projet gouvernemental de réforme constitutionnelle, visant à permettre au président Zine Ben Ali de se maintenir au pouvoir après 2004. Un référendum pour entériner ce changement devrait avoir lieu dans les derniers jours de mai ou au début de juin. - (Reuters.)

■ **INDE : les violences intercommunautaires** continuent dans l'Etat du Gujarat, à la veille du déplacement prévu jeudi 4 avril du premier ministre indien Atal Behari Vajpayee dans cette région d'Ahmedabad, où il ne se passe pas un jour sans que des civils, principalement des musulmans, soient attaqués. Mercredi, ce sont cinq musulmans qui ont été brûlés vifs près d'Ahmedabad. Au total, plus de 800 personnes, en majorité musulmanes, ont été tuées dans le déchaînement de violences qui ont suivi, au Gujarat, le massacre de 58 pèlerins et militants hindous dans un train le 27 février. - (AFP.)

Moscou offusqué par les programmes en tchétchène d'une radio américaine

MOSCOU. Le ministère russe des affaires étrangères a remis, mardi 2 avril, une note officielle à l'ambassade des Etats-Unis à Moscou pour protester contre la prochaine émission de programmes en tchétchène (et dans d'autres langues caucasiennes) par Radio Free Europe/Radio Liberty (RFE/RL), une station de radio financée par le Congrès américain.

« Ce geste n'est pas conforme à la lutte commune contre le terrorisme, à l'esprit de partenariat qui se met en place entre la Russie et les Etats-Unis », indique la note de protestation du ministère russe. Le département d'Etat américain a aussitôt réfuté les accusations russes. « C'est un service de nouvelles et d'information », a rappelé le porte-parole adjoint du département d'Etat, Philip Reeker, soulignant que la station n'était pas une arme du ministère américain des affaires étrangères mais était gérée par un organisme indépendant. - (AFP.)

Préparation Sciences Po.

01 42 24 10 72

L'Europe demande une accélération de la réforme des régimes de retraites

Au sommet de Barcelone, en mars, les Quinze ont souhaité que l'âge moyen effectif de cessation de l'activité professionnelle soit retardé, dans les pays de l'Union, de cinq ans d'ici à 2010. Un dossier sensible sur lequel la France s'est trouvée en difficulté

BRUXELLES

de notre bureau européen

En France, on est tombé des nues. Lorsque les Quinze ont déclaré, le 16 mars, dans les conclusions du sommet de Barcelone, qu'« il faudrait chercher d'ici à 2010 à augmenter progressivement d'environ cinq ans l'âge moyen effectif auquel cesse, dans l'Union européenne, l'activité professionnelle », le centriste François Bayrou est immédiatement monté au créneau : « Jacques Chirac et Lionel Jospin, tous les deux, ont signé une décision capitale sur l'allongement de la durée de cotisation pour les retraites d'ici à 2010 en Europe. Qui en a débattu ? Qui en a dit un mot ? Quel citoyen, quel député, quel parlementaire a été invité à la préparation de cette décision capitale ? Personne. »

Sur la forme, l'Europe s'empare subrepticement du dossier des retraites, les Quinze ayant aussi demandé à Barcelone « que la réforme des régimes des retraites soit accélérée en vue de garantir tant leur viabilité financière que la réalisation de leurs objectifs au niveau social ». La Commission et le conseil remettent un rapport conjoint sur le sujet dans un an. Ce glissement se

fait sans vrai débat. « Ce n'est pas un sujet qui a fait l'objet d'une méditation collective. A ma connaissance, il n'y a pas eu de document de synthèse mettant en évidence pourquoi il s'agissait d'un sujet d'intérêt collectif », commente un diplomate à Bruxelles.

ARME À DOUBLE TRANCHANT

Officiellement, bien sûr, les conclusions d'un conseil comme celui de Barcelone ne sont pas contraignantes. De multiples recommandations sont, par le passé, restées lettre morte. Mais les choses évoluent. Ces communiqués font de plus en plus l'objet d'après négociations, les chefs d'Etat et de gouvernement voulant montrer la direction que doit prendre l'Europe. « C'est une arme à double tranchant. Plus les conclusions du conseil deviennent spécifiques, plus la Commission peut revenir, plus tard, en disant : "Vous avez choisi d'être précis, maintenant, nous vous forçons à tenir vos engagements" », explique le porte-parole de la commissaire aux affaires sociales, Anna Diamantopoulou.

Sur le fond, le Conseil européen n'a pas, contrairement à ce qu'a dit M. Bayrou, parlé officiellement d'al-

LES RETRAITES DANS LES PRINCIPAUX PAYS EUROPÉENS

Pays	Age légal		Age réel		Taux d'emploi des travailleurs âgés* (en %)	
	H	F	H	F	2000	2001
Allemagne	65	63	60	60	37,3**	-
Autriche	65	60	60 à 61,5	55 à 56,5	28,8	29,2**
Belgique	65	62	57,4	57,4	26,3	-
Danemark	65 à 67	65 à 67	60 à 65	60 à 65	55,7	-
Espagne	65	65	63	63	36,8	38,4**
France	60	60	58,5	56,5	30,3	-
Grande-Bretagne	65	60	-	-	50,8	51,9**
Grèce	65	65	59,7	57,5	38,6	-
Italie	65	60	60,6	57,2	27,7	27,8**
Pays-Bas	65	65	-	-	38,1	-
Portugal	65	65	-	-	51	50,3**
Suède	65	65	60	55,7	64,7	66**

Source : AFP, Eurostat * total de la population masculine et féminine âgée de 55 à 64 ans ; ** estimations

longer la durée des cotisations ou de repousser l'âge légal de la retraite. Il demande avant tout de réduire le nombre des préretraites, dans le

cadre de la stratégie arrêtée à Lisbonne en 1999, qui vise à atteindre un taux d'emploi des 15-64 ans de 70 % dans l'Union européenne. Il

n'empêche : quand on veut retarder de cinq ans le départ en retraite, alors que la moyenne européenne est de 58 ans, on arrive à un départ moyen de 63 ans. L'objectif chiffré semble peu compatible avec la retraite à 60 ans. La France s'est donc trouvée en difficulté sur ce sujet, tous ses partenaires ayant décidé de repousser, au moins pour les hommes, l'âge de la retraite à 65 ans.

CONTORSIONS FRANÇAISES

Jacques Chirac et Lionel Jospin ont cherché à atténuer le projet de conclusion de la présidence espagnole qui demandait « de chercher d'ici à 2010 à faire passer progressivement l'âge moyen effectif de la retraite, qui est actuellement de 58 ans, à 65 ans » et se sont livrés à des contorsions en conférence de presse. « Jamais la présidence ne s'est fixé pour objectif de faire passer l'âge de la retraite de 58 à 65 ans, s'est défendu Jacques Chirac. Mais (...) telle qu'elle s'était exprimée, j'étais persuadé que certains seraient tentés d'en tirer cette conclusion. Et, lorsque nous sommes intervenus, le premier ministre et moi, sur ce point, c'est précisément parce que nous avions le sentiment que cela pouvait être interprété comme cela. »

Lionel Jospin précisait, quant à lui, que, « pour nous, l'âge légal de la retraite est de 60 ans ». « Quand on parle de relever l'âge moyen de cessation d'activité, ce n'est pas tellement pour les gens au-dessus de 60 ans, mais cela peut être aussi pour des gens à 50 ans ou à 52 ans dont nous souhaitons, au contraire, qu'ils puissent, comme ils le souhaitent eux-mêmes, travailler plus longtemps. »

A Bruxelles, on se veut pragmatique : « La Commission n'a pas le droit de se mêler de l'âge légal de la retraite. Mais ce qui nous intéresse,

c'est le profil économique du marché du travail. C'est pour cela que la Commission vise à changer radicalement l'âge de départ effectif du marché du travail, qui, dans certains pays, dépasse de peu les 50 ans », explique-t-on à la Commission.

Alors que les ministres des affaires sociales sont traditionnellement incapables d'aboutir à un accord – les pays libéraux ou à bonne qualité de dialogue social, comme la Scandinavie et l'Allemagne, ne veulent pas entendre parler de Bruxelles sur ce sujet –, ce sont les ministres des finances qui forcent le dossier à avancer : au nom du respect du pacte de stabilité et de croissance qui encadre les finances des pays de la zone euro et se transforme en une arme à tout réformer. « Un Etat membre qui n'a pas mis en ordre le financement de ses retraites va se retrouver dépourvu lors du choc démographique de 2005-2008. Cela a des conséquences directes sur les finances publiques, soit parce que les déficits publics intègrent ceux des caisses de retraite de la Sécurité, soit parce que l'Etat gère en direct les retraites des fonctionnaires », poursuit ce diplomate.

Début 2002, les recommandations de la Commission et du conseil sur les programmes de stabilité budgétaire des Etats membres étaient truffées de satisfecit – pour la Grande-Bretagne – ou d'admonestations – pour la France, la Grèce, l'Espagne – sur l'évolution de la réforme des retraites. Le dossier reste très sensible : « Si on le transforme en une querelle idéologique, on risque de paralyser les Etats qui n'ont pas encore fait de réforme », commente un diplomate. Si on donne l'idée que « Bruxelles = fonds de pension », on ne fera pas progresser le débat. »

Arnaud Leparmentier

En Grèce, Costas Simitis relance une réorganisation interrompue en 2001

ATHÈNES

de notre correspondant

Le premier ministre socialiste, Costas Simitis, a relancé un projet de réforme des caisses de retraites qu'il avait dû suspendre au printemps 2001 sous la pression de la rue. Le déficit total des assurances sociales (retraites, santé et chômage) atteint, en 2001, plus de 3,8 milliards d'euros, soit 3,3 % du PIB, et la charge des retraites sur les caisses publiques devrait passer de 12 % du PIB à plus de 20 % en 2030. Selon les projections, la Grèce, en raison du vieillissement de la population, va faire face à un grave problème de nombre d'actifs par rapport à celui des retraités : de 2,1 actifs pour un retraité, le pays devrait atteindre 1,25 actif pour

1 retraité en 2040, si l'évolution démographique reste inchangée. Le ministre du travail, nommé à l'automne 2001, a réuni, au début du mois de mars, un premier tour de table rassemblant la puissante Confédération générale des travailleurs grecs (GSEE), la Fédération des fonctionnaires (Adedy), les trois fédérations patronales, les industriels, les représentants des PME et des commerçants. Le dialogue devrait se poursuivre avec les partis politiques et les dirigeants des multiples caisses de retraites.

Le projet a reçu le blanc-seing de la direction du Pasok, le Parti socialiste au pouvoir, et a été adopté en conseil des ministres. En en présentant les grandes lignes, M. Simitis a garanti le financement tripartite

(employés-salariés-Etat) du système, le maintien des cotisations et celui de la limite d'âge, 65 ans pour les deux sexes. La retraite pourra également être obtenue après 37 années de cotisations.

Le nouveau système ne sera applicable qu'à partir de 2008 en raison du délai nécessaire pour unifier les différentes caisses de retraites. La nouvelle Caisse unifiée rassemblera les salariés du privé affiliés à l'IKA (50 % des salariés), les fonctionnaires, les employés de banques et les employés des entreprises publiques. L'Adedy a déjà fait part de son opposition et annoncé un mouvement de protestation. Le ministre des finances, Nicos Christodoulakis, a annoncé l'octroi d'un montant de 9 mil-

liards d'euros à l'IKA, dont 1,2 milliard en 2003 pour « combler les emprunts, régler les contentieux entre l'IKA et l'Etat » et assurer la pérennité du système. Le président de la GSEE, Christos Polyzogopoulos, a demandé à rencontrer M. Christodoulakis pour réclamer des précisions et une aide plus importante de l'Etat.

Didier Kunz

En Grande-Bretagne, la « Rolls-Royce des régimes de pensions » vit ses dernières années

LONDRES

de notre correspondant

Longtemps, le régime de retraites britannique a fonctionné de manière plutôt satisfaisante. Aujourd'hui, il est, à son tour, en crise. Une crise moins grave que dans d'autres pays d'Europe, mais qui résulte de certaines causes communes – l'allongement de la durée de vie, le vieillissement de la génération du « baby boom » – ou plus spécifiques : la moindre rentabilité des fonds de pension, et la volonté des employeurs de se délester sur les salariés d'une partie des risques financiers du système.

Le retraité britannique perçoit une maigre pension de l'Etat : 72 livres, soit 118 euros par semaine. S'il n'a pas d'autre source de revenus, il a droit au « revenu de soutien pour les retraités ». Sa pension passe alors à 92 livres (150 euros). Ce système étatique lui procure environ 20 % seulement des revenus dont il disposait lorsqu'il était un travailleur actif. Résultat : un retraité sur cinq vit au-dessous du seuil de pauvreté. Pour aider les plus démunis, le gouvernement a décidé de revaloriser leur pension en la portant à un minimum de 100 livres par semaine (163 euros) à partir de la fin avril. Il n'empêche : ce système n'assure pas une existence décente aux retraités les plus pauvres.

D'où le rôle majeur joué, en Grande-Bretagne, par le régime de capitalisation. Un retraité touche une pension versée par l'un des fonds privés auquel lui-même et son ancien employeur ont cotisé pendant sa vie professionnelle. L'excellent rendement de ces fonds a permis d'améliorer, depuis vingt ans, les conditions de vie des retraités. D'autant que ceux-ci bénéficient d'un système avantageux, désigné par son sigle, DB, (pour Defined Benefits) qui leur garantit

des versements indexés sur le salaire de fin de carrière. Un salarié qui a travaillé quarante ans pour la même entreprise touche une retraite équivalente aux deux tiers de son salaire final. Ce système DB, que les experts appellent « la Rolls-Royce des régimes de retraite », vit ses dernières années. Là est l'origine de la crise actuelle.

Comme elles en ont, pour la plupart, le droit, nombre d'entreprises remplacent le système DB par un autre schéma, dit DC (pour Defined Contribution), beaucoup moins favorable aux salariés car il ne leur garantit plus un niveau de retraite précis. Depuis dix ans, trois salariés sur dix ont été privés du système DB. En 2001, un nouveau salarié

« Beaucoup de salariés n'ont aucune idée de ce qu'ils recevront »

JOHN MONKS

sur dix s'est vu imposer le système DC. La tendance semble irréversible.

Lorsque les fonds de pension resplendissaient, les bénéfices dégagés entretenaient sans douleur le système, au point que certaines entreprises s'étaient mises, comme on dit à la City, « en vacances de retraites » : leurs profits boursiers suffisaient largement à alimenter leurs cotisations aux fonds de retraites. L'érosion des bénéfices des fonds de pension (-10 % en 2001) oblige les entreprises à remettre la main à la poche pour assurer la survie du système, ce à quoi beaucoup d'entre elles rechignent.

En remplaçant le système DB par

le système DC, une entreprise fait en moyenne une économie annuelle de 2 100 livres par salarié (3 400 euros). Les deux systèmes comportent chacun sa part de risques : axé sur les fins de carrière, l'ancien système favorise les salariés fidèles à une entreprise et pénalise les « nomades » ; le nouveau avantage les salariés ayant les moyens, d'emblée, de réaliser une épargne substantielle en vue de leur retraite. En faisant dépendre beaucoup plus étroitement la valeur des pensions des performances aléatoires du marché, le système DC introduit un élément d'incertitude, qui, selon les syndicats, présage un « cauchemar financier ». « Beaucoup de salariés n'ont aucune idée de ce qu'ils recevront », proteste John Monks, le patron des syndicats.

L'argent versé pour les retraites va diminuer. La somme des cotisations patronales et salariales équivalait à 14 % de la masse salariale dans l'ancien système. Elle n'en représentera plus que 11,6 %. Pour pouvoir espérer jouir, à 65 ans, d'une pension égale aux deux tiers de son salaire final, un employé britannique devrait allouer, dès l'âge de 25 ans, un quart de son revenu à sa retraite. Un objectif le plus souvent irréalisable.

L'ancien président de l'Association nationale des fonds de pension, Alan Pickering, chargé par le gouvernement de proposer une réforme du système de retraites, préconise de relever l'âge de la retraite à 70 ans d'ici à 2030 (contre 65 ans actuellement pour les hommes) tandis qu'un centre de recherche proche de Tony Blair parle de 67 ans. Une chose est sûre : tous les Britanniques qui rêvaient depuis quelques années de devenir de jeunes retraités doivent déchanter...

Jean-Pierre Langellier

DU 2 JANVIER AU 30 AVRIL 2002

EXPERT PACK FM 1,9d

à partir de **13 620 € HT****



N'attendez pas la Fête de la Musique !

- Airbag conducteur
- Direction assistée
- Autoradio cassette RDS
- Verrouillage centralisé des portes à distance
- Lève-vitres à commande électrique
- Rétroviseurs extérieurs à commande électrique et dégivrants

Expert  **PEUGEOT**

** Série spéciale disponible sur les fourgons tôlés diesel et HDI, à l'exception des versions Expert Sol, Expert rallongé et Expert 2.0i HDi 113 ch. Offre non cumulable, réservée aux professionnels, valable du 1 janvier au 30 avril 2002 dans le réseau Peugeot participant. ** Prix conseillé pour un Expert Pack FM 230C 1.9d hors option, tarif DPA (tva au 30/10/02).

Charles Pasqua ne donnera pas de consigne de vote au premier tour

Candidat déclaré depuis deux ans, le président du RPF risque d'être contraint à l'abandon

ON A CONNU Charles Pasqua meilleur en calcul. Mercredi 3 avril, dans la matinée, peu avant de réunir une conférence de presse, l'ancien ministre de l'intérieur ignorait toujours s'il avait pu ou non obtenir les 500 signatures d'élus nécessaires pour officialiser sa candidature à l'élection présidentielle. Alors que tous les autres candidats ont pu, en liaison avec les services du Conseil constitutionnel, établir leurs propres pointages – sous réserve, évidemment, de la validation des signatures recueillies –, l'état-major de campagne du président du Rassemblement pour la France (RPF) a soutenu jusqu'au bout que le dernier état des parrainages remontait au samedi 30 mars, veille du week-end de Pâques. M. Pasqua disposait alors de quelque 420 signatures.

Mardi soir, peu avant l'heure limite pour l'enregistrement des parrainages, le directeur de campagne de M. Pasqua, l'ancien préfet Edouard Lacroix, a déposé 44 nouvelles signatures. « Je n'ai pas pu obtenir d'autres informations sur des signatures arrivées directement au Conseil depuis samedi », a-t-il affirmé.

Le sort du « candidat » dépend

donc de l'arrivée éventuelle, par la poste ou par télécopie, de quelques dizaines de parrainages supplémentaires, sachant que, compte tenu du décalage horaire, les élus des Antilles, de Guyane et de Polynésie française bénéficiaient d'un délai de quelques heures au-delà de mardi minuit. « Certains candidats sont venus parader devant les caméras près du Conseil constitutionnel, mais ils ne savent pas réellement s'ils ont ou non les 500 signatures. Nous, nous reconnaissons que nous ne savons pas », a affirmé, mercredi au Monde, Jean-Jacques Guillet, député des Hauts-de-Seine et vice-président du RPF.

PAS UNE SURPRISE

Toutefois, dans l'attente de l'annonce officielle des candidatures, prévue jeudi 4 avril, l'ambiance n'était pas à l'optimisme dans l'entourage de M. Pasqua. Ce dernier devait lui-même annoncer qu'à défaut de pouvoir être candidat, il ne donnerait aucune consigne de vote pour le premier tour de l'élection présidentielle. « Le premier tour risque d'être escamoté du fait de l'absence du fort courant de pensée que représente Charles Pas-

qua », estime Jacques Myard, député (RPR) des Yvelines. Une réunion des cadres du RPF a d'ores et déjà été fixée au samedi 13 avril pour envisager la suite, à savoir la préparation des élections législatives de juin.

Le retrait de M. Pasqua – s'il est confirmé – ne constitue pas une surprise. Alors qu'il avait été le premier à se porter candidat, dès janvier 2000, M. Pasqua a attendu le 29 janvier de cette année pour confirmer sa volonté de se lancer dans la course. Mis en examen dans trois dossiers différents (le financement de sa campagne pour les élections européennes de 1999, l'affaire Falcone et l'affaire Elf) et cité dans plusieurs autres, M. Pasqua était, il est vrai, prisonnier de ce contexte judiciaire. Du coup, et au grand regret de certains de ses amis, il a laissé le terrain totalement libre, pendant la pré-campagne, à un autre représentant du pôle national et républicain : Jean-Pierre Chevènement. Puis, contrairement à ce qu'il espérait, son entrée en campagne n'a pas modifié les perspectives : il restait crédité de 2 à 3 % d'intentions de vote par les différents instituts de sondages.

Or, à moins de 5 % des suffrages exprimés, M. Pasqua prenait un risque politique, mais aussi financier, comparable à celui qu'avait connu Philippe de Villiers en 1995. Depuis plusieurs semaines, le président du RPF entretenait lui-même le doute sur sa présence dans la compétition présidentielle en assurant que, quoi qu'il arrive, « le combat continuera, notamment aux législatives, sous ma bannière » (Le Monde du 15 mars).

À la différence des élections européennes, où la liste souverainiste qu'il conduisait avait obtenu 13 % des suffrages exprimés, M. Pasqua menait une campagne à l'économie. Privé de moyens financiers, il comptait surtout sur sa présence dans les médias et limitait ses déplacements : un seul était ainsi prévu cette semaine. L'ancien organisateur des grand-messes du RPR, dans les années 1980, n'avait plus la capacité à monter pour son propre compte de grandes réunions publiques. L'absence de quelques signatures pourrait ainsi permettre à M. Pasqua de se retirer, sans paraître renoncer.

Jean-Louis Saux

Nicolas Miguet a bénéficié de l'aide d'un député RPR

Le « candidat des contribuables » est en attente d'une validation définitive

AVEC 508 SIGNATURES déposées *in extremis* mardi 2 avril à 22 h 30 au Conseil constitutionnel, Nicolas Miguet pourrait – sous réserve de validation définitive – devenir le candidat surprise de cette élection présidentielle. Le leader du Rassemblement des contribuables français (RCF), crédité de 312 478 voix aux élections européennes (1,77 %), affirme avoir décroché ses soutiens « à la force du poignet ». « Nous sommes allés chercher les signatures une par une. Nous n'avons bénéficié d'aucune aide en provenance des grands partis », a-t-il déclaré au Monde.

Cette campagne, entreprise il y a environ six mois et évaluée à près de 130 000 euros par son instigateur, a tout de même bénéficié de certaines aides, à l'instar de celle du député RPR du Vaucluse Thierry Mariani. Ainsi, à la mi-mars, celui-ci a-t-il recommandé, par courrier, à ses amis de « permettre la participation du candidat du bon sens à ce débat majeur en parrainant sa candidature ».

Cet appel n'est pas resté sans effet puisque l'une des proches du député, la conseillère générale Colette Jacqué, a paraphé le document

de parrainage remis au Conseil constitutionnel.

Nicolas Miguet, 41 ans, est propriétaire de titres de presse consacrés à la Bourse. Ses publications assurent sa propre promotion tout en distillant des conseils de placements. Ancien jeune giscardien, il s'est d'abord lancé dans les affaires. Après des déboires judiciaires couverts par la loi d'amnistie de 1995, il est revenu à la politique en déclinant un thème : « Moins d'impôts maintenant. » Il y a trois mois, Nicolas Miguet s'est offert, pour une somme qu'il refuse de dévoiler, une campagne d'affichage nationale. Afin d'échapper à la loi électorale qui interdit aux candidats à la présidentielle de recourir à ces moyens trois mois avant le premier tour, il l'a placée sous le signe des législatives. « Notre parti vit des dons qu'il reçoit à raison de 3 000 à 4 000 par jour », indique l'intéressé, qui ne désespère pas de conquérir le pouvoir en 2007.

D'ici là, grâce à sa candidature à la présidentielle et aux législatives qui suivront, Nicolas Miguet fera fructifier son image et les affaires commerciales qui s'y rattachent.

Yves Bordenave

Pour la première fois, trois prétendants trotskistes sont en lice

POUR LA PREMIÈRE FOIS sous la V^e République, pas moins de trois candidats se réclamant du trotskisme seront présents au premier tour de l'élection présidentielle. Daniel Gluckstein pour le Parti des travailleurs (PT), Arlette Laguiller pour Lutte ouvrière (LO) et Olivier Besancenot pour la Ligue communiste révolutionnaire (LCR) ont tour à tour franchi l'étape du dépôt des 500 signatures au Conseil constitutionnel. Cette profusion de candidatures issues de ce courant est inédite.

C'est la LCR qui, à l'extrême gauche, a inauguré la course. En 1969, après un débat interne, Alain Krivine, alors au service militaire, se lance dans la bataille électorale, espérant capitaliser sur son nom une partie de la poussée de mai 1968. Il obtient 1,06 % des suffrages. En 1974, M. Krivine rempile. À l'époque, seuls cent parrainages d'élus sont nécessaires. Le candidat de la « Ligue » mène une campagne très programmatique, avec une série de mesures détaillées. « C'était vraiment l'esprit du programme de transition de Trotski en 1937 », s'amuse aujourd'hui les mauvaises langues. C'est un échec. Le score fond à 0,36 %. Et la LCR estime alors ne pas être faite pour la compétition présidentielle, dont elle s'écarte durablement.

1974 marque aussi l'apparition d'Arlette Laguiller, figure des grèves au Crédit lyonnais. Avec elle, la direction de LO tient un joker.

Elle la propulse comme vitrine électorale et s'engage dans une véritable course aux scrutins avec un pragmatisme dont elle ne se départira plus. Le message politique est calé : le « travailleurs, travailleuses » fait son apparition. En 1981, « Arlette » est d'ailleurs la seule à entrer en lice. L'OCI de Pierre Bousset-Lambert appelle à voter François Mitterrand dès le premier tour, estimant que le PS est sur une ligne de « rupture avec le capitalisme ». La LCR, elle, invite à voter pour M^{me} Laguiller, qui obtient 2,3 % des voix.

En 1988, les candidats trotskistes sont à nouveau deux : « Arlette » et M. Lambert, qui s'engage pour la première fois et récoltera 0,38 % des suffrages. La LCR soutient la candidature de Pierre Juquin, qui a pris ses distances avec le PCF. Sept ans plus tard, M^{me} Laguiller est à nouveau seule en piste et réalise le meilleur score de l'extrême gauche trotskiste à une présidentielle (5,3 %).

Le cru 2002, plus varié, marque un certain renouvellement. Au PT, M. Lambert a passé la main à M. Gluckstein. La LCR, qui souhaitait une candidature commune avec LO, décide, faute d'accord, de retenter l'expérience de la présidentielle en misant, avec Olivier Besancenot, sur un changement de génération. Seule « Arlette » est toujours là.

Caroline Monnot

ÉCHOS DE CAMPAGNE

► **Jacques Blanc sifflé à Montpellier.** Le président de la région Languedoc-Roussillon, Jacques Blanc (DL), qui soutient Jacques Chirac au premier tour de la présidentielle, a été copieusement hué, mardi 2 avril, lors d'une réunion publique d'Alain Madelin. « Je comprends que d'aucuns auraient préféré que je fasse un autre choix », a dit M. Blanc, qui a souligné que M. Madelin et lui-même « avaient parfois fait des choix de stratégie différents » mais qu'ils s'étaient « toujours retrouvés », notamment lorsqu'il avait été réélu président de région grâce aux voix de l'extrême droite. M. Madelin a exprimé son « amitié » et son « estime » pour M. Blanc, soulignant que leurs parcours avaient « déjà divergé en 1995 », M. Blanc ayant soutenu Edouard Balladur alors que M. Madelin soutenait M. Chirac.

ILS ONT DIT

■ **Dominique Strauss-Kahn** (porte-parole de Lionel Jospin) : « Pendant ces sept années, nous n'avons pas vraiment eu de présence internationale parce que la présence internationale de la France, c'est le président de la République qui doit l'exercer (...). Force est de constater qu'au cours de ces sept ans il ne s'est pas passé grand-chose du côté de l'Élysée. » (France 2, 3 avril.)

■ **Arlette Laguiller** (candidate de LO), à la suite des propos de Lionel Jospin : « Je ne sais pas comment il faut prendre ce qu'a dit Lionel Jospin. Peut-être que pour lui c'est une injure d'être une "super-syndicaliste". » (LCI, 2 avril.)

■ **Robert Hue** (candidat du PCF) : « Les propositions [d'Arlette Laguiller], la plupart du temps les Français ne les connaissent pas. S'ils les connaissent, un certain nombre ne voteraient pas ou n'auraient pas l'intention de voter pour elle. » (France-Inter, 3 avril.)

■ **Alain Madelin** (candidat DL) : « Je fais confiance à Jacques Chirac pour mettre en œuvre pour le second tour une dynamique de rassemblement. » (En marge d'une réunion publique à Montpellier, 2 avril.)

■ **Philippe Douste-Blazy** (député UDF, chiraquien) : « La gauche plurielle, c'est l'arche de Noé et ce sera demain le Radeau de la Méduse. » (Meeting au Mans, 2 avril.)



Tel. 01.42.66.4693

HOGAN



A Poitiers, M. Jospin dit son opposition à la privatisation du système de santé

Le premier ministre-candidat s'est engagé à faire du médecin généraliste un « socle indispensable » de l'organisation sociale de la profession

POITIERS

de notre envoyé spécial

La petite phrase avait été mitonnée dans le TGV entre Paris et Poitiers (Vienne), mardi 2 avril. Pour tenter de renouer avec les professions de santé, et notamment les médecins généralistes, Lionel Jospin avait choisi les terres de Jean-Pierre Raffarin et René Monory et la ville de Poitiers dont le maire, Jacques Santrot, est socialiste.

Dans le train, Bernard Kouchner, le ministre délégué à la santé, et Jean-Marie Le Guen, député de Paris et spécialiste de la santé, ont figolé, avec le premier ministre-candidat, une phrase destinée à ouvrir la porte à une revalorisation à 20 euros de la consultation des médecins généralistes. « Si, ensemble, nous maîtrisons l'évolution de notre système de santé, a déclaré M. Jospin, alors, il nous sera plus facile de continuer à prendre en compte les contraintes de leur métier et d'augmenter encore leurs honoraires. » Un propos que M. Kouchner s'empressait ensuite de qualifier de « première étape » vers la revalorisation réclamée...

Dès son arrivée à Poitiers, où il était aussi accompagné par Ségolène Royal, M. Jospin a soigné son image dans le sens de la simplicité et de la proximité. A la gare, le hasard lui a permis, sous le regard amusé de voyageurs, d'aider un enfant égaré à retrouver ses parents dont il avait été éloigné par la foule des journalistes... Au centre hospitalier universitaire de Poitiers, il a dialogué rapidement, au service de pédiatrie, avec de jeunes malades et leurs parents.

Préventivement, les élus locaux, du maire au député Alain Claeys, avaient reçu des syndicats de médecins et d'hospitaliers

pour éviter des manifestations. Résultat : le candidat est parvenu sans encombre au centre d'animation de Beaulieu, dans la banlieue de Poitiers, pour s'exprimer devant près de 500 invités du monde de la santé. Du cousu-main.

La salle était dépouillée de toute affiche et de tout slogan mais M. Jospin était bien en campagne électorale. Acquis d'avance, le public trié sur le volet s'est levé pour applaudir le candidat. Puis, sagement, un pédiatre, un médecin libéral généraliste, une géri-



Il faut parvenir à « une véritable maîtrise médicalisée des dépenses fondée sur les bonnes pratiques »
LIONEL JOSPIN

tre, une représentante des usagers, l'ont questionné. M. Jospin a ainsi envisagé « une meilleure association des maires dans le cadre des réseaux de santé », sur le modèle de la sécurité. Interrogé, à propos du drame de Nanterre, sur les personnes traitées en psychiatrie et qui ne sont plus enfermées, le candidat socialiste a concédé qu'il faudrait « préciser les mécanismes de leur suivi ».

Après cet échange convenu, M. Jospin a lu un discours qui se voulait l'expression de sa main tendue aux professions de santé. « Je n'ignore pas le trouble et les tensions qui traversent ces milieux professionnels », a-t-il lancé, avant de se déclarer « fermement opposé à la privatisation du système, que le Medef appelle de ses vœux et que certains, à droite, reprennent ».

Le premier ministre s'est livré à un long bilan « des avancées significatives intervenues depuis 1997 ».

« Lorsque d'autres se parent de mots, j'avance des faits », a-t-il souligné dans sa seule allusion à Jacques Chirac, non cité. Et, a-t-il ajouté, « nous avons mis fin au système de sanctions collectives mis en place par Alain Juppé et l'avons remplacé par un contrat pour tous les professionnels et par des engagements réciproques ».

Le candidat, lui, a promis une amélioration du niveau des remboursements, d'abord pour l'optique et les soins dentaires, « tout en évitant les hausses de cotisations ». Ecartant l'étatisation – dont, a-t-il dit, « les ordonnances Juppé [en 1995] ont représenté la quintessence de la logique étatique » – et la privatisation, il a affirmé : « Je veux maintenir le principe d'une régulation négociée des dépenses de santé et assurer la gestion de la Sécurité sociale dans le cadre d'un paritarisme renoué. » Il s'est prononcé pour « une véritable maîtrise médicalisée des dépenses fondée sur les bonnes pratiques ».

Face à leur « malaise », M. Jospin s'est engagé « solennellement » à faire du médecin généraliste « le socle indispensable » de l'organisation sociale de santé. Proposant un « pacte de confiance » aux professionnels de santé, qui doivent être « justement rémunérés », il a estimé que « c'est l'acte intellectuel, l'écoute et le dialogue qu'il faut rémunérer autant que l'acte technique ». Ce sont les différents actes de cette intervention médicale qui doivent, selon lui, être « négociés dans le cadre d'un contrat pluriannuel ». Une démarche contractuelle qui suppose, a-t-il souligné, « des engagements réciproques ».

Michel Noblecourt

De 1987 à 1995, des frais de M. Chirac auraient été réglés en argent liquide

Un rapport interne de la Ville de Paris les chiffre à 9,5 millions de francs

« Si, POUR des raisons que j'ignore, il y a eu dans les services des cas de malversation ou de dysfonctionnement, alors, il appartient à la Ville de Paris de porter plainte », a déclaré Jacques Chirac, mardi soir 2 avril sur France 3, en réaction à l'annonce de la publication, par *Le Canard enchaîné*, d'un rapport évoquant ses dépenses personnelles acquittées en espèces par la Mairie de Paris, entre 1987 et 1995. Dans son édition du 3 avril, l'hebdomadaire satirique divulgue, de fait, les conclusions d'un « rapport provisoire » de l'Inspection générale de la Ville de Paris sur « le fonctionnement de la questure » de l'Hôtel de Ville sous les mandatures de l'actuel président de la République.

Commandé par le maire (PS) de la capitale, Bertrand Delanoë, le 4 octobre 2001, ce document détaille l'utilisation des fonds de la questure et relève, durant la période considérée, l'importance des paiements effectués en argent liquide et des factures douteuses. Citant les calculs des inspecteurs, l'article du *Canard enchaîné* indique que 14 085 487 francs (2,14 millions d'euros) auraient été versés sur les fonds municipaux pour l'alimentation personnelle de M. et Mme Chirac et pour leurs réceptions – dont 9,5 millions de francs réglés en espèces « au cuisinier personnel de la famille Chi-

rac ». « La distinction entre ce qui relève des dépenses privées et les autres dépenses est impossible à établir, indique notamment le rapport, [...] les listes d'invités n'ayant pas été conservées. » L'hebdomadaire évoque cependant des achats de primeurs qui, compte tenu des sommes dépensées, représenteraient 1 000 francs (142,4 euros) de fruits et légumes par jour. Les inspecteurs soupçonnent, à ce propos, l'existence de factures « de complaisance » qui ne « correspondaient pas à des achats réels ». Ils relèvent aussi que certaines factures émises par de grands traiteurs parisiens pourraient constituer « des faux » et relever de « malversations ».

« AUCUN CONTRÔLE SPÉCIFIQUE »

En conclusion de l'examen des factures retrouvées dans les archives de la questure, le rapport indique que « les paiements réalisés en espèces ne faisaient l'objet d'aucun contrôle spécifique, à l'exception de ceux réalisés épisodiquement, au dire des cuisiniers, par l'épouse du maire avant 1995 ». Relevait que ces pratiques ont « cessé à compter de l'été 1995 », soit à partir de l'installation de Jean Tiberi à la mairie de Paris, les inspecteurs auraient souligné que la vérification de l'usage des fonds incombait au questeur de

l'époque, le sénateur (RPR) Roger Romani – aujourd'hui chargé de mission à l'Elysée – et au secrétaire général du Conseil de Paris, Bernard Bled.

« Les dépenses de la questure et des services de la questure de la Ville de Paris sont les plus réglementées, vérifiées [...] que je puisse imaginer », a pourtant assuré, mardi soir, M. Chirac, précisant que les recettes en étaient « votées d'ailleurs par des commissions, puis par le Conseil de Paris ». En réalité, avant sa suppression par M. Delanoë, la questure était alimentée de crédits départementaux et municipaux votés par le Conseil de Paris, mais dont seuls les premiers étaient identifiables – les crédits d'origine municipale étant intégrés au budget de la Ville, sans précision particulière. En 1997, le budget total de la questure se montait, par exemple, à 121,5 millions de francs. En vertu d'un régime particulier, ses comptes n'étaient l'objet que du contrôle formel d'une « commission de vérification » au sein de laquelle ne siégeaient ni le questeur ni le magistrat financier présidant la commission budgétaire. Aucun contrôle a posteriori de la Cour des comptes n'a jamais été engagé.

H. G.

La CGT critique le bilan social du premier ministre

La centrale met en garde le candidat contre le « soft-libéralisme »

LA CGT a sévèrement critiqué, mercredi 3 avril, le bilan du premier ministre et certaines propositions du candidat Lionel Jospin en présentant son rapport sur la situation économique et sociale, intitulé « Le choix du vrai plein emploi ». Ce document, que la centrale publie chaque année depuis 1981, revêtait une importance particulière à moins de trois semaines du premier tour de l'élection présidentielle. Au terme de cinq années de gouvernement de la gauche plurielle sous la responsabilité de Lionel Jospin, il a permis au secrétaire général de la confédération, Bernard Thibault, d'exprimer les « insatisfactions » et les « réserves croissantes » du monde du travail à l'égard de la politique gouvernementale.

Les économistes Henri Jacot et Jean-Christophe Le Duigou, tous deux co-directeurs du rapport de l'institut de recherche de la CGT (Iseres-CGT), ont pointé le maire du bilan gouvernemental sur le dialogue social. « La reconnaissance de la place et du rôle des syndicats de la part des pouvoirs publics, et pas seulement du patronat, n'a pas été à la hauteur de ce qu'elle aurait dû être, écrivent les auteurs. C'est à peine schématisé de dire que les syndicats tendent à ne plus être traités que comme des associations (...) comme les autres », poursuivent-ils, en évoquant les « péripéties de la loi dite de modernisation sociale ».

« L'ÉCHEC » DE LA REFOUNDATION

Cette critique, que la CGT avait déjà formulée lors de la préparation de ce texte, s'accompagne d'une analyse fouillée de « l'échec » et de « l'enlisement » de la refoundation sociale voulue par le Medef, ainsi que de la « tentative avortée » du gouvernement de reprendre la main, en juillet 2001, sur le dossier de la « rénovation sociale ». La confédération accuse le patronat d'avoir « cherché à bloquer toute avancée » et d'avoir « essayé de se substituer aux partis politiques et aux élus de la droite ». Non content de détailler « les impasses du "soft-libéralisme" », le rapport de l'Iseres-CGT s'interroge aussi sur l'avenir. « Si le plein emploi est redevenu objet de débat, il occupe une toute petite place dans la campagne électorale », a regretté M. Le Duigou.

Ecartant les conceptions « réductrices » du plein emploi – libérales ou social-libérales –, le responsable du secteur économique de la CGT refuse de se laisser enfermer dans le débat classique entre politique de la demande et politique de l'offre. Il pose la question de la qualité des emplois et de la place des femmes dans le travail. Et recense les conditions d'une croissance « pérenne » : assouplissement de la

politique monétaire de la Banque centrale européenne, modification des choix budgétaires et relance d'une politique salariale ambitieuse. « On ne peut pas prétendre soutenir le pouvoir d'achat des ménages à l'aide de la baisse des impôts ou de la prime pour l'emploi », précise-t-il. Il rappelle le projet de la CGT en faveur d'« un nouveau statut du travail salarié », qui prévoit d'accorder à chacun un ensemble de droits sociaux.

Le plein emploi est aussi au cœur du memorandum que la CGT

vient d'adresser aux candidats à la présidentielle. Intitulé « Pour de nouvelles conquêtes sociales », il propose d'étendre les droits des salariés en matière de prévention du licenciement, de consolider l'avenir des retraites en augmentant notamment les cotisations patronales, de rendre la fiscalité plus juste et plus efficace (baisse significative de la TVA, etc.), de moderniser les services publics et de donner un coup d'arrêt aux privatisations.

Claire Guélaud

Claude Maffioli se présente à Reims aux législatives

A PEINE après avoir quitté, le 31 mars, la Confédération des syndicats médicaux français (CSMF), qu'il présidait depuis dix ans, Claude Maffioli a annoncé, mardi 2 avril, son intention de briguer le poste de député de la 2^e circonscription de la Marne, à Reims. Investi par le parti d'Alain Madelin, Démocratie libérale, il souhaite, malgré deux autres candidats RPR et UDF déclarés, mener une liste d'union de la droite face à la candidate socialiste Adeline Azan. Faute d'accord, il maintiendra sa candidature, affirme-t-il. M. Maffioli, qui a combattu, à la tête du premier syndicat de médecins libéraux, les systèmes de régulation des dépenses de santé, et notamment le plan Juppé, a abandonné son métier de gastro-entérologue. A l'issue des dernières élections municipales, il était devenu maire adjoint à Reims, en charge du tourisme.

Alain Madelin propose un « contrat de confiance »

DEVANT près d'un millier de personnes réunies à Montpellier, mardi 2 avril, Alain Madelin a souligné qu'« après cinq ans de cohabitation, se pose un vrai problème de crédibilité de la politique française ». « Pour les Français, les propositions tièdes se ressemblent, et quand elles sont un peu plus fortes, elles ne sont pas crédibles », a ajouté le président de Démocratie libérale. Pour y remédier, M. Madelin propose aux « autres candidats » de passer un « contrat de confiance » avec les Français en leur indiquant le calendrier des réformes qu'ils s'engagent à mettre en œuvre dans les 100 à 300 premiers jours suivant leur élection. Chacun s'engagerait à quitter le pouvoir s'il ne tient pas ses engagements. M. Madelin a également proposé que toute réforme rencontrant « un blocage » soit soumise à référendum, et que le président démissionne en cas d'échec de cette consultation.

Sondage : Lionel Jospin serait vainqueur au second tour

LIONEL JOSPIN et Jacques Chirac arriveraient à égalité au premier tour de la présidentielle, avec 20 % des voix chacun, devant Jean-Marie Le Pen à 13 %. Au second tour, M. Jospin serait vainqueur avec 52 % des voix, selon un sondage BVA-Paris-Match à paraître jeudi 4 avril. 20 % des personnes interrogées n'ont pas exprimé d'intention de vote au premier tour et 27 % au second. Ce sondage a été réalisé du 28 au 30 mars auprès de 928 personnes âgées de 18 ans et plus.

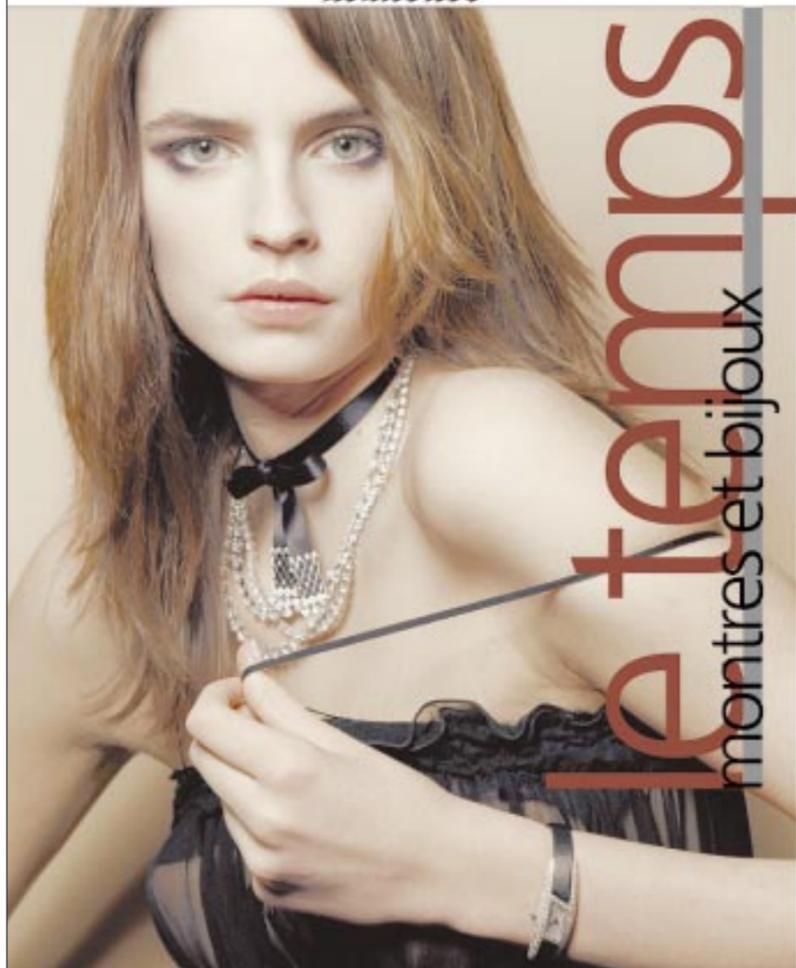
DÉPÊCHE

■ PRÉSIDENTIELLE : le candidat du Pôle républicain, Jean-Pierre Chevènement, a publié une « Lettre aux Français », tirée à 12 millions d'exemplaires, sous la forme d'un tract recto verso, dans laquelle il demande aux électeurs de « réfléchir et d'oser » voter pour « le seul [candidat] à offrir un changement véritable ». « Je sais ce que c'est que gouverner », écrit-il, en rappelant qu'il a été « plusieurs fois ministre » et qu'il a « fait adopter de nombreuses lois ».

Le Monde

S T Y L E S

Le Monde



SUPPLÉMENT GRATUIT DE 20 PAGES

Demain dans Le Monde

SOCIÉTÉ

SÉCURITÉ

Alors que le thème de l'**INSÉCURITÉ** occupe une large place dans la campagne électorale, des magistrats, avocats, syndicalistes, éducateurs de la protection judiciaire de la jeunesse, universitaires ou socio-

logues multiplient les initiatives pour dénoncer les « **AMALGAMES** » et la « **fantastique HYPOCRISIE** » des candidats en matière de lutte contre la délinquance des mineurs. Ces professionnels de la justice

des enfants ne ménagent pas leurs critiques à l'égard de Lionel Jospin, qui a notamment proposé d'étendre la procédure de **COMPARUTION IMMÉDIATE** aux mineurs. « *Le plus urgent, ce n'est pas la*

*comparution devant le juge, c'est la possibilité de mettre en place tout de suite une **MESURE ÉDUCATIVE*** », estime Jean-Michel Permingeat, président du tribunal des enfants de Toulon.

Des professionnels de la justice dénoncent une campagne sécuritaire

Alors que les candidats multiplient les propositions en matière de délinquance des jeunes, des magistrats, des éducateurs et des universitaires se disent indignés de cette « surenchère électorale ». Ils soulignent les dangers de la comparution immédiate des mineurs et des centres fermés

ILS SONT MAGISTRATS, avocats, syndicalistes, éducateurs de la Protection judiciaire de la jeunesse (PJJ), universitaires ou sociologues. Dès le mois de novembre 2001, plusieurs centaines d'entre eux s'étaient réunis dans des collectifs « contre la dérive » ou des réseaux « contre la haine » pour dénoncer d'une même voix la « surenchère électorale du thème de la sécurité et des peurs qu'il véhicule ». Par des appels, des pétitions ou des tribunes publiées dans la presse, ils avaient alors rendu publiques leur inquiétude ou leur indignation, notamment après le vote, le 15 novembre 2001, par la majorité plurielle, d'une loi « scélérate et liberticide » sur la sécurité quotidienne (*Le Monde* du 17 décembre 2001).

Quatre mois plus tard, les initiatives se multiplient à nouveau, au sein de cette « gauche judiciaire », pour dénoncer la « fantastique hypocrisie », les « amalgames électoralistes » ou les « mensonges » des candidats à l'élection présidentielle en matière de lutte contre la délinquance. Loin d'être épargné par les critiques, Lionel Jospin, par ses propos sur les centres fermés ou la comparution immédiate des mineurs, a créé la consternation parmi ces professionnels de la justice pour enfants.

► **Des acteurs de terrain « estomaqués » par les propositions de la gauche.**

« Tous nos collègues sont en colère, à la fois excédés et dégoûtés de voir comment la jeunesse est galvaudée et leur travail complètement dénigré, s'indigne Françoise Laroche, secrétaire nationale du Syndicat des personnels de l'éducation surveillée de la protection judiciaire de la jeunesse (SNPES-PJJ). Ils sont aussi estomaqués par les déclarations de Lionel Jospin, qui ne cesse de courir après la droite sur le terrain sécuritaire. » Soutenu par une cinquantaine de directeurs de la PJJ, de magistrats, de sociologues, d'universitaires ou d'écrivains, le syndicat a lancé, mercredi 3 avril, un appel-pétition « contre l'enfermement des mineurs délinquants », prôné par la majorité des candidats à l'élection présidentielle, à l'exception des Verts et de la LCR (*lire ci-dessous*). « Cette campagne nage dans la confusion, les candidats manipulent les chiffres, s'offusque Michel Kokoreff, sociologue et signataire de l'appel. Tout cela aboutit à mettre en avant la théorie de l'ennemi intérieur, qui prend aujourd'hui le visage d'un jeune issu de l'immigration. »

A la tête de l'Association française des professionnels de l'éducation en lien avec la justice (AFPEJ), Manuel Palacio n'est pas moins sévère à l'égard de cette campagne « qui se



PANCHO

joue sur la surenchère des slogans plutôt que sur celle de la réflexion et des propositions ». L'association, qui regroupe 150 acteurs de terrain en charge de mineurs délinquants, fustige, dans un texte adressé au Monde, « le manque de sérieux ou la fantastique hypocrisie » des candidats de droite et de gauche, qui ont affiché leur volonté de réformer l'ordonnance de 1945 sur la délinquance des mineurs ou de créer des centres fer-

més pour les récidivistes. « C'est fait croire ni plus ni moins à un système où l'on aurait les avantages de la prison sans en supporter la mauvaise conscience », analyse M. Palacio.

Confrontés au « risque » de voir le candidat élu « appliquer une partie de son programme sécuritaire pour ne pas se dédire aux yeux des électeurs », les professionnels de l'AFPEJ ont élaboré, depuis plusieurs semaines, un « Manifeste pour une réforme » des

services de l'Etat, « aujourd'hui défailants », dont ils comptent débattre après les élections. « Parler aujourd'hui de réforme des institutions ou des difficultés de recrutement, cela n'intéresse malheureusement aucun candidat », soupire M. Palacio.

► **Des magistrats contre « les mensonges électoraux » et « la violence mimétique ».**

La violence, pour l'Association française des magistrats de la jeunesse et de la famille (AFMJF), c'est aussi celle des « discours de plus en plus radicaux des représentants de la nation vis-à-vis de la jeunesse », ou celle des institutions « qui répondent par l'exclusion aux mineurs les plus en difficulté ». Pour sortir de cette « violence mimétique », l'association anime, depuis plusieurs mois, un groupe de réflexion composé d'une vingtaine de magistrats, d'avocats, de policiers, d'éducateurs et d'élus, tous effarés d'entendre « le discours politique sur la jeunesse se réduire à une stigmatisation des mineurs sous prétexte de tolérance zéro ».

A l'initiative d'Alain Vogelweith, magistrat et conseiller auprès du défenseur des enfants, et de Thierry Baranger, président de l'AFMJF et premier juge des enfants à Bobigny, ce collectif a élaboré une plate-forme de propositions « pour infléchir la tendance après les échéances électorales ». Les auteurs du texte estiment

que l'enfermement des mineurs est une « solution, certes immédiate et visible, mais qui refuse de voir qu'au bout du chemin l'unique certitude est d'entretenir la violence ». Pour améliorer la situation, tous jugent indispensable de « revoir le sort fait à la jeunesse dans notre pays », notamment celle issue de l'immigration, « qui piétine aux portes de l'intégration » : « Une société qui désespère sa jeunesse est une société qui n'a pas d'avenir », concluent-ils.

Cosignataire, avec le syndicat UNSA-PJJ, d'un communiqué commun en défense de l'ordonnance de 1945, l'Union syndicale des magistrats (USM) est, elle aussi, sortie de son habituelle modération pour critiquer les « promesses symboliques et non chiffrées » des candidats. « En dessous de 10 milliards d'euros, les mesures annoncées pour le suivi éducatif et pénal des mineurs délinquants ne sont que des mensonges, avancés par des candidats qui trompent d'avance leurs électeurs », estime Dominique Barella, secrétaire général de l'USM, interrogé par *Le Monde*. D'autres initiatives du Syndicat de la magistrature ou de l'Ordre des avocats du barreau de Paris devraient également voir le jour avant le premier tour de l'élection présidentielle.

Alexandre Garcia

VERBATIM

Le projet de comparution immédiate des mineurs vivement critiqué

OUTRE LA PROPOSITION de « structures fermées » pour les jeunes délinquants, le programme de Lionel Jospin réservait une surprise aux professionnels de l'enfance : l'extension aux mineurs du régime de comparution immédiate. Créée pour les majeurs, cette procédure rapide entre pourtant en contradiction avec le principe de l'ordonnance de 1945 sur la délinquance juvénile, qui privilégie le temps de l'éducation sur la répression. Même relativisée par le porte-parole chargé de la sécurité, le député (PS, Essonne) Julien Dray – qui souhaite la réserver aux jeunes multirécidivistes, ayant déjà fait l'objet d'une enquête sociale –, la proposition du candidat-premier ministre signe, aux yeux des magistrats, la tentation croissante des hommes politiques de privilégier les réponses répressives face aux mineurs délinquants.

Anciennement appelée les « flagrants délits », la procédure de « comparution immédiate » a été créée en 1983 afin de faire comparaître devant le tribunal correctionnel, par la force et dans la foulée de son interpellation, toute personne ayant commis un délit passible de sept ans d'emprisonnement au plus. Procédure d'exception, dans le sens où elle ne laisse pas de temps au prévenu pour organiser sa défense, la comparution immédiate est réservée aux majeurs, et concerne surtout des affaires d'usage de stupéfiants, de vols avec circonstances aggravantes ou de violences. Souvent décriée comme une justice expéditive, elle ne s'applique pas aux mineurs. En 2000, 31 427 décisions judiciaires ont été rendues en comparution immédiate, sur un total de 397 644, soit 7,9 % des affaires pénales.

« **UNE FAUSSE BONNE IDÉE** »

Etendre cette procédure aux mineurs constituerait une rupture dans l'esprit de l'ordonnance de 1945. Ce texte fondateur de la justice des mineurs repose en effet sur l'idée que le jeune ne peut être traité comme un adulte, qu'il est une personne en devenir dont la prise en charge nécessite du temps. La comparution immédiate est à rebours de ce principe, puisqu'elle implique une prise de décision instantanée. Or la justice des mineurs a déjà fortement accéléré ses procédures : depuis des réformes intervenues en 1995 et 1996, les mineurs, à l'issue de leur garde à vue, sont

convoqués devant le juge des enfants à délai rapproché (c'est-à-dire dans le mois suivant l'infraction), afin de se voir signifier leurs mises en examen, puis les mesures éducatives ou les sanctions pénales prises à leur rencontre. Ces modes de comparution plus rapides représentaient 55 % des saisines de juges des enfants en 2001.

La majorité des magistrats de l'enfance considèrent donc que l'extension de la comparution immédiate aux mineurs serait inutile, voire contre-productive. « Le système actuel, avec des convocations à délais rapprochés, permet déjà de suivre l'évolution d'un jeune quasiment en temps réel, explique Jean-Michel Permingeat, président du tribunal des enfants de Toulon. Le plus urgent, ce n'est pas la comparution devant le juge, c'est la possibilité de mettre en place tout de suite une mesure éducative. Or, par manque de moyens et d'éducateurs, elles sont repoussées à plusieurs semaines, ce qui est trop long pour un mineur. » « Instaurer des comparutions immédiates pour les mineurs n'apporterait rien, poursuit Jean-Pierre Deschamps, président du tribunal des enfants de Marseille. Alors qu'aujourd'hui on prononce immédiatement des mesures de réparation et on se laisse quelques semaines pour voir comment le jeune y répond et évolue. »

Pour les magistrats, la comparution immédiate permettrait surtout d'accroître la sévérité de la justice envers les mineurs délinquants. Ce système pourrait, notamment, permettre de contourner l'interdiction de placement en détention provisoire des mineurs de 13 à 16 ans, en multipliant leurs condamnations à de la prison ferme. « Instaurer ce régime pour les mineurs reviendrait à faire une justice de débit, comme on fait de l'abattage avec les majeurs », résume Dominique Barella, secrétaire général de l'Union syndicale des magistrats (USM, modérée). « Il s'agit d'une fausse bonne idée, renchérit Evelynne Sire-Marin, présidente du Syndicat de la magistrature (SM, gauche). Outre que cela effacerait la différence entre mineurs et majeurs, la comparution immédiate revient à nier la gradation des sanctions, en adoptant d'emblée une réponse répressive avec ces jeunes. Or, si on utilise tout de suite la grosse masse pour taper sur ces gosses, que restera-t-il, après ? »

Cécile Prieur

« Chercher à réinsérer un jeune quand il est enfermé, c'est mission impossible »

VOICI des extraits d'une pétition du Syndicat des personnels de l'éducation surveillée (SNPES) « contre l'enfermement des mineurs délinquants », dont les premiers signataires sont notamment Alain Bertho (sociologue) ; Gérard Aschieri (secrétaire général de la FSU) ; Claude Beuzelin (secrétaire général du SNPES-PJJ/FSU) ; Alain Bruel (magistrat) ; Eric Debarbieux (professeur des universités) ; François Dubet (professeur des universités) ; Jean-Luc Einaudi (éducateur PJJ, écrivain) ; Gisèle Halimi (avocate) ; Samuel Johsua (professeur en sciences de l'éducation) ; Rémi Lenoir (sociologue) ; Laurent Mucchielli (sociologue) ; Yves Salesses (fondation Copernic) ; Stanislas Tomkiewicz (pédopsychiatre) ; Michel Tubiana (président de la LDH).

« La campagne sécuritaire sans précédent, la surenchère politique et la surmédiatisation qui l'accompagne, nous inquiètent fortement. C'est en effet tout un pan de la jeunesse qui est ainsi déclaré « irrécupérable », et dont le seul avenir ne pourrait être que l'enfermement, la mise au ban de la société. (...) Il ne s'agit pas de nier que des problèmes se posent, ni le fait que des réponses doivent leur être apportées. Mais si, dans le débat public, il est fait état d'une augmentation sans précédent de la délinquance des mineurs, tout est mis sur le même plan : « incivili-

tés », insultes, petite délinquance, grand banditisme, corruption, crime... Si les actes de délinquance sont légitimement inacceptables, ces amalgames relèvent de la manipulation et désignent la jeunesse en difficulté comme principale responsable de l'insécurité. Cela relève de l'irresponsabilité et détourne des vraies solutions à mettre en œuvre.

Des centres fermés ? Ce type de réponse a déjà existé. Ces établissements ont été fermés sous un gouvernement de droite, par M. Peyrefitte, pourtant peu suspect de laxisme en la matière. Ils ont fermé parce que c'était un échec ; parce que chercher à éduquer et à réinsérer un jeune quand il est enfermé, quand il n'a aucun choix possible, aucun espace de liberté, c'est mission impossible. Dans ces centres existait une violence extrême, entre les jeunes et entre jeunes et adultes. (...)

Réformer l'ordonnance de 1945 ? Contrairement à ce que veulent faire croire ses détracteurs, l'ordonnance de 1945 n'organise pas l'impunité. Parce qu'elle prend en compte la spécificité des passages à l'acte adolescents, elle permet justement d'intervenir efficacement. En privilégiant la réponse éducative par rapport à la répression et à l'enfermement, elle indique clairement son objectif d'intégration sociale.

Des mineurs impunis ? Il faut de plus tordre le cou à l'idée que l'on aurait donné trop largement place à l'éducatif, et qu'il faudrait en finir avec l'im-

punité des mineurs : 87 % des affaires de mineurs sont en effet poursuivies, contre 28 % de celles concernant des majeurs. L'ensemble des condamnations et décisions prononcées par les tribunaux et les juges pour enfants a plus que doublé au cours de la décennie écoulée (on est passé d'environ 35 000 sanctions en 1990 à environ 75 000 en 2001). En 2001, 4 000 mineurs ont été incarcérés, soit deux fois plus qu'en 1990, alors que 70 % des mineurs incarcérés récidivent dans les mois qui suivent leur remise en liberté.

Quelle priorité à l'éducation ? Aujourd'hui, il y a pratiquement 100 policiers pour un éducateur. (...) Malgré les créations d'emplois, il y a aujourd'hui, en tout et pour tout, 3 000 éducateurs dans le service public de la PJJ, 230 psychologues et autant d'assistant(e)s de service social, pour l'ensemble du territoire ! Les juges pour enfants ne sont que 362. En vingt ans, depuis les lois de décentralisation, le nombre d'assistants sociaux de secteur a dramatiquement chuté, les équipes d'éducateurs de prévention ont été décimées. (...) Alors, osons vraiment l'éducatif, donnons-lui les moyens au lieu de dire qu'il ne marche pas ! Et permettons aux professionnels de travailler à l'abri des pressions politiques ! (...) Les questions que renvoie la jeunesse sont suffisamment graves pour ne pas être l'objet d'enchère électoraliste.

« Nous les avons en protection, nous les avons au pénal »

Récit d'une journée passée dans les bureaux de deux juges des enfants du tribunal de Marseille

MARSEILLE

de notre correspondant régional
« Tu écoutes la télé ? Tu sais qu'il y a une campagne électorale ? Tu sais ce que demandent les candi-

■ REPORTAGE

Le juge à Soraya, accusée de vol : « Tu sais ce que demandent les candidats ? »

dats ? », interroge Patrick Véron, juge des enfants. Soraya, 15 ans, queue de cheval et yeux de charbon, est interloquée. Avec deux autres mineures, elle a arraché le sac d'une dame de 76 ans ; elle risque timidement une réponse : « Ils disent qu'il n'y aura plus de mineurs ni de majeurs... » Le magistrat acquiesce : « C'est à peu près ça, mais ils disent surtout que la justice n'est pas assez sévère avec les jeunes délinquants. » Il insiste encore : « Et la dame, qu'est-ce qu'elle pense de toi, de vous trois ? » « Elle pensera : "C'est tous des voyous" », dit Soraya.

Les récits des trois jeunes filles concordent : elles riaient des dames qui, les croisant, serraient leur sac contre elles. « Comme si on avait des têtes de délinquantes, dit Soraya. On a traversé, Fatou a pris le sac, on est parties en courant. » Sa maman ne comprend toujours pas : « Elle adore les mémés, elle les aime, elle va au centre aéré. »

Fatou, cinq petites tresses nouées sur la tête, entre avec son père qui fixe le mur. Elle est déjà venue dans ce bureau, il y a deux ans. Battue au sein de la famille à qui elle était confiée quand son père était aux Comores, elle avait été placée en foyer. Un nouveau placement est en préparation. Le papa est invité à parler : « Elle considère son groupe de copines comme sa famille, et elle ne répond pas quand je lui demande où elle trouve ses habits de luxe et ses parfums », rétorque Fatou, excédée. Le père conclut, comme vaincu : « Pour le placement, je suis d'accord. » Fatou sera suivie par le juge qui la voit depuis les premières alertes, quand elle était victime. « Nous les avons en protection, nous les avons au pénal », explique M. Véron, qui résume ainsi l'essentiel de l'ordonnance de 1945 sur les mineurs.

Protection, sanction : ainsi vont les journées dans les bureaux des juges des enfants du tribunal de Marseille. Quelques heures auparavant, Jospin, 16 ans, pull de marque blanc, visage d'enfant, œil sombre, main sur les genoux, est entré dans celui de Benoît Delaunay. Il est accusé de vol par ruse : en compagnie de deux copains, ils ont pris les clés d'un camarade de collège et sont allés chez lui voler jeux et consoles vidéo.

« **SI, SI, JE SUIS DANS LE COUP** »

Jospin, qui vit dans un foyer, est né de père inconnu, sa mère est morte quand il avait 2 ans. Le juge reprend les procès-verbaux d'audition : « Au début, vous avez tous menti », gronde-t-il. Jospin ne reconnaît les faits que par quelques phrases jetées : « Si, si, je suis dans le coup. » Mais il se souvient bien de ce qu'il a fait après la revente du butin à un magasin du centre : « On a partagé l'argent, j'ai eu 200 francs, on est allés au McDonald's. » Ce qui inquiète le plus son éducateur, c'est que Jospin « a une difficulté à reconnaître les faits ». L'adolescent signe ses déclarations, et repart avec son éducateur : il passera en jugement d'ici à l'été.

A Mohamed, son complice, le juge lance d'une voix forte : « C'est votre

premier dossier au tribunal mon garçon, je vous mets sérieusement en garde. » Il ordonne une enquête sociale car il sent un contexte délicat. Son père explique combien de fois il a manqué l'école, mais l'enfant refuse de dire s'il a « des reproches à faire à son père ». Quand il sera jugé avec ses camarades, la justice en saura plus sur son compte.

Poings croisés, moustache naissante, Kamel, 15 ans, entre alors : « On se connaît, malheureusement », lui dit le juge. La maman est au bord des larmes. Kamel a participé à un vol de carte bancaire, il a déjà été attrapé pour des vols. « Vous avez 16 ans bientôt, à la prochaine infraction, il est fort probable que les portes de Lunyès [la prison des mineurs] s'ouvriront pour vous », s'exclame le juge. « Je suis sûr que je vais rien faire, j'ai trouvé un stage », répond Kamel. Sa maman confirme d'une voix faible : « En ce moment, je le vois correct », et assure que l'éducateur sera le bienvenu.

Le juge Delaunay commente sa matinée : « 95 % des gamins qui passent ici vivent dans des milieux pauvres, ont vécu des ruptures importantes sur lesquelles on n'a pas mis de mots. Et la plupart s'en sortent. »

Michel Samson

A Nanterre, 10 000 personnes, la maire et la République, rendent hommage aux huit élus tués

Dans son discours, Jacqueline Fraysse a souligné que la seule réponse aux attaques contre la démocratie est « l'ampleur du rassemblement »

LAURENT FABIUS est arrivé le premier, avant même Jean-Claude Gayssot. Mais la foule des habitants de Nanterre a déjà commencé à converger vers le stade Gabriel-Péri, au creux de cette ville longue comme trois arrêts de RER, franchissant rocares et bretelles, déambulant de souterrains en rambardes. Jamais la pelouse n'a été aussi fleurie. Les gerbes sont venues de mairies de toute la France, mais aussi de tout ce que la famille communiste compte d'amis parmi les sections CGT, la RATP, le Secours populaire, afin de rendre hommage aux huit victimes des balles folles de Richard Durn, dans la nuit du 26 au 27 mars, à l'issue d'un conseil municipal. Jacqueline Fraysse, la maire communiste de Nanterre, est une dame de fer qui tient sa ville comme on tenait naguère le « Parti » ou les « fédés ». Elle a imaginé sa cérémonie un peu comme on faisait avant. Huit étranges portraits, photos aux couleurs trop vives, agrandies et signées d'une barrette noire, ont été hissées en haut des filets du stade et trônent, comme dans un mausolée, sur un parterre recouvert d'un drapeau tricolore. Un fond musical fait patienter plus de 10 000 personnes. Une rose blanche est posée sur chaque place de gradin, seule concession à la modernité d'un cérémonial si politique au fond sous ses airs « citoyens ».

Tout le gouvernement, ou presque, est là. Les ex-premiers ministres - Alain Juppé, Pierre Mauroy - sont assis au premier rang. « Le président de la République française », accompagné de sa femme Bernadette Chirac, a fait déposer une gerbe d'orchidées et de renoncules blanches. « Le premier ministre Lionel Jospin », une autre, de même taille, faite de roses et d'œillets rouges. Lors-



Dans le stade Gabriel-Péri de Nanterre, mardi 2 avril, la maire de la ville, Jacqueline Fraysse (PCF), a prononcé un discours devant les portraits des huit élus tués lors du conseil municipal du mardi 26 mars.

qu'ils remontent tous trois le stade, avec la maire, toute l'assemblée se lève, respectueusement. Les enfants sont sages, la minute de silence totale.

« PAS QUE DES POURRIS »

Les « familles d'élus », comme disent les cartons sur les chaises, les rescapés qui, comme Marie-Laure Meyer (PS), sont sortis de l'hôpital pour assister à l'hommage, sont bouleversés. Des sanglots et des larmes sourdent quand les noms des huit morts sont égrenés. Mais la maire a érigé le « courage » en vertu suprême. Elle prend des accents de combattante pour retracer le parcours de ces soldats municipaux « tombés pendant l'exercice de leur mandat d'élus », expliquer que « la seule réponse à cette attaque contre la démocratie, c'est l'ampleur du rassemblement » des « Nanterriennes et

des Nanterriens », dire aux « jeunes » qu'il faut, à la lumière de ce drame, « reconsidérer leur rôle de citoyen ». « Puisse ce deuil ne pas bloquer la démocratie de notre ville, si ouverte », lance-t-elle.

Avec Madeleine Vincent, la grand-mère du « Parti », les « nouveaux » communistes apprécient quand elle célèbre les « valeurs humanistes », la « participation des citoyens », ces « débats riches et francs » et la palette « des convictions dans leur diversité ». La forêt d'élus en écharpe apprécie qu'une « Madeleine » ait écrit dans le registre des condoléances : « Non, il n'y a pas des pourris en politique ». La foule opine -avec le ministre de l'intérieur Daniel Vaillant - quand M^{me} Fraysse demande tout haut comment Richard Durn, l'assassin, « a pu échapper à la surveillance », et insiste pour que « le travail de la justice

aille à son terme ». Tous les partis comptent des morts ou des blessés. Pour les socialistes, François Hollande est venu avec Julien Dray et Bruno Le Roux, les deux messieurs sécurité de son parti. François Bayrou, président de l'UDF, côtoie Jean-Pierre Chevènement. La direction des Verts est là au complet. Dominique Voynet se tient un peu à l'écart. Le matin, dans *Libération*, Jacqueline Fraysse a expliqué qu'elle a « fait vérifier » que M. Durn « a été assésseur de la liste des Verts au premier tour des dernières municipales. Cette équipe avait alors mené une campagne très agressive à mon égard. Je ne peux m'empêcher de penser que ce climat a pu marquer cet esprit fragile et malade ». Les écologistes, qui rejoignent la famille de Pascal Sternberg à Bagneux, n'ont pas apprécié.

ROSE SUR LE DRAPEAU

Laurent Fabius s'en va avant les autres, seul, sa rose blanche pressée sur son cœur. Marylise Lebranchu jette la sienne sur le drapeau. Marie-George Buffet et Elisabeth Guigou la rejoignent. Elles s'embrassent toutes les trois. Jacques Chirac et Lionel Jospin serrent longuement les mains des membres du conseil municipal rescapés. Après eux, les habitants de Nanterre viennent embrasser les survivants. Laurent El Ghazi, « une balle dans la fesse », prend son ami socialiste Vincent Soulaque par l'épaule : « Pas là ! Tu me fais mal ! » sourit cet autre blessé. Le premier est heureux que « tout le monde soit venu », même s'il s'étonne que M^{me} Fraysse « cherche à tout prix à « trouver une explication à la folie ». Fatma Sehim, qui habite à deux blocs d'immeuble du stade, n'a « pas dormi de la nuit ». Elle embrasse l'Élu : il est vivant, « hamdou lilah », « grâce à Dieu », ose-t-elle.

Ariane Chemin

Un nouvel attentat a visé une synagogue à Marseille, sans faire de dégâts

Protestation commune des juifs et des musulmans

MARSEILLE

de notre correspondant régional

Un nouvel acte visant un lieu de culte juif a été commis à Marseille, dans la soirée de mardi 2 avril. Vers 21 h 20, deux individus ont lancé un cocktail Molotov en direction de deux policiers en faction devant une synagogue du quartier du Merlan (14^e arrondissement), au nord de la ville. L'engin incendiaire, qui est tombé à quelques mètres des fonctionnaires, n'a pas fait de dégâts. Les deux agresseurs se sont enfuis en courant sans être rattrapés.

Parallèlement, l'enquête destinée à déterminer les causes de l'incendie de la synagogue Or Aviv, entièrement détruite par le feu dans la nuit du dimanche 31 mars, se poursuivait. Elle sera « compliquée », selon le procureur de Marseille, Jacques Baume, car le feu a tout emporté. Mardi, la police scientifique fouillait toujours les débris du préfabriqué, avec l'aide des services techniques de la ville qu'a proposés le maire au procureur. Pour le moment, les moyens de la mise à feu restent inconnus des enquêteurs du SRP.

AMITIÉ JUDÉO-ARABE

Au lendemain de l'incendie de la synagogue, les représentants de toutes les religions de la ville, juifs, musulmans, catholiques, protestants, orthodoxes et bouddhistes, regroupés dans l'association Marseille Espérance, ont publié une déclaration commune, comme à chaque fois qu'un vent d'intolérance souffle sur la cité (*Le Monde* du 25 décembre 2001). « Prendre prétexte du grave conflit qui oppose Israéliens et Palestiniens ne saurait justifier un geste qui touche au cœur de notre cité marseillaise tout entière, sans discriminations », proclame ce texte, lu par le pasteur de Bourquey à l'hôtel de ville, en présence du maire (DL), Jean-Claude Gaudin. Il poursuit en affirmant que « les criminels ont attaqué toute la République française (...) en stigmatisant l'une des communautés qui fait partie de la France ». Appelant au sang-froid, il dit enfin « refuser que cet acte antisémite soit le début d'une série (...) tout autant que la communauté musulmane dans son ensemble soit désignée comme présumée coupable ».

Quelques minutes plus tard, le chef du Consistoire israélite, Zvi Amar, et le mufti de Marseille, Sobeih Bencheikh, se donnaient une accolade dans la salle des délibérations. Bras dessus bras dessous, souriant aux photographes et cameramen, ils louaient l'amitié judéo-

arabe et soutenaient que « la France n'est pas un pays antisémite ».

D'autre part, les trois mineurs qui avaient été interpellés dimanche après-midi, après avoir brisé les vitres de la bibliothèque de leur collègue André-Malraux, dans le 13^e arrondissement, et écrit des graffitis antisémites, ont été déferés, mardi, par le parquet, devant le juge des mineurs, qui les a mis en examen et a demandé des mesures de réparation. Il semble que les trois garçons aient eu l'intention de mettre le feu à la bibliothèque avec du papier journal. Parmi la quinzaine d'inscriptions, souvent obscènes, qu'ils avaient tracées sur les murs, deux avaient un caractère antisémite. Le parquet a donc décidé, de manière symbolique, d'ajouter aux

Les parquets appelés à la « vigilance »

La ministre de la justice, Marylise Lebranchu, a envoyé, mardi 2 avril, une « dépêche » aux parquets généraux pour préciser les « réponses judiciaires qui seront apportées aux actes de violence » antisémites. Le courrier de la garde des sceaux demande aux procureurs d'être « particulièrement vigilants » sur ce dossier et de « l'en tenir strictement informée ». Ils doivent « veiller à ce que les auteurs soient poursuivis aux moyens des procédures les plus rapides », assure « une bonne information des victimes sur les suites judiciaires » et rencontrer « régulièrement les associations antiracistes ainsi que les mouvements et institutions juives représentatives ».

charges de « dégradations multiples de matériel public » celle de « provocation à la haine raciale par des inscriptions à caractère raciste ».

Michel Samson

■ **JEAN-PIERRE CHEVÈNEMENT**, en déplacement à Strasbourg (Bas-Rhin), mardi 2 avril, a qualifié « le fond de l'air » de « raciste, ethnociste et communautariste ». Le député de Belfort, qui tenait un meeting à Schiltigheim, dans la banlieue de Strasbourg, a modifié son programme pour rencontrer le président du Consistoire israélite de France, Jean Kahn, et assister à l'office à la grande synagogue. M. Chevènement a qualifié les actes antisémites récents de « hautement condamnables ». Il a estimé que « c'est un mauvais service rendu à la cause palestinienne que d'incendier les synagogues sur le territoire national ».

DÉPÊCHES

■ **JUSTICE** : la chambre de l'instruction de la cour d'appel de Paris a rejeté, mardi 2 avril, une demande de prescription déposée par Pierre-Yves Gilleron, un ex-policier de la cellule de l'Elysée, poursuivi dans l'affaire des écoutes. Cette décision ouvre la voie à un procès en correctionnelle. Entre janvier 1983 et mars 1986, des écoutes illégales ordonnées par les gendarmes de la cellule antiterroriste de l'Elysée ont visé notamment des avocats, des journalistes, des hommes politiques et des personnalités du monde du spectacle.

■ **DISPARITION** : d'importantes recherches, menées par les gendarmes de Bolbec et du Havre (Seine-Maritime), se poursuivaient, mercredi 3 avril, pour retrouver un garçon de 10 ans dont la mère s'est suicidée par pendaison dans la nuit du 1^{er} au 2 avril, après une dispute familiale. La mère de famille, âgée d'une trentaine d'années, a été retrouvée mardi matin pendue à un arbre dans un jardin voisin de son domicile, près de Mirville. Elle avait disparu la nuit précédente en compagnie de son fils aîné, après une altercation avec ses beaux-parents. Auparavant, lors d'une dispute avec son concubin, la jeune femme avait tenté d'étrangler son fils cadet, âgé de 5 ans, qui avait été transporté à l'hôpital dans un état grave.

■ **PÊCHE** : à la suite d'une réunion au ministère des finances, les pêcheurs de l'île d'Yeu (Vendée) ont mis fin, mardi 2 avril, au blocus de l'île mis en place le 1^{er} avril au matin, permettant à 1 800 touristes de regagner le continent. Les pêcheurs de l'île d'Yeu, qui arment la majorité des thoniers français dans l'Atlantique, estiment avoir obtenu « quelques avancées » concernant la taxation de l'aide à la reconversion que leur apporte Bruxelles depuis l'interdiction des filets maillants dérivants.

■ **SÉCURITÉ** : la mairie de Castres (Tarn) a réactivé pour les vacances scolaires de Pâques le couvre-feu, instauré l'été dernier, qui réglemente la circulation des mineurs de moins de 13 ans de 22 heures à 6 heures. Pour le maire (DVD) de Castres, Pascal Bugis, cette mesure a été « dissuasive », car, « l'été dernier, il n'y a eu aucun accompagnement de jeunes dans leurs familles par les services de police ».

■ **SANTÉ** : l'Association des médecins urgentistes hospitaliers de France (Amuhf) a dénoncé, mardi 2 avril, la grève des médecins libéraux pour les ponts du mois de mai et a regretté « leur manque de considération des difficultés des services d'urgences et de SAMU ». La Confédération des syndicats médicaux français (CSMF), l'Union nationale des omnipraticiens de France (UNOF) et le Syndicat des médecins libéraux (SML) ont lancé l'opération « Ponts sans toubibs » pour obtenir la consultation à 20 euros et la visite à 30 euros.

Acácio Pereira

Les déclarations de Richard Durn aux policiers

AVANT de se suicider, jeudi 28 mars, en sautant du quatrième étage des locaux de la brigade criminelle, 36, quai des Orfèvres, à Paris, Richard Durn s'était expliqué sur les motifs qui l'avaient poussé à déclencher une fusillade au conseil municipal de Nanterre (Hauts-de-Seine), tuant huit élus.

Dans son édition du 3 avril, *Le Parisien* publie le contenu de l'une des trois auditions du tireur, qui revient notamment, mercredi 27 mars, sur les circonstances du massacre survenu à la fin de la séance du conseil municipal. « Je me suis levé, j'ai sorti le Glock 19 qui se trouvait dans la poche extérieure droite de ma parka, a déclaré Richard Durn aux policiers. J'ai commencé par viser et à ouvrir le feu sur la maîtresse, M^{me} Fraysse. J'ai visé droit devant moi, je pense l'avoir atteinte mais je n'en suis pas sûr. J'ai agi comme un robot, je n'ai prononcé aucune parole. J'ai débuté le tir sur M^{me} Fraysse, car elle était au milieu. Je n'avais pas défini d'ordre précis dans mon exécution, je voulais tuer le plus de personnes possible, puis me tuer. » « Je ne sais pas qui j'ai pu blesser ou tuer, ajoutait Richard Durn. Je voyais seulement du sang et j'entendais des cris. La seule

personne que j'ai visée intentionnellement était M^{me} Fraysse. Je l'ai visée pour sa qualité de maire, mais aussi parce que je ne la respectais pas. »

« LIBRE PAR LA MORT »

Un peu plus tôt, le tireur avait précisé aux policiers les raisons du choix de sa cible. « Puisque j'étais devenu un mort vivant par ma seule volonté, affirme-t-il, je décidais d'en finir en tuant une mini-élite locale qui était le symbole et qui était les leaders et décideurs dans une ville que j'ai toujours exécutée. Je n'ai pas trouvé les antidotes pour me respecter moi-même et les autres. Je n'ai pas atteint un idéal d'humanisme et m'étant laissé aller au désespoir et à l'échec, j'ai voulu tuer pour prendre une futile et infantile revanche sur moi-même et sur ces symboles de puissance qu'ils constituaient. »

« J'ai voulu connaître la grisurie et le sentiment d'être libre par la mort, disait-il encore aux policiers. J'avais projeté de tuer ces gens à d'autres conseils municipaux précédents, mais j'avais encore des garde-fous moraux et des inhibitions. Pour m'en débarrasser, j'ai tout fait pour me tuer socialement. »

Questions sur une vidéo au procès de Kamel Ben Salah

Le fait que l'accusé a retiré de l'argent avec une carte volée à ses victimes n'a pu être prouvé



AUCH

de notre envoyé spécial

Après sept jours d'audience, les débats devant la cour d'assises du Gers n'ont toujours pas permis d'approcher la vérité sur la tuerie de Monfort. Kamel Ben Salah, accusé de l'assassinat, en mai 1999, de quatre Néerlandais dans leur maison de la campagne gersoise, n'a eu que peu d'occasions de s'exprimer. Certes, il se dit innocent des crimes qu'on lui reproche, mais, lorsque les débats offrent la possibilité de le confronter à ses contradictions ou à ses contre-vérités, le président de la cour, Georges Bastier, saisit rarement l'occasion de le faire. Alors, l'audience tourne en rond. Des détails, souvent éloignés de l'objet du procès, sont longuement décortiqués. En revanche, quand des questions essentielles surgissent, personne ne semble se soucier d'y apporter une réponse. Tout se passe comme si chacun, accusation, parties civiles ou défense, attendait le réquisitoire ou les plaidoiries pour sortir sa botte secrète. Sans doute sera-t-il trop

tard pour des jurés qui paraissent parfois se perdre dans les affirmations elliptiques des uns ou les convictions peu étayées des autres.

La journée du mardi 2 avril a encore renforcé cette impression de gâchis. Dès l'ouverture de l'audience, le président fait diffuser sur deux écrans géants les images vidéo d'une caméra installée dans une agence bancaire d'Auch où l'on voit, à 13 h 28 min et 9 s très précisément, la silhouette d'un homme, « ni un géant, ni un nain, ni un gros, ni un maigre, ni un homme de couleur », précise le président Bastier. L'heure correspond à celle à laquelle Kamel Ben Salah est supposé avoir retiré de l'argent avec l'une des cartes bancaires volées aux victimes. Si son profil était apparu sur l'image, ses dénégations auraient été balayées : plus personne n'aurait cru aux « coïncidences » qu'il met en avant depuis son interpellation, et le procès aurait sans doute basculé dans le sens de sa culpabilité. Mais voilà, la médiocre qualité de l'image ne permet pas de déterminer l'identité de cet individu aux cheveux bruns portant une écharpe autour du cou.

La question méritait en tout cas qu'on s'y attarde un peu, d'autant que les experts qui ont défilé à la barre lors de la première semaine

n'ont pas apporté de réponses irréfutables, notamment en matière d'ADN et d'empreintes digitales (*Le Monde* du 30 mars).

« MAGNÉTOSCOPE SÉQUENTIEL »

Le président Bastier, visiblement désireux d'accélérer la cadence, ne paraît pas persuadé d'une telle nécessité. « On passe aux témoins », annonce-t-il. « Pas si vite, intervient M^e Edouard Martial, avocat de la défense. Jusqu'à présent, nous n'avons pas d'images télé ou de témoins qui puissent nous parler des personnes présentes aux différents distributeurs utilisés par le criminel. Cette cassette, c'est le seul élément pouvant rendre compte de la présence de Kamel Ben Salah. Je demande à la cour de solliciter des techniciens qui pourraient nous dire dans quelles conditions on pourrait obtenir une image de meilleure qualité. Nous avons entendu vingt-cinq gendarmes, et pas un seul scénario ne nous a été proposé. C'est important pour la défense. » « Qui vous a dit que c'était possible ?, rétorque le président. J'ai interrogé des informaticiens qui m'ont expliqué qu'on ne pouvait pas tirer une meilleure image à partir d'un matériel de mauvaise qualité. » Il consent malgré tout à faire envoyer la cassette à un laboratoire spécialisé d'Agen.

Un quartier d'affaires se crée à la Plaine-Saint-Denis

D'ici à la fin 2003, plusieurs centaines de milliers de mètres carrés de bureaux seront construits sur une zone de 27 hectares. Cette opération devrait contribuer au développement des communes du nord de Paris

C'EST PEUT-ÊTRE une deuxième Défense qui est en train de sortir de terre à la Plaine Saint-Denis, au nord de Paris. Cette zone fera partie du périmètre que couvrira l'établissement public d'aménagement de la Plaine de France, entre le périphérique et Roissy, dont la création devrait être annoncée prochainement.

Tout près du Stade de France, à Saint-Denis, les poutrelles métalliques des premiers immeubles se dressent autour de l'avenue François-Mitterrand, percée au milieu de friches industrielles pour desservir la station de RER, spécialement construite pour la Coupe du monde de football de 1998.

Six groupes d'immeubles de faible hauteur, représentant 177 000 m² de bureaux, devraient être commercialisés dans les prochains mois et livrés à partir du second semestre 2003. Tout un quartier d'affaires devrait alors s'animer dans la banlieue immédiate de la capitale. Après la ZAC Paris-Rive gauche et avec le parc d'activités Disney-Val d'Europe à Marne-la-Vallée, c'est, avec 10 000 emplois à terme, la plus importante opération de bureaux d'Ile-de-France.

Eiffage Immobilier, Sari Développement, Kaufman et Broad, et Bouygues Immobilier sont engagés dans cette opération, qui a rencontré la confiance de grands investisseurs comme Sophia, Generali Immobilier et Awon Group, qui ont déjà acquis sur plans de grandes surfaces à louer.

En s'engageant dans cette ZAC de 27 hectares baptisée Landy-France, tous semblent juger que le pari de la Plaine-Saint-Denis est sur le point d'être gagné. Ces dernières années, des centaines d'entreprises ont implanté leur siège ou leurs activités autour de l'avenue du président Wilson, qui a retrouvé sa vocation d'artère principale entre Paris et le centre de Saint-Denis depuis la couverture de la

LA ZONE DE LANDY-FRANCE



tranchée de l'autoroute A1. Un véritable pôle de l'image s'est notamment constitué autour de studios de télévision, dont le désormais célèbre hangar de « Loft Story ».

Pour Eric Mazoyer, directeur général de Bouygues Immobilier, trois raisons ont justifié la décision de son groupe, prise il y a près de cinq ans, de construire 59 000 m² de bureaux sur le Landy : « Le site bénéficie d'une desserte exceptionnelle sur l'axe Paris - Roissy-Charles de Gaulle avec deux lignes de RER, une de métro, et deux autoroutes. Nous pouvons commercialiser ces bureaux à des prix jusqu'à deux fois inférieurs aux plus hauts du marché dans le centre de Paris et à la Défense. »

De leur côté, les investisseurs ont été rassurés par l'attitude des élus en charge du projet urbain de la Plaine-Saint-Denis. « Ils ont su établir un véritable partenariat avec

les promoteurs, les investisseurs et les entreprises, explique Daniel Chevillon, responsable de l'immobilier d'entreprise chez Sophia. Leurs efforts en matière d'urbanisme, de voirie et d'espaces verts, ainsi que leur action pour obtenir une meilleure desserte des transports en commun nous ont convaincus. »

PROJET AMBITIEUX

Il aura fallu près d'une quinzaine d'années aux maires des communes concernées pour rassurer les milieux économiques sur l'avenir d'une banlieue en difficulté. Dès 1985, les maires PCF de Saint-Denis et d'Aubervilliers avaient créé, avec le conseil général de Seine-Saint-Denis, lui aussi à direction communiste, un syndicat mixte pour préparer l'aménagement de la Plaine-Saint-Denis. Leur crédibilité a été renforcée quelques années plus tard par la décision du gouvernement d'en faire un « pôle stratégique majeur » dans le cadre de la « valorisation de la petite couronne ». Le choix de Saint-Denis pour l'implantation du Stade de France, la création de nombreuses infrastructures et le succès de l'organisation de la Coupe du monde

de football ont donné la crédibilité nécessaire au démarrage d'un projet ambitieux.

Mais c'est sans doute la création de structures intercommunales qui a fini d'emporter l'adhésion des investisseurs actuels, où figurent en bonne place les fonds de pension américains. Patrick Braouezec le maire (PCF) de Saint-Denis, a, logiquement, pris l'initiative de contacter ses collègues du secteur. Il a d'abord proposé à dix communes de l'arrondissement de Saint-Denis de préparer une charte de développement. « C'était à la fois logique et moral de faire partager l'essor économique de la Plaine », explique M. Braouezec. Les travaux pour la Coupe du monde avaient révélé la cohérence d'un bassin d'emplois sur tout le nord de Paris, mais la loi nous a obligés à nous limiter aux frontières du département. »

Cette charte a servi de base à la création d'une communauté de communes. Cinq villes - Saint-Denis, Aubervilliers, Epinay-sur-Seine, Villetaneuse et Pierrefite-sur-Seine - se sont regroupées dans ce qui est devenu une communauté d'agglomération de 235 000 habitants. Elles ont mis en place une

structure d'aménagement, présidée par Jacques Poulet, maire (PCF) de Villetaneuse. Nommée Plaine-Développement, elle dispose de plus de 150 millions d'euros de budget annuel grâce à une taxe professionnelle unique appliquée aux 6 500 entreprises et aux 90 000 emplois du secteur. Elle a par ailleurs résisté au passage de la mairie d'Epinay du PS à la droite, lors des dernières élections municipales.

Les élus semblent d'accord avec Patrick Braouezec pour maîtriser le développement de ce secteur. « Nous ne pourrions accueillir de nouvelles populations que si le développement économique profite aux habitants actuels de ce secteur », explique le maire de Saint-Denis. Alors que les promoteurs immobiliers commencent à proposer des logements pour les cadres des nouvelles entreprises de ce secteur, une véritable politique de l'habitat est élaborée par Plaine-Développement pour éviter que la rénovation urbaine en cours au nord de Paris ne se fasse au prix du départ de la population.

Christophe de Chenay

Poursuite de la grève dans les transports lyonnais

APRÈS DEUX semaines de grève dans les transports en commun de l'agglomération lyonnaise, les syndicats (CGT, FO, CFDT, CFDT) poursuivent le mouvement. Ils réclament une revalorisation de 3,2 % des salaires. A l'issue de rencontres, vendredi 29 mars, qui n'ont pas abouti, la direction de la Société lyonnaise des transports en commun (SLTC) a décidé, mardi 2 avril, d'appliquer à tous les salariés une augmentation de 1,8 % sous forme de deux augmentations de 0,9 % au 1^{er} avril et au 1^{er} septembre. Aucune nouvelle réunion n'est prévue. La direction compte sur une lente désaffection des grévistes pour que le trafic reprenne sur ce réseau qu'empruntent chaque jour 1,2 million d'habitants de l'agglomération lyonnaise.

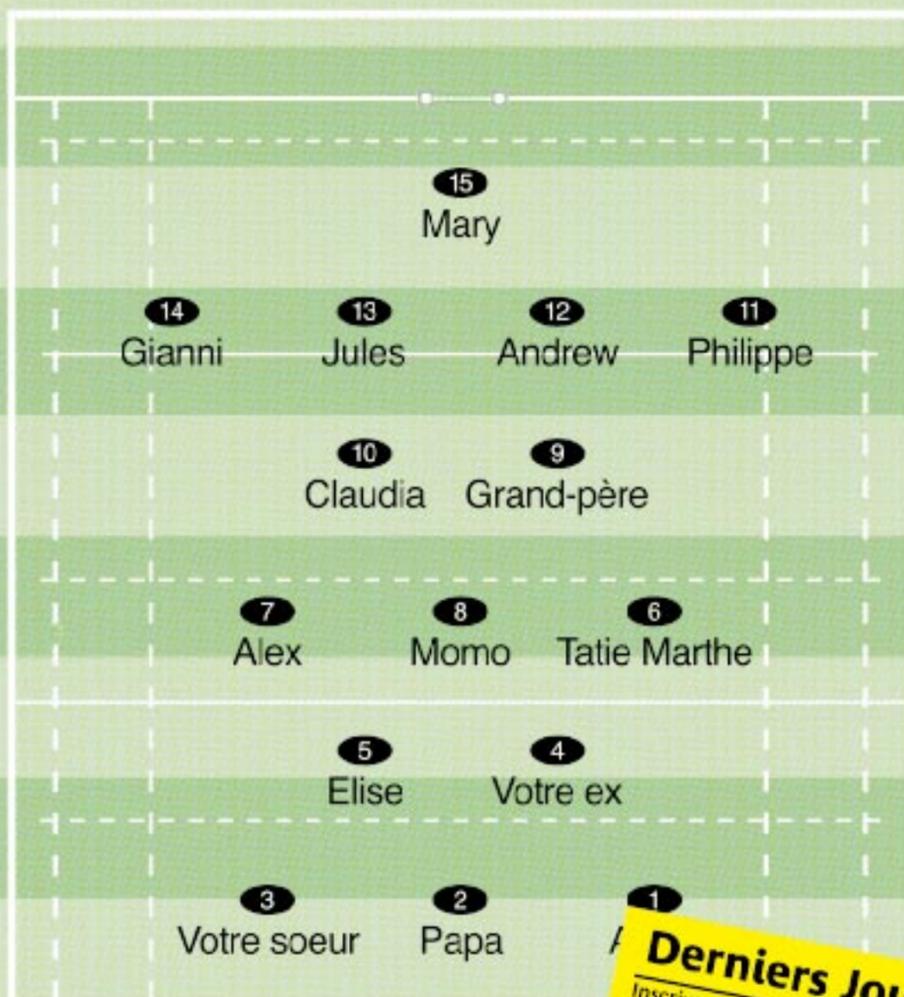
DÉPÊCHE

■ ENVIRONNEMENT : la cour d'appel de Rennes a récusé, mardi 2 avril, le juge commissaire René-Jean Tual dans l'affaire de l'Erika. Chargé de gérer le fonds de garantie des assureurs du pétrolier, M. Tual est aussi gérant de deux compagnies de navigation victimes de la marée noire. - (Corresp.)

A l'occasion du Tournoi des VI Nations, France Télécom vous offre une heure de téléphone pour appeler votre équipe.

Le week-end du 6 et 7 avril, profitez d'une heure gratuite de communications nationales et internationales vers l'Angleterre, l'Ecosse, le pays de Galles, l'Irlande et l'Italie avec France Télécom, partenaire officiel du rugby*.

France Télécom - SA au capital de 4 615 327 370 € - 390 139 864 RCS Paris - *Thème offert est réservé aux particuliers pour des appels passés entre le 6 avril 2002, date de la 7^{ème} journée du Tournoi des VI Nations (hors appels passés en local, hors les numéros spéciaux, hors les mobiles et par les Opérateurs France Télécom, Orange, Bouygues Télécom et Uppis Les DDM - www.francetelecom.com)



Derniers Jours
Inscrivez-vous vite jusqu'au 4 avril.

Les Rendez-vous Cadeaux
de France Télécom

Pour en bénéficier,
inscrivez-vous jusqu'au 4 avril en appelant le 3000
(appel gratuit de chez vous) ou sur
francetelecom.com

france telecom

L'Ile-de-France occupe la deuxième place du marché mondial de bureaux

LE MARCHÉ DU BUREAU en Ile-de-France est, avec 43 millions de mètres carrés, le premier d'Europe et le deuxième au monde, après New York. Les investisseurs internationaux, dont une majorité d'Américains et d'Allemands, se disputent les meilleurs immeubles de la région et y ont engagé, en 2001, quelque 12 milliards d'euros. En 1995, les capitaux investis ne dépassaient pas 500 millions d'euros.

La demande de bureaux a pourtant accusé le coup du ralentissement économique, passant de 2,8 millions de mètres carrés loués en 2000 à 1,7 million en 2001. Les loyers, jusqu'alors en forte hausse, se sont stabilisés au second semestre 2001 et ont même baissé par endroits. Les valeurs les plus élevées, dans le quartier central des affaires (« Q.C.A. », disent les experts, pour désigner les quartiers Madeleine, Bourse, et le 8^e arrondissement), ont légèrement fléchi, passant de 762 euros le mètre carré annuel, hors taxes et charges, à 732 euros, soit moitié moins cher qu'à Londres.

« 2002 sera sans doute une année de pause, indique Jérôme Cailloux, chargé d'investissement chez Insignia Bourdais. Les entreprises sont, certes, soucieuses de maîtriser leurs frais de locaux, mais nous sommes loin de la situation de crise des années 1990, car il n'y a ni surproduction ni suroffre. Le taux de vacance, de 3 %, reste faible et le marché est capable d'absorber la production de nouveaux bureaux, d'autant qu'il y a beaucoup d'argent prêt à être investi, provenant des caisses de retraite, des assureurs-vie, des sociétés financières et des fonds de pension allemands, hollandais ou américains. »

D'ailleurs, la région fourmille de projets. Le quartier de la Défense reste la cible des grands investisseurs. Unibail achève d'y louer ses deux tours, Cœur Défense, à des loyers autour de 650 euros le mètre carré annuel, et l'américain Capital

et Continental livre la tour Palatium, déjà louée aux deux tiers. La ZAC Rive gauche et ses alentours s'achèvent et produisent encore de beaux immeubles. Le fonds allemand CGI, Commerz Grundbesitz, filiale de la Commerz Bank, s'appête à livrer, quai d'Austerlitz, un bâtiment dernier cri de 40 000 mètres carrés, dont il espère un loyer de 400 euros le mètre carré annuel.

NOUVEAU PÔLE

Au nord de Paris, à Saint-Denis, grues et bétonnières s'activent pour offrir, à terme, 400 000 mètres carrés de bureaux, contre 60 000 aujourd'hui. Védior Bis et les AGF Banque s'y installent, ainsi que certains services publics. Montreuil, Bagnole et les communes de l'Est parisien constituent un nouveau pôle où les chantiers sont déjà ouverts. Après la salle des marchés de BNP Paribas et le service téléphonique d'Air France, le ministère des finances a réservé 17 000 mètres carrés à Montreuil, au prix de 220 euros le mètre carré annuel.

Plus à l'est encore, Walt Disney développe un pôle d'affaires qui devrait atteindre un million de mètres carrés d'ici quinze ans : « Près de la gare RER, Buens, promoteur belge, s'appête à livrer trois bâtiments de 10 000 mètres carrés chacun, tandis que l'anglais Arlington crée un parc tertiaire avec de petits immeubles noyés dans la verdure », explique Stéphane Gaude, de Healey & Baker. « Pour attirer les entreprises internationales, nous renforçons nos pôles universitaires et de recherche, notamment avec le synchrotron de Saclay et le Gépôle d'Evry », explique Jean-Paul Huchon, président de la région Ile-de-France. Nous souhaitons aussi valoriser l'Est parisien en y implantant, par exemple, un lycée international. »

Isabelle Rey-Lefebvre

EDWARD SAID

UN homme se sait irrémédiablement atteint. Le diagnostic, inattendu, est tombé un jour de septembre 1991 : leucémie chronique lymphoïde, un cancer incurable.

Aux souffrances, parfois insupportables, succèdent les traitements, changeants, épuisants physiquement, psychologiquement. Le « cercle du cancer », qui a emporté son père et sa mère, se referme sur lui. Quand il apprend son mal, Edward Said a 56 ans. Il est, sans conteste, l'intellectuel palestinien le plus connu au monde. Professeur de littérature comparée à Columbia (New York), musicologue reconnu, sa célébrité tient, plus encore, à ses engagements politiques et moraux. Pourfendeur du « nouvel ordre impérialiste » qu'il voit poindre à Washington, de l'« orientalisme » version Bernard Lewis et du « choc des civilisations » de Samuel Huntington, qu'il raille comme « choc des ignorances », cet infatigable avocat de la cause palestinienne est aussi, depuis des années, l'insatiable critique des failles de Yasser Arafat et de la servilité des intellectuels arabes face à l'impérialisme de leurs régimes, totalitaires et corrompus.

Que fait un homme jusque-là débordant d'activité, brusquement affaibli et qui entrevoit l'ombre de la mort ? Il entreprend « un travail aussi éloigné que possible de [sa] vie politique et professionnelle », écrit-il dans ses mémoires, *A contre-voie*, qui viennent de paraître en France (Le Serpent à plumes). Il met le cap sur son enfance, pour se concentrer sur son « moi profond », convaincu que de cette plongée naîtront les forces vitales lui permettant de surmonter l'épreuve. Trois voyages vont suivre. Un premier, physique, en 1992, quand, quarante-cinq ans après son dernier long séjour en Palestine (à l'âge de 12 ans), il revient sur une terre devenue Israël d'un côté, les territoires palestiniens de l'autre. Un voyage littéraire, ensuite : en 1994, il entame la rédaction de mémoires de jeunesse. Un voyage intime, enfin : à la fin de la décennie 1990, en quête d'une « aide personnelle », il entreprend une psychanalyse. *A contre-voie*, qu'il a mis six ans à rédiger, est l'aboutissement de ces périples.

L'ouvrage eût aussi bien pu être traduit *A contre-voix*, tant est multiple la subtilité du titre anglais : *Out of Place*. Par le retour sur l'enfance, Said tente d'élucider cette énigme : pourquoi est-il, a-t-il été, aussi loin qu'il se souviennent, en famille, à l'école, dans sa vie professionnelle et politique, hors norme, décalé, « pas à sa place », en somme ? Parce qu'il est lui-même un « déplacé », un réfugié ? L'explication serait trop simple. Elle est d'ailleurs partiellement inexacte. Si sa mère fut bien, sa vie durant, une exilée palestinienne, son père, palestinien également, était citoyen américain dès avant la première guerre mondiale. Surtout, « pas à sa place », Said l'était bien avant l'exode de son peuple, en 1948. Si l'exil palestinien l'a tant ému, lorsque – relativement tard, après une carrière universitaire bien entamée – il s'éveillera à l'écrit politique, ce n'est pas tant qu'il lui rappelait une expérience adolescente, mais parce qu'il résonnait avec un exil intérieur de tout temps ressenti, et progressivement accepté.

DÉPUIS longtemps, il se sent décalé, « ailleurs », nomade, exilé de l'intérieur. « Une sorte de *lusus naturae* », de plaisanterie de la nature, écrit-il. Son environnement premier, c'est la société caïrote, où il vit, la Palestine et le Liban, où il séjourne fréquemment. Il est né, en 1935, à Jérusalem. Des origines « floues » : il « ne sait toujours pas d'où vient » son nom de famille. Par quel sortilège, ou méprise, le père, Wadie Ibrahim, est-il devenu Wadie Said ? « Personne ne semble capable de [lui] expliquer. » Une famille bourgeoise au « statut morcelé de Palestiniens-Arabo-chrétiens-Américains », typique d'un Proche-Orient que la partition de 1917 n'a pas encore fait éclater en Etats-nations bancals. Au Caire, les affaires du père sont florissantes. La famille élargie s'étend à Jérusalem, Ramallah, Nazareth, Jaffa, Safed, une branche à Dhour el-Chweir, au Liban, un grand-oncle à Khartoum. Rappelant *Cités à la dérive*, de Stratis Tsirkas, certaines pages décrivent l'enfance dans une ville où, à la Gezira Preparatory School, le petit Said retrouve « des élèves arméniens, grecs, juifs égyptiens, coptes et, pour beaucoup, anglais », mais où « personne n'était d'origine arabe musulmane », et peignent cette atmosphère cosmopolite, bigarrée, ouverte et culturelle (très tôt, Said va à



Enfermé dans « le cercle du cancer », l'intellectuel palestinien a consacré six ans au récit intime d'une vie toujours ailleurs

OU L'IDENTITÉ MULTIPLE

l'opéra) au milieu d'un monde colonial « en pleine mutation », « voué, comme nous, à disparaître ».

Et pourquoi ce prénom *so british*, Edward, dont il va « détester l'identité », auquel s'oppose tout son « être intérieur, plus authentique, libre, curieux, sensible » ? Edward, « création de [ses] parents » si désireux d'être cooptés dans les cercles où domine l'aristocratie coloniale britannique. Edward, prénom symbole du « moule » dans lequel on veut le couler de force et auquel il résiste comme il peut. Aujourd'hui, il assume ces identités multiples, sans vouloir les réconcilier, sans chercher une impossible synthèse. Il revendique cette « polyphonie » qui l'autorise à nouer les fils de réseaux divers, à se laisser porter par les flux des « forces exiliques, des énergies marginales, subjectives, migratoires de la vie moderne », dont il soulignait l'importance dans son livre précédent, *Culture et impérialisme* (Fayard-Le Monde diplomatique).

Ces mémoires, il les a voulus « sans embellissements », pour lui-même comme pour les autres, car seule l'expérience vraie peut avoir valeur d'universalité. En prenant le pari de la « contre-voie », il savait qu'il choquerait, en particulier dans le monde arabe. Oser dire, malgré l'importance que revêt la préservation de l'hon-

neur familial dans les sociétés proche-orientales, que son enfance fut plus douloureuse que ne l'exigerait la bienséance envers des parents. Oser évoquer un père distant, parfois violent, incapable de tendresse, jamais satisfait de son fils aîné au milieu de trois filles, une mère à la « possessivité démoniaque » qui, faussement protectrice, « passait son temps à manipuler » ses enfants, assignant à chacun un rôle, avec Edward dans celui du vilain petit

tone », fut un calvaire. Oser rapporter la féroce répression sexuelle à l'adolescence, les parents, le drap dans les mains, pour vérifier s'il se masturbait. Ah, le « régal du cinéma », qui, alors, offrait la « liberté de voir sans être vu » ! A ce jour, il ne s'est pas défilé de « cette peur d'être regardé ».

Que dire de l'absence de réelle langue maternelle, « compensée » par l'apprentissage polyphonique de plusieurs idiomes, le jeune Said passant très tôt, dans son

Oser raconter qu'un concert d'Oum Kalsoum, l'intouchable icône, avec « cette façon de chanter horriblement monotone », fut un calvaire

canard : « Est-ce que tu vas toujours tout rater, tout faire à l'envers ? » Une mère à laquelle pourtant il se surprend à écrire une lettre, comme il le faisait jadis chaque semaine, le jour où il apprend sa maladie, alors qu'elle est morte depuis un an et demi. Oser encore raconter qu'un concert d'Oum Kalsoum, l'intouchable icône, avec « cette façon de chanter horriblement mono-

environnement cosmopolito-colonial, de l'arabe égyptien au palestinien, à l'anglais et même au français ? Sa jeunesse a été ballottée par d'incessants voyages en Palestine et au Liban, avant la traversée, à 17 ans, contrainte puis assumée, vers l'Amérique. « Rien n'a marqué mon existence de manière plus douloureuse et, paradoxalement, ne m'a autant enthousiasmé

New York, 1^{er} avril. Edward Said dans son bureau du département de philosophie de l'université Columbia.

que les nombreux changements de pays, de villes, de domiciles, de langues, d'environnements qui m'ont gardé en mouvement au long de ces années, écrit Edward Said. En analysant cela, j'en ai conclu que j'avais la peur secrète mais inextinguible de ne jamais revenir. J'ai découvert depuis que, malgré cette peur, je me fabrique des occasions de départs, que je la provoque donc volontairement. Ces deux sentiments ambivalets semblent résolument nécessaires à mon rythme de vie et se sont terriblement intensifiés depuis ma maladie. (...) Quelque chose dans l'invisibilité de celui qui s'en va, dans le fait que les autres lui manquent ou qu'il va leur manquer, et aussi dans l'impression intense et systématique qu'il a de s'exiler loin de toute chose connue et rassurante, fait naître en vous le besoin de partir et vous plonge dans une forme d'extase. Quoi qu'il arrive pourtant, la grande peur reste qu'en partant, vous êtes abandonné, même si c'est vous qui partez. »

« J'ai l'impression parfois, poursuit-il, d'être un flot de courants multiples. Je préfère cela à l'idée d'un moi solide, identité à laquelle tant d'entre nous accordent tant d'importance. (...) Les discordances de ma vie m'ont appris finalement à préférer être un peu à côté, en décalage. »

EN décalage par rapport à sa famille, son peuple, sa terre, son université, ses amis politiques..., sa « priorité a toujours été celle de la conscience intellectuelle plutôt que la conscience nationale ou tribale, malgré la solitude qu'un tel choix risque d'imposer ». Dans la posture de l'intellectuel sartrien, de l'« irrécupérable » Hugo des *Mains sales*. Said est sans cesse en lutte contre « la pensée collective », contre les « grandes machines » qui broient différences et contradictions. Suivant Edgar Morin dans son analyse de la « complexité » et Deleuze-Guattari dans leur recherche de la « micro-politique » opposée aux grands ensembles monolithiques – « l'islam » comme « la chrétienté », « le judaïsme » ou « l'Occident » lui semblent dénués de sens –, il voudrait fonder la paix et la réconciliation israélo-palestinienne sur la multiplicité des petites expériences communes.

Ce décalage, qui fait de sa propre marginalité une qualité revendiquée, permet souvent à Edward Said de « sauver l'honneur » des intellectuels. Mais il l'amène parfois à s'égarer sur des sentiers périlleux. Pourquoi, après avoir signé une pétition contre la tenue d'un congrès révisionniste à Beyrouth en 2001, a-t-il cru bon, dans un revirement « chomskien », de « regretter » soudain sa signature ? Aujourd'hui, toujours minoritaire dans le « camp palestinien », Said le laïque, effrayé de la poussée islamiste parmi les siens, ne retire pas un mot des critiques qu'il formule contre la « trahison » d'Arafat depuis l'accord d'Oslo (1993). Mais, face à la montée des périls au Proche-Orient, il nuance sa position. « Partout, nous disait-il lors de son passage récent à Paris, la partition a été un instrument de l'impérialisme britannique, et partout, en Palestine, en Inde, à Chypre, elle a échoué. » Il croit donc toujours que « la meilleure solution, la seule vraiment réaliste, est qu'Israéliens et Palestiniens, totalement imbriqués les uns dans les autres, forment un Etat binational. Mais sans doute faudra-t-il une étape transitoire, avec deux Etats côte à côte ». L'essentiel n'est cependant pas là. Il est dans l'incapacité d'Arafat de donner une perspective politique claire à son peuple, qui lui permettrait aussi de s'adresser au camp adverse de manière crédible : « On ne peut pas mener cette Intifada sans faire appel aux Israéliens. » L'essentiel est, plus encore, dans la volonté d'Ariel Sharon de « mettre tous les Palestiniens « hors jeu » ». Or, estime Edward Said, « le temps est venu pour les deux peuples d'effectuer un travail symbiotique pour bâtir une histoire commune. Séparer les routes est une faute épistémologique. L'histoire palestinienne est impensable en dehors de l'histoire d'Israël, et vice versa. Malheureusement, le reflux de l'Histoire est encore plus terrible chez les Israéliens que chez nous ». En rédigeant *A contre-voie*, lui a surtout voulu rien « refouler » de sa propre histoire.

Sylvain Cypel et Daniel Vernet

★ *A contre-voie*, d'Edward Said, Le Serpent à plumes, 430 p., 21 euros.

Le grand manitou de la lutte contre le cyberterrorisme

Collaborateur sulfureux de Bill Clinton, monté en grade sous George W. Bush, Richard Clarke est chef du bureau de la sécurité du cyberspace. La revue « Wired » le décrit comme un « hystérique de la sécurité informatique »

LE MAGAZINE mensuel californien *Wired*, spécialisé dans la cyberculture, a publié l'interview d'un membre influent mais peu connu de l'équipe du président Bush : Richard Clarke, chargé de coordonner la campagne internationale menée par le gouvernement fédéral contre le cyberterrorisme. En octobre 2001, M. Clarke a été nommé chef du bureau de la sécurité du cyberspace et président du conseil de défense des infrastructures essentielles.

Dans un article accompagnant l'interview, *Wired* décrit Richard Clarke comme un vétéran de la guerre froide, recyclé tardivement dans une croisade contre les pirates informatiques. Avant d'arriver à la Maison Blanche, il a fait carrière au Pentagone puis au département d'Etat, où il a travaillé sur des dossiers stratégiques tels que le déploiement des armes nucléaires ou le contrôle des exportations de matériel sensible. *Wired* rappelle aussi que M. Clarke fut mêlé à



deux affaires peu glorieuses. En 1985, il imagina une opération très compliquée visant à renverser le colonel Kadhafi. Le projet fut désavoué par le président Reagan et qualifié par le *New York Times* de « stupide et vénal ». Sept ans plus tard, il fut accusé d'avoir délibérément ignoré un rapport des services secrets accusant Israël de revendre à la Chine des technolo-

gies militaires américaines. Il dut quitter son poste, mais fut transféré à la Maison Blanche. Il trouva très vite sa place au sein de l'équipe Clinton : « J'étais celui à qui on confiait les dossiers vraiment poisseux, comme la force de paix des Nations unies, Haïti ou la création d'une capacité de défense chimique ou biologique. » Selon *Wired*, c'est lui qui persuadera en août 1998 le président Clinton de bombarder des cibles supposées terroristes au Soudan et en Afghanistan.

ZÈLE BELLIQUEUX

A son nouveau poste, M. Clarke ferait preuve du même zèle belliqueux. *Wired* n'hésite pas à rapporter une déclaration de Bob Rosenberg, célèbre expert en virus informatiques : « M. Clarke est un fétichiste, un hystérique de la sécurité informatique (...), le McCarthy de l'Internet. » Dans son entretien, M. Clarke prend soin d'adopter un ton mesuré tout en insistant sur la réalité de la menace cyberterroris-

te et les conséquences dévastatrices d'une éventuelle attaque sur les grands systèmes informatiques du pays : des pirates pourraient, par exemple, « mettre hors d'usage à distance les réseaux électriques et téléphoniques aussi sûrement que s'ils les détruisaient ». Malgré tout, il est optimiste, car il possède désormais de réels pouvoirs : suite à son intervention, la Maison Blanche a récemment rejeté les budgets de deux ministères qui n'avaient pas prévu de dépenses pour remédier aux failles de sécurité repérées dans leurs systèmes informatiques.

En direction du secteur privé, M. Clarke dispose de nombreux moyens d'incitation et d'intervention. Il cite notamment le puissant levier des marchés publics : « Si nous trouvons un fabricant de logiciels (...) ou un prestataire Internet dont nous apprécions le travail, nous pouvons décider que le gouvernement [qui est le plus gros acheteur dans presque tous ces

secteurs] achètera uniquement des produits répondant aux mêmes normes. » Interrogé sur ses relations avec Microsoft, il confirme l'existence d'une collaboration étroite entre le géant du logiciel, le Pentagone et les services secrets : « Je pense que la prochaine version [de Windows] sera nettement supérieure aux précédentes, du moins s'ils intègrent tout ce dont nous avons discuté avec eux. »

A terme, M. Clarke veut mettre en place une structure permanente de collaboration entre le gouvernement et l'ensemble des entreprises de sécurité informatique : partage des informations, cofinancement de la recherche, systèmes d'alerte instantanée en cas d'attaque cyberterroriste contre les Etats-Unis... Il affirme que la réalisation de ce projet est en bonne voie.

Yves Eudes

★ www.wiredmagazine.com

SUR LE NET

Les documents cités sont accessibles à l'adresse www.lemonde.fr/surlenet

■ L'ordonnance du 2 février 1945, qui régit le traitement de « l'enfance délinquante », privilégie la réponse éducative.

www.justice.gouv.fr/pjj/pjj45-4.htm

■ En octobre 1997, le colloque de Villepinte a marqué le durcissement de la politique gouvernementale en matière de sécurité.

www.justice.gouv.fr/discours/dz21097.htm

■ Dans son bilan d'étape de la prévention et du traitement de la délinquance des mineurs de 1999, le ministère de la justice détaille le dispositif en place depuis lors.

www.justice.gouv.fr/publicat/etapepjj.htm

■ Les chiffres publiés par le ministère de l'intérieur en janvier montrent une stabilité de la proportion des mineurs mis en cause depuis 1998 autour de 21 %.

www.interieur.gouv.fr/actualite/urgence/tableauxannexes.xls

■ La Protection judiciaire de la jeunesse (PJJ) a diffusé en décembre 2001 un dossier de presse décrivant les 130 000 mineurs qu'elle suit et se demandant « qui seront ces enfants dans dix ans ? ».

www.justice.gouv.fr/press/conf30101a.htm

■ En juin 2000, une enquête sur la « délinquance autodéclarée des jeunes », ne reposant pas sur des statistiques policières, montrait l'existence d'une part réduite (5 %) de jeunes responsables de la majorité des délits et la diversité sociale de cette population.

www.fondation.maif.fr/fichiers/rapport.pdf

■ En janvier, le directeur de l'Observatoire européen de la violence scolaire montrait une logique d'occupation du terrain fondée sur la répétition des « micro-violences ».

www.ihesi.interieur.gouv.fr/ressource/fr/pdf/pdf-bloc29_1.pdf

vincent.truffly@lemonde.fr

AU COURRIER DES LECTEURS

MESSAGE OSTENTATOIRE

Pour le rectorat de Créteil, une jeune fille venant au lycée vêtue « à l'afghane », robe noire lui battant les talons et foulard, n'est pas ostentatoire (*Le Monde* du 25 mars). Supposez qu'un jeune homme se présente en bottes et culotte de cheval, croix celtique au bras. L'admettriez-vous ?

Pourtant l'une et l'autre, par le même moyen des signes extérieurs, cherchent à nous communiquer un message, politique, puisque concernant l'organisation de la cité : la première nous fait savoir son attachement à une société dans laquelle la femme est infériorisée. Le second nous signifie son désir d'un Etat plaçant le terroir avant la raison. La laïcité exige la neutralité. Elle implique la proscription de tous les signes religieux ou politiques (lesquels sont à peu près de même nature). (...)

Darwin contesté en classe de philosophie, des versets du Coran chan-

L'isolement d'Arafat vu par la presse israélienne

Les journaux de droite applaudissent, ceux de gauche s'interrogent sur la stratégie de Sharon

POUR le *Jerusalem Post* (droite), cela ne fait aucun doute : « Les actes de terreur infligés par les Palestiniens durant les trente derniers jours ont, pour la plupart, été menés sous le contrôle direct d'Arafat. » Mais, tandis

« DER STANDARD » (Autriche)



La cible de Sharon. Désigné comme « l'ennemi » par le premier ministre israélien, Yasser Arafat fait l'objet d'un siège renforcé. Des émissaires de l'ONU, de l'UE, des Etats-Unis et de Russie n'ont pas été autorisés à le rencontrer.

Dessin d'Oliver.

(« Courrier international » pour « Le Monde »)

qu'une « vaste majorité d'Israéliens se range maintenant derrière l'opinion d'Ariel Sharon [sur Arafat], le président palestinien conserve pléthore de meneurs de ban à l'étranger. (...) Les graines de cette campagne douteuse ont déjà été semées avec le cirque médiatique entourant la visite d'une quarantaine de « pacifistes » et de journalistes au quartier général d'Arafat », écrit-il dans son éditorial. Il est « impératif », ajoute-t-il, qu'Israël « diffuse les preuves, qui ne manquent certainement pas », du « nouveau statut d'Arafat en tant qu'ennemi d'Israël. (...) Les personnes raisonnables à travers le monde pourront être persuadées qu'Israël n'a guère

Le quotidien populaire *Yediot Aharonot* félicite, lui, M. Sharon de ne pas céder aux sirènes de sa droite le pressant de « liquider » Arafat. *Haaretz* (gauche) est beaucoup plus critique. S'il reconnaît, dans son éditorial, que « même les plus véhéments détracteurs du gouvernement Sharon réclameraient difficilement qu'aucune riposte militaire ne soit organisée pour réduire la capacité des terroristes », il s'interroge sur les finalités et sur l'efficacité de l'offensive en cours. « Plus Arafat est humilié, plus la terreur se répandra », renchérit un de ses commentateurs, Yoel Marcus. Avant d'ajouter : « La principale question est de savoir comment définir cette offensive. S'agit-il d'une opération de représailles destinée à apaiser un public en colère ? Est-ce une opération pouvant mener à la réoccupation de tous les territoires ? A quel moment cette offensive pourrait-elle être considérée comme une victoire ? Aucun des ministres interrogés n'a donné de réponse claire. (...) Sharon n'a pas de stratégie pour l'avenir. A ce stade de sa vie, il devrait être en

mesure de proposer l'évacuation des colonies de peuplement. (...) Il offrirait ainsi une lueur d'espoir, même ténue, à ceux de l'autre camp qui ont sombré dans les affres du désespoir. » Dans ce « jeu de poker sanglant, le joker pourrait être une force internationale conduite par les Etats-Unis, susceptible de faciliter un cessez-le-feu et une relance du dialogue », poursuit Yoel Marcus. Un autre commentateur de *Haaretz*, Amir Oren, met cependant en garde : « Des dizaines de milliers d'Israéliens et de Pales-

tiniens ont déjà versé leur sang en Terre sainte, et il est temps que d'autres le fassent. Ils seront tués tout comme le furent les marines américains et les soldats français au Liban, dans la série d'attaques-suicides menée par le Hezbollah en 1983. (...) Personne d'autre que l'actuel secrétaire américain à la défense, Donald Rumsfeld, n'a mieux retenu la leçon : il était à l'époque l'envoyé spécial du président Reagan dans la région. »

lemonde.fr pour *Le Monde*

AVRIL 2002 N° 567

CAHIERS DU CINÉMA

www.cahiersducinema.com

CINÉMA RETROUVÉ
Kirk Douglas raconte Hawks et Minnelli

ÉVÈNEMENT
le clan Miyazaki

ALMODOVAR

parle avec elle
femmes après
la crise de nerfs

N 01290 - SET - F. 5.40 €

ENTRETIEN le cinéma selon Jacques Rancière

NUMÉRO D'AVRIL EN VENTE
CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX

La France n'est pas antisémite *par Nonna Mayer*

Un assaut de la synagogue de la Duchère à la voiture-bélier dans la nuit de vendredi, l'incendie criminel de la synagogue Or Aviv à Marseille ce dimanche s'ajoutent à la liste déjà longue des actes «*antiféjus*» recensés par Patrick Klugman et Malek Boutih dans leur livre *Les Antiféjus, le Livre blanc des violences antisémites en France depuis septembre 2000* (Calmann-Lévy). Entre septembre 2000 et janvier 2002, ils en comptent 405, allant du graffiti injurieux à l'incendie criminel, tandis que les statistiques de la police et de la gendarmerie, publiées dans le rapport annuel de la Commission nationale consultative des droits de l'homme (CNCNDH, La Documentation française, 2001) dénombrent sur deux ans 146 actions (attentats, agressions, déprédations) et 773 menaces (inscriptions, lettres anonymes, tracts) antisémites. Quel que soit le mode de calcul, les chiffres sont spectaculaires, et inquiétants.

Sont-ils pour autant le symptôme d'un regain d'antisémitisme ? Voire, comme le soutient Pierre-André Taguieff dans son dernier livre, *La Nouvelle Judéophobie* (Mille et une nuits), d'un racisme antijif spécifique, tiers-mondiste et antisioniste, porté par les milieux islamistes radicaux ? Il faut distinguer les comportements des opinions. Aussi graves et pré-

occupantes qu'elles soient, les violences, au demeurant récurrentes, contre les juifs de France, leurs lieux de culte, leurs écoles, sont le fait d'une minorité, psychologiquement et socialement typée, géographiquement localisée : jeunes issus de l'immigration et «*originaires de quartiers sensibles*», «*impliqués majoritairement dans la délinquance et ne se revendiquant d'aucune idéologie particulière*», «*animés par un sentiment d'hostilité à Israël plus ou moins diffus, exacerbé par la médiatisation d'affrontements facili-*

réponses tendent plutôt à montrer que la minorité juive est de mieux en mieux acceptée dans la société française. En 1946, un peu plus du tiers des sondés considéraient qu'un Français d'origine juive était «*aussi français qu'un autre français*» ; à l'automne 2000, la proportion dépasse les deux tiers. En 1966 encore, la moitié des Français étaient hostiles à l'idée qu'un président de la République puisse être juif ; aujourd'hui, ils sont moins d'un sur dix. Sur Vichy et la Shoah, enfin, il y a une quasi-unanimité pour

«*les juifs ont trop de pouvoir en France*», version soft du mythe véhiculé par le Protocole des sages de Sion, ce faux célèbre fabriqué par la police du tsar. En 1999, la proportion est passée à 31 %, et à 34 % en 2000. Le propos n'est pas anodin. Les plus enclins à attribuer aux juifs une influence indue sont aussi les plus portés à les juger «*trop nombreux*» et à douter de leur intégration dans la société française. Il y a bien une cohérence des opinions en la matière.

A regarder de plus près les chiffres, toutefois, le noyau dur d'antisémites convaincus est resté stable : en 2000 comme en 1988, seulement 10 % des personnes interrogées se disent «*tout à fait d'accord*» avec l'idée que les juifs ont trop de pouvoir. A l'autre pôle, ceux qui, au contraire, rejettent le stéréotype (plutôt pas ou pas du tout d'accord) sont même un peu plus nombreux, passant de 52 % à 55 %. C'est le ventre mou des «*plutôt d'accord*» qui dans le même temps a progressé (+ 14 points). Et cette progression s'est faite essentiellement au détriment des refus de répondre. En 1988-1991, près de 30 % ne se prononçaient pas, proportion exceptionnellement élevée qui reflète le tabou pesant sur l'expression de l'antisémitisme en France depuis la Shoah. En 1999 et en 2000, le taux de non-réponses est tombé à 12 %. Tout se passe comme si la situation explosive du Proche-Orient et la réprobation suscitée par la politique d'Israël

dans les territoires rejaillissaient négativement sur l'image de tous les juifs, libérant un antisémitisme jusqu'ici latent mais censuré. Il y a moins d'antisémites honteux, ils sont plus nombreux à oser exprimer tout haut ce qu'ils pensaient peut-être tout bas. Mais leur antisémitisme paraît moins enraciné que

NONNA MAYER est directrice de recherche au CNRS. Elle travaille au Cevipof (Centre d'étude de la vie politique française) et enseigne à l'Institut d'études politiques de Paris.

celui du noyau dur, et très sensible à la conjoncture.

Car la question sur le pouvoir des juifs, posée pratiquement dans les mêmes termes juste après la profanation du cimetière juif de Carpentras (14-15 mai 1990), voyait au contraire le taux de sans-réponse diminuer au profit des «*plutôt pas*» ou «*pas du tout d'accord*», entraînés dans le grand mouvement de sympathie alors manifesté à l'égard des juifs de France. Par ailleurs, cet antisémitisme ne diffère guère du racisme ordinaire. Comme hier, il va de pair avec le rejet des autres minorités, il s'inscrit dans une attitude globale d'hostilité à l'égard de tous les groupes perçus comme différents. Les mêmes qui jugent les juifs trop nombreux (20 % en 2000) pensent aussi qu'il y a en France trop d'Asiatiques (à 62 %), trop de Noirs (à

86 %) et trop d'Arabes (à 97 %). Les mêmes sont les plus hostiles à la construction de mosquées pour les musulmans, les plus opposés au droit de vote des étrangers non européens, les moins portés à attacher de l'importance à la lutte contre le racisme.

Quant à leur profil, il est rigoureusement identique à celui des autres racistes. C'est dans les milieux populaires et peu instruits, chez les personnes âgées, les plus inquiètes pour leur avenir, et surtout les plus à droite, que le rejet des juifs est le plus prononcé. A l'automne 2000, sur une échelle d'antisémitisme reprenant les réponses aux trois questions de l'enquête portant sur l'image des juifs, la proportion des notes élevées passe de 20 % chez les proches de l'extrême gauche (LO, LCR) et les écologistes à plus de 40 % au RPR et plus de 50 % au RPF et au FN-MNR. Est-ce à dire qu'il n'y a pas d'antisémitisme à gauche ? Non, bien sûr, il y en a toujours eu. Il y a même une vieille tradition d'antisémitisme de gauche, par anticapitalisme. Mais il est toujours moins important qu'à droite.

A-t-il au moins plus progressé à gauche et à l'extrême gauche ? Au contraire. Entre 1988 et 2000, l'adhésion au stéréotype du pouvoir excessif des juifs est passée de 19 % à 27 % chez ceux qui se disent «*plutôt de gauche*», mais de 30 % à 50 % chez les «*plutôt de droite*». Le «*nouvel*» antisémitisme ressemble encore furieusement à l'ancien !

Bref, l'antisémitisme recule, à deux réserves près. Les stéréotypes associant les juifs à l'argent persistent, et ceux qui leur attribuent une influence excessive progressent

tant leur projection dans un conflit qui, à leurs yeux, reproduit des schémas d'exclusion et d'échec dont ils se sentent eux-mêmes victimes en France» (rapport CNCNDH cité, p. 36-38). Elles ne permettent évidemment pas d'extrapoler.

Pour mesurer les opinions, on se servira des sondages, nombreux, effectués depuis la guerre sur l'image des juifs, auprès d'échantillons nationaux représentatifs de l'ensemble de la population. Or les

pénaliser le négationnisme, approuver la déclaration de Jacques Chirac sur les responsabilités de l'Etat français et soutenir les demandes de réparations pour les spoliations subies par les juifs.

Bref, l'antisémitisme recule, à deux réserves près. Les stéréotypes associant les juifs à l'argent persistent, et ceux qui leur attribuent une influence excessive progressent. En 1988 et 1991, un Français sur cinq environ estimait que

Il faut moderniser le modèle français *par François Fillon*

Le XXI^e siècle a commencé. La France cherche sa voie. Le choix est simple. Il existe une voie illusoire qui consiste à croire que le nouveau siècle se pliera aux codes surannés du précédent. Notre planète est devenue plus étroite. Il est coupable de faire croire aux Français que tout peut continuer comme avant, comme si nous étions protégés par une ligne Maginot qui nous autoriserait les improvisations économiques et sociales. Il existe une autre voie plus exigeante, mais gagnante : elle consiste à nous départir de la peur du monde qui change, nous défaire du conservatisme économique et social, dépoussiérer notre architecture politique et administrative. Il faut moderniser le modèle français pour le faire vivre et progresser.

La philosophie politique qui anime Jacques Chirac est fondée sur le changement ciblé et négocié. La France n'a pas besoin d'une révolution libérale et moins encore d'une glaciation socialiste. Elle a besoin d'une réforme culturelle appelant à la lucidité sur les efforts d'adaptation que nous devons entreprendre et à la responsabilité, car, si chacun persiste à défendre son pré carré et à tout attendre de la providence publique, nous trébucherons collectivement. Lucidité, responsabilité sont les leviers d'un

objectif central : celui de la relance économique et de l'emploi. La cible des 3 % de croissance exige un coup d'accélérateur. Jacques Chirac propose une forte baisse des prélèvements obligatoires destinée à motiver et à récompenser le travail et un nouvel allègement des charges sur les bas salaires.

Cette stratégie est enrichie par la volonté d'élargir les champs de nos libertés. Liberté de travailler au-delà des 35 heures. Liberté de travailler au-delà de 60 ans. Liberté pour les partenaires sociaux de dégager des accords sur le terrain. Liberté pour les collectivités locales d'innover. En somme, nous voulons, d'un côté, oxygéner le modèle français en distribuant les pouvoirs d'initiative, de l'autre, restaurer l'Etat républicain dans ses missions essentielles, dont celles de la sécurité, de l'éducation, de la santé, de la défense.

La philosophie de Lionel Jospin est plus difficile à cerner. Nous sommes en présence d'un des projets les plus pauvres et les plus sinueux de toute l'histoire du socialisme. D'ailleurs, Lionel Jospin a cru habile de préciser que ce n'était pas un projet socialiste. C'est à la fois vrai et faux. Vrai, car la gauche est confrontée à une déroute idéologique. Autrefois antisécuritaire, la voici affichant son refus de l'impunité. Hostile aux privatisations, la voici cajolant discrètement les marchés boursiers. Nul ne

doit se leurrer sur les formules alambiquées du type «*il faudra que nos entreprises publiques nouent des alliances...*». C'est bien d'ouverture du capital qu'il s'agit. L'accuse Lionel Jospin de ne pas parler clair. La gauche n'a ni officiellement enterré la lutte des classes ni osé assumer les réalités et les bénéfices de l'économie de marché. D'où cette schizophrénie politique qui l'amène à avoir le cœur sur les barricades de Porto Alegre et le CAC 40 dans les veines.

Mais quand Jospin dit que son projet n'est pas socialiste, il y a pourtant une part de faux. Ce projet est incurablement socialiste sur certains points. Sur le plan économique et fiscal, aucun signe fort n'est donné. Pour Lionel Jospin, l'ouverture des frontières ne change rien. Dès lors, il est inutile de craindre les délocalisations, vain de répondre aux appels des entreprises qui se plaignent du poids des charges, de la pesanteur des lois tatillonnes, de la rigidité de l'emploi. Le monde entrepreneurial continue d'être suspecté, tout comme ceux qui, propriétaires d'un capital, seront davantage taxés. La gauche maintient le mythe du «*riche*» qui paierait pour le pauvre. Derrière ce mythe, Lionel Jospin frappe les classes moyennes, qui constituent le moteur économique de la France.

Immuable, Lionel Jospin l'est également sur la réforme de l'Etat. Alors que l'Etat devrait être la viti-

ne de la France, le cœur de sa modernisation, il s'est paupérisé. Avec Jacques Chirac, nous voulons développer la reconnaissance du mérite des équipes, instaurer une évaluation des politiques publiques et une culture des résultats dans les administrations, négocier un service garanti pour assurer la

FRANÇOIS FILLON est député RPR de la Sarthe, président du conseil régional des Pays de la Loire, membre du comité d'orientations de la campagne de Jacques Chirac.

continuité du service en cas de conflit social. Pour nous, la fonction publique n'est pas un réservoir de voix. Elle n'est d'aucun parti, elle est le fer de lance de la République.

Immuable, Lionel Jospin n'est cependant pas avare en matière de démagogie. C'est bien mal connaître la misère que de lancer des slogans aussi aguicheurs que celui du «*zéro SDF*». Le sort des SDF mérite une approche sérieuse, tout comme celui des quatre millions de Français qui vivent proches du seuil de pauvreté et dont la situation n'a pas évolué depuis cinq ans. Les socialistes ont échoué dans l'exercice de la solidarité. La droite républicaine ne peut que faire mieux.

Le RMI jeunes constitue une autre mesure catégorielle et démagogique. La jeunesse ne demande pas l'aumône. Elle demande que la

société lui ouvre ses portes, lui fasse confiance. Nous lui proposons un contrat d'insertion dans la vie civile permettant à ceux qui en ont besoin d'obtenir une aide pour réaliser un projet d'insertion, associatif ou humanitaire, et un programme «*jeunes en entreprises*» qui se traduira par une absence de charges pour toute entreprise recruteuse. D'un côté, un assistantat larvé, de l'autre, la recherche d'un élan épaulé. Voilà la différence !

Enfin, Lionel Jospin ranime la question du vote des étrangers aux élections locales. C'est une erreur politique. La France est en mal de cohésion nationale. Plutôt que de diluer la citoyenneté, il faut ranimer l'idéal républicain. Cet idéal, Lionel Jospin n'y croit plus. Cumulées, ses mesures – le vote des étrangers, le statut de la Corse, le RMI jeunes, le scrutin proportionnel – morcellent l'unité républicaine. Le bilan de Lionel Jospin ne milite pas en faveur de ses autres annonces. La relance du dialogue social sonne comme un aveu d'échec. Jamais celui-ci ne fut aussi peu respecté. Que penser de l'avenir de notre défense, qui, malgré les avertissements du chef de l'Etat, n'a cessé de servir de variable d'ajustement budgétaire ? Que penser de la réforme des retraites, enterrée durant cinq ans ? Jacques Chirac annonce, lui, la couleur. Nous protégerons le système par répartition en lui consacrant une part des privatisations

et en le complétant par des fonds de pension à la française.

Sans ambition et sans boussole, ce projet annonce une politique qui sera ballottée par les circonstances et indexée sur les exigences de ses «*alliés*» les plus extrêmes. Aujourd'hui, Lionel Jospin tente de jouer sa partition au centre. Mais cette posture est condamnée à s'infléchir devant le prix que le PC et les Verts fixeront à leur soutien. Lionel Jospin est, à la vérité, dans l'incapacité de garantir les conditions de réalisation de son projet. La gauche est si tiraillée, si divisée, que seule une politique chaotique de trocs est envisageable. Jacques Chirac est, lui, en mesure de mener sa politique. Pour l'essentiel, la droite républicaine se reconnaît dans ses propositions. Il y aura donc un cap, un gouvernement, une majorité unie.

Reste enfin, au-delà des projets, la nature des hommes qui les portent. Nos concitoyens ne croient plus aux schémas binaires. Il faut comprendre la complexité française, savoir s'adapter et se remettre en cause, car tout n'est pas noir ou blanc. Je ne sais pas qui est Lionel Jospin. Je crois qu'il éprouve une aversion presque viscérale pour ceux qui ne sont pas de son bord politique. Jacques Chirac est empirique. Son ouverture intellectuelle et sa générosité ne le conduisent pas à opposer les Français. C'est là la qualité première d'un président de la République.



Réveiller les ambitions maritimes

L'UNE des gloires nationales de la régates au long cours, Isabelle Autissier, aime rappeler le mot qu'ont sur les lèvres tous les marins : « *Il y a les vivants, les morts, et ceux qui vont sur la mer.* » Les candidats à l'élection présidentielle partagent-ils la formule, et la mer – sa mise en valeur comme sa protection – va-t-elle occuper une place autre qu'anecdotique dans leurs engagements ? Jacques Chirac, en visite sur le chantier de « Port 2000 » au Havre le 1^{er} avril, a commencé à lever le voile et à fixer des objectifs. Et l'on attend que Lionel Jospin, qui est annoncé à Brest et à Lorient le 4 avril, donne lui aussi quelques signaux.

En tout cas, dans l'Europe des Quinze, la France est sans doute l'Etat qui devrait nourrir le plus d'ambitions légitimes dans ce domaine, puisque non seulement la métropole s'offre trois façades maritimes, mais, avec ses DOM-TOM tropicaux très peuplés, ou avec les îlots des Kerguelen ou de Crozet dans les latitudes glacées qui occupent une place stratégique pour la pêche – sans parler des archipels de Polynésie –, elle constitue bien, par rapport à la Grande-Bretagne, la Grèce ou les pays ibériques, un cas spécifique.

Seules les deux « îles-Etats » de Malte et Chypre, lorsqu'elles auront bientôt rejoint l'Union,

pourront supporter la comparaison – et encore sur le seul registre de la marine marchande – puisque, alors, l'Europe revendiquera à elle seule plus de 25 % du tonnage mondial de pétroliers, cargos et navires de tout acabit acheminant à travers les océans bois, charbon, minerais, céréales, voitures et conteneurs. Et si la Norvège frappait un jour à la porte du club, son arrivée donnerait à l'Union un bien salubre coup de fouet.

L'opinion française ne sort d'une apathie générale pour les choses de la mer que dans deux séries de circonstances, et d'abord lorsque des événements festifs la poussent à embrasser les grands espaces : vacances à la mer, sports nautiques et gastronomie iodée, départs ou arrivées en fanfare des courses autour du monde, lancement de paquebots de croisière gigantesques, films-phares qui font vibrer. Elle s'émeut aussi lorsque les rivages sont agressés, la faune et la flore malmenées, les ports paralysés, les océans montrés comme un champ d'impunité et de scandales.

La marée noire provoquée par l'*Erika* en décembre 1999 ou le scandaleux échouage nocturne de l'*East-Sea*, il y a un an, sur la côte varoise avec près de mille pauvres héres kurdes dans ses cales indignent à juste titre les consciences.

Et c'est le plus souvent après ces chroniques du malheur et de l'incurie que les pouvoirs publics réagissent, le droit progresse, les équipements de contrôle de la navigation s'améliorent, les personnels nécessaires sont recrutés, les services administratifs et les canonnières redoublent de vigilance. On s'intéresse temporairement aux enjeux économiques, on annonce des saisies de drogue record, on convoque en fronçant les sourcils les responsables des compagnies pétrolières, on accélère le rythme des directives à Bruxelles, à Strasbourg et à Londres au siège de l'Organisation maritime internationale (OMI), comme l'a montré le colloque organisé à la mi-mars par la Communauté urbaine de Brest sur la sécurité. Et l'on relance le sempiternel débat sur l'opportunité de (re)créer, comme en 1981, un ministère de la mer.

RATIOCINATIONS

Mais vite, le train-train reprend sa tendance molle, les réformes urgentes sont confiées à des groupes de travail qui rédigent rapport sur rapport, les ministres chargés de la pêche sautent temporairement quelques dizaines de milliers de tonnes de quotas d'anchois ou de mers-lans pour se ménager leur clientèle pendant que les stocks mondiaux de poisson s'étiolent, le littoral continue à se lotir tant les dérogations l'emportent sur les interdictions. La France reste à la traîne pour faire valoir ses droits nouveaux sur le plateau continental tandis que Maurice, l'Inde ou l'Argentine mettent les bouchées doubles, le porte-avions *Charles-de-Gaulle* attire davantage de ricanements que de fierté.

La flotte marchande sous pavillon national, handicapée par rapport aux règles fiscales ou sociales en vigueur en Allemagne, aux Pays-Bas ou en Italie, stagne au piteux vingt-huitième rang mondial, Bercy faisant valoir régulièrement des ratiocinations plus que des arguments sérieux. Le glorieux remorqueur *Abeille-Flandres*, qui fait le guet à Ouessant, est encore vaillant, mais accuse vingt-cinq ans d'âge. Il serait judicieux de le remplacer vite en lui adjoignant un « frère » dans le golfe de Gascogne. Son commandant, Charles Claden, dit simplement dans son livre, écrit avec Hervé Hamon *Au bout de la remorque* (Le Seuil octobre 2001) : « *La protection du littoral, la sécurité des personnes et des biens, c'est un enjeu civique.* »

Les enjeux maritimes sont en France répartis, voire dispersés, entre une quinzaine d'administrations et de ministères différents coordonnés, au plan technique, par le secrétariat général de la mer. Cet éclatement ne doit cependant pas cacher des réussites ponctuelles, qu'il s'agisse de certains chantiers navals, d'armateurs classés dans le peloton de tête pour le transport des conteneurs, la pose des câbles sous-marins ou la géophysique, la pêche thonière, le repérage des navires par satellites, l'accueil aisé des immenses cargos transocéaniques, la recherche par grandes profondeurs...

« *Nous en avons assez des idées reçues et péjoratives qui courent sur notre secteur et il faut rétablir des vérités* », vient de déclarer Philippe-Louis Dreyfus, qui vient d'être élu président des armateurs de France, rappelant que le transport maritime affiche le plus faible taux d'accident à la tonne transportée et que le cargo est sept fois moins polluant ou consommateur d'énergie que le camion. Et d'ajouter : « *Si nous ne faisons rien, on va vers un énorme gâchis.* »

François Grosrichard

Les aventures de Victor Hugo

PAR CAGNAT



Avec son premier « Cahier de vers français », il laisse déjà entrevoir son goût de la rime riche.

La fin du conflit droite-gauche ?

Suite de la première page

Pour en résumer l'argument, imaginons que la bataille électorale porte sur le niveau des prélèvements obligatoires. Pour simplifier, supposons que toutes les opinions soient également représentées, s'étalonnant entre zéro et 100 % de redistribution. Appelons « droite » la moitié de l'électorat qui veut un impôt inférieur à 50 %, et « gauche » l'autre moitié formée de ceux qui veulent une redistribution supérieure à 50 %. Laissez à elle-même, la droite voudrait donc un taux moyen de 25 % et la gauche un taux moyen de 75 %. Si chaque camp faisait le pari de se présenter sous ses propres couleurs, on aurait une alternance « dure », à l'ancienne. Un tel ordre de bataille suppose toutefois que les « idéologues » de chaque camp parviennent à fixer le programme de leur candidat en leurs centres respectifs.

C'est ici évidemment que le calcul politique entre en compte. Si la gauche offre aux électeurs une fiscalité de 75 %, il suffira à la droite de se décaler légèrement sur sa propre gauche, en offrant par exemple un taux de 30 %, pour mordre sur l'électorat adverse. La gauche peut alors décider de rester inflexible, faisant le pari que la droite en restera là, et compter sur

d'autres facteurs pour l'emporter. Cela suppose toutefois qu'elle dispose d'autres moyens « idéologiques » pour fixer son électorat. Que celui-ci devienne volage, opportuniste, et elle devra réagir.

Pour reconquérir son électorat, la gauche devra alors décaler, elle aussi, son programme. En abaissant le taux de prélèvements proposés, elle peut espérer regagner une partie de ses électeurs. Ce faisant, elle oblige évidemment la droite à réagir aussi en se déportant un peu plus sur sa gauche... Le seul « équilibre politique » possible (au sens de Nash pour ceux qui ont vu le film *Un homme d'exception*, primé aux Oscars) est celui où les deux partis proposent exactement le même taux de 50 %, seul moyen d'éviter une riposte de l'autre camp.

Si les programmes deviennent identiques, il est essentiel de souligner pourtant que les électeurs ne sont nullement ralliés à une position « centriste ». En moyenne, la gauche voudrait plus et la droite moins d'impôts. Chaque candidat reste soumis à la mauvaise humeur de ses troupes. La convergence des programmes ne scelle pas la convergence des opinions. Mais le rapport de forces est ici évalué avant les élections, par sondages d'opinion interposés.

La théorie de Downs est évidemment un « modèle » : elle caricature le monde pour en saisir un des traits essentiels. Elle omet fatalement d'autres éléments importants. L'une de ses faiblesses principales tient au fait qu'elle prend comme donné l'axe sur lequel se

fait l'opposition droite-gauche (ici, les impôts). Or l'un des enjeux des campagnes électorales est de renouveler l'offre politique existante en proposant d'autres thèmes de débat. La gauche peut ainsi mettre à son crédit, par exemple, d'avoir imposé par le passé le RMI, sans avoir à rougir du fait que la droite s'y soit ralliée ensuite. De même, la droite peut arguer que c'est grâce à elle, par exemple aussi, que TF1 a été privatisée : même si la gauche l'accepte aujourd'hui, la chaîne serait sinon restée sous monopole d'Etat.

L'EXPLORATION DES POSSIBLES

De ce point de vue, la campagne actuelle doit être jugée au renouvellement des thèmes en débat autant qu'à l'opposition éventuelle qu'ils suscitent. Chaque camp est fondé à souligner son apport : la gauche, d'avoir inscrit la formation et le droit au logement au rang des priorités à venir ; la droite, d'avoir mis l'agenda sécuritaire et la baisse des impôts à l'ordre du jour.

Revenant pourtant aux implications du modèle de Downs, le fait que l'heure des grandes alternances droite-gauche semble désormais révolue doit-il être considéré comme une bonne ou une mauvaise chose pour la démocratie ? Du strict point de vue des résultats, les électeurs devraient savoir gré aux candidats de leur éviter des alternances « dures » qui les obligent à vivre une fois sur deux sous un régime très opposé à celui qu'ils désirent. La frustration de chaque camp est en partie

myope, dans la mesure où elle oublie qu'un programme choisi aujourd'hui à droite ou à gauche appelle demain un programme symétrique dans l'autre sens. Cette défense des politiques médianes est toutefois trop courte, comme sont généralement trop courtes les défenses de l'Audimat au motif qu'il permet de révéler la vox populi.

En répondant toujours aux attentes du spectateur, la télévision prive du plaisir d'être étonné par une offre décalée qui viendrait renouveler son imaginaire. De même, le fait que les grandes batailles politiques du début des années 1980 semblent désormais passées crée le risque d'une perte dans l'exploration des possibles. C'est un droit à l'expérimentation, au-delà des attentes immédiates des électeurs, qui est en train de disparaître.

Si tel est bien l'enjeu des nouveaux équilibres politiques, la réflexion sur le devenir de notre démocratie devient dès lors d'ouvrir de nouveaux espaces qui se substituent aux alternances radicales d'antan. C'est ici que l'horizon de la décentralisation devient le complément indispensable des nouvelles mœurs politiques françaises. Non pas seulement pour rapprocher les gouvernements de leurs électeurs, mais pour offrir des laboratoires d'expériences variées qui viendront enrichir l'offre politique du pays tout entier. La question corse, qu'on croyait enfouie, redevient alors capitale.

Daniel Cohen pour *Le Monde*Le Monde
ÉDITORIAL

Richesse et trop-plein

QUE n'a-t-on entendu depuis quelques semaines sur le système de validation des candidatures à la présidence de la République ! Obsolète, injuste, arbitraire, l'obligation faite aux postulants à l'Elysée d'obtenir le parrainage de 500 élus – sur les 45 000 habilités à le faire – a été considérée par certains candidats ou commentateurs comme une grave entrave à la démocratie.

Le plus bruyant a été le président du Front national. Accusant les partisans de Jacques Chirac de faire pression sur les parrains pour l'empêcher de se présenter, Jean-Marie Le Pen a réussi la performance de faire toute sa campagne sur ce thème et d'apparaître comme la victime potentielle d'un déni de démocratie. Bon nombre de « petits » candidats ont compris que la course aux signatures n'était pas un mauvais moyen d'attirer l'attention. La Ligue des droits de l'homme, elle-même, s'en est mêlée en déplorant que le système des parrainages puisse « conduire à priver les électeurs d'un choix pluraliste ».

Or que constate-t-on, au lendemain de la date limite de dépôt des précieux sésames ? Tout bonnement un record de 17 candidatures ! Sous réserve de leur validation par le Conseil constitutionnel, toutes les familles politiques françaises se présenteront donc aux suffrages des Français le 21 avril : les trois tribus trotskistes, les cinq composantes de la gauche plurielle (si l'on y inclut Jean-Pierre Chevènement), toutes les nuances de la droite parlementaire, les frères ennemis de l'extrême droite, sans oublier

les chasseurs.

Renforcé il y a vingt-cinq ans, au lendemain de la présidentielle de 1974 qui avait enregistré le précédent record de douze candidatures, dont deux ou trois fantaisistes, le filtre des parrainages a donc rempli son office : préserver la dignité de la fonction présidentielle en évitant que la course à l'Elysée ne se transforme en Concours Lépine et en exigeant des postulants qu'ils bénéficient d'un minimum d'assise politique. Bref, favoriser un débat sérieux à l'occasion de l'élection majeure sur laquelle reposent les institutions. La démonstration est faite que ce tamisage ne bride ni la démocratie ni le pluralisme.

Le record de candidatures enregistré cette année est, en revanche, révélateur d'un double effritement. Il démontre en premier lieu que la majesté d'essence monarchique de la fonction présidentielle a vécu. Le moindre parti politique n'a plus de complexes et entend désormais figurer au premier tour de l'élection pour se compter. On ne saurait regretter cette démocratisation. Plus énigmatique est le constat politique auquel conduit cet émiettement des candidatures : les deux grandes familles – regroupées autour des socialistes et des gaullistes – qui président aux destinées du pays depuis plus de quatre décennies ne sont plus assez crédibles et convaincantes pour dissuader les candidatures minoritaires ou marginales au premier tour. Si elles parviennent à s'imposer au second, ce n'est plus guère que par défaut. Au risque d'aiguiser les frustrations.

Le Monde

Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux.Directeurs généraux adjoints : Edwy Plenel, René Gabriel
Secrétaire général du directoire : Pierre-Yves Romain

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel

Directeurs adjoints : Thomas Ferenczi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomet

Secrétaire général : Olivier Biffaud ; déléguée générale : Claire Blandin
Directeur artistique : François LichonChef d'édition : Christian Massol ; chef de production : Jean-Marc Houssard
Rédacteur en chef technique : Eric Azan ; directeur informatique : José Bolufer

Rédaction en chef centrale :

Alain Deboue, Eric Fottorino, Alain Frachon, Laurent Greilsamer, Michel Kajman, Eric Le Boucher, Bertrand Le Gendre

Rédaction en chef :

François Bonnet (International) ; Anne-Line Roccati (France) ; Anne Chemin (Société) ; Jean-Louis Andréani (Régions) ; Laurent Mauduit (Entreprises) ; Jacques Buob (Aujourd'hui) ; Franck Nouchi (Culture) ; Josyane Savigneau (Le Monde des Livres) ; Serge Marti (Le Monde Economie)

Médiateur : Robert Solé

Directrice des projets éditoriaux : Dominique Roynette
Directeur exécutif : Eric Pialoux ; directrice de la coordination des publications : Anne Chaussebourg
Directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la Société Editrice du Monde (SAS)

Durée de la société : quatre-vingt dix-neuf ans à compter du 15 décembre 2000. Capital social : 145 473 550 €. Actionnaires directs et indirects : Le Monde SA, Le Monde et Partenaires Associés, Société des Rédacteurs du Monde, Société des Cadres du Monde, Société des Employés du Monde, Fonds commun de placement des personnels du Monde, Association Hubert-Beuve-Méry, Société des Lecteurs du Monde, Le Monde Entreprises, Le Monde Europe, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Le Monde Prévoyance, Claude-Bernard Participations, Société des Personnels du Monde.

www.lemonde.fr édité par Le Monde Interactif.

Président du conseil d'administration : Jean-Marie Colombani. Directeur général : Bruno Patino

PRÉCISION

RAMALLAH. Les propos de José Bové parus dans *Le Monde* du 2 avril ont été recueillis à Paris au téléphone par Caroline Monnot.

RECTIFICATIFS

ÉDUCATION. Dans l'article « Bayrou le consensuel, Allègre le dynamiteur, Lang le pacificateur : bilan du septennat », paru dans *Le Monde* du 29 mars, l'estimation du nombre de classes à projets artistiques et culturels (PAC) est datée du 31 décembre 2001, et non de fin janvier 2001, comme indiqué.

BIO VETO TEST. Dans un article sur les candidats qui briguaient

alors l'investiture du Parti socialiste pour l'élection présidentielle (*Le Monde* du 13 janvier), il était indiqué que l'un d'eux, Claude Escarguel, avait fondé, en 1993, la société Bio Veto Test. Le docteur Gérard-Marie Papierok, gérant de la société Bio Veto Test, sise à La Seyne-sur-Mer (Var), nous prie d'indiquer que cette information est erronée et qu'il a été le seul fondateur de cette société, en 1992.

AUBE. Trois cartes publiées dans notre dossier sur « les France de 2002 » (*Le Monde* daté 10-11 mars) portaient par erreur la mention du département de l'Aude au lieu du département de l'Aube.

Le Monde est édité par la Société Editrice du Monde (SAS). La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 43
ISSN 0950-2037

Imprimerie du Monde
12, rue Maurice-Gunschbourg
94852 Ivry cedexLe Monde
ÉDITORIALPrésident-directeur général : Dominique Alduy
Directeur général : Stéphane Com21 bis, rue Claude-Bernard - BP218
75216 PARIS CEDEX 05
Tél: 01-42-17-39-00 - Fax: 01-42-17-39-26

PRINTED IN FRANCE

ENTREPRISES

SERVICES

Deux des trois groupes qui dominent le marché français de l'eau sont à vendre : Vivendi Universal cherche à **SE DÉSENGAGER PARTIELLEMENT** de sa filiale Vivendi Environnement ; Bouygues entend faire de

même avec sa filiale, la Saur. Ce bouleversement attendu, dans une **INDUSTRIE TRÈS CONCENTRÉE**, inquiète nombre d'élus locaux. « *Toute modification de l'actionariat de ces deux groupes devrait être sou-*

mise au préalable à l'Association des maires de France », plaide son président, Jean-Paul Delevoye, dans un entretien au *Monde*. La vente de Vivendi Environnement sera la plus délicate, compte tenu de ses for-

tes positions en France. Pour gérer ce **DOSSIER SENSIBLE**, Jean-Marie Messier, PDG de Vivendi Universal, voudrait imposer Eric Licoy à la présidence de sa filiale.

Le marché de l'eau à la veille d'une gigantesque réorganisation

Deux des trois groupes français qui dominent ce secteur risquent prochainement de changer de mains, puisque Vivendi Universal souhaite se désengager partiellement de Vivendi Environnement et Bouygues de la Saur. Ces grandes manœuvres alarment les collectivités locales

LE MONDE de l'eau, en France, retient son souffle. Dans un an, d'une façon ou d'une autre, le paysage risque d'avoir profondément changé : deux des trois grands acteurs du secteur sont sur le marché, prêts à être cédés. Vivendi Environnement, leader du marché français, s'interroge sur son sort depuis que Vivendi Universal, son premier actionnaire a annoncé vouloir passer sous le seuil des 50 %. La Saur, filiale de Bouygues, devrait aussi quitter l'orbite du groupe. Après avoir échoué à trouver un accord avec l'allemand EON, sa maison mère reprend le dossier et souhaite pour sa filiale soit un partenaire industriel, soit une introduction en Bourse d'ici un an.

Face aux bouleversements annoncés, toutes les collectivités locales ou presque sont concernées. Depuis des années, elles ont passé des contrats de gestion de quinze ans ou plus – certaines villes, comme Paris, sont gérées depuis près de cent ans par la Générale des eaux, devenue depuis 1998 la branche française pour l'eau de Vivendi Environnement – pour la gestion de leur eau, de leurs déchets ou de leur chauffage.

Inquiets, les élus commencent à s'interroger sur la pérennité des engagements pris. « *Puis-je continuer à discuter de la renégociation d'un contrat avec Onyx* [la filiale déchets de Vivendi Environnement] ? » s'est enquis dernièrement auprès du *Monde* un élu du Centre, inquiet des changements en cours.

Les interrogations, désormais, ont gagné les plus hautes instances locales. L'Association des maires de France (AMF), dirigé par le RPR Jean-Paul Delevoye, a fait part de ses vives inquiétudes et se dit très vigilante sur l'évolution de l'actionariat des entreprises de service collectifs. André Santini, maire UDF d'Issy-les-Moulineaux (Hauts-de-Seine) et président du Syndicat des eaux d'Ile-de-France, a été encore plus violent. Premier client de Vivendi Environnement par l'intermédiaire de cet organisme qui représente 144 communes de la région parisienne, il s'est vivement ému des rumeurs de vente de la société. « *Ce retrait, qui serait contraire aux engagements répétés pris personnellement par Jean-Marie Messier, ne pourrait être sans conséquence pour les 8 000 maires de*

France [qui ont passé un contrat de gestion avec Vivendi Environnement] », affirme-t-il.

Vivendi Universal minore l'affaire. A entendre le groupe, les calculs politiques pour prendre la présidence des Hauts-de-Seine ne seraient pas absents des prises de position

Droite comme gauche se demandent quelle solution de reprise pourrait émerger

de M. Santini. Néanmoins, les déclarations de l'élu sonne comme un coup de semonce. En dépit des efforts des groupes pour dépassionner le débat depuis quelques années, la question de l'eau reste très sensible. Sur le sujet, les com-

munes semblent bien décidées à utiliser les droits que leur a donnés la loi pour réviser, voire rompre, leurs contrats de service collectifs en cas de revente. Vivendi Universal sait désormais qu'il risque au moindre faux pas de voir s'effondrer une grande partie du fonds de commerce de sa filiale, s'il la cède à un repreneur qui ne plaît pas. La menace vaut autant pour Bouygues, qui, malgré sa discrétion, risque de se heurter au même refus.

L'évolution de ces grands groupes préoccupe tout autant le gouvernement. L'Elysée, Matignon, et le ministère des finances suivent de près le sujet depuis décembre. « *Nous ne pouvons pas nous désintéresser de la question. Nous avons trois leaders mondiaux dans ce secteur, ce qui n'est pas si fréquent. Il est important que nous gardions cette prééminence et que nous continuions à défendre le modèle français de gestion de l'eau* », explique-t-on à Ber-

cy. Droite comme gauche, chaque camp se demande quelle solution de reprise pourrait émerger. Sans contrevvenir au règlement européen ni aux lois sur la concurrence, tous souhaiteraient des candidats de préférence français, afin de rassurer les collectivités locales. « *Tout cela ressemble un peu à la quadrature du cercle* », constate un observateur.

Très discret sur le sujet, Suez, premier groupe mondial de services collectifs, surveille attentivement les changements annoncés dans ce secteur. Dans un premier temps, les incertitudes le servent auprès des élus. « *Suez sera toujours là dans quinze ans, dans vingt ans et aura toujours les mêmes activités* », soulignait Gérard Mestrallet, PDG du groupe lors de la présentation de ses résultats. Mais cet argument commercial ne peut avoir qu'un temps. Bloqué par les lois sur la concurrence et les concentrations qui lui interdisent de présenter un sché-

ma de reprise pour l'une des deux autres sociétés françaises, le groupe se demande lui aussi comment la situation va évoluer. L'idée d'être confronté à de grands électriciens européens comme RWE ou EON ne le réjouit guère. Depuis des années, il surveille, tout comme Vivendi Environnement et la Saur, les mouvements de ces deux groupes puissants et riches qui l'inquiètent beaucoup. L'arrivée d'EDF, évoquée par certains, lui plairait sans doute encore moins.

Le pire scénario, cependant, pour lui comme pour tout le secteur, serait peut-être qu'aucune solution crédible ne se dégage pour Vivendi Environnement comme pour la Saur. Dans cette hypothèse, le modèle français de l'eau pourrait s'effondrer, faute de suffisamment d'acteurs de taille pour le défendre.

Martine Orange

En France, le privé a depuis longtemps pris le pas sur le public

LA GESTION de l'eau, de compétence communale, est dans les faits majoritairement assurée par des entreprises privées. Aujourd'hui, à peine un quart de la population française dépend d'un réseau de distribution d'eau potable « 100 % public », géré en régie. En revanche, la gestion de l'assainissement, dont la privatisation a réellement commencé au début des années 1990, se fait encore majoritairement par ce biais.

La distribution de l'eau potable est souvent concédée aux opérateurs privés sous forme d'affermage (l'entreprise exploite et entretient le réseau, mais la collectivité décide et finance les investissements). Depuis les rachats de la branche eau de Saint-Gobain par Bouygues en 1996 et de la SCM par la Lyonnaise en 1990, trois grandes compagnies se partagent le marché : la Générale des eaux (Vivendi Environnement), la Lyonnaise des eaux (Suez) et la Saur (Bouygues). La facture totale annuelle des français s'élève à 10,2 milliards d'euros.

Premier opérateur de France et leader mondial, Vivendi Environnement a des contrats avec plus de 8 000 communes, dont Paris, Lille, Marseille, Nice, Toulouse, et emploie près de 115 000 personnes en France. Le groupe, par l'intermédiaire de la Générale des eaux, dessert 26 millions d'habitants et gère l'assainissement de 17 millions de personnes. Vivendi Environnement possède d'autres filiales : Onyx s'occupe du ramassage d'ordures de 21 millions d'habitants et Dalkia gère 55 000 systèmes de chauffage.

ÉCARTS DE PRIX

Au deuxième rang, la Lyonnaise des eaux emploie 8 300 personnes, dessert 14 millions d'habitants en eau potable et gère l'assainissement de 8 millions de personnes dans 7 500 communes.

Enfin, la Saur gère des contrats de services collectifs dans 7 000 communes, souvent dans des villes moyennes. Ceux-ci représentent 6 millions d'habitants pour l'eau et l'assainissement, et 4 millions pour les déchets.

Une étude de l'Institut français de l'environnement (IFEN) de mai 2001 portant sur 5 000 communes notait que le choix d'une gestion privée ou publique entraîne toujours des écarts de prix entre l'affermage et la régie. Cet écart est de 27 % pour la distribution d'eau potable et de 20 % pour l'assainissement, dans les deux cas en

faveur de la gestion publique. En 1997, un rapport de la Cour des comptes a mis en cause la gestion locale de l'eau et dénoncé l'augmentation des prix (+ 60 % en sept ans). Le débat sur l'éventuelle renationalisation des réseaux d'eau a cependant perdu de son acuité depuis 1994. L'indignation suscitée par l'affaire Carignon et le scandale de l'attribution des marchés de l'eau à Grenoble avait provoqué de vives réactions. Philippe Seguin avait ainsi déclaré au *Monde* le 3 novembre 1994 : « *On n'échappera pas à un débat sur la nationalisa-*

Nouvelle tutelle pour la politique de l'eau

La politique de l'eau est en passe de changer d'organisation. Des décrets, rédigés par le ministère de l'environnement et approuvés par Matignon, sont actuellement soumis au Conseil d'Etat. Les textes prévoient que « *la protection et la gestion des eaux superficielles, la police de l'eau et de la pêche, la protection et la gestion des eaux souterraines* », comme celle des milieux aquatiques et des zones humides, seront à l'avenir confiées aux directions départementales de l'agriculture et de la forêt (DDAF) et non plus aux directions régionales de l'environnement (Diren). Cette réorganisation, qui prive les structures de l'environnement d'une grande partie de leurs compétences, suscite une vive émotion. En apprenant l'information, l'ensemble des organisations syndicales de l'administration de l'environnement ont quitté, le 5 mars, le comité technique paritaire ministériel. « *Au moment où la Cour des comptes sort un rapport sur l'eau en Bretagne, qui met en lumière toutes les incohérences de l'administration agricole, comment peut-on imaginer que les mêmes structures défendront une politique efficace de l'eau ?* », s'indigne la SNE-CFDT.

tion, au moins partielle, des compagnies d'eau, compte tenu de l'importance qu'elles ont prise dans la vie des collectivités locales et de la suspicion que leur contrat génère. »

Selon l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), le prix de l'eau en France se situe cependant dans la moyenne européenne, inférieur à ceux pratiqués en Allemagne et au Danemark, et supérieur à ceux pratiqués en Europe du Sud.

Nicolas Fertin



Des possibilités infinies.

... jusqu'ou vous voulez. En tant que grand constructeur automobile, DaimlerChrysler a fait progresser la mobilité en développant d'innombrables solutions. Du micro coupé citadin à l'autocar de grand tourisme. Du 4 x 4 au camion à 18 roues. Quels que soient vos besoins, nous avons le véhicule qui pourra vous emmener ... Pour plus de renseignements, visitez notre site www.daimlerchrysler.com.



Les opérateurs français dominent le marché mondial

Le secteur privé gère 5 % de la distribution de l'eau mondiale. Trois opérateurs français se placent en tête, aucun opérateur américain n'étant parvenu à s'implanter durablement dans le secteur.

- **Vivendi Water (Vivendi Universal)** : le numéro un mondial dessert plus de 110 millions d'habitants dans plus de 100 pays. Le chiffre d'affaires de la société atteignait 13,6 milliards d'euros en 2001.
- **Ondeo (Suez)** : le numéro

deux mondial compte 110 millions de consommateurs dans 130 pays. Son chiffre d'affaires se montait, en 2001, à 10,1 milliards d'euros.

- **RWE-Thames Water** : le groupe allemand dessert, depuis l'achat de Thames Water et American Water Works, en 2001, 56 millions de consommateurs. En 2001, son chiffre d'affaires s'élevait à 4,4 milliard d'euros.
- **Saur (Bouygues)** : le troisième groupe français compte 40 millions de consommateurs. Son chiffre d'affaires, en 2001, s'élevait à 2,5 milliards d'euros,

dont 40 % à l'international.

- **IWL-UU** : le numéro un britannique compte 22 millions de consommateurs depuis la fusion entre International Water Limited et United Utilities.

- **Severn Trent** : le deuxième opérateur britannique dessert 15 millions de consommateurs.
- **Anglian Water** : le troisième opérateur de Grande-Bretagne s'appuie sur 9 millions de consommateurs. Son chiffre d'affaires atteignait, en 2001, 2,07 milliards d'euros.

La très difficile cession de Vivendi Environnement

En se montrant pressé, M. Messier s'est mis sous la pression des marchés

ERIC LICOYS, directeur général de Vivendi Universal, semble être en passe de prendre la présidence de Vivendi Environnement, en remplacement d'Henri Progllo. Depuis plusieurs semaines, la rumeur prend de plus en plus de consistance. L'arrivée de ce banquier d'affaires pourrait se faire à l'occasion d'un changement de statut de la filiale environnement du groupe de communication. Interrogé sur cette éventualité, M. Licoys dit « ne faire aucun commentaire ». « Mais il ne serait pas absurde que la maison mère ait un représentant dans sa filiale », ajoute-t-il.

Fidèle de Jean-Marie Messier depuis le passage du PDG de Vivendi Universal à la banque Lazard, M. Licoys est de tous les dossiers délicats du groupe, du rachat d'Havas à la vente des biens superflus retrouvés dans le groupe Seagram, en passant par la cession sans cesse différée du pôle de presse professionnelle. Sa possible arrivée à la tête de Vivendi Environnement risque de renforcer l'impression de difficulté qu'éprouve le groupe sur ce dossier. Actionnaire à hauteur de 63 % de la société de services collectifs, Vivendi Universal a

annoncé, début mars, son intention de passer sous la barre des 50 %, pour pouvoir déconsolider cette participation de son bilan.

Economiquement rentable, en dépit des forts amortissements de survaleurs liées au rachat d'US Filter en 1999, Vivendi Environnement semble attirant. Plusieurs groupes, dans le passé, dont l'allemand RWE, ont fait des propositions alléchantes pour racheter le numéro un mondial de l'eau et de la propreté. Vivendi Universal pensait donc mener l'affaire rondement. Mais « en annonçant par avance la cession partielle de Vivendi Environnement, M. Messier s'est mis dans un corner. Les candidats potentiels en ont déduit qu'il était pressé. Ils vont donc jouer à la baisse pour obtenir le contrôle de Vivendi Environnement au meilleur prix. C'est ce qu'a compris le marché. Depuis l'annonce, le cours de Vivendi Environnement ne cesse de baisser », explique un banquier.

Selon ses premiers schémas, Vivendi Universal tablait sur la vente de 20 % à 25 % de ses titres, d'ici à la fin juin ou, au pire, à la fin de l'année. Depuis, tout semble remis en cause. Le groupe de M. Messier semble avoir renoncé à un calendrier de vente. Il aimerait se laisser « diluer » à l'occasion d'un partenariat avec un groupe industriel, mais il n'est pas assuré de trouver le candidat idéal. Il ne semble même plus aussi sûr de trouver un industriel français comme il le souhaitait au départ. Seule certitude : il entend mener cette affaire seul, sans même associer la direction de sa filiale.

Mais le pourra-t-il ? Vivendi Environnement est un objet politiquement et économiquement sensible. Élus locaux ou concurrents, tous se sont emparés du dossier. Les réseaux d'influence s'activent.

La Deutsche Bank a commencé à faire la tournée des repreneurs possibles en France. Le dossier a été présenté à François Pinault (PPR), Bernard Arnault (LVMH), Albert Frère et la famille Dassault. Tous ont décliné. Des anciens de l'ex-Générale des eaux, eux, caressent le projet d'un schéma de reprise par Vinci, l'ancienne filiale de BTP du groupe qui a fusionné depuis avec Dumez-GTM. Dirigé par Antoine Zacharias, qui a commencé sa carrière dans l'eau, le groupe se réoriente vers les métiers de concession. Mais de nombreux obstacles se heurtent à

ce montage. Le groupe n'a pas vocation à prendre une participation minoritaire dans un autre métier. Il n'a pas non plus l'argent pour racheter totalement Vivendi Environnement. Enfin, selon le *Bulletin officiel de la concurrence* du 21 janvier 2002, il a signé le 13 juillet 2000 avec Suez un protocole d'accord aux termes duquel il « s'engage à ne pas exercer directement ou indirectement d'activités dans les domaines de la distribution de l'eau et de la propreté en France et à l'étranger » pendant cinq ans.

Côté étranger, les candidats sont tout aussi rares. Depuis l'affaire Enron, les groupes américains ont renoncé à se développer dans les services collectifs à l'étranger et se sont rapatriés sur le continent américain. Chez les grands électriciens européens, l'heure est aussi à la rigueur. Les allemands RWE et E.ON, très tentés par les métiers de l'eau, n'ont guère les moyens actuellement de reprendre Vivendi Environnement. L'un comme l'autre se sont lourdement endettés pour racheter des électriciens

Le sujet est politiquement et économiquement sensible

en Grande-Bretagne et aux Etats-Unis. L'espagnol Endesa, très endetté après de multiples rachats en Amérique du Sud, limite ses ambitions. Reste l'italien Enel, mais c'est un groupe public et il n'est jamais sorti de ses frontières.

D'autres schémas, s'appuyant sur des institutionnels publics français, sont aussi évoqués. Areva, EDF, la Caisse des dépôts, les Caisse d'épargne ont été approchés. Le premier a refusé la proposition. Le deuxième, partenaire de Vivendi Environnement dans sa filiale de services d'énergie Dalkia, pourrait accepter de prendre un peu mais si les contours sont stabilisés. Les groupes financiers français, tout comme la Caisse hypothécaire du Québec, pressentie, elle aussi, ne disent pas autre chose. Pour eux, rien ne sera possible tant que Vivendi Universal n'aura pas clarifié ses positions face à sa filiale.

M. O.

TROIS QUESTIONS À... JEAN-PAUL DELEVOYE

1 Jean-Paul Delevoye, en tant que président de l'Association des maires de France, êtes-vous inquiet de la vente possible de Vivendi Environnement et de la Saur ?

Face à la modification du paysage économique, qui pourrait restreindre la concurrence entre les opérateurs sur le marché de l'eau, l'Association des maires de France (AMF) reste vigilante. Nous ne faisons aucun procès a priori. Mais il ne faudrait pas que le changement d'actionnaire aboutisse à réduire l'offre concurrentielle sur le marché. On ne peut pas inciter les maires et les élus en général à plus de transparence dans l'établissement du prix de l'eau et par ailleurs prendre le risque de créer une situation de monopole du côté des concessionnaires. Toute modification de l'actionariat de ces deux groupes devrait être soumise au préalable à l'AMF, qui devrait rendre un avis. Il est probable que ces ventes obligeront, en vertu de la loi, les maires à revoir leur contrat d'affermage. Ces remises à plat ne doivent pas se traduire par un renchérissement de la facture d'eau. Mais le risque est grand, s'il n'existe plus que deux opérateurs sur le marché. Les maires ne seraient alors plus en position de force pour négocier.

2 Êtes-vous hostile, comme Charles Pasqua, président du conseil général des Hauts-de-Seine, ou André Santini, maire d'Issy-les-Moulineaux et président du Syndicat des eaux d'Ile-de-France, à ce qu'un opérateur étranger rachète Vivendi Environnement ?

Je ne crois pas que la nationalisation de Vivendi Environnement soit un facteur de l'amélioration de l'offre concurrentielle. Nous sommes par ailleurs dans une économie ouverte. On ne peut à la fois vouloir que nos groupes français atteignent une dimension internationale pour être plus performants et refuser la présence d'actionnaires étrangers. La vraie question est de savoir comment conserver une liberté de choix pour les élus. La nature et l'origine de l'actionnaire ne sont pas discriminantes. Par ailleurs, la déconnexion des métiers de l'eau et des activités médias et cinématographiques mettrait fin à la tentation de financer sur les prix de l'eau les activités moins rentables. Cette clarification aurait au moins cet avantage.

3 Quels critères l'AMF va-t-elle retenir pour juger des prochains actionnaires ?

Nous allons examiner leur capacité à proposer une offre qualité-prix intéressante. L'AMF via son cabinet d'expertise Service public 2000 donnera un avis qui informera les maires de la qualité des prestations offertes par les nouveaux opérateurs. Le passage par un concessionnaire doit rester une possibilité et non une obligation.

Je rappelle que les maires ont d'autres solutions que d'affermier leur gestion de l'eau. Ils peuvent choisir de passer en régie, donc de gérer eux-mêmes, sans intermédiaire, le service de l'eau.

Propos recueillis par Béatrice Jérôme



DAIMLERCHRYSLER
Répondre aux questions à venir.

Microsoft doit faire face à de nouvelles accusations devant la justice

Palm, Gateway, Intel témoignent à charge

NEW YORK

de notre correspondant

Microsoft a-t-il crié victoire trop vite ? Après avoir conclu le 2 novembre un accord avec le département de la justice, le numéro 1 mondial des logiciels pensait en avoir fini avec une procédure antitrust commencée cinq ans auparavant. Les nouvelles priorités de l'administration Bush ont permis un compromis presque inespéré. En échange de la fin des poursuites, Microsoft s'est engagé à ne plus « conclure des accords stipulant l'utilisation exclusive de ses produits » et à « donner plus d'informations techniques sur ses systèmes d'exploitation Windows ». Un moindre mal pour un groupe reconnu coupable en première instance et en appel « d'abus de position dominante » et même condamné un temps à être démantelé.

En dépit des pressions de Washington, neuf des dix-huit Etats associés à la procédure continuent de réclamer de « vraies sanctions ». Ils n'ont pas oublié qu'en juillet 1994, à l'issue déjà d'une négociation avec le département de la justice, Microsoft avait accepté de ne plus imposer ses logiciels aux constructeurs d'ordinateurs... mais n'avait jamais tenu ses engagements. Le procès s'est donc poursuivi. Les

La juge Kollar-Kotelly a fini par accepter les témoignages sur « les pratiques anticoncurrentielles »

audiences ont commencé le 18 mars. « Il s'agit de la plus importante affaire antitrust depuis le démantèlement de la Standard Oil en 1911. Microsoft doit finir par obéir à la loi », a prévenu Tom Riley, le procureur général du Massachusetts.

Commencé dans une relative indifférence, le procès est devenu acharné. Des dirigeants de concurrents malheureux de Microsoft se sont succédé depuis plus de deux semaines pour prononcer de véritables réquisitoires. Réticente à l'idée de sanctions supplémentaires, s'interrogeant même sur la légitimité de l'action des neuf Etats, la juge Colleen Kollar-Kotelly semble avoir changé d'attitude. Après les avoir rejetés, elle a fini par accepter les témoignages sur « les pratiques anticoncurrentielles » de Microsoft dans d'autres domaines que celui des PC.

Michael Mace, le directeur commercial de Palm, n'a pas manqué l'occasion. Sa société, numéro un des assistants personnels, est devenue selon lui « une cible à abat-

tre ». Non seulement son système d'exploitation Palm OS est concurrent de Windows CE de Microsoft, mais le succès des assistants personnels représente une menace pour les micro-ordinateurs. M. Mace a cité un courrier électronique interne envoyé par Bill Gates en 1999. Ce dernier souligne la nécessité « de démontrer que nos assistants se connectent mieux à Office (Word, Excel...) que les autres, quitte à modifier notre technologie... ». En clair, Bill Gates a décidé de rendre difficilement compatibles les logiciels Microsoft et les machines Palm.

Dans le domaine des serveurs, la stratégie du numéro 1 mondial des logiciels a été semblable. Carl Ledbetter, vice-président de Novell, spécialiste des logiciels pour les réseaux, a expliqué comment Microsoft « a intentionnellement rendu ses systèmes incompatibles avec les nôtres afin d'imposer ses propres logiciels ». Steven McGeedy, ancien dirigeant d'Intel, a tenu à témoigner « de la culture de Microsoft, indigne de la stature de cette société ». En 1995, Intel a renoncé à fabriquer ses propres logiciels multimédias, dont M. McGeedy était le responsable, devant les menaces de la firme de Redmond.

Anthony Fama, l'avocat du constructeur d'ordinateurs Gateway, a évoqué les pratiques tarifaires de Microsoft sur les systèmes Windows. Les remises ont une importance considérable pour la rentabilité des fabricants de PC. Elles dépendent étroitement de « la docilité » des constructeurs. Red Hat, qui commercialise une version du système d'exploitation libre Linux, en a fait les frais. Selon Michael Tiemann, l'un des dirigeants de la société, les tentatives répétées pour faire installer Linux sur les machines dès leur fabrication, ont échoué devant la crainte des constructeurs de subir des rétorsions de Microsoft.

Pour mettre un terme à ces pratiques, les neuf Etats veulent contraindre Microsoft à commercialiser une version limitée de Windows en retirant la plupart des logiciels intégrés, notamment dans le domaine de l'Internet et dans celui de l'utilisation du son et des images numériques. Ils espèrent aussi l'obliger à publier le code source du navigateur Internet Explorer et à créer des versions d'Office pour des systèmes concurrents.

« Ces demandes détruiraient Microsoft », affirme l'un de ses avocats, Dan Webb. Nos concurrents cherchent à utiliser le procès pour en retirer des bénéfices commerciaux. Les débats devraient se prolonger encore au moins six semaines avec comme temps forts les auditions à venir de Bill Gates et Steve Ballmer, le président de Microsoft.

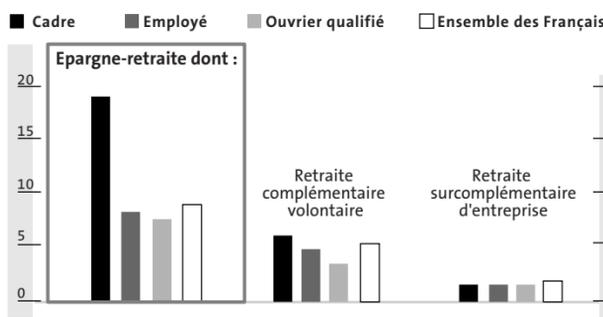
Eric Leser

TotalFinaElf propose une retraite supplémentaire par capitalisation à son personnel

Après la fusion, le groupe a engagé une harmonisation de ses systèmes sociaux. Les syndicats ont signé tout ou partie des textes d'un accord complexe

UN SYSTÈME DE RETRAITE PEU DÉVELOPPÉ

Taux de détention d'une épargne-retraite par catégorie socio professionnelle de la personne de référence du ménage. en %



L'épargne-retraite concerne moins de 10 % des ménages, même si chez les non-salariés (non représentés sur ce graphique), ce chiffre atteint 25 % à 30 %. Les régimes d'entreprise (qui utilisent éventuellement l'article 83 du code général des impôts, comme TotalFinaElf) ne concerneraient que 3 % des ménages.

Source : enquête "Patrimoine" de l'Insee

Conçu sur le modèle de la loi Fabius, il prévoit un abondement par l'entreprise des versements volontaires et de l'intéressement à hauteur de 300 % pour les 100 premiers euros versés et de 50 % pour les 1 000 suivants jusqu'à un plafond de 800 euros. « Nous avons privilégié un abondement fort sur les apports faibles pour favoriser l'accès des salariés aux rémunérations les moins élevées », souligne Jean-Claude Poncin, délégué CFDT. Le dispositif n'est pas achevé : il reste à définir les modalités de gestion des fonds qui s'ajouteront ou se substitueront aux sept fonds communs de placement (FCP) existants

qui totalisent 3,5 milliards d'euros.

La réorganisation des systèmes de retraite, en revanche, n'a été engagée que pour les 18 000 salariés de la branche pétrolière. Les salariés de Total bénéficiaient d'une formule d'assurance-vie et ceux d'Elf d'une mutualisation avec acquisition de points de retraite supplémentaires. Les nouvelles dispositions prévoient la création d'un plan partenarial d'épargne salariale volontaire (PPESV) sur dix ans minimum tel que prévu dans la loi Fabius avec versements volontaires et abondement, assorti d'un plan d'épargne complémentaire sur cinq ans.

Des salariés licenciés par Bertrand Faure demandent leur réintégration

TROYES

de notre correspondant

Le conflit entre les anciens salariés de Bertrand Faure à Nogent-sur-Seine (Aube) et leur maison mère, Faurécia (filiale de PSA), n'en finit pas. Né au cours de l'été 2000, avec la fermeture de ce site fabriquant des housses de sièges (236 emplois supprimés), ce différend vient de connaître un nouvel épisode devant le conseil des prud'hommes de Romilly-sur-Seine. Réuni mardi 2 avril en audience foraine dans la salle des fêtes François-Mitterrand, car il fallait de la place pour accueillir la foule des plaignants, cette instance a entendu M^l Philippe Brun réclamer « solennellement » la réintégration

dans leur usine de 102 salariés. L'avocat des « ex-BF » syndiqués CFDT n'ignore pas que cette usine est fermée et a été vidée de ses machines. Il sait qu'elle est aujourd'hui occupée par une autre activité. Mais il fait de cette réouverture une question de droit, se fondant, notamment, sur les avancées récentes qu'il a obtenues devant les tribunaux dans les affaires Michelin et Total (Le Monde du 27 février).

« ERREURS DE PROCÉDURE »

Il a donc plaidé la réintégration en même temps que l'indemnisation du préjudice subi par les salariés. 85 % de ses clients n'ont pas retrouvé de travail depuis la nuit du 4 août 2000 et l'accord sur un

plan social signé à l'arraché. M^l Brun, qui s'est dit prêt à plaider tous les dossiers à un pour contre son adversaire, M^l Michel Prud'homme, avocat de Faurécia, soulevant l'incompétence du conseil des prud'hommes dans un dossier de licenciement collectif, a « cherché désespérément l'annulation du motif économique » dans la lettre de licenciement reçue par les anciens salariés. « Sans cause économique réelle et sérieuse, pas de plan social », a-t-il insisté, demandant la nullité de ce plan. Il s'est attaché également à démontrer les « erreurs de procédure » commises par la direction de Bertrand Faure au cours du processus d'information du comité d'entreprise.

Face à cette « tolérance zéro », M^l Prud'homme a estimé que ces demandes de nullité étaient sans objet car « résolues par l'accord sur le plan social. C'est un contrat signé par tous. Il met fin aux litiges précédents ». L'autre argument mis en avant pour justifier les licenciements tient à la spécificité de l'établissement : « L'arrêt de l'activité de coupe-couture a entraîné la fermeture. Ce n'était plus rentable sur le territoire français. Pour des raisons de compétitivité, il fallait la délocaliser. Faurécia a essayé de reclasser tout le personnel au sein du groupe PSA. » Le conseil des prud'hommes a mis sa décision en délibéré au 7 mai.

Philippe Schilde

Le logisticien britannique Gazeley veut créer 3 000 emplois à Arras

ARRAS

de notre correspondante

Le groupe britannique Gazeley a choisi la région d'Arras (Pas-de-Calais) pour implanter sa première base logistique en France. Il s'agit d'un site de 150 hectares qui pourrait générer 3 000 emplois d'ici à 2015. Gazeley a été créé en 1987 par la société de grande distribution Asda, aujourd'hui filiale du groupe américain Walmart, numéro 1 mondial de la distribution devant Carrefour. La création d'une base logistique en France relance les spéculations sur les intentions de Wal-Mart de pénétrer le marché français, après s'être implanté en Grande-Bretagne et en Allemagne. Mais, pour l'heure, il s'agit d'abord et avant tout d'une opération de développement européen de Gazeley.

L'entreprise britannique, installée près de Birmingham, où elle emploie 5 000 personnes dans son premier parc logistique, travaille déjà à Berlin et vient de signer un accord avec La Louvière en Belgique. Elle souhaiterait s'implanter également dans le Midi, à Fos, et étudie des projets dans l'est de la France et dans le bassin de la Ruhr, en Allemagne. Le site arrageois Actiparc correspond aux attentes du britannique : en bordure des autoroutes A 1 et A 26, tout près de la voie ferrée, il permet de desservir en moins de 48 heures tout le nord de l'Europe.

250 MILLIONS D'EUROS D'INVESTISSEMENTS

La communauté urbaine d'Arras (CUA), qui avait été en pourparlers avec BMW en 2001 pour l'implantation d'une usine – finalement

créée en Allemagne de l'Est –, avait acquis à cet effet 300 hectares de terrains au nord de l'agglomération. La ville et la chambre de commerce, en contact avec Gazeley, ont mis leurs terrains à la disposition du britannique. Celui-ci prévoit 250 millions d'euros d'investissements dans la construction de 600 000 m² de bâtiments, sous forme d'entrepôts de 20 000 à 25 000 m², qui seront loués à des sociétés clientes de Gazeley. De son côté, la communauté urbaine d'Arras a investi 46 millions d'euros pour l'acquisition et la préparation des 300 hectares de terrains. Gazeley en occupera la moitié, la CUA prévoit de développer d'autres activités liées à la logistique sur l'espace laissé disponible.

Claire Mesureur

La moitié des ex-Moulinex pourraient être reclassés en juillet

Six mois après le dépôt de bilan, le délégué interministériel, Michel Bove, se veut optimiste

CAEN

de notre correspondant

« Au 14 juillet, nous aurons trouvé une solution pour la moitié des 3 000 licenciés du groupe Moulinex. » Six mois après le dépôt de bilan de Moulinex, puis la reprise partielle par le groupe SEB, lors d'un septembre noir pour la Basse-Normandie, Michel Bove, le délégué interministériel chargé du dossier, se veut optimiste : « Le dispositif, mis en place avec les services de l'AFPA [Association pour la formation professionnelle des adultes], de l'ANPE et les cinq cellules de reclassement installées en janvier sur chacun des anciens sites Moulinex, a déjà permis de trouver une solution pour 600 personnes ».

TOURNER LA PAGE

Les salariés de Moulinex, ainsi que ceux des sous-traitants – Deal à Alençon ou Marbo à Domfront (Orne) –, semblent désireux de tourner la page. « Les gens se réveillent, poursuit M. Bove. Nous avons de bons échos, notamment de sites comme Cormelles, où j'entends dire qu'il y a une vie après Moulinex. »

M. Bove admet pourtant avoir rencontré d'importantes difficultés lors des premières négociations : « Je connais bien le monde syndical. J'ai fermé dix-neuf usines sidérurgiques en Lorraine. Jamais je n'ai vu une telle hostilité entre syndicats. »

Chargée de la mise en œuvre du plan social, la Mission de revitalisation économique (MIRE), sous la responsabilité de M. Bove, pilote également le volet économique. « Nous avons pris l'engagement de recréer dans les trois ans un nombre d'emplois équivalent aux suppressions, soit 3 600 emplois en comptabilisant les entreprises sous-traitantes. » Deux sociétés de reconversion ont été retenues : Sofirem Conseil pour les bassins de

Caen, Bayeux, Falaise et Saint-Lô (2 300 emplois à recréer) et Geris pour Alençon, Argentan et Flers (1 300 emplois à recréer). A Alençon, par exemple, Vitraglass, une menuiserie industrielle, doit créer 150 emplois. « Nous travaillons en parfaite synergie avec le sénateur-maire UDF d'Alençon, Alain Lambert », se félicite Michel Bove. « A mon arrivée, à l'automne, des élus du Calvados m'ont dit que j'étais envoyé là par Lionel Jospin pour plaquer la Basse-Normandie à gauche ! Ils commencent à comprendre que je suis là pour bosser, comme je l'ai fait au Havre après la mort des chantiers navals des ACH. »

Jean-Jacques Lerosier

Le Monde de l'éducation

Supplément Les arts à l'école

ITALIE Tollé contre Berlusconi

Le primaire découvre la violence

SONDAGE EXCLUSIF

Les surprises du vote enseignant

- Jospin favori malgré l'épisode Allègre
- Chirac peu crédible sur les questions éducatives
- Chevènement se pose en challenger
- Mamanie candidat de l'antimondialisation

LES LIVRES DE JEUNESSE LA NOUVELLE VAGUE ALLEMANDE

TECHNOLOGIE UN EMPLOI EN PLUS CHIRAC SA PLACE

V I E N T D E P A R A Î T R E

KPMG et Andersen renoncent à un rapprochement mondial, mais espèrent des accords locaux

La branche espagnole d'Andersen rallie le cabinet Deloitte Touche Tohmatsu. Aux Etats-Unis, le Congrès a publié un nouveau témoignage accablant dans l'affaire Enron

LE RÉSEAU mondial d'Andersen, y compris hors des Etats-Unis, n'est plus. Déjà coupé de son entité américaine Arthur Andersen LLP, inculpée dans la faillite d'Enron, le groupe de cabinets d'audit et de commissariat aux comptes – qui emploie au total 85 000 personnes – voit ses associés désertier dans un nombre croissant de pays. Après la Russie, la Chine, l'Australie et la Nouvelle-Zélande, il espérait resserrer les rangs en Europe et tentait de s'accrocher aux négociations avec son concurrent KPMG, numéro trois mondial.

L'annonce, mardi, du départ des associés espagnols d'Andersen, qui ont choisi de se rapprocher de Deloitte Touche Tohmatsu, numéro deux mondial, a donné le coup de grâce au projet. L'entité espagnole est la première dans son pays et la troisième plus importante d'Europe, derrière le Royaume-Uni et la France pour Andersen. Elle audite 23 des 35 sociétés de l'indice boursier IBES. « Au regard de la décision de certaines branches d'aller dans des directions différentes, il est clair qu'un accord embrassant toutes les branches en dehors des Etats-Unis n'est pas atteignable », ont reconnu mardi 2 avril KPMG et Andersen Worldwide, la société

coopérative suisse à laquelle sont rattachées juridiquement toutes les entités utilisant la marque Andersen, dans un communiqué commun. Certes, « des membres de chacune des entreprises en dehors des Etats-Unis poursuivent des négociations pour explorer les fusions de leurs opérations respectives », indique le communiqué des deux cabinets d'audit, mais l'accord sera minimal. Son seul avantage sera sans doute d'être plus acceptable pour les autorités de la concurrence, notamment la Commission de Bruxelles.

Les auditeurs espagnols rejoindront Deloitte, mais le sort des conseillers juridiques et avocats, regroupés dans le cabinet Garrigues & Andersen, numéro un en Espagne, n'est pas scellé. Ils ont seulement décidé d'abandonner la référence à Andersen dans leur nom. En revanche, après les auditeurs espagnols, plusieurs associés d'Amérique du Sud devraient également annoncer leur départ.

En Asie, les différentes entités d'Andersen négocient avec Ernst & Young : dans la foulée de la Russie, de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande, les cabinets associés de Singapour, des Philippines, de Malaisie et de Taïwan, se rappro-

chent du numéro quatre mondial. Quant à ceux de Chine et de Hong Kong, elles ont rejoint PricewaterhouseCoopers.

En France, en Allemagne et à Londres, les discussions se poursuivent avec KPMG. La branche conseil, Andersen Business Consulting, poursuit, elle, des négociations à part, au niveau européen, KPMG ayant décidé de se séparer de ses activités informatiques.

En 1999, M. Bass commençait à poser des questions embarrassantes

Aux Etats-Unis, les mauvaises nouvelles continuent à s'accumuler dans le cadre de l'enquête Enron. Des documents publiés mardi 2 avril par le Congrès des Etats-Unis, montrent qu'en décembre 1999 un auditeur d'Andersen, Carl Bass, commençait à poser des questions embarrassantes sur la comptabilité peu orthodoxe du courtier en énergie, indique l'agence Reuters. Cet auditeur aurait

ensuite dû changer de poste, après une plainte d'Enron. Les pièces fournies par M. Bass montrent « des désaccords entre l'équipe d'Andersen chargée d'Enron et d'autres experts d'Andersen », ont déclaré les représentants républicains Billy Tauzin et James Greenwood, dans un communiqué cité par Reuters. Ces désaccords portaient essentiellement sur le traitement comptable des opérations faites par les « special purpose vehicles » Raptor et LJM, ces structures financières ad hoc montées par Enron et ses banquiers, notamment pour sortir des dettes du bilan ou couvrir certains actifs. Sur LJM, l'auditeur a écrit qu'« il semble bien que cette opération dans son ensemble ne repose sur rien ». En dépit des questions de M. Bass, Andersen a intégralement avalisé les comptes d'Enron.

Tirant les leçons de cette affaire, la Commission européenne se prépare à faire des recommandations pour améliorer les pratiques des auditeurs, comprenant notamment la séparation des activités comptables et de conseil, ainsi que la rotation des associés chargés d'auditer un groupe, selon l'édition en ligne du *Financial Times*, le 2 avril.

Sophie Fay

Telecom Argentina suspend le paiement de sa dette

L'OPÉRATEUR de télécommunications argentin Telecom Argentina a précisé mardi 2 avril qu'il suspendait le paiement de sa dette, dont le montant s'élève à 3,6 milliards d'euros. Le deuxième opérateur argentin, touché de plein fouet par la dévaluation du peso, est détenu majoritairement (54,7 %) par Nortel Inversora, filiale commune à France Télécom et à Telecom Italia. Le groupe français avait déjà affirmé qu'il ne remettrait plus d'argent dans l'entreprise et s'attendait à une dilution de sa participation suite à une restructuration attendue de la dette. Telecom Argentina a demandé en mars à la banque Morgan Stanley de l'aider à renégocier le paiement de sa dette. France Télécom a décidé de prendre, lors de la publication de ses résultats 2001, une provision de 360 millions d'euros liée à la dévalorisation de sa participation dans l'opérateur argentin. Il en a profité également pour déconsolider la dette de Telecom Argentina dans ses comptes.

Le fonds d'investissement Cobra annonce son démantèlement

LE GROUPE d'investisseurs Cobra, l'un des principaux actionnaires de la quatrième banque allemande Commerzbank (9,96 %), a annoncé mardi son démantèlement. La société a expliqué que certains de ses membres ont, ces derniers mois, augmenté leur part au sein de la Commerzbank à tel point que la part cumulée du fonds d'investissement pourrait dépasser le seuil de 10 %, voire 20 %, du capital de la banque. Une situation qui risquait d'entraîner l'ouverture d'une enquête de l'autorité de surveillance bancaire allemande (BaKred) sur Cobra, qui cultive le secret sur ses membres. « Depuis lundi 1^{er} avril, Cobra ne représente plus que les titres détenus par les propriétaires de Rebon », un fonds d'investissement néerlandais à l'origine de la création de Cobra il y a deux ans, a souligné la société, ajoutant que la « coalition d'intérêts » qu'elle représentait jusqu'ici était « terminée ».

Ce démantèlement marque l'échec de Cobra dans son entreprise de revendre la Commerzbank, dont il aura détenu jusqu'à 17 % et qu'il aura longtemps cherché, en vain, à marier avec une concurrente afin de tirer la meilleure plus-value possible de son placement.

COURS FRAGILISÉ

Action Commerzbank en euros à Francfort



Source : Bloomberg

Le rachat de la Coface par Natexis a surpris les salariés

LES SALARIÉS de la Coface, numéro trois mondial de l'assurance-crédit, étaient encore sous le coup de la surprise mardi 2 avril dans la soirée. Ils savaient certes que la SCOR, leur premier actionnaire, ne considérerait plus comme « stratégique » sa présence au capital de la Coface (à 35,3 %). Ils s'interrogeaient régulièrement sur l'avenir de la SCOR, première compagnie de réassurance française, souvent qualifiée d'« opérationnelle ». Ils ne pensaient pas pour autant que le calendrier serait aussi rapide et qu'ils seraient aussi vite, sans bataille, rapprochés de Natexis Banques populaires, la filiale cotée en Bourse du groupe coopératif Banques populaires, cinquième banque française.

Si les équipes de la Coface s'interrogent sur le fonctionnement du groupe coopératif, Natexis est une banque qu'elles connaissent bien : elle était leur deuxième actionnaire, avec un peu moins de 20 % du capital. Sur tout, elle est issue de la fusion du Crédit national et de la Banque française du commerce extérieur (BFCE), qui a été créée en 1948, en même temps que la Coface, pour promouvoir le développement des exportations françaises.

L'un des métiers importants de la Coface est en

effet de gérer pour le compte de l'Etat toutes les procédures et les garanties de crédit à l'exportation accordées par l'Etat pour favoriser les échanges avec certains pays, réputés peu solvables ou dangereux pour les créanciers. Ce métier vaut au président de l'entreprise, actuellement François David, de ne pouvoir être ni nommé ni révoqué sans l'avis du ministre des finances.

L'ÉTAT VIGILANT

L'existence de cette mission a sans doute limité la concurrence des repreneurs potentiels de la Coface. Les assureurs étrangers ont craint de ne pas être les mieux à même de gérer ses procédures publiques et les relations étroites avec l'Etat. Ce dernier était d'ailleurs très vigilant sur ce dossier. Quant aux grandes banques de la place, aucune d'entre elles ne pouvait devenir l'actionnaire majoritaire de la Coface sans froisser les autres, toutes étant trop actives dans le montage de financement de grands projets à l'export (barrage, centrales nucléaires, gazoducs), qui bénéficient souvent de crédits dits « cofacés ». Natexis, davantage tourné vers les PME, paraissait plus neutre. Le président des Banques populaires, Philippe Dupont, a en outre indiqué qu'il souhaitait

maintenir la Coface en Bourse. Natexis est cependant obligé d'offrir à tous les actionnaires les mêmes conditions de sortie que celles de la SCOR et fera donc une offre publique d'achat simplifiée à 62 euros sur les actions Coface.

Introduite en Bourse à 55 euros en février 2000, l'action Coface est montée à 151,60 euros en mars 2000. Le lancement de son service de notation en ligne des crédits des entreprises en avait fait une valeur Internet. Elle a plongé jusqu'à 38,05 euros le 11 septembre 2001 avant de remonter à 57,50 euros jeudi, dernier cours coté avant la prise de contrôle de Natexis mardi.

Cette banque ne fait pas une mauvaise affaire de l'avis des analystes. Opportuniste, le groupe a trouvé une voie originale pour se renforcer sur un marché bancaire français toujours en cours de concentration tout en améliorant son résultat : l'acquisition doit avoir un effet positif dès 2002. En maintenant la Coface en Bourse, il espère diminuer la somme à déboursier (635 millions d'euros au total), mais aussi atténuer la transition de l'indépendance à la « filialisation » pour l'assureur-crédit.

S. F.

Les événements du Proche-Orient embrasent le cours du pétrole

LE COURS du brut a clôturé à son plus haut niveau depuis plus de six mois, mardi 2 avril, à New York, dopé par l'escalade de la violence au Proche-Orient et les craintes d'un embargo sur les approvisionnements en provenance de la région. Le baril a grimpé jusqu'à 28,10 dollars en séance, avant de s'établir à 27,70 dollars à la clôture, son niveau du 18 septembre 2001, une semaine après les attentats aux Etats-Unis. A Londres, le baril de brut de la mer du Nord a connu le même sort : il valait 26,86 dollars, son plus haut prix depuis le 19 septembre.

L'or noir a pris son envol, mardi, sur des craintes que les pays arabes ne se servent de l'arme du pétrole – comme en 1973 – pour contraindre Israël à stopper son offensive militaire dans les territoires palestiniens. La veille, l'Irak avait appelé les pays producteurs arabes à utiliser le pétrole comme une « arme » pour la libération des territoires palestiniens. Dans *Le Monde* du 3 avril, le chef de la diplomatie saoudienne, Saoud Al-Fayçal, avait souligné, en réponse à l'incitation irakienne, que le pétrole était « ce dont les pays arabes ont le plus besoin pour leur développement. S'ils veulent se renforcer face à l'agression israélienne, ils n'ont d'autre alternative que de continuer à exploiter le pétrole et le gaz ». Ces débats ont ravivé l'inquiétude des opérateurs. « La possibilité d'un débordement des violences dans le secteur pétrolier est très éloignée mais la panique encourage les achats », a expliqué Mike Fitzpatrick, analyste chez Refco, à l'AFP.

Dans la soirée, le cours du pétrole-

FLAMBÉE DU COURS

Le brut en dollars par baril à Londres



Source : Bloomberg

le a fléchi de 1,4 % après la publication du niveau des réserves aux Etats-Unis. L'Institut américain du pétrole (API) a indiqué que les stocks étaient à leur plus haut niveau depuis onze mois pour le pétrole brut et les carburants automobiles, mais que les réserves en fuel domestique et en gazole (diesel) étaient moindres. En conséquence, mardi soir, à New York, le fuel se négociait en hausse de 3,3 % et le gazole de 2,4 %.

A court terme, le baril peut monter jusqu'à 30 dollars, menaçant la reprise économique mondiale. A ce prix-là, « s'il s'y maintient longtemps », l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) n'exclut pas de réduire ses quotas de production, a indiqué mardi un responsable du cartel à Vienne.

Véronique Lorelle

GDF et TotalFinaElf achètent à l'Etat le réseau de distribution du gaz

GAZ DE FRANCE et TotalFinaElf s'approprient à racheter à l'Etat le réseau français de distribution de gaz, a révélé, mercredi 3 avril, le quotidien économique *Les Echos*. Vendredi 29 mars, le gazier français a levé son option de rachat pour acquérir la quasi-totalité du réseau français, pour un montant global évalué à quelque 5 milliards d'euros. GDF aurait déjà effectué un premier versement de 180 millions d'euros. De son côté, TotalFinaElf, qui détenait déjà 70 % du réseau GSO (Gaz du Sud-Ouest), aurait également levé son option pour racheter la petite partie restante du réseau national ; le pétrolier a versé 12,2 millions d'euros pour GSO et 200 000 euros pour un réseau appartenant à la Société Elf Aquitaine Réseau. La France demeurait le dernier pays de l'Union européenne où le réseau de transport était la propriété de l'Etat.

INDUSTRIE

■ **WHIRLPOOL** : le géant américain de l'électroménager a annoncé, mardi, qu'il allait transférer en Slovaquie la production de lave-linge de son usine d'Amiens (Somme). La direction a reconnu qu'« une réduction de postes [était] à envisager » parmi les 860 salariés du site picard, qui ne conservera que son activité de fabrication de sèche-linge. Selon des sources syndicales, citées mardi par le quotidien *La Tribune*, Whirlpool pourrait supprimer 360 emplois.

■ **LVMH** : le groupe français de produits de luxe « étudie la possibilité » de céder sa marque de champagne Pommery, ainsi que certains actifs de la société Pommery SA, au groupe champenois Vranken Monopole, a-t-il annoncé mardi. LVMH a l'intention de conserver « les hectares stratégiques du vignoble Pommery dans les meilleurs crus de la Champagne ».

SERVICES

■ **VODAFONE** : l'opérateur britannique de télécommunications a annoncé, mardi, avoir racheté au fonds d'investissement espagnol Torreal sa part de 2,2 % dans le deuxième opérateur de téléphonie mobile ibérique Airtel Movil, pour quelque 667 millions d'euros. A l'issue de cette transaction, Vodafone détient 93,8 % d'Airtel.

■ **ACCOR** : le groupe hôtelier a acquis 21,5 % supplémentaires du capital du voyageur français Go Voyages, portant sa participation à 60 %, ont annoncé mercredi les deux sociétés.

■ **SODEXHO ALLIANCE** : le groupe français de restauration collective et de services aux entreprises, qui réalise 50 % de son chiffre d'affaires en Amérique du Nord, devait être coté à la Bourse de New York à partir de mercredi. Toutefois, la cotation ne donnera lieu à aucune émission d'actions nouvelles, a indiqué le groupe.

CORRESPONDANCE

Une lettre d'Axa Conseil

A la suite de notre article intitulé « Plus de 500 anciens salariés de l'UAP aux prud'hommes » (*Le Monde* du 5 mars), nous avons reçu de François Pierson, président d'Axa Conseil – filiale du groupe Axa qui a racheté l'UAP en 1997 –, la mise au point suivante :

Vous relayez l'accusation diffusée par une association d'anciens salariés qui dénonce la soi-disant « énormité de la fraude au plan social délibérément orchestrée » par Axa Conseil. Vous auriez pu préciser que cette accusation a été clairement rejetée, il y a maintenant plus de deux ans, par la justice. Dans son jugement en date du 28 octobre 1999, le tribunal de grande instance de Paris a rejeté l'action engagée par le syndicat

Force ouvrière, affirmant qu'« il n'apparaît pas qu'il existe un projet de suppression d'emplois au sein d'Axa Conseil ».

La direction d'Axa Conseil dément par ailleurs que des « pressions » aient pu être systématiquement exercées sur les salariés pour les contraindre à accepter quoi que ce soit. Au contraire, les salariés se sont vu offrir le choix entre une modification de leur contrat de travail ou le maintien de leur situation antérieure.

Les instances prud'homales (environ 200 et non « plus de 500 » comme vous l'écrivez), engagées individuellement par certains salariés de ce réseau, voient le bien-fondé de la position d'Axa reconnu dans environ un cas sur deux.

RADIO CLASSIQUE

DU LUNDI AU VENDREDI

L'INTERVIEW CULTURELLE 19h45

Bernard Meillat reçoit

MERCREDI 3 AVRIL
FRANCINE MARIANI-DUCRAY
Directrice des Musées de France

JEUDI 4 AVRIL
Le pianiste
ARCADI VOLODOS

VENDREDI 5 AVRIL
Le baryton
JOSÉ VAN DAM

DANS PLUS DE 100 VILLES
PARIS-ILE-DE-FRANCE 101.1 • BASTIA 93.1 • BORDEAUX 92.2 • BRIST 106.6
DIJON 105.8 • GRENOBLE 102.4 • LILLE 88.2 • LYON 96.5 • MARSEILLE 100.9
NANCY 88.2 • NANTES 99.9 • RENNES 92.3 • ROUEN 106.1 • TOULOUSE 103.1
TOUTES LES FRÉQUENCES : www.radioclassique.com ou 0 892 68 12 80 (0,34 € / min).

Le câble français est à vendre

Deux américains, AOL Time Warner et Liberty Media, ainsi qu'un investisseur franco-britannique lorgnent sur les deux principaux réseaux câblés, Noos et NC Numéricable

NOOS ET NC NUMÉRICABLE, les deux principaux câblo-opérateurs français, sont à vendre. NC Numéricable, filiale de Groupe Canal+, l'a admis publiquement il y a déjà plusieurs mois. Son PDG, Bernard Cottin, vient de préciser les échéances. « Nous visons la fin de l'année pour conclure le rachat de nos réseaux avec France Télécom et un partenaire financier », a signalé M. Cottin au *Figaro*, mardi 2 avril. Les intentions de Suez au sujet de Noos restaient plus secrètes. Malgré des rumeurs récurrentes de vente, la filiale du groupe Suez n'a jamais annoncé sa volonté de se désengager du câble. C'est désormais chose faite. Albert Frère, premier actionnaire de Suez, l'a confirmé au *Monde*: « Il n'est nouveau pour personne que Suez veut se débarrasser de Noos. »

Cette clarification intervient au moment où Noos doit confirmer les changements de son tour de table. En mai 2001, le câblo-opérateur britannique NTL et le fonds d'investissement de la banque américaine Morgan Stanley ont repris les 49 % détenus par France Télécom dans le capital de Noos. NTL avait acquis 27 % tandis que Morgan Stanley prenait 22 %. Aux termes d'un accord conclu avec Suez et France Télécom, NTL et Morgan Stanley se sont engagés à régler le prix de leur entrée un an plus tard, en mai 2001. L'échéance est proche et France Télécom pourrait avoir quelques difficultés à récupérer sa mise.

NTL, dont le premier actionnaire n'est autre que France Télécom (18 %), a annoncé, lundi 1^{er} avril, qu'il n'était même plus en mesure d'honorer les intérêts de sa dette évaluée à plus de 19 milliards d'euros (*Le Monde* du 2 avril). Face à un tel gouffre, les 620 millions d'euros dus à France Télécom pourraient attendre. De son côté, le fonds Morgan Stanley se dit toujours prêt à payer les 500 millions d'euros qu'il doit à l'opérateur du téléphone, mais tenterait de renégocier cette facture.

Cette transaction avait été conclue en 2001 sur la base d'une valorisation de Noos à 2 milliards d'euros en 1999-2000. La folie Internet battait son plein et les prix des réseaux de distribution par câble et satellite s'étaient envolés. Le sommet avait été atteint avec l'entrée de Murdoch dans le capital de Première World, groupe de télévision à pé-

ge de Kirch, qui valorisait l'abonné à 3 000 euros (*Le Monde* du 11 décembre 1999). Depuis, les prix ont été divisés par trois. Interrogé sur son désengagement de Noos, Suez « se refuse à tout commentaire ». Certains n'hésitent pas à évoquer la lassitude du groupe de Gérard Mestrallet à sans cesse mettre la main à la poche pour boucler les fins de mois du câblo-opérateur.

Avec la mise en vente de Noos et de NC Numéricable, c'est en fait tout le câble de France qui menace de passer sous pavillon américain. Les deux principaux prétendants sont AOL Time Warner, dirigé par Steve Case, et Liberty Media, le groupe de John Malone.

AOL Time Warner rôderait depuis longtemps autour de Noos et de Numéricable. Le réseau câblé de Canal+, estimé environ 100 mil-

lions d'euros, pourrait valoir jusqu'à cinq fois plus si l'infrastructure, propriété de France Télécom, était intégrée à la transaction. Une vente de NC Numéricable à AOL Time Warner paraît toutefois difficilement envisageable : le groupe de Steve Case est le concurrent direct du vendeur, Vivendi Universal. La reprise de NC Numéricable par Liberty Media, premier câblo-opérateur d'Europe à travers UPC, semble plus plausible.

UN OPÉRATEUR UNIQUE ?

Après avoir raté le rachat, en Allemagne, de six réseaux câblés de Deutsche Telekom, Liberty Media se rattraperait ainsi en France. Le choix du groupe de John Malone aurait comme inconvénient d'américaniser un peu plus Vivendi Universal. Mais une reprise par un grou-

pe étranger n'est pas une fatalité. Une offre de capital-risqueurs franco-britanniques est aussi étudiée par Groupe Canal+ et Vivendi Universal, qui pilotent ensemble la vente de NC Numéricable.

Ces deux ventes simultanées pourraient annoncer la constitution d'un opérateur unique du câble. Sans oublier l'effet dominos provoqué par la sortie de Suez du capital de Noos.

Dans la foulée, Suez devrait être amené à sortir de la communication avec la cession de sa part de 25 % dans TPS. Si un acheteur se présente, « l'occasion fait le larron », précise un actionnaire du groupe. Le repreneur ne sera pas M6, déjà présente dans TPS, car son premier actionnaire, Bertelsmann (via RTL Group), ne souhaite pas se renforcer dans la télévision à péage. Reste TF1. La chaîne présidée par Patrick Le Lay est intéressée par le contrôle du bouquet numérique dont elle détient déjà 50 %. Mais elle souhaite attendre pour ne pas grever ses finances. Après avoir versé 186 millions d'euros pour acquérir les droits de la Coupe du monde de football, TF1 a encore dépensé 195 millions d'euros, fin décembre 2001, pour racheter les 25 % détenus par France Télécom dans TPS.

Guy Dutheil

Noos, premier câblo-opérateur français

● **Noos.** Le premier opérateur du câble rassemble un peu plus de 900 000 abonnés. L'offre complémentaire d'accès à Internet est déjà souscrite par 100 000 abonnés. Son réseau dessert 21 communes dont Paris. Noos est détenu par Suez (50,1 %), NTL (27 %) et Morgan Stanley (22,9 %)

● **NC Numéricable.** Le réseau câblé de Groupe Canal+ attire

près de 720 000 abonnés. Son service d'accès à Internet ne compte que 16 000 abonnés.

Le réseau couvre une partie de la région parisienne, mais aussi Lyon, Nice, Nantes et Brest.

● **TPS.** Le bouquet numérique par satellite est contrôlé par TF1 (50 %), Suez (25 %) et M6 (25 %). Lancé fin décembre 1996, il compte près de 1 200 000 abonnés.

La presse étrangère est jugée responsable de l'isolement du Zimbabwe

JOHANNESBURG
de notre correspondante

« Si j'avais été une femme noire, sans contact, j'aurais simplement disparu, battue à mort, dans un coin perdu. C'est comme ça que les choses se passent ici. » Interrogée par la presse sud-africaine, Peta Thornycroft, journaliste blanche de nationalité zimbabwéenne, estime qu'elle a eu de la chance. Elle n'a passé que quatre jours en prison. Arrêtée vendredi 29 mars par les services de renseignement zimbabwéens, elle a été libérée lundi, 1^{er} avril, sur ordre de la Haute Cour. A sa sortie de prison, la correspondante du quotidien britannique *Daily Telegraph* a assuré avoir été « traitée de façon professionnelle ». Elle s'interroge sur les motifs de son arrestation. Accusée dans un premier temps de « publication de fausses informations » et d'« incitation à la violence », elle pourrait finalement être poursuivie pour « travail illégal » en tant que journaliste. Mère de famille de 57 ans, elle risque encore deux ans de prison.

Le harcèlement des journalistes est quotidien au Zimbabwe. Expulsions, refus de renouvellement des permis de travail, accréditations délivrées au compte-gouttes : la presse internationale a toutes les peines à travailler. Certains médias, en particulier britanniques, n'ont pas pu couvrir l'élection présidentielle des 9 et 10 mars. Tenue pour responsable de l'isolement du Zimbabwe sur la scène internationale, la presse étrangère est la bête noire du ministre de l'information, Jonathan Moyo, qui la considère comme malveillante, voire « criminelle ».

Certains journaux étrangers ont parfois critiqué jusqu'à la caricature la situation au Zimbabwe, un pays où la liberté de la presse est inexistante. Une nouvelle loi sur la presse, promulguée le 15 mars, après l'investiture du président Mugabe réélu après vingt-deux ans de pouvoir, et plus répressive, ne devrait pas améliorer la situation. « La pression est de plus en plus forte. Moyo n'hésite pas maintenant à prendre son téléphone et à nous menacer de ne pas renouveler nos

permis de travail si nous ne modifions pas une information qui lui déplaît », explique un correspondant permanent.

UNE LOI SUR LA « SÉCURITÉ »

Les journalistes locaux, eux, vivent dans la peur. Les interpellations se succèdent, et plusieurs attentats ont été commis ces deux dernières années contre le *Daily News*, le seul quotidien d'opposition. La loi sur la presse, critiquée au sein même du parti au pouvoir, a été amendée. Mais les journalistes peuvent tomber sous le coup d'une loi sur la « sécurité », qui stipule que ceux qui « sapent l'autorité du président » ou « engendrent l'hostilité à son égard » encourrent une peine de prison.

La presse nationale n'est pas exempte de critiques. Qu'elle soit proche du pouvoir ou de l'opposition, elle est très sévèrement épinglée dans un rapport publié fin mars par la Commonwealth Press Union (CPU). « Aucun des journaux ne respecte les règles de base de la profession. Aucun n'est indépen-

ant. Il y a un manque d'éthique minimale », commente Gilbert Ahnee, rédacteur en chef du *Mauricien*, qui a conduit cette enquête effectuée par des journalistes de la Barbade, du Kenya et de la Tanzanie.

Fausse information, articles partisans, atteintes à la vie privée, polémiques sans fin entre titres sous couvert de courrier des lecteurs souvent injurieux, le constat de la CPU n'est pas flatteur. Mais, précise le rapport, « nous parlons d'un pays où les pratiques journalistiques les plus inacceptables sont le fait de journalistes qui courageusement, avec une détermination farouche, font face à la plus sévère répression, à la négation la plus injustifiée de leurs droits fondamentaux ». Les évènements du Zimbabwe ont lancé un appel pour que les médias contribuent à « limiter la violence en témoignant des événements avec objectivité ». « La question n'est plus de savoir qui a commencé mais plutôt qui va interrompre ce jeu dangereux », conclut la CPU.

Fabienne Pompey



Le Monde

PRÉSIDENTIELLE LES JARDINS SECRETS DES PETITS CANDIDATS. JÉRUSALEM L'ÉTAT D'ALERTE. PARIS LE REGARD DE WILLIAM KLEIN. HISTOIRE OUI, MON PÈRE ÉTAIT UN DIRIGEANT NAZI.

LIRE ET VOIR

ET AUSSI... AFFAIRE ROULIN : SUICIDE OU CRIME ? LES JAPONAIS FANS DE HIGH-TECH. HOMOPARENTALITÉ ET CANNABIS : LES QUESTIONS DE SOCIÉTÉ DANS LA CAMPAGNE. KINSHASA : LES ESCROCS DE LA FOI. VISITE GUIDÉE À GUANTANAMO. CES WALLONS QUI VOUDRAIENT TANT ÊTRE FRANÇAIS. MARCEL DESAILLY : UNE VIE DE FOOTBALLEUR.

Qui?

Campagne floue, programmes proches, malaise de l'électeur : les raisons d'un désamour. Qui réussira enfin à réveiller l'intérêt des Français ?

N° 17

3€

Le Monde

LIRE ET VOIR

PRÉSIDENTIELLE LES JARDINS SECRETS DES PETITS CANDIDATS. JÉRUSALEM L'ÉTAT D'ALERTE. HISTOIRE OUI, MON PÈRE ÉTAIT UN DIRIGEANT NAZI.

MAGAZINE MENSUEL 3 €

MARCHÉS FRANÇAIS

PREMIER MARCHÉ

VALEURS FRANÇAISES

Mercredi 3 avril 9h57

Valeur	Dernier cours	Cours préc.	% var. /préc.	% var. 31/12	Plus haut	Plus bas	Divid. net	Code sicoam
ACCOR	46,64	46,02	1,35	14,22	47,71	38,03	1,00	12040
AFFINE	40,00	40,00	n/d	8,40	40,05	30,34	1,20	3610
AGF	56,00	56,00	n/d	3,89	57,50	50,20	2,00	12592
AIR FRANCE GPE NOM	18,80	18,70	0,53	14,35	21,19	16,06	0,22	3112
AIR LIQUIDE	167,50	167,20	0,18	6,41	171,40	149,80	3,00	12007
ALCATEL A	16,00	16,25	-1,54	-16,66	21,62	14,62	0,48	13000
ALCATEL O	5,93	6,00	-1,17	-23,18	9,62	5,00	0,10	13015
ALSTOM	14,70	14,80	-0,68	17,69	16,30	12,25	0,55	12019
ALTRAN TECHNO.#	65,05	65,00	0,08	28,17	66,40	48,50	0,14	3463
ARBEL	5,60	5,60	n/d	80,64	7,50	2,92	0,53	3588
AREVA CIP	192,00	191,50	0,26	20,37	192,00	160,00	22,85	4524
ASF	26,90	26,98	-0,30	n/d	27,30	25,70	n/d	18415
ATOS ORIGIN	87,60	88,95	-1,52	19,10	94,40	71,15	n/d	5173
AVENIS	77,95	78,25	-0,38	-2,25	85,95	74,10	0,50	13046
AXA	24,73	25,10	-1,47	5,36	26,06	19,41	2,20	12062
BACOU DALLOZ	113,60	118,70	-0,18	29,09	121,90	83,30	0,90	6089
BAIL INVESTIS.CA	137,40	137,20	0,15	13,45	137,50	122,50	7,16	12018
BAZAR HOT. VILLE	n/d	130,20	n/d	1,08	152,80	124,50	3,00	12547
BEGHIN SAY	45,02	45,00	0,04	10,34	45,45	39,20	n/d	4455
BEI	39,92	39,92	n/d	4,06	41,46	35,51	0,29	12096
BNP PARIBAS	56,90	57,30	-0,70	13,23	58,30	49,77	2,25	13110
BORNE INV.	245,00	244,50	0,20	1,99	259,00	238,00	4,00	12585
BOLLORE INV.	53,95	53,95	n/d	5,06	55,00	50,50	0,20	3929
BONGRAIN	47,05	47,10	-0,11	4,55	48,00	41,70	1,40	12021
BOUYGUES	36,68	36,95	-0,73	-0,32	38,95	30,51	0,36	12050
BOUYGUES OFFS.	46,08	46,90	-1,75	15,05	47,30	38,60	1,10	13070
BULL#	1,01	1,02	-0,98	-17,88	1,36	0,83	n/d	5260
BURELLE (LY)	57,20	57,20	n/d	15,25	60,05	49,63	0,50	6113
BUSINESS OBJECTS	47,10	48,33	-2,55	25,43	51,00	37,01	n/d	12074
CANAL +	3,77	3,79	-0,53	5,30	3,90	3,49	0,15	12546
CAP GEMINI	79,70	82,45	-3,34	-1,72	90,70	70,40	1,20	12533
CARBONE LORRAINE	33,50	33,30	0,60	11,66	35,80	28,60	1,06	3962
CARREFOUR	54,55	54,65	-0,18	-6,59	58,80	49,23	0,50	12017
CASINO GUICH.ADP	62,25	62,15	0,16	-0,40	63,95	56,05	1,37	12113
CASINO GUICHARD	84,35	84,40	-0,06	-2,65	87,30	75,05	1,33	12558
CASITORAMA DUB.(LI)	61,45	60,80	1,07	6,22	63,00	54,25	2,85	12420
CESTUDY	84,50	84,30	0,24	7,84	90,50	70,00	2,00	12470
CEREL	30,20	30,30	-0,33	6,15	30,63	28,00	n/d	4456
CERESTAR	32,85	32,94	-0,27	6,65	33,00	30,70	n/d	4457
CFR.RECYCLING	45,80	46,82	-2,18	14,50	49,88	38,50	2,08	3905
CIF	35,40	35,90	-1,39	n/d	38,30	34,80	n/d	12102
CHARGEURS	81,00	80,40	0,75	8,07	82,50	67,00	2,13	13069
CHRISTIAN DIOR	42,75	42,92	-0,40	24,02	45,55	32,50	0,28	13040
CIC - ACTIONS A	123,00	122,90	0,08	2,07	125,00	118,70	2,29	12005
CIMENTES FRANCAIS	51,50	51,95	-0,87	-7,29	52,50	46,20	1,40	12098
CLARINS	68,05	68,50	-0,66	7,33	72,50	61,00	1,10	13029
CLUB MEDITERRANEE	52,65	52,50	0,29	28,41	56,40	41,52	1,10	12156
CNP ASSURANCES	38,12	38,12	n/d	6,77	38,94	33,60	1,08	12022
COFFICE SVN CA	61,35	57,50	6,70	29,43	61,90	46,40	1,75	12099
COFLEXIP	168,00	171,80	-2,21	5,66	172,00	145,00	n/d	13064
COLAS	73,95	73,95	n/d	16,73	73,95	62,00	2,13	12163
CONTIN.ENTREPR.	41,25	41,60	-0,84	-7,71	46,90	41,06	2,00	3664
CREDIT AGRICOLE	22,07	22,60	-2,35	24,05	22,60	17,58	n/d	4507
CREDIT.FON.FRANCE	15,98	15,97	0,06	9,90	16,00	13,05	0,58	12081
CREDIT LYONNAIS	44,88	45,19	-0,69	19,68	45,84	36,14	0,65	18420
CS COM.ET SYSTEMES	10,75	10,75	n/d	51,51	11,90	7,60	n/d	7896
DAMART	104,00	104,70	-0,67	29,03	104,70	79,50	3,80	12049
DANONE	134,40	134,80	-0,30	-1,89	139,40	125,20	1,90	12064
DASSAULT-AVIATION	360,50	360,50	n/d	13,72	370,00	284,90	6,20	12172
DASSAULT SYSTEMES	53,20	54,60	-2,56	-1,48	59,40	47,60	0,31	13065
DEV.R.N.P.CAL LI #	14,50	14,60	-0,68	0,69	15,00	14,25	0,55	12423
DEVEAUX(LY)#	74,90	73,35	2,11	-6,95	77,80	66,90	4,20	6100
DIDOT-BOTTIN	n/d	70,05	n/d	14,83	71,00	61,10	2,74	3747
DMC (DOLLFUS MI)	9,30	10,00	-7,00	24,16	11,48	6,90	0,61	12133
DYNACTON	29,35	31,00	-5,32	9,10	32,40	25,41	0,50	13035
EIFFAGE	85,15	85,15	n/d	24,48	86,00	68,80	0,78	13045
ELECT.MADAGASCAR	20,80	20,10	3,48	-7,55	24,90	20,00	n/d	3571
ELIOR SVN SCA	9,06	9,06	n/d	12,40	9,74	8,05	0,07	12127
ENTENAL(EX CDE)	32,00	31,80	0,63	26,23	32,90	25,35	0,40	12093
ERAMET	39,00	38,00	2,63	12,71	39,80	30,21	1,30	13175
ESSILOR INTL	41,18	40,94	0,59	21,29	41,43	31,20	3,90	12166
ESSO	96,80	95,50	1,36	20,69	96,80	79,50	2,75	12066
EULER	42,50	42,50	n/d	47,40	47,40	40,60	1,40	12130

NOUVEAU MARCHÉ

2/4 : 35,48 millions d'euros échangés

Valeur	Dernier cours	Cours de clôture (€)	% var.
Meilleures performances			
FIMATEX #	3,40	11,48	
PERFECT TECHNOL	4,38	9,77	
NICOX #	55,00	7,84	
BRIME TECHN.BON 02	7,90	6,90	
LYCOS FRANCE	1,41	6,82	
GUILLÉMOT BS 99	3,20	6,31	
VISIODENT #	2,30	5,99	
DMS #	15,60	5,19	
MICROPOLIE UNIVERS	5,25	5,00	
SAVEURS DE FRANCE#	21,89	4,24	
BOURSE DIRECT #	2,31	4,05	
BRIME TECHNO.#	41,50	4,01	
UBIOUS	2,60	3,59	
EURO.CARGO.SCES #	14,60	3,55	
Plus mauvaises performances			
PHONE SYS.NETW.#	1,45	-14,71	
REGINA RUBENS #	0,30	-14,29	
SYNELEC #	7,48	-10,95	
CRONOTWORKS	5,82	-10,46	
IDP #	1,37	-8,67	
SOLUCOM #	1,79	-8,63	
SOI TEC SILICON #	22,05	-8,16	

CAC SYSTEMES #	2,63	-8,04
GENUITY INC A	0,93	-7,92
COM 6	1,80	-7,69
UMANIS #	3,41	-7,59
PICOGIGA #	4,12	-6,79
IPSO B500	1,19	-6,30
SOI TEC BS 00	10,00	-6,28
Plus forts volumes d'échange		
A NOVO #	18,00	-1,04
AVENIR TELECOM #	1,19	-4,80
BRIME TECHNO.#	41,50	4,01
CEREP #	18,90	-3,08
DEVOTEAM #	24,15	-0,82
EUROFINS SCIENT.#	18,00	1,35
FIMATEX #	3,40	11,48
GAUDIOT #	38,85	-1,17
GENESYS #	14,20	-0,07
HIGH CO.#	135,00	-2,27
HIGHWAVE OPTICAL	1,98	-4,35
ILOG #	18,50	0,54
IPSO #	78,00	0,52
LINEDATA SERVICES#	26,70	2,61
MEDIPE #	24,98	0,73
NICOX #	55,00	7,84
QUALIFLOW #	4,14	2,99
SOI TEC SILICON #	22,05	8,16
VALTECH	1,84	-5,15
WAVECOM #	32,02	1,81

Valeur	Dernier cours	Cours préc.	% var. /préc.	% var. 31/12	Plus haut	Plus bas	Divid. net	Code sicoam
EURAZEO	60,45	61,80	-2,18	-5,47	63,85	57,60	0,48	12112
EURO DISNEY SCA	1,01	1,01	n/d	14,77	1,21	0,89	n/d	12587
EUROTUNNEL	1,10	1,11	-0,90	-2,65	1,18	0,90	n/d	12537
FAURECIA	57,00	57,00	n/d	-3,38	61,40	51,60	0,91	12114
F.F.P. (NV)	120,50	117,70	2,38	24,16	121,00	94,20	1,80	6478
FIMALAC	47,21	48,00	-1,65	-17,14	49,45	40,01	0,90	3794
FINAXA	n/d	97,00	n/d	22,55	107,50	68,00	2,20	3313
FONCLYON.#	30,00	30,00	n/d	12,35	30,50	25,20	0,85	3340
FRANCE TELECOM	32,75	33,44	-2,06	-27,06	48,16	28,15	1,00	13330
FROMAGERIES BEL	100,00	100,10	-0,10	0,05	110,00	91,00	0,80	12185
GALERIES LAFAYETTE	150,00	151,00	-0,66	-1,89	168,90	125,10	0,60	12124
GAUMONT #	50,40	50,45	-0,10	22,33	53,00	39,00	0,57	3489
GECINA	94,60	94,45	0,16	3,38	95,75	90,00	3,34	13151
GENERALE DE SANTE	17,35	17,35	n/d	20,82	17,75	13,71	n/d	4447
GEOPHYSIQUE	46,00	45,60	0,88	30,49	46,40	33,16	1,22	12016
GFI INFORMATIQUE	12,52	12,91	-3,02	3,99	13,34	10,05	0,15	6337
GRANDVISION CA#	18,45	18,50	-0,27	20,98	20,10	15,05	0,25	5297
GROUPE GASCOGNE	80,05	80,80	-0,93	7,88	81,00	67,75	3,00	12441
GROUPE PARTOUCHE #	81,00	82,00	-1,22	9,09	82,85	63,00	1,68	5354
GR ZANNIER (LY) #	77,70	77,60	0,13	-1,14	83,50	72,00	0,73	12472
GUYENNE GASCOGNE	85,20	85,10	0,12	-0,23	87,70	79,00	1,50	12028
HAVAS ADVERTISING	10,70	10,75	-0,47	31,61	11,00	7,82	0,17	12188
IMERYS	13							

AUJOURD'HUI

SCIENCES

L'ART DU MAQUILLAGE est multimillénaire. Les restes de trousse de toilette, de flacons à onguent, de mortiers et de tablettes à broyer des sulfures et des chlorures métalliques colorés que possède le Musée

du Louvre témoignent de la science des **PARFUMEURS DE L'ANCIENNE EGYPTÉ**. Soucieux de percer leurs secrets, les chercheurs du Laboratoire des musées de France, en association avec ceux de L'Oréal

et quelques laboratoires de physique ont, il y a trois ans, fait la démonstration que les égyptiens étaient capables de mener une **SYNTHÈSE CHIMIQUE** – la plus ancienne connue – pour parvenir à leurs fins. Bri-

dés dans leur élan, les mêmes équipes se sont assurées les compétences d'un « nez » pour faire le chemin en sens inverse et recréer **LES NUANCES** du parfum le plus mythique de l'Égypte, le kyphi.

Le kyphi, l'encens mythique des Egyptiens, à nouveau créé

Un centre de restauration des musées, un industriel et un « nez » ont reproduit ce parfum qui va être présenté, le 5 avril, au Caire pour mieux comprendre la chimie et les tours de main des « cosméticiens » de l'ancienne Égypte



Véritable bande dessinée, cette fresque d'une tombe anonyme (XVIII^e dynastie) retrace les étapes de la préparation des substances parfumées.

PATRICK CHAPUIS

ÇA COMMENCE comme une recette qui serait exhumée d'un traité d'alchimie poussiéreux et hors d'âge. « Pour faire un excellent kyphi, broyez et tamisez du roseau odorant, de la citronnelle, de la menthe et quelques autres ingrédients. Réservez les deux cinquièmes de la poudre ainsi obtenue. Broyez par ailleurs une même quantité de genièvre et de souchet odorant. Mêlez le tout et arrosez de vin d'oasis. Laissez reposer jusqu'au lendemain. Ajoutez des grains de raisins épépinés et des matières végétales. Laissez macérer cinq jours. Réservez. Faites réduire d'autre part, en bonnes proportions, un mélange d'encens mâle et de miel. Incorporez le fruit de la macération. Laissez à nouveau reposer cinq jours. Ajouter à la préparation ainsi obtenue de la myrrhe finement broyée. »

Philtre mythique, dont la composition était infiniment plus riche et la fabrication beaucoup plus complexe que ne le laisse supposer le résumé qui précède, le kyphi était particulièrement apprécié des habitants de l'Égypte ancienne. Des prêtres, qui l'utilisaient en fumigation pour leurs rites religieux. Des médecins, ou de ceux qui en tenaient lieu, pour ses capacités thérapeutiques à provoquer le sommeil et apaiser les tensions. Peut-être aussi pour ses fragrances subtiles et complexes, propres à tourner

les têtes des belles égyptiennes. C'est pour le savoir que Philippe Walter, chercheur au CNRS et au Centre de recherche et de restauration des Musées de France (C2RMF), et Sandrine Videault, créatrice de parfums et « nez » indépendant, ont, en liaison avec le fabricant de cosmétiques L'Oréal, tenté de reproduire la

Un travail de fourmi, d'enquêteur, patiemment nourri du savoir des historiens, des anthropologues et des égyptologues

recette du kyphi. Le résultat, fruit de longues semaines de patients broyage, tamisage, macération, réduction et finition, doit être présenté, vendredi 5 avril, au Caire, à l'occasion de trois expositions organisées par le Musée du Caire, le Musée du Louvre et le Musée archéologique de Marseille sur le thème « Parfums et cosmétiques dans l'Égypte ancienne ».

Cette manifestation, née d'une idée du Centre français de culture et de coopération de l'ambassade de France au Caire, fait suite aux travaux depuis longtemps engagés sur la culture, la chimie et la beauté de l'Égypte ancienne. Des recherches qui, voici trois ans, avaient déjà donné lieu à la découverte d'une surprenante chimie du plomb utilisée à des fins thérapeutiques et cosmétiques par les Égyptiens (*Le Monde* du 17 février 1999). Malgré des résultats prometteurs, les chercheurs restaient cependant « bridés par la seule analyse chimique des produits trouvés dans les tombes ».

Il est donc apparu naturel, plutôt que de recourir au seul examen chimique des restes des fards anciens, de remonter le temps et de plonger dans la « littérature » qui en fait la description. « Peu de textes existent », reconnaît le chercheur. Mais les peintures qui ornent, près de Louxor, certaines tombes thébaines, et celles par exemple d'une tombe anonyme de la XVIII^e dynastie (règne de Toutmôsis IV, 1300-1400 environ av. J.-C.), attestent d'opérations de broyage, de filage, de macération, de décoction, de réduction et d'ajouts de liants qui supposent une véritable industrie des substances parfumées. Ces « bandes dessinées » ne sont hélas que des indicateurs. Manquent les

recettes précises de ces fards, onguents et parfums. Certaines ont en partie résisté au temps comme celles du « Laboratoire » du temple ptolémaïque d'Edfou (II^e siècle environ av. J.-C.), sur la rive ouest du Nil, au sud de Louxor, dont les murs sont décorés de hiéroglyphes relatifs aux ingrédients utilisés. Malheureusement pas assez clairs ou complets pour aider les chercheurs qui, faute de mieux, auraient pu se rabattre sur le papyrus d'Ebers. Un long document, découvert en 1817 et datant de 1500 av. J.-C., qui décrit la composition de quelque huit cents potions, substances pour les cérémonies religieuses et produits pour les cheveux et les soins de la peau.

« Des recettes, j'en ai lu des tas, raconte Sandrine Videault. Des recettes anti-rides et d'anti- vieillissement. Des recettes de kyphi qui n'utilisaient que dix ingrédients. D'autres qui en avaient cinquante. Finalement nous en avons retenu une. Celle d'Edfou que nous avons complétée par la formule, à seize ingrédients, décrite par le Grec Plutarque. » La raison ? « Parce que le texte du moraliste grec était plus facile à traduire que celui des hiéroglyphes ». La tâche n'a toutefois pas été facile, car il ne suffisait pas, pour réussir, d'appliquer à la lettre la recette de ce philtre qui, dit-on, « avait le pouvoir de conduire vers le

sommeil, d'éclairer les rêves, d'apaiser les tensions de l'anxiété quotidienne en amenant calme et quiétude à tous ceux qui le respiraient. »

De l'encens, certes il en fallait, comme le précisait le texte de Plutarque. Mais lequel ? « Il en existe plusieurs dizaines d'espèces », font remarquer Philippe Walter et Sandrine Videault. « De la myrrhe, une quinzaine. » Laquelle choisir ? Laquelle ou lesquelles les Égyptiens allaient-ils chercher loin de chez eux ? Pour le roseau odorant, autres interrogations. « Que comprendre de cette utilisation d'Acorus calamus, s'interroge Sandrine Videault. S'agissait-il de la tige, de la graine, du rhizome ? Pour la cannelé, faut-il prendre de la feuille ou de l'écorce ». Un vrai travail de fourmi, d'enquêteur patiemment

nourri du savoir des historiens, des anthropologues et des égyptologues. Un travail rythmé d'hésitations, de tâtonnements, avec, au bout du compte, des choix dont les chercheurs espèrent qu'ils seront le reflet d'une réalité difficile à vérifier. Cette synthèse du kyphi, ou plus probablement d'un kyphi, a-t-elle été de ce strict point de vue scientifiquement inutile ? « Certainement pas, répond Philippe Walter. Car dans cette opération il y a, précisez-t-il, un prolongement naturel des recherches que nous avons précédemment menées sur les fards et les onguents avec le département recherche de L'Oréal tant d'un point de vue chimique que cosmétique. »

Tout ce passé vient aujourd'hui s'ajouter au patient, et parfois « sulfureux », travail de Sandrine Videault du fait de l'utilisation de matières toxiques comme l'Acorus calamus. Une recherche qui fait aussi le bonheur de L'Oréal dans la mesure où elle révèle que « les Égyptiens étaient de grands parfumeurs », que, très tôt, ils ont utilisé « une pyramide olfactive avec des notes de tête, de cœur et de fond » et qu'ils étaient « passés maîtres dans l'élaboration de produits qui récupèrent les odeurs ». De là à reprendre certains tours de main pour créer des parfums d'aujourd'hui, il y a un pas que Sandrine Videault n'hésite pas à franchir en attendant de brûler, pour en savoir les nuances, un peu de ce kyphi moderne.

Jean-François Augereau

Un étonnant accord miel-encens

Ce fut une expérience « magnifique et surprenante à la fois ». Surprenante quand, en versant le vin de palme sur la poudre obtenue dans le mortier pour fabriquer le kyphi, les vapeurs « m'ont brûlé la peau ». « Ça me piquait et ça m'a rendue somnolente », raconte Sandrine Videault. Certes, *Acorus calamus*, le roseau odorant qui entre dans la recette, est connu pour sa toxicité, mais celle-ci ne s'est exprimée que dans le vin, alors qu'elle ne s'était pas manifestée pendant l'opération de broyage.

Magnifique expérience aussi, rappelle la créatrice de parfums, « quand on commence à identifier les raisons de la recette ». Ainsi, dans les deux premières étapes, « on est sur la menthe », alors qu'au moment de la macération « ce sont des nuances épicées qui s'expriment ». De même, pour la découverte de « cet accord miel-encens » que « je n'aurais pas osé utiliser dans de telles proportions ». Il y a peut-être là des recettes à maîtriser, comme celles – décrites par Plinius – à base de benjoin et d'encens dont on retrouve des notes dans des grands parfums modernes.



Ce poisson de pierre (ci-dessus), vieux de plus de 3 000 ans, servait à broyer les matières premières des fards et des parfums. Parfums qui pouvaient être brûlés dans un « bras d'Horus » (à droite).



PATRICK CHAPUIS

Les reflets et les couleurs, fruits de la chimie des chlorures et de la granulométrie des cristaux

Une histoire vieille de quatre mille ans

DEPUIS LONGTEMPS, les historiens et les égyptologues s'efforcent de disséquer les habitudes des peuples de l'ancienne Égypte. Notamment en ce qui concerne la fabrication des cosmétiques, des onguents et des parfums qui servaient, tant dans le monde réel que dans l'au-delà, la beauté, la science, la culture et la médecine. Cette recherche plonge ses racines dans une histoire vieille de 4 000 ans, dont le Musée du Louvre possède de nombreux témoignages sous forme d'échantillons et de flacons – parfois plins –, preuves vivantes de l'art multimillénaire du maquillage.

Voici plusieurs années, le Laboratoire de recherche des musées de France (LRMF) s'y est intéressé. En association avec des spécialistes du rayonnement synchrotron d'Orsay (LURE) et de Grenoble (ESRF) et un industriel, L'Oréal, le LRMF a fait analyser le contenu de quarante-neuf flacons. Cette étude a démontré l'existence insoup-

çonnée d'une chimie de synthèse vieille de quarante siècles, faisant appel à des chlorures de plomb inhabituels et fruits de processus en phase aqueuse parfaitement maîtrisés.

Cette découverte, rapportée en février 1999 par l'hebdomadaire scientifique britannique *Nature*, n'est pas la seule à avoir été faite par les scientifiques. L'Oréal et ses équipes ont en effet tenté d'identifier les matières organiques qui étaient mélangées à ces chlorures de plomb dont l'usage, pour des raisons de santé liées à ce métal, serait aujourd'hui prohibé. Surprise encore : les matières organiques – les nôtres sont végétales – utilisées pour lier les différents composants avaient résisté au temps. Il s'agissait de graisses animales, d'acides gras insaturés, connus pour leur manque de stabilité mais que les Égyptiens maîtrisaient et dosaient aussi parfaitement.

D'autres organismes et labora-

toires, pas toujours versés dans l'égyptologie, ont également apporté leur précieux concours. La faculté de pharmacie de Châtenay-Malabry pour l'identification de certains produits toxiques. L'Office national d'études et de recherches aérospatiales (Onera) pour l'étude des cristaux de galène, un sulfure naturel de plomb, dont les grains, selon qu'ils sont petits ou gros, chauffés ou non, donnent des reflets gris, pailletés ou noirs mat, qui étaient appréciés des Égyptiens.

Il y a trois mille ans de cela, dame Touti, femme de haute naissance, et ses amies n'avaient en effet qu'à choisir dans les produits qui leur étaient proposés, tant la palette des liants et des couleurs à leur disposition était riche. Ne manque à l'appel que le rouge à lèvres, dont on sait qu'il existait, mais dont aucun échantillon n'est à ce jour parvenu jusqu'à nous.

J.-F. A.

STEINER, A FLEUR DE PEAU
venez découvrir la collection des CANAPÉS STEINER à des prix tout à fait exceptionnels.
Topper Espace Steiner
63, rue de la Convention - Paris 15^e
Tél.: 01 45 77 80 40 - M^o Boucicault - Parking gratuit

GAP
www.gap.fr

Chaque jeudi avec

Le Monde
DATÉ VENDREDI

retrouvez

LE MONDE DES LIVRES

Robert Louis-Dreyfus veut remédier aux « errements » de l'OM

Football • Convoqué devant le tribunal de commerce, le propriétaire du club marseillais annonce une « restructuration sévère » et un plafonnement du salaire des joueurs

MARSEILLE

de notre correspondant

Les dirigeants de l'Olympique de Marseille ont rassuré le président du tribunal de commerce et le procureur de la République qui, dans le cadre d'une démarche de prévention des difficultés des entreprises, les avaient convoqués mardi 2 avril. Il s'agissait d'évoquer le lourd déficit financier de l'OM et d'envisager les mesures propres à redresser la situation pour assurer la continuité de l'activité du club. La rencontre s'est déroulée à l'abri des regards dans le bureau d'Alain Beudon, président de la juridiction consulaire, en présence de Marc Cimamonti, vice-procureur et chef du parquet au pôle économique et financier du tribunal de grande instance.

Le riche homme d'affaires Robert Louis-Dreyfus, président du conseil d'administration de la société anonyme professionnelle OM, accompagné d'Etienne Ceccaldi, directeur général, et de plusieurs avocats, a promis l'équilibre financier pour la saison prochaine grâce à « une restructuration sévère du club » et à une nouvelle mise de fonds. Selon Etienne Cec-



Robert Louis-Dreyfus lors de son arrivée au tribunal de commerce de Marseille. Le président du tribunal, Alain Beudon, s'est déclaré « satisfait » par les explications et les garanties financières fournies par l'actionnaire majoritaire de l'OM.

caldi, le déficit de la saison qui s'achève devrait, « à 20 millions de francs près [3 millions d'euros] », être identique à celui de la saison dernière (environ 39 millions d'euros). « M. Louis-Dreyfus m'a dit qu'il ferait les apports de capitaux nécessaires pour éviter toute difficulté

financière », a déclaré Alain Beudon à l'issue de l'entretien, qui a duré à peine deux heures et s'est déroulé, d'après tous, « dans un climat serein ».

« J'AI ÉTÉ TROMPÉ »

Afin de parvenir au rétablissement de la situation, « il y a des dispositions à prendre tout de suite pour éviter la catastrophe et, sur un moyen terme, pour permettre un redressement. Dans ces deux domaines, nous avons été satisfaits des réponses », a précisé le président du tribunal de commerce. Dans l'attente d'un écrit reprenant l'ensemble des engagements pris, le procureur de la République de Marseille, Jacques Beaume, a lui aussi déclaré que les dirigeants de l'OM « ont apporté une série de réponses dans les domaines que nous attendions. En l'état, il n'y a pas d'autre procédure », a conclu le magistrat.

Robert Louis-Dreyfus a ensuite

détaillé, au cours d'une émission spéciale sur la chaîne OMTV, une batterie de mesures destinées à « remédier très activement aux errements du club », avouant même : « Oui, je me suis trompé et j'ai été trompé. » Sur le plan financier, le grand argentier de l'équipe marseillaise a souligné que « la situation financière est particulièrement saine : à la clôture de l'exercice 2002, nous n'aurons aucune dette exigible ». Il faudra cependant verser 1,06 million d'euros en 2003 et 3 millions d'euros ensuite pour couvrir l'écart entre les transferts des joueurs acquis et ceux des joueurs cédés, mais, a ajouté M. Louis-Dreyfus, « cet écart est couvert par ma garantie ».

La « restructuration sévère » annoncée nécessite de « remettre de l'ordre dans tous les secteurs du club ». La masse salariale sera réduite d'un tiers, de 2,28 millions d'euros par mois en moyenne à

1,67 million. L'effectif de l'équipe sera ramené à vingt-quatre joueurs (au lieu de 42 aujourd'hui) et, a précisé Robert Louis-Dreyfus, « toute arrivée aura été préalablement compensée par un départ ». Une limite de salaire « à ne jamais dépasser » sera fixée, et « les rémunérations seront plus fortement indexées sur les résultats et sur la fidélité au club et au maillot ».

Un président-directeur général d'Eric Soccer, la holding qui détient la majorité des actions de la SASP OM, sera nommé fin mai. Sa mission sera de « procéder à tous les contrôles et nominations qu'il jugera utiles ». Autre nomination prévue pour la fin du championnat : un « manager général » aura pour mission de « structurer le club sur le plan sportif, dynamiser la formation, mettre en place une structure de détection et diriger l'équipe première ». Alors que des agents liés au club marseillais ont maille à partir avec la justice, le nouveau règlement intérieur imposera qu'« un agent ne pourra pas être en contrat avec plus d'un certain nombre de joueurs ».

C'est au prix de cette énième restructuration que l'homme d'affaires suisse entend assainir son club. « Quand j'entends à mon sujet et au sujet de l'OM les mots de blanchiment ou de mafia, j'en suis profondément blessé. Je n'ai pas repris l'OM pour être ainsi entraîné dans la boue », a-t-il indiqué. Robert Louis-Dreyfus n'a toutefois pas dit un mot sur le conflit, désormais public, opposant Etienne Ceccaldi, son directeur général qui vient de dénoncer la tutelle du milieu sur le club, à Bernard Tapie, son directeur sportif qui a choisi de prendre une certaine distance avec l'équipe.

Luc LEROUX

DÉPÊCHES

■ **BASKET-BALL** : Nancy, Gravelines, Pau-Orthez et l'Asvel Villeurbanne se sont qualifiés, mardi 2 avril, pour les demi-finales de la Coupe de France, en battant respectivement Le Mans (83-73), Rueil (83-81), Cholet (74-70) et Dijon (77-67). Pau-Orthez et Nancy s'affronteront le 6 avril, Villeurbanne et Gravelines le 9 avril.

■ **CYCLISME** : la semi-classique Paris-Camembert a été gagnée, mardi 2 avril, par le Suédois Marcus Ljungqvist (Fakta). Le champion de Suède (27 ans) a devancé au sprint les Français Ludovic Turpin (AG2r Prévoyance) et Sandy Casar (Française des jeux).

■ **L'Italien Stefano Zanini (Mapei)** s'est adjugé, mardi 2 avril à Sottegem (Belgique), la première des quatre étapes des Trois Jours de La Panne. Il a devancé au sprint son compagnon d'échappée, le Belge Peter Van Petegem (Lotto).

■ **NATATION** : le congrès extraordinaire de la Fédération internationale de natation (FINA), réuni mardi 2 avril à Moscou, a décidé à l'unanimité de mettre en œuvre des tests combinés sanguine pour rechercher l'éventuelle utilisation d'EPO (érythropoïétine). Cette mesure entrera en vigueur dans deux mois.

■ **RUGBY** : Keith Wood devrait faire sa rentrée au poste de talonneur de l'équipe d'Irlande qui affrontera le XV de France, samedi 6 avril au Stade de France, lors de la dernière journée du Tournoi des six nations. Voici la composition du XV d'Irlande : 15- Girvan Dempsey ; 14- Shane Horgan ; 13- Brian O'Driscoll ; 12- Rob Henderson ; 11- Denis Hickie ; 10- David Humphreys ; 9- Peter Stringer ; 8- Anthony Foley ; 7- David Wallace ; 6- Simon Easterby ; 5- Malcolm O'Kelly ; 4- Gary Longwell ; 3- John Hayes ; 2- Keith Wood (capitaine) ; 1- Peter Clohessy. Remplaçants : 16- Shane Byrne ; 17- Paul Wallace ; 18- Paul O'Connell ; 19- Keith Gleeson ; 20- Guy Easterby ; 21- Ronan O'Gara ; 22- John Kelly.

RLD demande

la couverture du Stade-Vélodrome

Robert Louis-Dreyfus a profité de son passage à Marseille pour réclamer une nouvelle fois à la municipalité la couverture du Stade-Vélodrome. Le propriétaire du club phocéen a expliqué que les supporters de l'OM « ne disposent pas de l'outil qu'ils mériteraient ». « Nous acquiesçons fort cher le droit de jouer sur nos terres. Une rencontre nous coûte 230 000 francs (35 000 euros) », a déploré M. Louis-Dreyfus en citant l'exemple du Racing club de Lens, qui « a entamé des négociations fructueuses pour que la mairie lui cède le stade pour un euro symbolique ». En mai 1999, le maire de Marseille, Jean-Claude Gaudin (DL), avait exclu d'entreprendre des travaux sur le stade refait à l'occasion de la Coupe du monde, déclarant que sa ville n'avait « ni l'intention ni les moyens de financer la couverture ». Le Stade-Vélodrome est l'un des seuls stades de D1 dont les tribunes ne sont pas entièrement couvertes.

Le Bayer Leverkusen à l'ombre du Bayern

Football • Le club de la Ruhr est l'invité surprise des quarts de finale de la Ligue des champions

LEVERKUSEN

correspondance

Lorsque Klaus Toppmoeller n'était que le modeste entraîneur de Bochum, entre 1995 et 1999, il avait pour coutume d'inscrire sur le tableau noir des vestiaires le nom de quelques prestigieuses écuries européennes : Juventus Turin, Milan AC, Real Madrid, Manchester United... La manœuvre visait à motiver les troupes. Un peu risible a priori, elle réussit pourtant parfaitement. Equipe la moins glamour de Bundesliga, Bochum se qualifia à la barbe des pronostiqueurs pour la Coupe de l'UEFA. Depuis, le club de la Ruhr a encore rehaussé en 2^e division. Klaus Toppmoeller, lui, continue de goûter au gratin européen. « Toppi », comme on le surnomme, a pris cette saison les commandes du Bayer Leverkusen après un intermédiaire en 3^e division, à Sarebruck. Ce mercredi 3 avril, le Bayer devait affronter Liverpool en quarts de finale aller de la Ligue des champions.

Invité surprise à ce stade de l'épreuve européenne après avoir mis au tapis la Juventus Turin, le club allemand pourrait étonner, à cette occasion, son maigrelet pedigree international : une victoire en Coupe de l'UEFA en 1988 en constitue le seul haut fait. « Quand je constate que nous avons terminé premier de notre groupe, j'ai du mal à le croire », avoue le très bonhomme Toppmoeller.

Dans les hautes sphères de Bayer, l'événement vaut aussi avènement. Depuis sa création, en 1904, le club fait en effet chemin commun avec le géant mondial de la chimie-pharmacie, qui a son siège à Leverkusen et a donné son nom au stade, la « BayArena ».

Plantée au beau milieu d'un océan d'usines, cette petite enceinte de 22 500 places, inaugurée en 1999, est en permanence à guichets fermés. Il est vrai aussi qu'on ne risque guère d'y mourir de froid : les travées de cette arène où l'on sent presque le souffle des joueurs présentent l'agréable particularité d'être... chauffées !

En avril 1999, Leverkusen et

Bayer franchissaient même une nouvelle étape formelle : le club rhénan devenait société anonyme filiale à 100 % de Bayer. Une première du genre en Allemagne qui a depuis fait école. Le constructeur automobile Volkswagen a ainsi pris le contrôle de la société anonyme gérant le club de Wolfsburg, le Borussia Dortmund est entré en Bourse et Adidas détient, depuis fin janvier, 10 % de la nouvelle SA Bayern Munich.

« CLUB GADGET »

Le changement capitalistique à Leverkusen n'a fait qu'institutionnaliser plus encore une dépendance financière de fait. L'entreprise assure une large part du budget de 32 millions d'euros officiellement communiqué, mais notoirement inférieur à la réalité, selon la presse allemande. Comme ne cesse de le répéter à juste titre le manager Reiner Calmund, ce budget reste toutefois bien en deçà de ceux des plus grands clubs européens. Cette transformation n'en a pas moins renforcé l'image d'enfant gâté du club auprès des supporters rivaux. Sans doute un peu jaloux, ils moquent ce « club gadget » et ne manquent jamais une occasion d'entonner cet agaçant refrain : « Vous ne serez jamais champion d'Allemagne ! »

Toujours placé, jamais gagnant, tel semble en effet être le maudit destin du Bayer : 4^e en 2001, 2^e en 2000, 1999 et 1997, 3^e en 1998. L'actuel leader de la Bundesliga en a soupé d'être le tube d'un seul hiver avant de lâcher prise, au terme d'un immuable scénario, devant le rival, le Bayern Munich. Quel autre club sait, mieux que lui, que seul un titre de champion lui accordera une légitimité tant espérée ?

« Le titre est plus important que tout. Nous deviendrons ainsi une équipe de tradition », estime ainsi le chargé des sports chez Bayer, Meinolf Sprink. Ce dernier ne fait pas non plus la fine bouche sur l'impact international des résultats du club : « Nous sommes des gens de commerce. Les sondages auprès de nos clients en Italie, Brésil et Espagne ont montré que la reconnaissance de Bayer

dans le football est très élevée et joue au moment de la décision d'achat. Notre filiale football a rempli ses objectifs. »

La belle saison de Leverkusen tombe de surcroît à point nommé. Car deux scandales sans rapport avaient écorné la réputation de la marque allemande lors de la saison 2000-2001 : l'affaire du Lipobay, cet anticholestérol soupçonné d'avoir causé la mort d'une centaine de personnes, et le rocambolesque épisode Christoph Daum, du nom de cet ancien entraîneur convaincu de consommation de cocaïne, limogé en octobre 2000.

Après l'intérim heureux assuré par l'actuel sélectionneur national allemand, Rudi Völler, ancienne idole du Bayer devenue directeur sportif, Berti Vogts avait pris les rênes du club. Trop professoral, celui qui avait donné à l'Allemagne le titre de champion d'Europe en 1996 perdit son latin dans un club miné par les scories de l'affaire Daum.

Proche des joueurs, en revanche, le débonnaire Toppmoeller aux cravates légendaires en forme de clavier de piano a rassuré sur le terrain les dirigeants-actionnaires, prônant un jeu tourné vers l'attaque qui a fait du milieu défensif Michael Ballack le meilleur buteur de Bundesliga. Le Bayern Munich, éternel rival, ne s'y est pas trompé : il l'a déjà recruté pour la saison prochaine.

Louis RIGAL

■ **Victoire à la Pyrrhus pour Manchester**. En s'imposant sur le terrain de La Corogne (0-2), mardi 2 avril, Manchester United a fait un grand pas vers les demi-finales de la Ligue des champions. Le club anglais a ouvert à la 15^e minute par David Beckham. L'attaquant néerlandais Ruud van Nistelrooy a aggravé la marque peu avant la mi-temps (41'). Deux joueurs de Manchester ont dû quitter la pelouse en raison de blessures : David Beckham et le capitaine, Roy Keane. Dans l'autre quart de finale disputé mardi soir, le Bayern Munich a battu le Real Madrid 2-1. Les matches retour auront lieu le 10 avril.

Marseille-La Corse
1€ seulement
le 2^{ème} passager*

Tous comptes faits, ça ne coûte pas plus cher de voyager à deux!

OFFRE PLEIN SOLEIL

Avec la SNCM et la CMN on a tout intérêt à voyager à deux ! La preuve, pour un passager payant, le deuxième ne paye que 1€. C'est l'une de nos offres Plein Soleil, nous en avons imaginé d'autres... Alors, interrogez-nous. Pour aller en Corse, il y a forcément une offre Plein Soleil qui vous convient. Et oui, la force de la SNCM et de la CMN, c'est de vous donner le choix !

*Offre Plein Soleil, soumise à conditions, dans le limite des places disponibles, hors taxes et droits de port. (par ex : Marseille-Cala : 701€ par personne)

SNCM
LA MERIDIONALE

Informations et réservations dans votre agence de voyages ou en appelant le 8091 701 801 (0,22€/min) www.sncm.fr

Les pierres sacrées de Cuzco

Avec la fin des années de plomb, l'ancienne capitale des Incas retrouve sa légende

CUZCO

de notre envoyé spécial

C'est un moment fragile, en suspens. La brume du petit matin colle encore aux toits de tuile, des billes de lumière éclairent toujours les collines alentour. Le marché couvert près de la gare San Pedro lève à peine le rideau. Plaza de Armas, les bancs ont gardé la trace des pluies de la nuit. Cuzco s'éveille dans un équilibre presque parfait, mélange de fondations incas solides comme du roc et de balcons espagnols.

Puis tout bascule avec le soleil sur les trottoirs glissants. Les vendeurs de cartes postales et les cireurs de chaussures se postent en attente des touristes plus ou moins étourdis par le *soroche*, le mal de l'altitude. Sous les arcades résonne en écho l'éternelle tristesse de la musique andine.

Cuzco, « le nombril du monde inca », est devenue une vitrine. Son centre surtout où se sont multipliés, comme les petits pains de la cathédrale, voyagistes, bars typiques, magasins de statuettes, de ponchos ou d'alpaga, restaurants de cuisine d'ici et d'ailleurs comme celui qui propose de la fondue suisse et cette pizzeria inévitablement appelée El Vesuvio. Cuzco attire. Ce fut déjà le cas, dans les années 1970. Alors de jeunes et récents adorateurs du culte du soleil venaient de Paris, Londres ou Francfort pour trouver la paix d'une terre sacrée, destination jumelle de Katmandou. Il en reste encore quelques-uns, de ces utopistes-là, leur peau s'est un peu assombrie comme leurs rêves d'un monde meilleur.

Car il y eut les années de terreur d'un peuple pris en tenaille entre les exactions des groupes du Sentier lumineux et les répressions aveugles de l'armée, plus d'une

décennie de plomb et de sang. La paix est revenue, et les visiteurs aussi, depuis sept ou huit ans. De quoi redonner du souffle à la deuxième ville du Pérou, 340 000 habitants qui ne vivent quasiment que de ces groupes européens, japonais ou américains. De quoi aussi la menacer dans son identité, la transformer en décor folklorique pour touristes.

Pour trouver un peu de calme, il faut grimper par les ruelles pavées derrière la cathédrale. Il y a plus haut, dans le quartier San Blas, des bars où l'on n'entend pas *El condor pasa*, des ateliers d'artistes qui réinventent leurs racines incas. Il faut pousser plus haut encore, jusqu'à

Portraits, paysages, mariages, manifestations, scènes de rue, Martin Chambi a tout vu, en noir et blanc, en ombre et lumière

San Cristobal, où ruminent des lamas attachés à des poteaux électriques, où des femmes tissent des laines de couleurs, où des hommes, de retour d'un improbable labeur, boivent lentement la *chicha*, cette bière de maïs fermenté, peu alcoolisée. Puis redescendre par les escaliers, se laisser aller jusqu'à la place Nazarenas et le centre culturel Casa Cabrera : deux salles sont réservées aux œuvres de Martin Chambi (1891-1973), le pre-



STUART FRANKLIN/MAGNUM

mier photographe amérindien, 30 000 images dans sa besace, mémoire de Cuzco et de la sierra. Portraits, paysages, mariages, manifestations, scènes de rue, Martin Chambi a tout vu, en noir et blanc, en ombre et lumière. Son œil fut tendre pour le peuple, ironique pour les créoles à col monté, les militaires, les curés. Il a su regarder la vie telle qu'elle était. Ainsi ce lever du jour sur la plaza de Armas, saisi en 1925 : appuyés contre les arcades, des silhouettes indiennes comme perdues, presque effacées. Tout est dit de la conquête espagnole.

Le lever du jour, c'est aussi l'heure du train que Chambi a sûrement pris. Pour sortir de la ville aux collines si raides, la locomotive doit manœuvrer souvent, marche arrière et marche avant. Les wagons rasant les maisons qui s'appauvrissent au fur et à mesure. Quand le

Les Espagnols ont posé des toits de tuile sur les murs des Incas (ci-dessus). Le train qui mène au Machu Picchu passe parfois au ras des montagnes de la Vallée sacrée (ci-contre).

train prend sa vitesse de croisière, ses roues suivent le rythme d'une comptine, une ronde de voyelles qui chante « Machu Picchu/ Machu Picchu ». Quatre heures le nez à la fenêtre. Quatre heures d'un panoramique grandeur nature où défilent maisons de briques en torchis, vaches noires attachées à des piquets, cochons en goguette, terrasses cultivées sur des flancs inaccessibles, course de



GEORGI LAZAREVSKI

nuages. Quatre heures émerveillées dans la « Vallée sacrée » des Incas. Luxuriante et douce, elle fut leur jardin, leur éden.

Puis les montagnes se resserrent, la voie se rapproche du fleuve Urubamba, gonflé de pluies, couleur café colère. Dernière station : Aguas Calientes. A la sortie de la gare s'étale un joyeux barnum de tapis, de sacs, de tee-shirts, d'instruments de musique (quena, charango), mais il ne faut pas traîner pour rejoindre le premier car. Encore trente minutes de patience et la chose est là, superbe.

Ses lourdes pierres sont si bien assemblées qu'elles semblent gravées dans l'aplomb de la montagne. On a beau l'avoir vu mille fois en photo, comme celles, magiques,

de Martin Chambi où ses murs étaient encore couverts par la végétation, ce lieu déserté en impose. Mais c'est aussi l'un des sites les plus célèbres du monde, il faut faire la queue pour le visiter. Le Machu Picchu est classé par l'Unesco au patrimoine mondial de l'humanité.

En juillet et août, les groupes se marchent dessus, les voix des guides se confondent dans toutes les langues, porte du Soleil à droite, porte de la Lune à gauche, ou vice-versa. On se bouscule autour de l'Intiwatana (la pierre où l'on attache le soleil, en quechua, la langue des Incas). Des quatre points cardinaux, il manque le sud, fracassé lors du tournage d'une publicité : « C'est un drame », dit Julio Zapata,

EVASION
Publicités

directours
Voyager mieux. Dépenser moins.
DUBAI LUXE
1054 € TTC
8j/6n vol + séjour plage Jebel Ali 5*
inclus : 1 nuit au BURJ AL ARAB 5* luxe
prix valable du 16/05 au 14/09
petits-déjeuners inclus. Transferts limousine.
www.directours.com
3615 Directours (0,34 €/min) et 01.45.62.62.62
AGENCE ouverte 6j/7 au 90 av. Champs-Élysées Paris 8e.

LA SÉLECTION DE LA SEMAINE EN CALVADOS
Offre spéciale week-end :
Grand Hôtel de Cabourg****
Nuit du vendredi à 107 €
Nuit du samedi au prix affiché*
Nuit du dimanche à 69 €
pour 3 nuits consécutives dans la même chambre.
*tarif habituellement appliqué par l'hôtel
RÉSERVATION
Promenade Marcel Proust - 14890 Cabourg - Tél. : 02 31 91 01 79
Fax : 02 31 91 72 74 - E-mail : H1282@accor-hotels.com Réf. GW02
GRATUIT, sur simple demande
Votre guide des week-ends et mini-séjours 2002
Tél. 02 31 27 90 30 - www.calvados-tourisme.com
Calvados LA NORMANDIE PAR EXCELLENCE

NOMADE De l'Aubrac à la Mongolie ...
voici 300 randonnées* très nature à prix très malins !
Brochure gratuite : 01 46 33 71 71 www.nomade-aventure.com

HAUTES-ALPES
Votre Séjour en QUEYRAS dans des Logis de France
Plus haute commune 2040 m.
Site classé, chalets du XVIIIe
300 jours de soleil par an
Piscine, tennis, balnéo, jeux d'enfant
ST-VERAN Hôtel BEAUREGARD**
04.92.45.86.86
Site : www.hotelbeauregard.fr
1/2 Pension à partir de 39 €
ARVIEUX en Queyras
Hôtel*** et Résidence dans ferme
Traditionnelle et mobiliers anciens
Pied des pistes, Piscine, Hammam
La FERME de l'IZOARD***
A partir de 45 € en 1/2 Pens., 392 € en Résidence
04.92.46.89.00. Site : www.laferme.fr

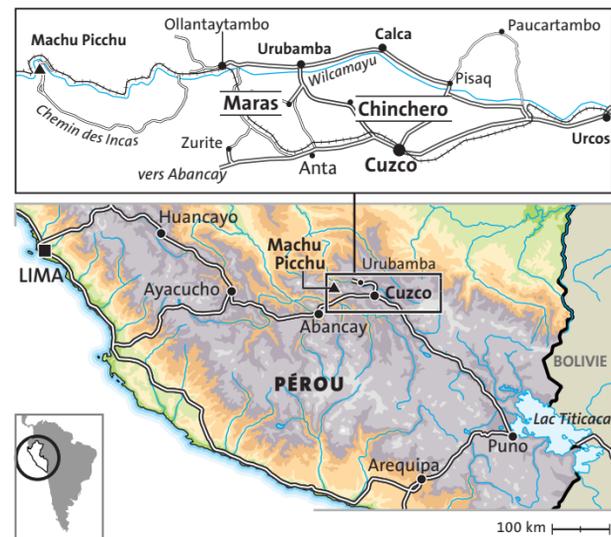
ISLANDE ILES FÉROË
Faites la traversée avec le Ferry de la Smyril Line
Agent général :
TOURISME voyages gallia
12, rue Auber 75009 Paris
Tél. 01 53 43 36 36 - Fax 01 47 42 84 07
www.voyages-gallia.fr
Brochure FERRY SMYRIL LINE
NOM / PRÉNOM _____
ADRESSE _____

CUBA
Location villas et voiture
Hôtels de charme
Programmes à thèmes, circuits à la carte
Séjours balnéaires
Pour plus d'informations, brochure sur demande
"CUBA TROPICAL"
Tél. : 01 41 16 92 65 / Fax : 01 41 16 92 12
info@cubatropical.com

LA "DOLCE VITA" AVEC VOS AMIS ?
CUENDET vous offre une exceptionnelle sélection de demeures de charme où vous pourrez retrouver le goût de la liberté, de l'indépendance et des distractions entre amis.
Commandez le catalogue ITALIE
Appel Gratuit : (0800) 907885
909222 - 907886 - 900381
Cuendet & Cie spa
LOCATION DEMEURES DE CHARME
Strada di Strove 17 - I 53035 Monteriggioni
e-mail : info@cuendet.com

JURA
Vacances scolaires HOME D'ENFANTS / JURA
Agréement jeunesse et sports. Yves et Liliane accueillent vos enfants dans une ancienne ferme XVIIe, confort. 2 ou 3 enfants par chambre sdb et wc. Pleine nature. Accueil volon. Limité à 15 enfants idéal en cas de 1ère séparation. Ambiance familiale, poss. accompagnement depuis Paris TGV. Activités : VTT, jeux collectifs, peinture sur bois, tennis, poney, init. échecs et théâtre, fabrication du pain, etc. Tél. : 03-81-38-12-51
www.lecret-lagneau.com

Club Aventure
Voyages pour Actifs de Nature
90 pays, 260 itinéraires
CATALOGUE GRATUIT AU
0 825 306 032
www.clubaventure.fr
18 rue Séguier, 75006 Paris



PROFESSIONNELS DU TOURISME, POUR COMMUNIQUER DANS CETTE RUBRIQUE APPELEZ LE : 01.42.17.39.63



Le mur des Cinq Fenêtres, de Wiñay Wauyña, par Martin Chambi (1941). Le photographe péruvien pouvait attendre des mois la lumière qu'il cherchait. (en haut).

Dans les villages, les paysans continuent à parler en quechua, la langue des Incas. (ci-contre).

Le marché de Chinchero

Tous les dimanches se tient, dans le village de Chinchero, à une trentaine de minutes en voiture de Cuzco, un marché où se retrouvent les paysans de la vallée sacrée des Incas. Ils y vendent des bananes, des citrons, des grenadilles, des poivrons, du piment, de la cannelle, d'énormes épis de maïs, de la menthe, de l'ail, de la coriandre, des haricots et une incroyable variété de pommes de terre. Avant 11 heures, un curé en soutane monte vers l'église pour dire la messe à la lumière des bougies et le marché est fermé le temps de l'office.

Un peu plus loin, sur la route vers Urubamba, près du village de Maras, il faut prendre un chemin un peu cabossé pour rejoindre les salinas : les Incas ont creusé la montagne en terrasses pour recueillir l'eau et le sel se cristallise par évaporation. Aujourd'hui encore, ces salinas sont exploitées après les pluies de l'été. Faute d'iode, le sel doit être traité. Vues d'en haut, ces salinas offrent une mosaïque de variations d'ocre.

un archéologue. La pierre est fragilisée, elle s'oxyde, c'est irréversible. » Une procédure judiciaire a été ouverte. Il n'y croit guère : « Au Pérou, les procès peuvent durer cinq ans. » Julio Zapata s'inquiète du projet relancé par le nouveau gouvernement de construire un aéroport international sur les hauts plateaux de la sierra pour desservir directement Cuzco et le Machu Picchu. Il permettrait de sauter l'étape de Lima, ce qui n'est pas pour déplaire aux Cusquénien, qui ne portent guère dans leur cœur la capitale, et ferait encore monter en puissance les recettes touristiques.

Mais 400 000 visiteurs viennent déjà chaque année marcher sur le site du Machu Picchu. Pourra-t-il supporter d'autres charges organisées ? Quelques voix commencent à se demander, comme celle de Darwin Carpio, qui suit des cours à l'Alliance française à Cuzco, s'il ne faudrait pas réfléchir à un « écotourisme » avant qu'il ne soit trop tard. Abel Venero, son jeune voisin de quatorze ans à peine, n'a pas encore ces soucis. Il répète une phrase de son père : « Beaucoup de gens viennent au Machu Picchu parce que c'est un lieu d'énergie. » C'est vrai, comme Cuzco l'est, et les photos de Martin Chambi aussi.

Bruno Caussé

VADE-MECUM

► **REPÈRES.** La plupart des villes et des sites de la sierra du Pérou (la Cordillère des Andes) sont en altitude : Cuzco (3 400 m), Puno (3 800 m), Arequipa (2 400 m)... Compter un ou deux jours pour vous acclimater. Pour séjourner dans la région, la période la plus propice s'étend d'avril à novembre, juillet et août étant très fréquentés. Décalage horaire : moins 7 heures.

► **ACCÈS.** De Paris, Lima est notamment desservie par American Airlines (tél. : 0801-00-40-05) via Miami (environ 950 € TTC) et par KLM (tél. : 0810-556-556) via Amsterdam (environ 860 € TTC).

► **SÉJOUR.** Cuzco possède une large palette d'hôtels de tous confort et donc de tous prix. A retenir, Le Balcon, d'une belle architecture coloniale (calle Tambo de Montero, 222, 50 € par personne en chambre double) ou le Novotel (calle San Augustin, 239,75 € par personne en chambre double).

► **TABLES.** La plupart des restaurants sont dans le centre de la ville, comme le Tunapa (plaza de Armas), qui propose une excellente variété de plats péruviens. Il y en a aussi beaucoup dans les petites rues adjacentes, comme le Amaru Quechua Club (calle Plateros).

► **VOYAGISTES.** Parmi les voyagistes programmant le Pérou, la Maison des Amériques latines (tél. : 01-53-63-13-40) et, sur Internet, au www.maisondesameriqueslatines.com : voyages à la carte, circuits, vols et hôtels), avec laquelle ce reportage a été réalisé, propose notamment un circuit en groupe de 13 jours, « Pérou-Bolivie », à partir de 2 465 € par personne en chambre double, prix incluant les vols Paris-Lima et La Paz (Bolivie)-Paris, les vols locaux, les hôtels en demi-pension, les visites des sites et un accompagnateur francophone. Au programme : Lima, Arequipa, Cuzco (avec visite du Machu Picchu), Yucay, le marché de Chinchero, la forteresse d'Ollantaytambo, le site archéologique de Pisac, Puno et le lac Titicaca, et La Paz. Egalement proposé, un circuit de 12 jours en individuel permettant de découvrir les sites majeurs du Pérou. De son côté, la Compagnie de l'Amérique latine

(tél. : 01-55-35-33-52 et 01-53-63-15-35, www.compagniesdumonde.com) propose notamment de découvrir les grands sites du Pérou dans le cadre d'un circuit individuel de 12 jours (autour de 3 700 € hors taxes, par personne en chambre double, de Paris), en voiture privée avec chauffeur, guides locaux francophones et hébergements haut de gamme, à l'image du Monasterio, à Cuzco, un ancien monastère du XVI^e, et du Sanctuary Lodge, situé sur le site du Machu Picchu.

► **EXPOSITION.** La Maison des Amériques Latines propose une exposition des photos du Péruvien Martin Chambi sur Cuzco et les peuples de la Vallée sacrée des Incas dans les années 1920 à 1945. 3, rue Cassette, 75006. Paris. (du 8 avril au 24 mai).

► **LIRE.** La littérature péruvienne est riche d'auteurs. Si ces derniers ont peu écrit sur le monde des paysans de la cordillère, leurs livres évoquent, avec justesse et ironie parfois, la société de Lima. Citons notamment Mario Vargas Llosa (*La Tante Julia et le Scribouillard*, Gallimard) et Alfredo Bryce Echenique (*Un monde pour Julius*, éditions Métailié). Parmi les guides consacrés au Pérou, mentionnons ceux édités par Gallimard (« Bibliothèque du voyageur »), Lonely Planet, Hachette (un Routard *Pérou-Bolivie*), Le Petit Futé et Ulysse.

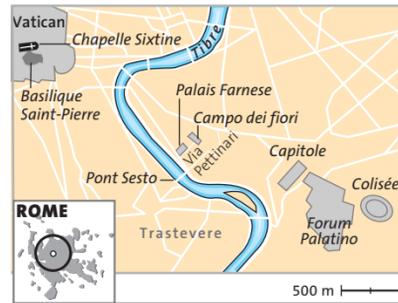
Week-end « intimiste » à Rome

A la découverte du quartier du Campo dei Fiori

► **POUR FAIRE** le tour de Rome et de ses sept collines, il faudrait au moins sept vies. La première pour visiter le Colisée et les trésors antiques. La seconde, pour s'abîmer devant les *Sibylles* de la Sixtine. La troisième, pour voir Cinecittà et chercher les fantômes de Fellini et de ses acteurs favoris. Les quatre autres, pour traquer les stucs et les marbres, les fresques et les retables, les ors et la pourpre... A défaut de pouvoir tout visiter, il faut oser tourner le dos à Saint-Pierre, aux gardes suisses et opter pour une Rome intime, populaire et gourmande.

Celle du Campo dei Fiori, par exemple, la « place des Fleurs », surnommée aussi « place de la Tolérance » en souvenir du moine Giordano Bruno, brûlé vif sous l'Inquisition. Devenu le Q.G. des artistes et des noctambules, le quartier est aujourd'hui, à lui seul, un vrai carnet gourmand... Le matin, boire son *cappuccino* au Bar della Pace, l'équivalent des Deux Magots à Paris. Puis faire son marché : poulpes et roussettes, *zucchini* (courgettes), roquette et jeunes pousses de chicorée. Déjeuner sur le pouce dans une *enoteca* (bar à vins), où l'on sert des petits blancs secs du Latium et de la « vraie » mozzarella de bufflonne. Flâner ensuite dans les venelles où, jadis, flottait un parfum de débauche. A la Renaissance, entre 35 000 et 50 000 prostituées hantaient la via dei Pettinari (les artisans de la laine) et les artères voisines. Traquer, aux coins des rues, les *madonnelle*, ces madones lisses au visage de terre cuite ou émaillée qui, sourire aux lèvres, protègent maisons et palais.

Revenir sur ses pas, franchir le pont Sesto et, dans le quartier voisin du Trastevere, visiter la somptueuse et méconnue Villa Farnesina, construite pour le banquier siennois Agostino Chigi et décorée, en partie, par Raphaël. Le soir tombé, sacrifier au rite du Campa-



ri et, dans une *trattoria*, déguster des artichauts « à la juive », frits dans l'huile. Revoir *Palombella Rossa*, de Nanni Moretti, au Cinema Farnese. Prendre un dernier *capirowska* (vodka et fraise) aux Géants de la nuit, « le » cocktail-bar du moment, et regagner sa tanière...

Il en est de charmantes, louées aux touristes et donnant directement sur le Campo. L'ascension est parfois un peu rude mais, une fois arrivé, tout Rome est à vos pieds, rassemblé. Des plantes grimpent contre un mur, de jolies tasses de faïence attendent, dans la cuisine en soupenne, le café *stretto*, très serré... On y tutoie même, quelquefois, des anges et des chérubins dorés, dénichés dans une brocante. De quoi vous consoler de n'avoir pas eu le temps de contempler ceux qui ornent le plafond de Saint-Ignace, la façade de Saint-Charles-aux-Quatre-Fontaines et les mille autres bijoux baroques de Rome.

De notre envoyée spéciale, Thérèse Rocher

► Avec Alitalia (tél. : 0802-315-315), 8 vols quotidiens Paris-Rome. Depuis 262 € l'A/R. Pour séjourner, l'appartement est parfois plus économique que l'hôtel. Avec, en plus, le charme de l'intimité. Spécialiste des locations de maisons, Cuendet propose aussi un vaste choix d'appartements à Rome. L'un des plus séduisants, pour deux à trois personnes, est situé Via dell'Arco del Monte, près du Campo dei Fiori. A partir de 1 025 € la semaine (possibilité de week-ends). Catalogue (6,5 €) et informations au 0800-909-222 ou 907-885 et sales@cuendet.com, Internet : www.cuendet.com. Consulter les brochures « locations » et « villes d'art » de Cit Evasion (tél. : 0810-00-70-70) ainsi que l'offre de Voyageurs en Italie (tél. : 01-42-86-17-20) et de Donatello (en agences).

A TOUS PRIX

► **1 350 € : PRAGUE AVEC « LE MONDE »** qui, du 24 au 26 mai, propose de découvrir ce carrefour de cultures. Au programme, outre les visites du quartier du château (avec un historien), du quartier juif et des principaux édifices art déco et

cubistes, des rencontres sous l'égide de l'ambassade de France et en présence du correspondant permanent du *Monde* avec diverses personnalités. Prix par personne avec le transport aérien et les taxes,

l'hébergement en chambre double et petits déjeuners dans un hôtel « 5 étoiles », la pension complète, les visites et excursions, les transferts, un guide francophone sur place et un accompagnateur de Paris. Renseignements au 01-46-05-44-33.

Tout sur le tourisme au Québec
 N° Vert 0 800 90 77 77
 APPEL GRATUIT DEPUIS LA FRANCE TOUTS LES JOURS DE 15 H A 22 H A PARTIR D'UN POSTE FIXE
 Québec
 www.bonjourquebec.com

Promos Vols secs !
 voyages-sncf.com

L'Amérique du Sud avec AIR FRANCE

609€ A/R TTC* jusqu'au 15 avril !

Départs Paris/Province au même prix

Rio de Janeiro
 Sao Paulo
 Bueno Aires
 Caracas
 Santiago du Chili

* prix par adulte à partir de, sous réserve de disponibilité - Départs du 1er avril au 31 mai ou du 1er septembre au 31 octobre. Toutes conditions sur le site.

CULTURE

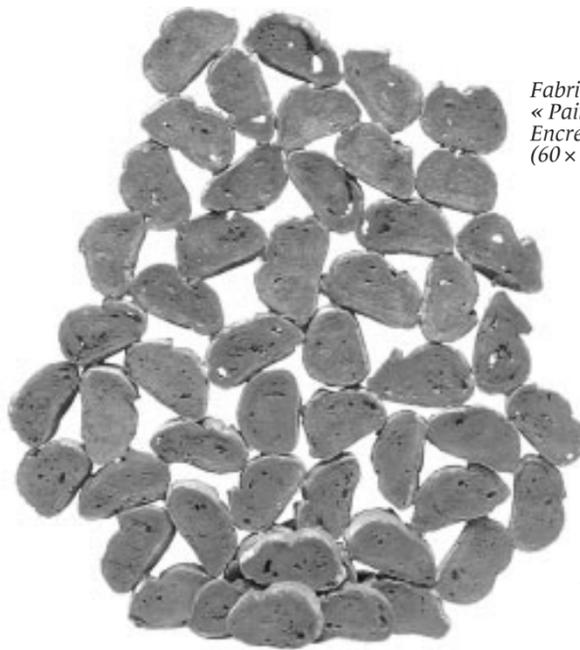
EXPOSITION



Alessandro Mendini,
« Guerrier de verre »
(2002).
Verre (49 x 28 cm).
Collection Venini.



Vincent Beaurin,
sans titre (2001).
Plâtre et aquarelle
(17 x 20 x 14 cm).



Fabrice Domercq,
« Pain » (2001).
Encre de Chine
(60 x 40 cm).



Alessandro Mendini,
« Lassù » (1999-2000).
Bois peint
(28 x 20 x 20 cm).

PHOTOS : P. GRIES, PARIS.

Naissance du « fragilisme » à la Fondation Cartier

Boulevard Raspail, à Paris, les œuvres de Vincent Beaurin et de Fabrice Domercq dialoguent avec les créations d'Alessandro Mendini, par-delà une frontière qui s'estompe, entre art et design

C'EST L'HISTOIRE d'une rencontre transalpine, à la frontière ambiguë de l'art et du design, qui est montrée dans l'espace ouvert, entre dedans et dehors, de la Fondation Cartier, à Paris. Ils sont trois, invités par Hervé Chandès, conservateur de la Fondation, à mêler leur travail : deux Français, un Italien, placés différemment sur l'échiquier de l'expérience et de la notoriété. Ils se sont rencontrés à Milan, ils se sont plu à travailler ensemble. Vincent Beaurin et Fabrice Domercq, les plasticiens français, avaient eu l'occasion d'un premier doublé à Ivry, il y a quelques années. Alessandro Mendini, architecte et designer, conseiller artistique notamment de la firme Alessi, appartient à l'une de ces familles de créateurs – son frère est architecte –, qui, autour de Milan et de ses industries, elles-mêmes familiales, ont su donner une personnalité forte au design italien. Une puissance critique aussi, dont témoignaient les recherches, dans les années 1980, du groupe Memphis, avec Ettore Sottsass, et

du groupe Alchimia, celui de Mendini, justement. Briseurs d'échelles, contestataires du fonctionnalisme, corsaires de la couleur vive, ils s'en prenaient au modèle du modernisme puriste et faisaient vibrer les sensibilités.

Aujourd'hui, la couleur s'affiche franchement, mais le ton est plus grave. Attention, fragile ! L'homme est fragile, les idées sont fragiles, l'humanité elle-même, soumise aux tensions les plus violentes, est menacée dans sa fragilité. En adoptant le terme inventé de « fragilisme » pour tirer ses propositions, le trio interroge le visiteur. « Je ne suis pas un professeur, je n'ai pas de message à délivrer », confie Alessandro Mendini. Je suis seulement capable de poser à l'autre, et à moi-même, des questions dont je ne connais pas la réponse. »

Les yeux écarquillés derrière ses lunettes, vêtu du pardessus sombre du Milanais, l'homme mince et d'allure humble commente discrètement les étapes du parcours. Enigmatique parfois : « Je ne suis pas

curieux de voir mes objets, mais j'aime que les objets que j'ai faits me regardent. » Lucide : « Mes propres maisons sont toujours des désastres, je ne suis pas fait pour habiter. » Sévère : « Je crois que le minimalisme est une forme de punition que nous nous infligeons. » Politique : « Oui, il y a trop d'objets, trop de pollution, l'économie joue un rôle trop important. » Philosophe : « On travaille aussi à partir de ses erreurs, c'est très anti-Berlusconi, ce que je dis là. » Optimiste enfin : « Je sais que ma pensée est fragile, mais, personnellement, ma morale est d'essayer de donner de l'énergie positive par des moyens esthétiques. »

Incertitude (proclamée) et sérénité (intérieure) : cet exercice d'équilibrisme contraste d'autant plus vivement avec la présence affirmative des pièces présentées que l'auteur se défend de théoriser. « J'ai tenté de faire quelque chose de très ancien. Ce n'est ni de l'art ni du design, plutôt quelque chose de futurible. » Regardons. Dès le jardin, un fauteuil de géant, tacheté de couleurs, offre sa

royale silhouette, ses moulures, son ampleur. C'est une des versions (trois mètres de haut) de la Poltrona di Proust (le fauteuil de Proust), image, pour Mendini, du travail de la mémoire. Depuis qu'il a conçu sa première Poltrona di Proust, en 1978, et l'a fondue dans un paysage imaginaire, Alessandro Mendini en a créé plusieurs dizaines, en bronze, en céramique, unies ou colorées, théâtralisées. « Avec deux choses connues, le fauteuil, la peinture, créer un objet inconnu. »

CONVERSATION MUETTE

A l'opposé de ce fétiche détourné de son rôle bourgeois, et devenu « une toile en trois dimensions », apparaissent aujourd'hui les amphores à visage. Figures de verre, ou de céramique, visages sans race et sans âge, idoles d'une humanité déifiée, tutélaires, protectrices envers qui se tourne vers elles. Disposés à plusieurs moments de l'exposition, en rangs superposés, comme le sont les bouddhas en Extrême-Orient, ces vases multiples sont issus des

ateliers de verriers vénitiens. Les Guerriers de verre, au nombre de trente-six, évocation d'une multitude, clignent leurs yeux plissés, d'un noir profond, et attendent, avec des boucles d'or aux oreilles, un voyageur débarquant à l'île de Pâques. Au rez-de-chaussée, une autre fratrie, en porcelaine, tachetée de sérigraphies, au nombre de trente-six encore, défie le buisson de roseaux colorés arrangés en Mikado par Fabrice Domercq. Au mur, les aquarelles de Vincent Beaurin, une série d'encre délavées, comme des éclats, des instants, participent à une conversation muette.

Comme directeur artistique des entreprises qui déversent sur le consommateur désabusé des brouettes d'objets signifiants, rassurants, à visage humain – c'est lui qui a donné au tire-bouchon d'Alessi sa silhouette et son sourire –, Mendini contribue à ce qu'il refuse – trop d'objets ! – et que, dans le même temps, il regrette : « Oui, il y a trop d'objets, et trop de plastique. Nous devons privilégier l'acier, ce qui

reste dans la famille. » Mais ici, dans l'expression libre de son credo, qu'il veut vague et ouvert, il déclare : « Mon univers arrive de Vienne. » La mosaïque, le décor, la couleur. Gaudí d'abord, le Catalan sans garde-fou, l'avait attiré. Et même si la grande figure de céramique, un Guerrier agrandi, est un hommage à Malevitch, avec son jeu de couleurs primaires, c'est à Klimt et à l'Orient que fait évidemment penser la petite chapelle votive, sans dieu ni maître connu, lieu de recueillement pour peu d'individus à la fois, construite à l'intérieur de l'exposition. Une autre question sans réponse.

Michèle Champenois

FRAGILISME. Fondation Cartier pour l'art contemporain, 261, boulevard Raspail, Paris-14^e. Tél. : 01-42-18-56-50. Du mardi au dimanche, de 12 heures à 20 heures. 5 €. Jusqu'au 9 juin.
Catalogue : « Fragilisme », Fondation Cartier/Actes-Sud, 128 p., 25 €.

Trois artistes et leur parcours

- **Alessandro Mendini**, né en 1931 à Milan. Architecte et designer de formation, il a été rédacteur en chef de *Casabella*, *Modo*, puis de *Domus*. Créateur du studio Alchimia à la fin des années 1970, il mène de pair une réflexion sur le kitsch et une collaboration suivie avec Alessi, Venini, Philips ou Swatch, comme conseiller ou directeur artistique. L'atelier Mendini a été créé avec son frère Francesco, architecte, en 1989.
- **Vincent Beaurin**, né en 1960, vit à Paris. Artiste plasticien, il a exercé pendant quatre ans le métier de designer. Il s'intéresse aux objets fonctionnels pour étudier les notions d'usage et d'échanges.
- **Fabrice Domercq** est né en 1965 à Paris, où il vit. Il a étudié le design industriel en Italie et y a travaillé durant quatorze ans. Depuis 1998, Beaurin et Domercq ont exposé ensemble leurs travaux, communs ou séparés, à Milan, Bordeaux, New York et Paris.

Les bricolages poétiques de Beaurin et Domercq

QU'ILS TRAVAILLENT ensemble ou séparément, Vincent Beaurin et Fabrice Domercq ne transigent pas avec le principe qui est le leur : faire semblant d'être compliqué tout en étant simple et réciproquement, faire aller de pair l'extrême simplicité et l'extrême complexité.

La complexité est celle des formes qu'ils inventent, la simplicité celle des matériaux employés, qui ne relèvent que rarement de l'usage artistique. Quand Domercq peint à l'aquarelle, c'est sur de l'essuie-tout et non sur un papier à dessin. Quand il sculpte, c'est avec des bambous, genre canne à pêche revêtus de scotch coloré. Beaurin préfère le plâtre, plus que l'aquarelle teinte par capillarité. Quand ils se réunissent, c'est pour construire des formes avec des pelures d'orange ou d'oignon, du papier aluminium, des œufs, des brindilles, un chardon ou des fleurs séchées, du fil de fer de récupération, des petits bouts de plastique,

des allumettes, du ruban – n'importe quoi.

Au sous-sol de la Fondation Cartier, ils exposent leurs pièces « anciennes » – celles qu'ils ont présentées dans ce même lieu et au CAPC de Bordeaux depuis deux ans. Elles n'ont pas subi la moindre altération en dépit de leur fragilité. En les badigeonnant de gomme laque, ils défendent leurs constructions végétales contre leurs pires ennemis, les insectes qui s'en nourriraient et l'humidité qui les pourrirait. Ces précautions ne leur enlèvent rien de leur apparence de choses éphémères. On dirait des bricolages d'enfants, en brins d'herbes, feuilles mortes, menus débris.

INVENTIVITÉ DES MONTAGES

Suspendus, ils oscillent au moindre courant d'air, tant ils sont légers. Posés, ils semblent prêts de s'effondrer et de se défaire – ce qui n'arrive pas. On peut y voir, selon la fantaisie de chacun, des bonshommes, des cités de science-fiction,

des fusées ou, plus sérieusement, des réflexions sur la statue, son socle, la polychromie et l'art de l'assemblage, du cubisme à nos jours. On peut aussi, simplement, admirer la finesse et l'inventivité des montages, dans lesquels l'architecture et le design actuels trouveraient bien des idées à développer.

Au rez-de-chaussée, les duettistes jouent cette fois séparément, et dans des registres un peu différents l'un de l'autre. Domercq, qui se dit « toujours à la recherche d'une plus grande économie de moyens », a réparti dans l'espace ses sculptures en tranches de pain colorées à l'encre de Chine et collées. Selon le pain découpé – baguette, petit pain, miche – les fragments sont différents et permettent d'élever dans l'air des volumes à la géométrie pure ou compliquée, quelquefois strictement architectonique et abstraite, quelquefois allusivement et ironiquement figurative. Ces pièces sont placées sur des socles recou-

verts de miroirs – « cannibales », dit l'artiste. Le bâtiment et les arbres s'y reflètent, de même que les visiteurs et les autres œuvres, ce qui provoque des courts-circuits visuels très réussis et sans cesse changeants. Excellente idée, là encore.

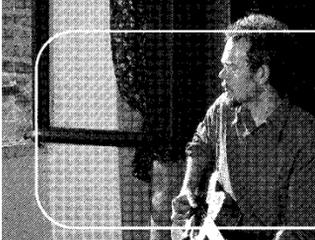
STRUCTURES CRISTALLINES

Trois autres pièces annoncent un développement à venir du travail de Domercq : ce sont celles qu'il assemble avec ses bambous enveloppés de ruban adhésif rouge ou bleu. Elles font penser à des structures cristallines, à des explosions, à des étoiles de mer ou du ciel. Elles semblent extrêmement difficiles à fabriquer, en raison du nombre des tiges qui s'entrecroisent – ce que nie leur auteur, qui les définit à l'inverse comme des constructions rapides, mobiles, sans cesse à transformer et à déplacer. Elles n'exigent ni plan ni colle, rien que le sens de l'équilibre. « L'essentiel est d'atteindre la poésie, l'instant où l'on se sent vraiment vivre. »

La phrase vaudrait pour les aquarelles et les plâtres de Beaurin. Les aquarelles tiennent de la cosmologie, de la vision céleste et des peintures de méditation tantriques, mais dans des tonalités de rose et de rouge. Les plâtres – plusieurs dizaines – ont tous la même forme, tête humaine simplifiée ou lingam. Beaurin les colore tantôt de l'extérieur, tantôt de l'intérieur, en versant de l'aquarelle dans la cavité centrale. Les différences de densité et de fluidité des pigments déterminent le degré de pénétration et d'intensité des couleurs, qui se répartissent par anneaux ou nuages.

Certains de ces plâtres sont surmontés d'un graphisme en fil métallique. Un autre est emmitouflé de laine. Disposés le long des vitres, ils tracent une ligne droite, ponctuée par le passage progressif d'une dominante chromatique à une autre : autant de signes silencieux de la nécessité de créer.

Philippe Dagen



SILVAIN VANOT IL FAIT SOLEIL

NOUVEL ALBUM DÉJÀ DISPONIBLE
Un cinquième album libre et accueillant, lumineux et apaisé.

EN TOURNÉE SHOWCASE FNAC EN AVRIL :

- 4/04 FNAC Lyon Part-Dieu, 17h30
- 11/04 FNAC Rennes, 17h30
- 12/04 FNAC Bordeaux, 17h30
- 18/04 FNAC Strasbourg, 17h30
- 25/04 FNAC Lille, 17h30
- 26/04 FNAC Paris Saint-Lazare, 18h

www.labels.tm.fr

FESTIVAL • Dans le site architectural et naturel grandiose qui lui sert de cadre depuis 1961, s'est tenu, du 22 au 31 mars, un festival de musique religieuse dont la programmation éclectique mêle Bruckner au maître baroque José de Nebra

Semaine sainte et mélomane à Cuenca

CUENCA (Espagne)
de notre envoyée spéciale

Il faut arriver à Cuenca, chef-lieu qui relie la Meseta castillane aux confins de la Mancha, de nuit et sous la pluie, par la gare routière un soir de vendredi saint. Inutile de songer à rejoindre son hôtel : la ville est bouclée pour la procession. Elle durera jusqu'à 5 heures du matin, scandée de percussions, de fanfares, du rythme lancinant des bâtons pèlerins, jusqu'au Requiem chanté à l'aube et le salut aux armes pour la Mater Dolorosa.

Ceux de la « turba » auront bu depuis le milieu de l'après-midi pour mieux insulter le Christ qui monte au Golgotha. Pendant ce temps, dans la confortable salle de l'auditorium (inauguré en 1994), on aura écouté avec bonheur une 9^e Symphonie de Bruckner interprétée avec une précision engagée par l'Orchestre symphonique de Ténérife sous la direction de Víctor Pablo Pérez (un chef malheureusement peu connu en France et qui a été le premier à faire l'intégrale symphonique de Bruckner et Sibelius en Espagne). Ainsi s'achèvera le 17^e concert de la Semaine de musique religieuse de Cuenca.

Dans cette ville riche d'une histoire venue du fond de la préhistoire, on ne plaisante pas avec les traditions. Classé depuis 1996 au patrimoine mondial de l'Unesco, le site est grandiose, érigeant à plus de 1 000 mètres un ensemble architectural de toute beauté – palais, couvents, églises, maisons princières – accroché aux abords vertigineux d'un précipice creusé dans le massif calcaire par les rivières Jucar et Huecar.

Dans ce décor d'orgues baudelairiennes, dignes de *La Vie antérieure*, est née en 1961 l'idée d'un festival de musique durant la semaine sainte. Son fondateur, Antonio Iglesias, musicologue et jadis professeur du gambiste catalan Jordi Savall, se souvient des quatre concerts des débuts, encore très ému par la musique du Siècle d'or espagnol entendue en ce samedi de Pâques à l'église romane d'Arcas. « Ces musiques du XV^e siècle avaient à peu près disparu. Aujourd'hui, grâce en partie au festival, des ensembles comme *La Colombina* se sont spécialisés dans ces merveilles polyphoniques de Vazquez, Cardoso, Morales... »

Longtemps tenue pour élitiste, la Semaine de musique religieuse de

Cuenca tente aujourd'hui de s'insérer davantage dans la vie spirituelle du lieu. C'est en tout cas la première préoccupation d'Antonio Moral, son nouveau directeur depuis 2001 (par ailleurs directeur du Festival

Longtemps tenue pour élitiste, le festival tente aujourd'hui de s'insérer davantage dans la vie spirituelle du lieu

Mozart de La Corogne, et conseiller culturel de la puissante Fondation Caja Madrid). « Nous ne pouvons nous contenter d'être un épiphénomène culturel destiné à un public madrilène, barcelonais ou étranger. Nous faisons partie de la semaine sainte au même titre que les cérémonies religieuses qui s'y déroulent. C'est pourquoi j'ai décidé de multiplier le nombre des concerts – il y en avait

douze en 2001, il y en a vingt-deux cette année – et de promouvoir une programmation suffisamment éclectique qui puisse toucher le plus grand nombre. »

Difficile en effet de convier à l'écoute des *Vingt regards de l'enfant Jésus* de Messiaen joués par Pierre-Laurent Aimard à l'église San Miguel cette foule qui se presse avec ferveur autour des « pasos » (ces lourds tréteaux de scènes religieuses, sculptées à l'échelle humaine et peintes de couleurs vives, portées à dos d'hommes). De l'amener dans le magnifique couvent carmélite du XVIII^e siècle, aujourd'hui Fondation Antonio Pérez, pour vivre la musique contemporaine (Ligeti, Bleuse, Sendrez, Guinjoan...), fût-elle matinée de Bach, interprétée par le violoncelliste Lluís Claret.

Alors, Antonio Moral a organisé des concerts gratuits dans la cathédrale. « On vient de toute l'Espagne pour ces fêtes qui sont parmi les plus spectaculaires du pays. C'est pourquoi, dès le jeudi saint, j'ai proposé un parcours musical qui suivie pas à pas celui de la Passion avec les musiciens de la Schola Antiqua dont le répertoire mêle les chants de l'église romaine aux musiques populaires

religieuses en langue vernaculaire. »

Si la Semaine de musique religieuse de Cuenca peut s'enorgueillir d'attirer la fine fleur européenne (Fabio Biondi, René Jacobs, Sigiswald Kuijken, Rinaldo Alessandrini et, bien sûr, l'enfant du pays, Jordi Savall), de mêler dépouillement liturgique à *cappella* et machines de guerre (oratorios de Haendel, *Messe en si* de Bach), elle se prévaut aussi d'être un redécouvreur. Ainsi le *Miserere* du maître baroque José de Nebra (1702-1768), aussi célèbre que le *Stabat Mater* de Pergolèse auquel il s'apparente, lequel dormait dans les archives de la basilique del Pilar de Saragosse avant que d'être rendu au jour par l'ensemble Al Ayre Español et le Grupo Alfonso X El Sabio.

Avec un budget global de 60 300 euros (sur lequel la billetterie compte à peine pour 15 %), un taux de fréquentation proche des 90 %, une politique tarifaire (de 9 à 30 euros), Antonio Moral compte bien donner à l'un des plus anciens festivals d'Espagne (outre San Sebastian, Grenade et Santander) un public dont la foi se déplace dans les montagnes de Cuenca.

Marie-Aude Roux

DÉPÊCHES

■ PATRIMOINE : le cabaret Voltaire, à Zurich, a été évacué. une soixantaine d'artistes se réclamant du mouvement dada occupaient depuis le mois de février l'immeuble qui abrita le cabaret Voltaire, cadre, en 1919, de la naissance de ce mouvement littéraire et artistique. Expulsés le 1^{er} avril, les manifestants demandent que ce bâtiment, acheté par la compagnie d'assurances Rentenanstalt qui va y créer des appartements, soit transformé en musée consacré à la culture Dada. La ville n'est pas hostile à l'idée que le Cabaret Voltaire redevienne un lieu culturel, mais un responsable de la municipalité a indiqué qu'elle n'avait pas les moyens de se porter acquéreur du bâtiment, acheté 2 millions de francs suisses (1,3 million d'euros) par la Rentenanstalt en 2001.

■ ARCHITECTURE : la construction du nouveau musée de l'Acropole, à Athènes, dont le concours a été remporté par l'architecte franco-suisse Bernard Tschumi, suscite les protestations d'un groupe de scientifiques, d'intellectuels et d'artistes qui dénonce la « précipitation » du ministère de la culture. Ils demandent l'arrêt des travaux de terrassement au pied de la colline, responsables, selon eux, de « la destruction d'objets archéologiques d'une valeur extraordinaire ». Le musée doit être terminé en 2004.

DANSE • A Sceaux, le chorégraphe anglais présente trois duos d'un intérêt inégal
Russell Maliphant, redresseur de corps

LA DANSE anglaise bouge. A l'image de son plus retentissant sujet, Michael Clark, qui, sorti de dix ans de *nervous breakdown*, réattaqua la scène avec un mordant encore indécis. Akram Khan, nouvel enfant chéri, présentait, les 28 et 29 mars au festival Exit de Créteil, ses jeunes créations vibrantes de l'écho du Bengale, d'où sont originaires ses parents. Il sera également, en juillet, à Montpellier-Danse : le kathak contemporain de ce jeune Anglais séduit tous les programmateurs.

Quant à Russell Maliphant, ce même 29 mars, il remplissait le chaleureux Théâtre des Gémeaux dans le cadre des Rendez-Vous chorégraphiques de Sceaux. Encore assez peu connu, lui aussi, en France, danseur dans toutes les bonnes compagnies anglaises, dont DV8, l'artiste n'est pourtant plus un débutant puis-qu'il s'exerce à la création depuis une dizaine d'années.

Est-ce que les excellents danseurs font forcément les bons chorégraphes ? Cette question que l'on se pose en voyant les deux duos masculins, *Critical Mass* et *Knot*, de Russell Maliphant vaut pour nombre de ses pairs, qui d'interprètes décident de passer à la chorégraphie. Si Russell Maliphant a tout compris de l'occupation de l'espace, s'il maîtrise en peintre les lumières et leurs effets (avec l'aide de Michael Hulls), s'il utilise la musique avec une rare intelligence, l'écriture même de la danse manque d'invention, tant elle est fondée sur la notion de poids contre-poids (dite danse-contact) de deux corps qui s'appuient l'un sur l'autre pour de répétitifs rebonds, glissements, effleurements, esquives... On a toujours pensé que le duo était la forme la plus ingrate pour montrer son talent.

Bref, filons directement à la troisième pièce de la soirée : *Sheer*, encore un duo, mais ce dernier retient l'attention par une construction et des intentions autrement plus complexes. Dans cette courte danse de vingt minutes, l'artiste anglais a perdu son double – le danseur Yuval Pick, même taille, même corpulence, même crâne rasé – pour conquérir une fille assez désinvolte, peut-être même dangereuse, Dana Fouras, dont la présence casse d'entrée de jeu le reflet narcissique d'une gemellité pesante, ou déjà trop vue. Un peu

d'air frais pénètre entre les corps. Une musique venue d'ailleurs, signée Sarah Sarhandi, souligne une fresque dentelée dans le style néo-égyptien, qui s'avérera être une ligne de projecteurs orientés vers un fond de scène qu'ils éclaireront dans des tons d'oxyde de terre. On a l'impression diffuse d'assister à un cours de danse dans des catacombes au cours duquel l'homme et la femme se serviraient mutuellement d'une barre pour lancer leurs mouvements. Face à face, bras contre bras, tels des lutteurs qui auraient en prime l'élégance



Russell Maliphant avec son « double », Yuval Pick, dans « Critical Mass ».

tournure de danseurs de menuet. Dans cette danse, semée d'insinuations contradictoires, tout n'est qu'indice, fausse piste et abstraction. Tout est contrarié, comme une danse qui serait née gauchère. Les bras, en effet, chez Russell Maliphant corrigent, rectifient les automatismes des mouvements : ils jouent les redresseurs de corps. Vibrionnent, volètent, tout en découpant l'espace de leurs effets optiques. Des bras qui ont l'œil à tout. A l'issue du spectacle, on découvre que *Sheer* a reçu le prix Time Out Live Outstanding Collaboration Award 2002. Normal, cette pièce, tout en sauvant la soirée, a heureusement permis de ne pas passer à côté de Russell Maliphant.

Dominique Fréard

RENDEZ-VOUS CHORÉGRAPHIQUES DE SCEAUX, jusqu'au 7 avril : « Babelle heureuse », de Montalvo/Hervieu, du 4 au 6 avril, à 20 h 45, 22,11 €. « L'Oiseau-Loup », de Joëlle Bouvier, le 7 avril, 17 heures, au Théâtre de la Piscine, 11,43 € (3,81 € pour les moins de 15 ans). **LES GÉMEAUX**, 49, avenue Georges-Clemenceau, Sceaux (Hauts-de-Seine). Tél. : 01-46-61-36-67.

henri salvador
performance!

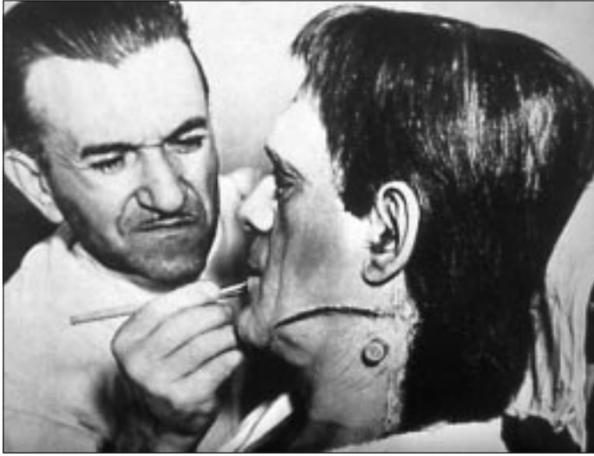
nouvel album
Ses plus belles chansons
interprétées lors d'une performance
inclus: Jardin d'hiver, Syracuse, Avec le temps,
Chiche, Mademoiselle...+ 2 duos inédits
Rencontre / Dédicace exceptionnelle à la Fnac St Lazare
mercredi 3 Avril à 16h30

sortie le 2 avril
www.henrisalvador.com

avec
RTL

Illustration : Gérald Poulet

Festival Au Louvre, le cinéma arrache son masque



PARIS Poursuivant, à l'aune de l'histoire de l'art, sa traversée esthétique et thématique du cinéma, Philippe-Alain Michaud met son nouveau rendez-vous, à partir du 4 avril à l'Auditorium du Louvre, sous les auspices du maquillage, et plus particulièrement du visage peint. Un cycle de vingt-six films, tous genres et toutes époques confondues, illustrera cette pratique séculaire, telle que le cinéma l'a perpétuée dans le sillage de la religion, des arts de la scène, des travestissements carnavalesques et des conduites de séduction quotidienne. Le fantastique et ses franges, comme on pouvait s'y attendre, fournit au thème ses morceaux de choix, depuis le rayonnement physique du cinéma muet jusqu'aux débuts

Docteur Jekyll et Mister Hyde, de Rouben Mamoulian (Etats-Unis, 1931). Ici, les métamorphoses du visage, reposant sur la fascination exercée par le passage d'un état à un autre (de l'homme au monstre, de l'âme au corps, de l'interdit à la pulsion, de la vie à la mort), font du genre fantastique l'héritier par excellence des usages primitifs du masque rituel (*Danse des masques chez les Nunas, Haute-Volta*, Allemagne, 1956). Apparemment plus anodin, le visage fardé de la femme dans le film d'aventures (*Maria Montez dans Les Mille et Une Nuits*, de John Rowlands, 1942) ou la comédie classique (les quatre héroïnes de *Femmes*, de George Cukor, 1939) n'en transforment pas moins cette dernière en icône

hollywoodienne, destinée à être adulée sur l'ensemble de la planète. C'est à ce titre que le cinéma moderne s'en empare, en montrant, entre haine et adoration, le revers d'une face devenue ruine. C'est l'emplâtrage pervers de Bette Davis dans *Qu'est-il arrivé à Baby Jane ?*, de Robert Aldrich (Etats-Unis, 1962), le travestissement exacerbé de Mario Montez dans *Mario Banana*, de Jack Smith (Etats-Unis, 1964), ou l'atonie faciale de Margit Carstensen dans *Les Larmes amères de Petra von Kant*, de Rainer Werner Fassbinder (Allemagne, 1972). Le visage fardé de la séduction tend ici à se confondre avec le masque cireux de la mort, comme le montre encore le *Casanova* de Federico Fellini (Italie, 1976). Suggérant, par-delà les époques et les cultures, que le maquillage cinématographique fait du visage de l'acteur un pictogramme, cette rétrospective trouve finalement dans *Visage écrit*, de Daniel Smid (Suisse, 1995) – l'une des plus probantes incursions cinématographiques occidentales dans la culture japonaise –, une éblouissante démonstration de son propos. Consacré à l'un des derniers onnagatas (acteurs interprétant des rôles féminins) du théâtre kabuki, le film fait du visage de Tamasaburo Bando la scène de l'incarnation, vibrante et codifiée à la fois, d'une idée en un signe.

Jacques Mandelbaum

« Maquillage, le visage peint au cinéma ». Auditorium du Louvre, Paris-1^{er} ; M^o Louvre. Informations : 01-40-20-51-86. Réservations : 01-40-20-84-00. Du 4 au 17 avril. Photo : Jack Pierce maquillant Boris Karloff pour « Frankenstein ». © Archives du 7^e art.

Danse

PARIS Pietragalla et le Ballet de Marseille

Après différentes attaques qu'elle dit avoir maîtrisées, notamment concernant sa gestion financière et humaine, Marie-Claude Pietragalla vient à Paris montrer *Sakountala*, sa toute dernière création, inspirée de la vie de Camille Claudel dans laquelle elle danse le rôle-titre. Quel est le meilleur moyen d'observer la qualité d'un ballet mis en question ? Aller le voir pour juger sur pièces. Marie-Claude Pietragalla, si elle compte des détracteurs, a surtout des admirateurs, sensibles à sa beauté sombre. Palais des Congrès, 2, place de la Porte-Maillot, Paris-17^e. M^o Porte-Maillot. Du 5 au 14 avril, à 20 h 30, sauf les dimanches, 14 h 30. Tél. : 01-40-68-00-05. De 34 € à 67 €.

Jazz

PARIS Ahmad Jamal

En tournée en Europe depuis début mars, Ahmad Jamal, « The Terrible » comme l'avait appelé Miles Davis, revient à l'Olympia, où le 6 novembre 2000 il avait fêté ses 70 ans. Il est l'un des derniers pianistes du grand jazz issus des années post-bop – même *Gala*, le magazine de « l'actualité des gens célèbres » lui consacre quelques lignes. Un maître du clavier, dont le jeu avec les rythmes et les citations est une affirmation de clarté et de sensualité. Il y a chez Ahmad Jamal une envie permanente de surprendre par des allers et retours entre la sérénité et le débordement. Avec lui, le bassiste James Cammack et le batteur James Johnson. Olympia, 28, boulevard des Capucines, Paris-9^e. M^o Opéra. Tél. : 01-47-42-25-49. Le 4 avril, à 20 h 30. De 30,80 € à 41,80 €.

Anne Ducros

L'Académie du jazz a décerné son prix Billie-Holiday du meilleur disque vocal pour l'année 2001 à *Purple Songs* (Dreyfus Jazz/Sony Music), de la chanteuse Anne Ducros. Anne Ducros est là, depuis plus de quinze ans, sans effets, sans surlignages, attentive à découper les mots comme des notes, un bonheur tant dans les tempos rapides que dans l'étirement des ballades. Son souffle idéalement maîtrisé lui permet d'aborder un répertoire aussi vaste que l'histoire du jazz, et pas seulement dans le registre des standards et des chansons. Elle est accompagnée par le pianiste Benoit De Mesmay, le contrebassiste Sal La Rocca et Bruno Castelucci à la batterie. Le Duc des Lombards, 42, rue des Lombards, Paris-1^{er}. M^o Châtelet. Tél. : 01-42-33-22-88. Les 5 et 6 avril, à 21 heures. 19 €.

Sélection musiques électroniques

par Véronique Mortaigne

SOUL CENTER

Soul Center III



Troisième volume des travaux fort divertissants de Thomas Brinkmann, DJ allemand aimant se promener

sur les bords de la Méditerranée avec un studio mobile. Petit changement, le jeune amoureux des formes, des arrangements design et des volutes funk vient d'intégrer le label Novamute, une image de marque en soi, au détriment de W.v.W Enterprises, son propre label, où les amateurs du volume III pourront opportunément trouver les deux premiers volumes de Soul Center, ciselés avec la même grâce. Tout est légèreté (*I Know*), transport, sans effusion mais avec des envolées de trapézistes. S'il y a des citations, elles ne sont jamais massives. Ainsi les références au catalogue américain Stax sont-elles multiples (Isaac Hayes, The Soul Children, avec un motif répété à l'envi, à danser, et à s'enfoncer dans la tête : « *I don't know what this world is coming to* »). Ces onze titres, démonstrations d'électronique virtuose, trampolines intelligents, allient le minimalisme allemand à la souplesse féline du funk revisité par l'avant-garde du robotisme musical.

1 CD Novamute. Distribué par Labels/Virgin.

SOUL DESIGNER

Walking on a Little Cloud

Fabrice Lig, alias Soul Designer, est belge, de Charleroi. *Walking on a Little Cloud* est le premier album de ce trentenaire qui adore s'amuser avec les sons, comme si l'enfance était un état permanent. Mais Lig a aussi un sens évident des squelettes rythmiques et une envie constante de tourbillonner – ce à quoi il réussit très bien – et d'élargir les horizons. L'exercice est difficile à un musicien conduit par le fil d'acier des percussions émises en machines et parfois sèches. Mais plus il innove, plus la matière devient passionnante, et drôle : *Sleep With a Fat Girl*, qui n'a pas une once de graisse et s'en tient au percussif, est un manège à étages superposés (sons de batterie, xylophone, piano enfantin, etc.). Ailleurs (*Detroit Sound*), le graphiste sonore détaille ses visions de la superposition des voix, des cordes (genre série télévisée américaine) et de sons bizarroïdes inventés par lui. *Tech do Brasil* n'a de tropical qu'une pincée de percussion métallique, mais s'inscrit dans la lignée très dansante de la house de Detroit, que

Fabrice Lig a beaucoup écoutée – il a remixé E. Dancer (Kevin Sauderson) sur le label KMS, chasse gardée des DJ blacks liés à Underground Resistance. *Walking on a Little Cloud* a ses mutismes, ses bornes, mais c'est un objet poli, lissé, pensé, et amusant.

1 CD F Communications.

Alternatives, collection n° 1

Alternatives est d'abord une émission de radio, conçue pour France-Inter par Laurence Pierre (le samedi soir). Ce sont aussi des soirées mensuelles offertes par l'équipe dans un lieu de nuit parisien, l'OPA, à trois pas de l'Opéra Bastille. *Alternatives* explorent le champ des musiques nouvelles, de celles qu'on entend peu, ou pas, à la radio, et qui sont pourtant l'avenir. *Alternatives* remplit donc la mission du service public – aller vers des territoires où tout n'est pas que marchandise. En compilant onze titres d'une house très particulière, à la fois festive et décharnée, dansante et cérébrale, Laurence Pierre et son assistant Jean-Baptiste Audibert (DJ Jay-B) soulignent la vitalité des alternatifs dans un secteur de plus en plus encombré par les considérations consuméristes, et échappe ainsi aux niaiseries néo-jazzy, mêlant les Français mal connus aux Anglo-Saxons militants : Luluxoxpo & The Festif Orchestra, Freaks, Readymade (excellamment élégants), Bugge Wesseltoft (presque obligatoire ici), Miguel Graça et Trevor Walker (à danser), Roy Davis remixé par Jazzanova, The Cambridge Circus.

1 CD Universal Music.

ALEX GOPHER ET DEMON

Wuz

Peut-on imaginer plus ennuyeux que cette tentative de rassemblement des tendances ? Alex Gopher, qui avait connu le succès en volant la voix de Billie Holiday – le sampling peut être un acte créatif ou un emprunt abusif, selon les capacités de son auteur –, s'est allié à un alter ego plus festif, davantage clubber, Demon, pour produire ce lancinant *Wuz*, ersatz de disques à danser, lourdingue. La pochette indique des kilomètres d'autoroute parcourus nuitamment, des paysages de villes françaises dans la pâleur du petit matin. L'image est assez juste, mais l'invitation au voyage assommante. Tout est bloc, tout est toc dans cette électronique convenue, boum-boum et racoleuse, exposée sous couvert de *hype* (la mode surgie de l'éphémère), même adoucie des bribes de George Duke (sur le titre *Wuz*) et qui affiche quelques fausses complications pour faire passer la pilule.

1 CD Solid. Distribué par Vz.

VOUS AVEZ ATTENDU 20 ANS, LE REVOILA...



E.T.

L'EXTRA-TERRESTRE

20^{ÈME} ANNIVERSAIRE

SCÈNES INÉDITES • EFFETS VISUELS INTENSIFIÉS • SON NUMÉRIQUE REMASTERISÉ

SEULEMENT AU CINÉMA

CANAL+

ambrosia
international
pictures

AMBLIN
ENTERTAINMENT

www.et20.com

UNIVERSAL
PICTURES

avec
RTL

Arcadi Volodos, colosse au piano de feu

Aussi épicurien que secret, le musicien russe a musardé sur des chemins buissonniers avant d'embraser le Carnegie Hall en 1996

IL EST ARRIVÉ sans crier gare en 1996 dans le saint très fermé des grands pianistes russes. Arcadi Volodos ne fait décidément rien comme tout le monde. Là où ses confrères naissent et croissent avec l'évidence d'un instrument chevillé au corps, lui musarde sur des chemins buissonniers avant de se douter de quelque chose. Là où les surdoués passent d'école prestigieuse en classe de maître, lui craint à 16 ans de rater l'entrée au conservatoire de Moscou, au point d'envisager la section réservée aux accordeurs de piano.

« J'étais un enfant difficile : je n'aimais pas travailler. Seuls comptaient ma liberté et mes copains. A 9 ans, j'ai d'abord étudié le chant et la direction chorale, tout en faisant du piano comme n'importe quel musicien russe. L'amour de l'instrument m'est venu par la force des choses : il se trouve que j'avais les oreilles et les mains qu'il fallait. » Mais pas le niveau pour entrer au conservatoire, ce qui équivalait à une fin de scolarité et donc un départ au service militaire. « J'avais peur car je risquais d'être affecté dans des conditions difficiles que m'aurait valu la situation de mon père émigré en France. Mais j'ai heureusement passé l'examen des pianistes et je l'ai réussi. »

Sauvé par le gong – ou plutôt par le piano –, Volodos n'en suit pas pour autant la voie tracée des concours et des prix internationaux glanés comme des médailles militaires. Après ses études à Moscou auprès de Galina Egiazarova, il rejoint son père, et le Conservatoire de Paris dans la classe de Jacques Rouvier, puis s'installe à Madrid pour travailler avec Dmitri Bashkirov à l'Escuela superior de musica Reina Sofia, espérant devenir à son tour professeur de piano. Il attend dans son coin que le destin lui fasse signe. 1996 sonnera l'entrée en lice : un enregistrement amateur de trois minutes opportunément tombé dans l'oreille du directeur artistique de Sony Classical, Jean-Hugues Allard, et dans celle du manager néerlandais Marco Riaskoff, directeur de la série Master-pianiste à Amsterdam. « A l'époque, je n'espérais absolument pas faire une carrière. Et puis on m'a appelé pour remplacer Martha Argerich au Carnegie Hall, et tout s'est passé très vite. Peut-être parce que je ne cherchais pas à ce que ça arrive. »

En musique comme en tout, Arcadi Volodos croit au cheminement, pas au but. De l'enfant réfractaire qu'il a été, il a gardé le goût de son bon plaisir, d'un certain quant-à-soi, de l'excès en comité restreint et de la prodigalité bien ordonnée. Epicurien grand teint – « J'adore profiter de la vie, et plus que tout faire la fête entre amis » –, Arcadi Volodos est aussi un panthéiste soli-

BIOGRAPHIE

► 1972

Naissance à Saint-Petersbourg.

► 1987

Décide de se consacrer au piano et d'entrer au Conservatoire de Moscou.

► 1996

Débuts fracassants au Carnegie Hall de New York.

► 2002

Premier récital au Festival de Salzbourg programmé en août.

taire : « La spiritualité vient toute seule quand on se promène dans la nature. J'en ai besoin et passe énormément de temps à me promener. D'ailleurs, à Madrid où je vis, j'ai choisi un endroit calme proche de la nature, d'où l'on peut voir les montagnes des fenêtres. » A l'entendre revendiquer ainsi sa liberté, on l'imagine soudain se baladant à Vienne, les mains derrière le dos, en habit et haut-de-forme, l'air farouche et absorbé du Beethoven des célèbres gravures misanthropes de von Boehm.

LE MYSTÈRE DE L'OMBRE EN PLEIN MIDI

Nés la même année, Arcadi Volodos et son homologue Nikolai Lugansky sont souvent opposés l'un à l'autre. Il est vrai que l'œil railleur de Volodos est aussi noir que celui de Lugansky le rêveur est bleu, sa chevelure bouclée aussi brune que celle du blond Moscovite est lisse. Quant au style, disons que si le piano de Lugansky prend sa source au creux d'une mémoire poétique venue de temps immémoriaux, celui de Volodos, au contraire, est une suite d'éblouissements qui projettent le mystère de l'ombre en plein midi. Virtuosité de démon, mains guerrières qui l'ont fait comparer à Cziffra ou à Horowitz, Volodos est un colosse. La musique coule de lui par la seule force de sa pré-

sence. « Ce qui compte, ce n'est pas de pourchasser l'œuvre comme une proie pour la maîtriser mais d'arriver à ce qu'elle nous prenne notre cœur, notre âme, jusqu'à l'osmose. » Car le colosse a les pieds d'argile, qui refuse la course aux deux cents concerts par an. « Soixante me suffisent largement. Cela demande une énergie folle et un don de soi jusqu'aux limites. Après, j'ai besoin de compenser un certain vide émotionnel et mental. Depuis quatre ans, j'apprends encore à gérer ma vie. »

Expansif et secret, Arcadi Volodos se referme aussitôt qu'on lui parle de ses confrères pianistes. Tout juste lâche-t-il qu'il met au-dessus de tout Rachmaninov. Qu'il aime Martha Argerich. Plus tard, au cours d'un déjeuner aux Grandes Marches, près de l'Opéra Bastille, il évoquera ce précieux concert de Richter deux ans avant sa mort et l'étonnant pouvoir de fascination d'un Scriabine joué avec une lenteur incroyable, alors que Richter pouvait à peine croiser les bras. Volontiers impertinent, Volodos s'amuse d'être estampillé pianiste romantique. S'il l'est, c'est dans l'acception la plus folle du terme (plus Liszt que Chopin), dans le feu de l'improvisation, le bonheur de la transcription. En témoigne son premier disque de 1998, inventif, curieux et quelque peu irrév-

rencieux – Bizet, Rachmaninov et Mozart (transcrits par Volodos), Schubert (transcrit par Liszt), Rimski-Korsakov (transcrit par Cziffra), Tchaïkovski et Bach (transcrits par Feinberg). « Je ne peux pas supporter de jouer deux fois les choses de la même façon. » Arcadi Volodos est un pianiste incendiaire : son dernier disque, *Schubert*, merveilleux de couleur, de ligne et d'incandescence sobriété, aura été l'ultime enregistrement perpétré dans la légendaire Sofiensaal de Vienne, qui brûlera un mois plus tard entièrement. Les paroles expriment le regret, la perte inestimable d'un lieu mythique, mais dans les yeux pétillent un délicieux amusement : Attila se serait-il retourné pour contempler la terre brûlée ?

Marie-Aude Roux

Œuvres de Brahms, Schumann, Schubert, Liszt. Le 4 avril, à 20 h 30, à la Halle aux grains, place Dupuy, Toulouse (Haute-Garonne). Tél. : 05-61-62-09-00. De 17 € à 38 €. Le 6 avril, à 20 heures, au Théâtre des Champs-Élysées, 15, avenue Montaigne, Paris-8^e, M^o Alma-Marceau. Tél. : 01-49-52-50-50. De 5 € à 55 €. *Schubert*, 1 CD Sony Classical. « Passionnément virtuose », le dimanche 28 avril, à 19 heures, sur Arte.



FRANCK FRÉVILLE

LES GENS DU MONDE

■ Le journaliste et écrivain **Jean Douchet** a été nommé pour un an à la présidence de la commission de soutien au scénario par **David Kessler**, directeur général du Centre national de la cinématographie (CNC), a indiqué, mardi 2 avril, le CNC. La commission, chargée de dispenser une aide à l'écriture et à la réécriture, se réunira cinq fois dans l'année et dispose d'un budget de 610 000 euros pour 2002.

■ Le chanteur et comédien **Patrick Bruel** a confirmé, dans les coulisses de la cérémonie des Molières, le 1^{er} avril, qu'il reviendrait au théâtre en septembre. Il sera à l'affiche du Théâtre de la Madeleine dans une pièce d'Anthony Schaffer mise en scène par Didier Long, *Le Limier*.

■ **Penelope Cruz**, venue tout exprès de Los Angeles, a accueilli, lundi 1^{er} avril, **Pedro Almodovar** sur la scène du Palais des congrès de la porte Maillot, où *Parle avec elle*, le nouveau film du cinéaste espagnol, était présenté en ouverture du 17^e Festival de Paris, consacré en grande partie au cinéma espagnol. Sur scène également, **Isabelle Adjani**, présidente d'honneur de la manifestation, qui a promis un festival « sans petits fours », et **Geraldine Chaplin**, présidente du jury de la compétition qui s'achèvera le 9 avril.

■ L'écrivain américain de science-fiction **Ray Bradbury** a inauguré le 1^{er} avril sa propre étoile gravée sur le trottoir d'Hollywood Boulevard, généralement consacré aux vedettes du cinéma. L'auteur de *Fahrenheit 451* et des *Chroniques martiennes* a été consacré pour sa contribution au cinéma au travers de ses œuvres. « J'ai été tellement inspiré par cette ville que c'est merveilleux de sentir que je lui appartiens de façon permanente », a déclaré Bradbury, 81 ans, devant la 2 193^e étoile d'Hollywood Boulevard.

■ Neuf ans après la précédente, **Paul McCartney**, 60 ans, a débuté une tournée mondiale devant 15 000 spectateurs à Oakland (Californie) le 1^{er} avril. En deux heures et demie de musique, le bassiste des Beatles a largement pioché dans le répertoire des Beatles – de *Can't Buy Me Love* à *The End* en passant par *Yesterday* et *Getting Better*, une chanson qui n'avait jamais été interprétée sur scène –, mêlé aux succès des Wings et de sa carrière solo. McCartney est accompagné par le groupe de musiciens de Los Angeles qui joue sur son dernier album, *Driving Rain*.

■ Extrait du récent album *Invincible*, de **Michael Jackson**, la chanson *Unbreakable* devrait être l'objet d'un clip, tourné par **Brett Ratner**, réalisateur du film d'action humoristique *Rush Hour*. Aux côtés du chanteur américain, les acteurs **Mel Gibson** et **Chris Tucker** participeraient au tournage, prévu à Los Angeles début mai.

DOMINIQUE DHOMBRES

Fièvre électorale

CELA commence très fort. « Les observateurs les plus avisés s'accordent pour dire que la campagne présidentielle est chiante. » Costume noir, cravate noire, cheveux noirs et même montures de lunettes noires, Karl Zéro ouvrait hier soir sur Canal+, juste avant les Guignols, son premier « Vrai Journal » quotidien de l'élection présidentielle. On a d'abord droit à un « reportage » de John-Paul Lepers qui persécute Lionel Jospin au cours d'un déplacement du candidat socialiste à Dijon. « Ce soir, comment allez-vous éviter de faire une bêtise ? », lui demande-t-il dès sa descente du train, sur le quai de la gare. L'interviewer insolent n'a pas vu un poteau, l'interviewé en profite pour s'échapper sans piper mot.

Dominique Strauss-Kahn est le premier invité de Karl Zéro. L'ancien ministre des finances se tire plutôt bien de cet exercice difficile et un peu étrange qui consiste pour un homme politique à répondre alternativement à des questions sérieuses et à d'autres qui ne le sont pas. A cela, il faut ajouter le tutoiement, qui est, en quelque sorte, la marque de fabrique de Karl Zéro. « Dans ton dernier livre, tu es pour supprimer la fonction de premier ministre, les départements,

des fonctionnaires. Bref, tu es plus proche de Léon le nettoyeur que de Léon Blum ? » DSK réfute l'existence de telles pulsions destructrices et maintient sa filiation avec Léon Blum. Est-ce qu'il sera premier ministre ? L'intéressé prend un air rêveur : « Who knows ? »

Jacques Chirac, plus tard dans la soirée, à « France Europe Express », sur France 3, ne parvenait pas vraiment à faire mentir le propos initial de Karl Zéro. Peut-être y a-t-il overdose ? On a déjà entendu tant de choses sur les retraites ou sur l'« assouplissement » des 35 heures qu'on se sent parfois sinon retraité du moins bien assoupli. Jacques Chirac était agacé que Christine Ockrent et Serge July ne le laissent pas terminer ses phrases. Il n'avait pas entièrement tort. De là à se passionner pour ses paroles... Gilles Leclerc lui demandait s'il n'était pas inquiet de constater que, selon les sondages, le total des votes protestataires et des abstentionnistes pourrait être supérieur à celui des voix qui se porteraient sur lui et sur son principal adversaire. « Je crois que cela a toujours été comme ça et que ça continuera », répliquait Chirac. Enthousiasmant, non ? La fièvre électorale était encore montée d'un cran.

TÉLÉVISION

Un débat sans candidat

A un peu plus de deux semaines du premier tour de l'élection présidentielle, la rédaction de France 2 a invité les représentants de plusieurs candidats pour un grand débat, animé par David Pujadas. Diffusé en direct de l'aphithéâtre d'honneur de l'Ecole des beaux-arts à Paris, ce « forum citoyen » réunira Jean-Louis Borloo (pour François Bayrou), Marie-George Buffet (PCF), Chantal Cauquil (LO), Daniel Cohn-Bendit (Les Verts), François Fillon (RPR), Bruno Golnisch (FN), François Hollande (PS), Thierry Jeanpierre (pour Alain Madelin) et Max Gallo (MDC). Ils répondront aux questions de cent Français présents dans la salle qui les interrogeront sur les grands thèmes de la campagne : retraites, insécurité, emploi, éducation, environnement, etc. Le panel de citoyens, – qui n'a rien de scientifique – a été sélectionné par les bureaux de France 2 en régions ; certains d'entre eux ont déjà participé au magazine dominical de Rachid Arhab « J'ai rendez-vous avec vous ».

Ce débat d'une durée de près de trois heures n'a pas été facile à monter après le refus de Jacques Chirac d'être confronté aux autres candidats. France 2 a donc été obligée d'avoir recours à une solution de repli. Les téléspectateurs, guère passionnés par la campagne, resteront-ils devant leur petit écran en l'absence des têtes d'affiche ? – D. Py

« Elections 2002 : vous avez la parole », jeudi 4 avril, 21 heures, France 2.

JEUDI 4 AVRIL

► Débat Lionel Jospin-Jacques Chirac, 1995

21 h 00, *Histoire*
On dit que la télévision n'a pas de mémoire. Pour prouver le contraire, la chaîne du câble a la bonne idée de rediffuser, sous le titre « Spéciale présidentielles », les quatre grands débats qui ont mis face à face les deux candidats issus du premier tour avant le second, lors des

élections précédentes. Après les deux face-à-face Valéry Giscard d'Estaing - François Mitterrand de 1974 et 1981 (montrés lundi et mardi), puis François Mitterrand - Jacques Chirac, 1988 (montré mercredi), *Histoire* propose, jeudi, le débat Lionel Jospin - Jacques Chirac, diffusé le 2 mai 1995 sur TF1 et France 2. Une manière de voir l'évolution de la vie politique française et son traitement à la télévision.

► Sous les arbres, la vie

22 h 30, *Arte*
Une belle idée de Thema, mais un peu bric-à-brac. Ne pas manquer *Le Truc de Konaté*, de Fanta Regina Nacro, un petit film étonnant couvert de prix. Comment donner envie aux jeunes Africains (et aux adultes aussi) de mettre une capote ? La cinéaste burkinabé sait que les campagnes dramatisantes sur le sida font fuir. Aussi a-t-elle choisi l'humour pour prôner l'usage du préservatif. Résultat, une fiction loufoque qui allie la critique de mœurs et la pédagogie très concrète. On verra ensuite un essai poétique, *Arbres*, de Sophie Bruneau et Marc-Antoine Roudil, sur les espèces du monde entier (un peu vieillot dans le style, mais des raretés, jusqu'à des arbres fous !), et un film d'animation, *L'Homme qui plantait des arbres*, de Frédéric Back, d'après Giono – puissant.

► Pièces à conviction

23 h 50, *France 3*
Sous l'appellation « Pédophilie, silence à tous les étages » : six reportages pour revenir sur l'affaire révélée en novembre 2001 à Outreau, près de Boulogne-sur-Mer, où plus de vingt enfants auraient subi des viols dans l'appartement même des parents proxénètes.

RADIO

JEUDI 4 AVRIL

► Alter ego

10 h 00, *France-Inter*
D'où vient la violence ? Avec Patrice Huerre, psychiatre et auteur de *Ni anges ni sauvages. Les jeunes et la violence*.

► France-Musiques à Lyon

Du jeudi 4 au dimanche 7 avril
Opération de décentralisation à Lyon : les Lyonnais sont invités à assister à l'enregistrement d'une série d'émissions et de concerts diffusés en direct ou en différé, du jeudi 4 au dimanche 7 avril. Premier enregistrement, le jeudi 4, 17 heures - 20 heures, au conservatoire, du « Pavé dans la mare » (thème : *Roméo et Juliette*, opus 17, de Berlioz, avec des journalistes et des musicologues de Lyon), diffusé le dimanche 7, à 15 heures. Parmi d'autres, signalons, le vendredi 5, l'enregistrement en direct de l'Opéra de Lyon de « Si j'ose dire », 9 heures-10 h 30 (invités David Robertson, René Massis, Bernard Tétu), puis du « Tour d'écoute », 19 heures - 20 heures (Jacques Chalmeau, Jean Schmitt). Et le même jour, à 20 h 30, à l'auditorium, du concert du Silk Road Ensemble avec Yo-Yo Ma, diffusé le samedi 6, 14 heures.

► C'est Lenoir

21 h 00, *France-Inter*.
Elvis Costello, en visite au studio, fait découvrir son nouvel album *When I Was Cruel*.

PIERRE GEORGES

Record de France

AU douzième coup de minuit, la nuit dernière... dix-sept ! Dix-sept candidats probables à l'Elysée ! Dix-sept, à condition que le grand méchant loup constitutionnel, après vérifications, observations et notifications, n'en devore pas un ou deux au passage. Dix-sept, à condition aussi, on ne le saura que jeudi soir, que d'autres plus discrets – genre Charles Pasqua, ayant éventuellement ses signatures mais pas une envie furibonde d'y aller – ne se décident finalement à disputer le prix du Président de la République, épreuve aléatoire et attrape-tout.

En toute hypothèse, avec dix-sept partants, un de moins ou un de plus, le record de France assurément, du monde peut-être, est battu. Nous voici confrontés à une nouvelle expression de la fameuse exception française. A vos marques ! Prêts ? Partez ! L'important est de participer à cette élection à fragmentations !

Regardons d'un peu plus près la liste, présumée, des engagés. Quatre femmes, treize hommes, triomphe total de la parité en lent devenir. On ne fera pas, ici, l'appel des hommes, sous peine d'être soupçonné de faire du remplissage à bon compte et de tirer à la liste-ligne. Encore que, dans ce souci, l'absence de Pierre Larrourou nous pénalise rudement. Mais la moindre des corrections impose de citer les trois héroïnes, bravant l'hydre machiste à quatorze têtes. Honneur, et courage donc, à Arlette Laguiller, candidate d'expérience en sa cinquième nomination aux Césars élyséens comme travailleuse des travailleurs. A Christine Boutin, défenderesse de la famille, de la morale et des principes afférents. A Christiane Taubira, radicale promotrice et représentante séduisante d'une France qui ne

saurait raisonnablement se résumer à la Corrèze. Et à Corinne Lepage, avocate de l'écologie.

Cela fait, revenons à nos dix-sept. Est-ce bien raisonnable ? Tant de postulantes, de postulants pour un seul CDD de cinq ans ? Tant de gens qui pourraient avoir tant de choses à dire à défaut d'espérer vraiment pouvoir les faire ? Bien sûr, cela s'appelle, et il faut s'en féliciter, le débat démocratique. Mais cette surabondance de candidats nous inquiète, ici, gravement. Non pas d'un point de vue politique ou constitutionnel, des gens compétents disséqueront ce phénomène inflationniste et en tireront leurs conclusions sur l'état de la démocratie française.

Notre souci est autrement prosaïque. L'intendance suivra-t-elle ? Par exemple, les informaticiens chargés d'élaborer les logiciels de résultats du premier tour vont-ils protester sous l'avalanche ? Par exemple, les maires, soucieux d'assurer une parfaite équité et un non moins parfait déroulement des opérations républicaines, vont-ils disposer d'assez de panneaux pour y afficher les candidats ? D'assez de tables d'école pour y disposer les dix-sept piles de bulletins de vote ? D'assez de corbeilles à papier pour servir de réceptacle aux espoirs déçus et aux arbres décimés ? D'assez de scrutateurs pour scruter partout ?

Et la télévision, et la radio – car on oublie trop la radio –, suivront-elles ? On pense ici à la campagne officielle. Aux joies exquises qui s'annoncent, excellentes pour l'Audimat. Dix-sept à parler, cela signifie un partage du temps de parole au scalpel, au trébuchet même. Et des téléspectateurs-auditeurs pleins d'appétence. Ou de patience.

SCRIGNAC (Finistère)
de notre envoyée spéciale

Chaque fois qu'elle emprunte la petite route sinueuse qui, entre vallons et bosquets, mène à la ferme de Quillourou, Jeanne Paul ressent une pointe d'émotion. Oui, la campagne est belle dans ce coin de Finistère. Verte, généreuse, vivante. Ici, des terres cultivées, là, des champs pleins de vaches, plus loin, des porcheries près de fermes ventruées, entourées de massifs de fleurs. Dépositaires de la nature, les paysans, pense-t-elle, en sont aussi les plus valeureux défenseurs.

Alors, pourquoi cet ostracisme à leur égard depuis le début de la campagne électorale ? Pourquoi ce rejet ? « J'ai un sentiment terrible d'injustice, confie Jeanne Paul. On nous disait les artisans du miracle économique breton, et voici qu'on devient les pollueurs de la Bretagne ! Voici que nous, dont l'environnement est le métier, n'avons même plus le droit de participer au débat écologiste ! Voici qu'on nous oppose aux citoyens-consommateurs !

Des erreurs ont certes été commises dans le passé. Mais cela fait dix ans que les producteurs porcins ont réagi et travaillent sur le sujet ! »

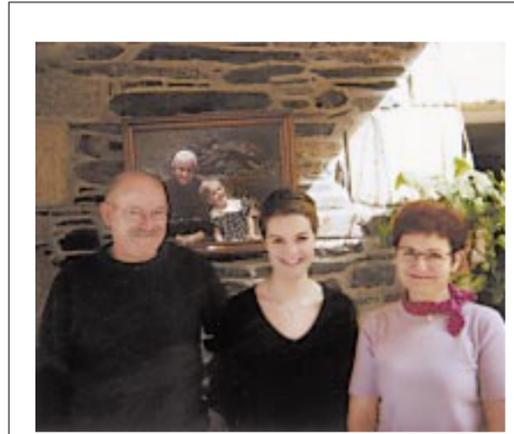
« Les paysans français ne représentent plus que 3 % des électeurs, précise André, son mari. Alors pourquoi veux-tu que les hommes politiques, dont la vertu n'a jamais été le courage, prennent parti pour ces 3 % ? Même nos élus locaux deviennent inabordable ! S'afficher avec des producteurs de porcs leur ferait perdre des points ! »

Le vent a tourné si vite, disent-ils avec amertume, fiers pourtant de leur élevage de 450 truies. Fiers de cet « artisanat » qui, avec quatre salariés, leur permet d'occuper différents mandats (lui à la chambre d'agriculture, elle au conseil des prud'hommes). Fiers aussi de voir leur fils de 14 ans suivre une formation agricole. « En quarante ans, remarque Jeanne, la part de budget des ménages destinée à la nourriture a été divisée par deux !

– Pas parce que les gens mangent moins,

CARNET DE CAMPAGNE

L'indignation de Jeanne et André, éleveurs de porcs bretons



La famille Paul votera Chirac, « beaucoup plus par rejet de la gauche que par conviction ».

– Tous les politiques ont embrayé aujourd'hui sur le discours des écologistes ! Sans chercher à comprendre ! En reprenant des slogans conçus par des extrémistes, qui habitent souvent en ville et qui nous rêveraient encore à cheval et en sabots de bois.

– Moi, j'ai tous les jours l'impression d'être plus écolo que n'importe lequel d'entre eux. Nous sommes attentifs aux déchets de l'exploitation, et cela fait vingt ans que nous pratiquons le tri des ordures ! Et si la Bretagne n'a jamais été plus belle, plus fleurie, plus appréciée qu'aujourd'hui, c'est grâce à qui ? Aux agriculteurs, véritables moteurs de la vie sociale ! Les nouveaux maires ruraux s'en rendent compte. Pas les candidats à la présidence ! »

Alors, pour qui le vote ? Jeanne et André Paul n'hésitent pas : ce sera Chirac. « Beaucoup plus par rejet de la gauche que par conviction », avoue quand même André. « Parce que la gauche, complète Jeanne, c'est toujours plus d'Etat, de lois, de contraintes. La droite me paraît plus proche de la liberté. »

Leur fille Emmanuelle, 18 ans, a suivi attentivement l'entretien. Elle aussi, cette année, va voter. « Ah oui ! Mais qu'est-ce qu'on me propose ? Voter pour le moins pire ? Voter pour ces vieux blasés et compromis qui vivent dans leur bulle et s'accrochent au pouvoir ? Moi je voudrais me dire que nous, les jeunes qui arrivons, on va faire bouger les choses. Eh bien non. Les jeux se font entre vieux énarques qui ne me parlent pas de mon avenir. Déprimant !

– Tu as de la fougue, alors engage-toi ! dit sa maman. Une association, la municipalité, un mouvement politique.

– A 18 ans, t'es pas crédible. Plus tard, si je ne suis pas trop déçue. Les périphrases de Chirac, l'autre jour, sur France 2 ! Que du remplissage ! Et Jospin ! Zéro SDF ! Personne de son entourage ne lui a dit que c'était ridicule ? Que ça faisait super-menteur ? Ah, ça m'énerve ! »

Annick Cojean

IL Y A 50 ANS, DANS *Le Monde*

Naissance d'une majorité

L'ASSEMBLÉE NATIONALE a voté la nuit dernière l'article des projets financiers autorisant le gouvernement à réaliser 110 milliards d'économies par décrets. Trois fois le gouvernement a engagé son existence ; trois fois il l'a emporté à des majorités considérables. L'article constituait la pièce maîtresse de la politique d'économies de M. Antoine Pinay. Il donne pour la première fois au pouvoir exécutif le droit d'agir en cette matière par décrets.

Et il le lui confère en un domaine jusqu'alors tenu pour « intouchable » : la reconstruction et les investissements. Les arguments du président du conseil sur les effets de l'inflation, sur le coût du bâtiment et donc sur le volume des travaux, ont fléchi nombre de défenseurs attirés des sinistres. Sa promesse de réserver la priorité au lancement d'un emprunt de 30 milliards consacrés aux travaux neufs a achevé de faire céder certaines résistances. Les deux tiers

des élus RPF – les plus modérés – ont voté pour le gouvernement, tandis que les éléments les plus socialistes et la « vieille garde » se sont abstenus. De même, c'est la gauche du MRP qui a voté contre ou s'est abstenue. Un certain reclassement s'opère insensiblement, mais sans éclatement. Une nouvelle majorité est peut-être en train de naître.

Jacques Fauvet
(4 avril 1952.)

EN LIGNE SUR *lemonde.fr*

Marc Fleurbaey. www.lemonde.fr/utls

■ **Questions de français.** Le service correction du monde.fr répond à vos questions sur la langue. www.lemonde.fr/sequence/0,5987,3274---,00.html

■ **Afghanistan.** *Lemonde.fr* publie l'intégralité du rapport de Bernard-Henri Lévy remis à Jacques Chirac et Lionel Jospin.

CONTACTS

► RÉDACTION

21 bis, rue Claude-Bernard, 75242 Paris
Cedex 05. Tél : 01-42-17-20-00 ;
télécopieur : 01-42-17-21-21 ; télex : 202 806 F

► ABONNEMENTS

Par téléphone : 01-42-17-32-90
Sur Internet : <http://abo.lemonde.fr>
Par courrier : bulletin p. 39
Changement d'adresse et suspension :
0-825-022-021 (0,15 euro TTC/min)

► INTERNET

Site d'information : www.lemonde.fr
Site finances : <http://finances.lemonde.fr>
Site nouvelles technologies :
<http://interactif.lemonde.fr>
Guide culturel : <http://aden.lemonde.fr>

Marché de l'emploi :

<http://emploi.lemonde.fr>Site éducation : <http://educ.lemonde.fr>

Marché de l'immobilier :

<http://immobilier.lemonde.fr>

► TÉLÉMATIQUE

3615 lemonde

► DOCUMENTATION

Sur Internet : <http://archives.lemonde.fr>

► COLLECTION

Le Monde sur CD-ROM :

01-44-88-46-60

Le Monde sur microfilms

03-88-71-42-30

► LE MONDE 2

Abonnements : 01-42-17-32-90

En vente : « Election présidentielle : qui ? ».

■ Tirage du *Monde* daté mercredi 3 avril 2002 : 549 726 exemplaires.

1-3 Nos abonnés Paris - Ile-de-France trouveront avec ce numéro le supplément « aden ». Pour une partie de nos abonnés France métropolitaine, un encart publicitaire « Milan Presse ».



Si vous bénéficiez partout d'un accueil personnalisé, c'est parce qu'avec *HSBC Premier*, tout le monde vous reconnaît.

Devenir membre de *HSBC Premier*, c'est entrer dans le cercle des clients privilégiés du CCF, donc de HSBC, l'un des plus importants groupes de services financiers et bancaires au monde. Avec *HSBC Premier*, vous êtes reconnu dans toutes les agences du CCF, en France, et dans toutes les agences du Groupe HSBC dans le monde entier. En votre qualité de

client *HSBC Premier*, vous bénéficiez partout d'un accueil personnalisé mais aussi de nombreux services à des conditions privilégiées. Pour en savoir plus sur *HSBC Premier*, appelez gratuitement nos conseillers au 0 800 855 855 ou connectez-vous sur www.ccf.fr.

P
Premier

CCF

Votre banque, partout dans le monde